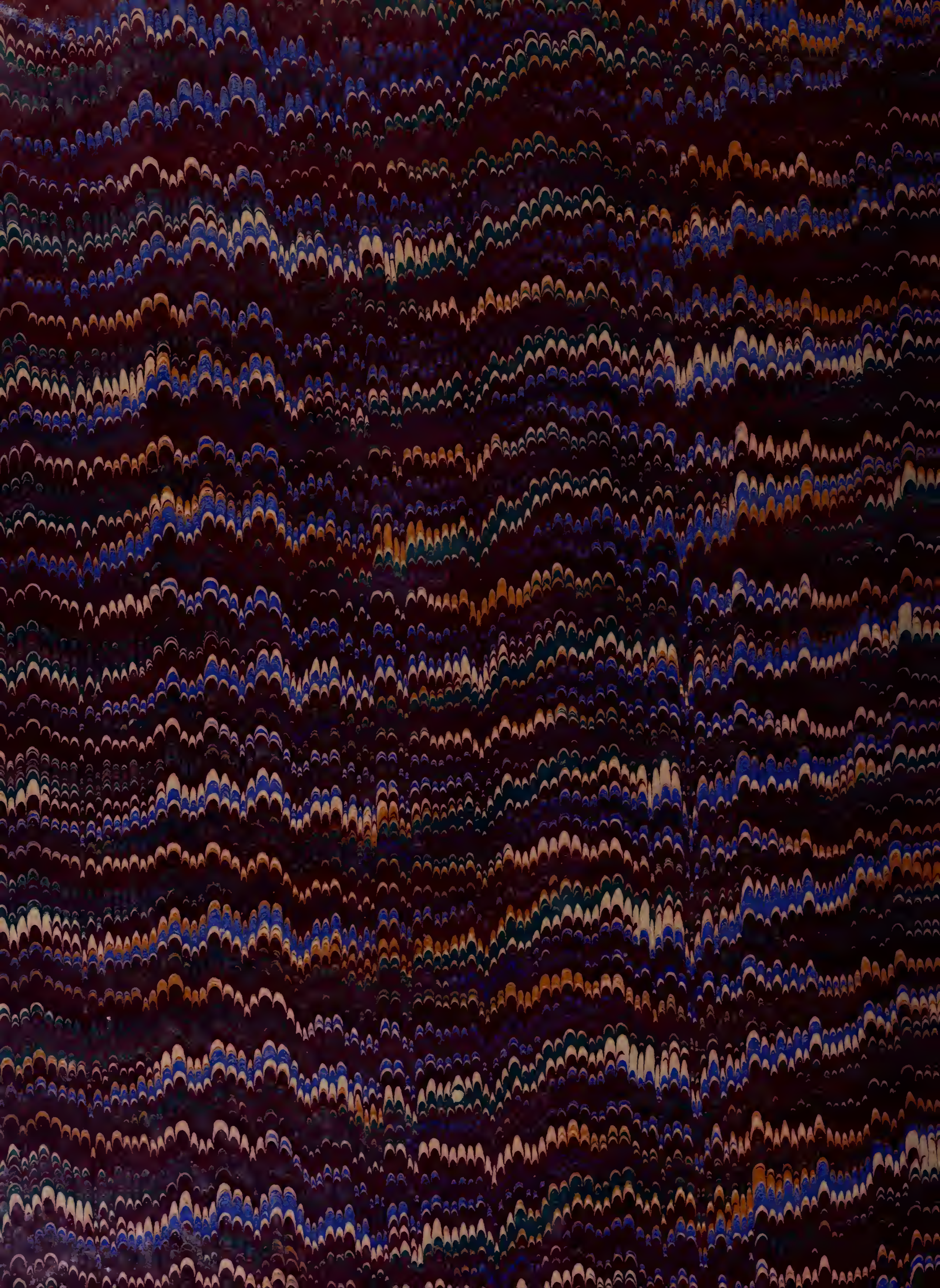
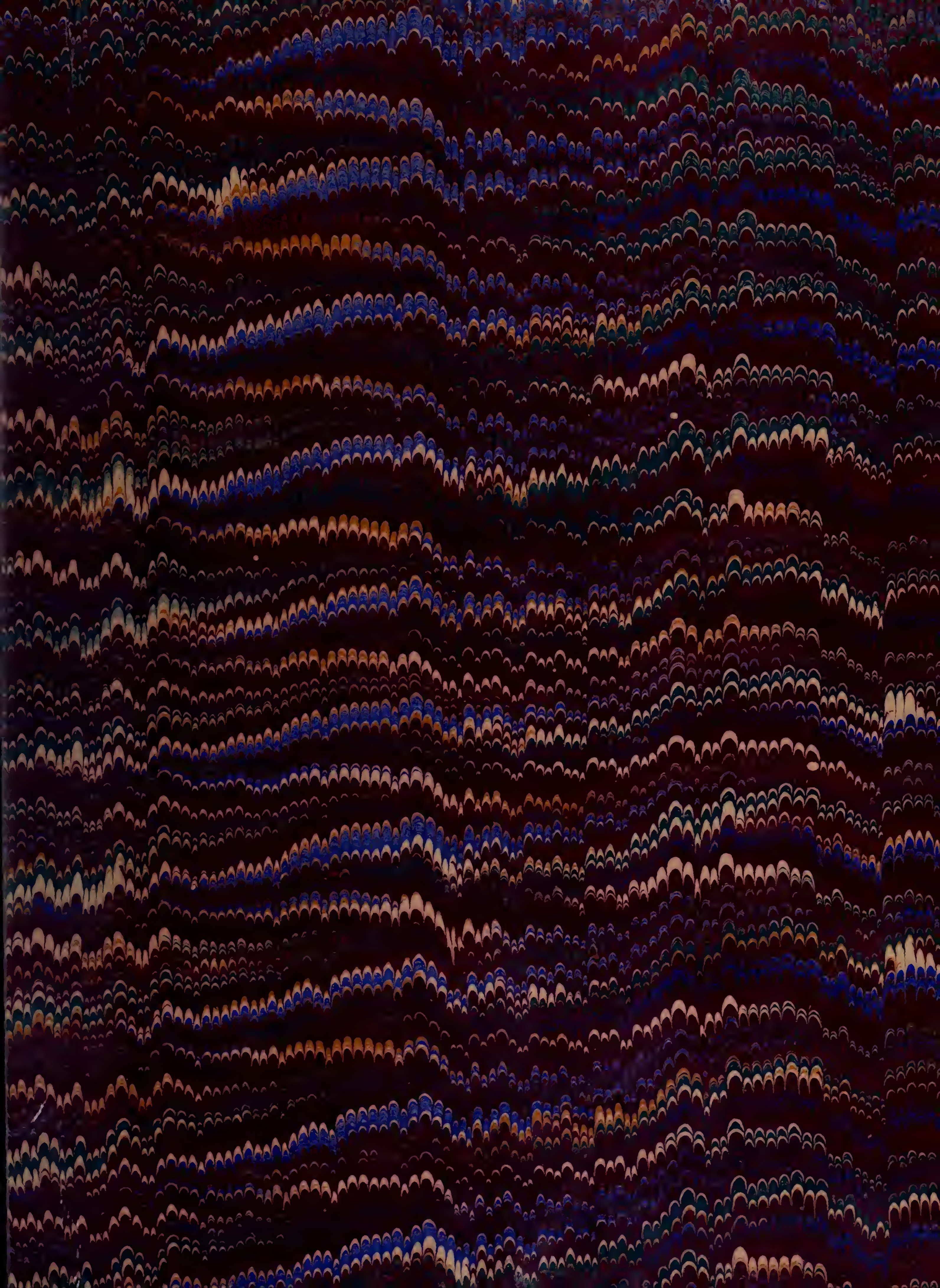

LYCÉE HOCHE
(VERSAILLES)



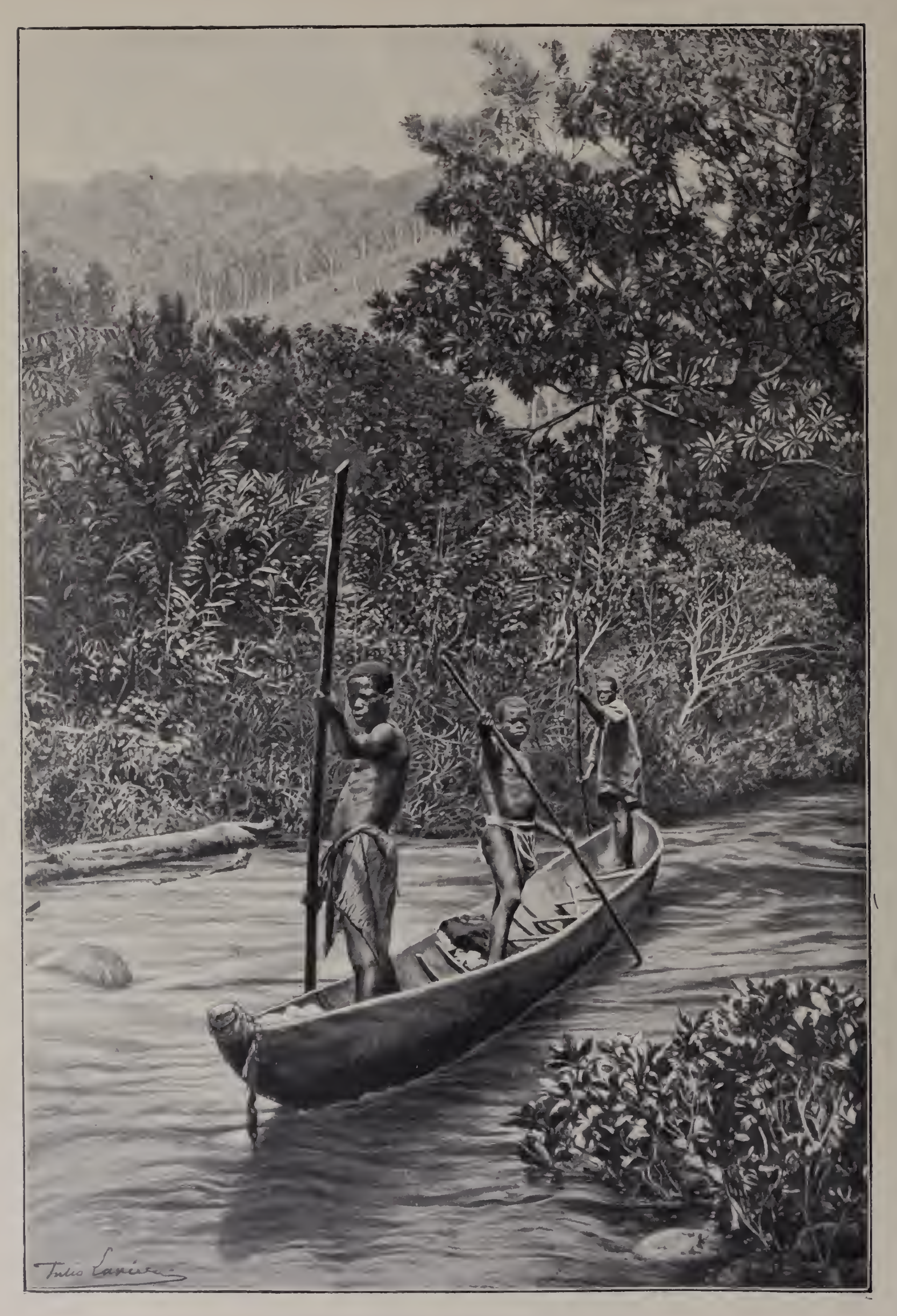



ITINÉRAIRE DU Gl GALLIÉNI
Iles Comores
Mayotte
Nossi-Bé
Majunga
Tamatave
TANANARIVE
Mananjary
Farafangana
Tuléar
Ft Dauphin
AFRIQUE
Mozambique
Canal de Mozambique
OCÉAN
INDIEN
C.d'Ambre
Diego Suarez
C.St Sébastien
N.Mitsiou
NOSSI-BÉ
Hellville
Vohemar
Massif d'Analabe
Analalava
Antalaha
Marbantsetra
C.Est
C.Masoala
Majunga
Mandritsara
C.St André
Besakoa
I. STE MARIE
Fénérive
Ankilahila
Andriba
Tamatave
Maintirano
Ankazobe
IMÉRINA
Anjozorobé
Ankavandra
TANANARIVE
Moramanga
Andévorante
Mafaindrano
Miarinarivo
Soavinandriana
Tsiafahy
Tsimanandrafozana
Miandrivazo
Betafo
Morondava
Mananjary
Fianarantsoa
C.St Vincent
Ikongo
Ivohibé
Mts Isalo
Farafangana
Tuléar
Tropique du Capricorne
Fort-Dauphin
C.Ste Marie
MADAGASCAR
Échelle de 1: 4.500.000
CANAL DE MOZAMBIQUE
OCÉAN INDIEN
M.Chesneau

VOYAGE

DU

Général Gallieni



RAPIDES DE L'IVONDRONA. — PHOTOGRAPHIE DE M. PERROT

CAPITAINE X***

ATTACHÉ A L'ÉTAT-MAJOR DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

VOYAGE
DU
Général Gallieni

CINQ MOIS AUTOUR DE MADAGASCAR. ❋ PROGRÈS DE L'AGRICULTURE. ❋ DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL. ❋ RESSOURCES INDUSTRIELLES. ❋ MOYENS DE COLONISATION.



PARIS HACHETTE ET Cie – 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN. MCMI.

PRÉFACE

Le procédé le plus sûr pour être exactement renseigné sur une colonie et se faire une idée positive de ses ressources et de son avenir économique est sans contredit de s'y rendre en personne, d'en visiter les principaux centres, d'étudier sur place le régime des climats, les productions du sol, de considérer les exploitations existantes, l'organisation politique et administrative, d'observer enfin les mœurs et les coutumes des indigènes.

Après un examen attentif de ces différentes questions, on pourra sans doute poser des principes certains et se faire une opinion autorisée excluant — on l'espère du moins — les mécomptes et les aléas dans les entreprises qu'on projette.

A dire vrai, c'est cette méthode qu'on emploie généralement en France où les capitaux ne se mobilisent, et ne s'expatrient surtout, qu'à coup sûr, montrant, il faut le reconnaître, moins de hardiesse que chez certaines nations voisines.

Et cependant, à notre époque de terrible concurrence sur le terrain commercial, ces enquêtes savantes, ces études préparatoires qui durent de longs mois, semblent avoir quelque peu perdu de leurs avantages et de leur opportunité.

Il faut faire vite — *time is money* — et la fortune sourit aux hommes de décision rapide, aux inspirés des dieux qui se lancent sur une impression favorable, quitte à orienter leur ligne de conduite suivant les circonstances lorsque celles-ci n'auront pu être prévues par de préalables calculs.

Est-ce ainsi que nous procédons en matière coloniale ? Pas le moins du monde. Dès qu'il s'agit d'entreprises lointaines, il semble — sauf de très louables exceptions — que dans le haut commerce, dans la haute industrie, l'esprit d'activité et d'initiative subisse un temps d'arrêt. Les missions d'étude, lorsqu'on en envoie, temporisent, demandent des délais et aboutissent souvent à des conclusions incertaines, dilatoires, inspirées presque toujours par le souci de dégager la responsabilité de leurs auteurs vis-à-vis de ceux qui les ont commis. Lorsque, par hasard, les conclusions sont favorables, on hésite encore, on réclame de nouveaux rapports et quelquefois on est heureux d'y découvrir l'argument qui justifie un ajournement, sinon un abandon définitif du projet conçu tout d'abord.

Enfin, s'il arrive que la résolution d'agir soit prise, on porte souvent la peine de ces atermoiements; les conditions économiques ont changé ou bien l'affaire a été enlevée par d'autres, plus subtils et moins longuement circonspects.

On recommence donc sur de nouveaux frais, mais la première leçon profite rarement; on en revient aux mêmes errements, on cherche à s'entourer des mêmes certitudes et on aboutit à la même absence de résultats. La prudence poussée à cet excès est la négation même de ces qualités d'initiative et de clairvoyance, plus que jamais nécessaires à la génération qui a vu notre empire colonial prendre une expansion considérable et qui a le devoir, dans son intérêt même, de le mettre en valeur, d'en assurer la prospérité par le travail national et de le soustraire aux compétitions étrangères qui le guettent.

Est-ce à dire qu'il faille s'engager à la légère dans les entreprises lointaines et s'abstenir de rechercher des garanties et des éléments de sécurité?

Telle n'est pas notre pensée. Nous avons voulu indiquer seulement cette tendance des capitaux français à rester, en matière coloniale, sur une défensive prudente et à ne jamais attaquer de front la difficulté lorsqu'elle se présente.

On l'a vu tout récemment, à Madagascar même, à l'occasion du projet du chemin de fer qui doit relier Tananarive à la côte Est.

Trois sociétés ont successivement sollicité la concession de l'entreprise. Elles ont envoyé sur place des ingénieurs, et ont obtenu des délais d'option qui leur laissaient tout le temps nécessaire pour les études, la réflexion et la publicité. Puis, elles ont reçu les promesses officielles les plus alléchantes sous forme de concessions territoriales énormes, ou de garanties de transport considérables.

Trois ans après les premiers pourparlers, les trois sociétés avaient à tour de rôle renoncé à leur projet et aux avantages qui en étaient la conséquence. De ce fait, la construction du chemin de fer et par suite la mise en valeur de l'île se seraient trouvées retardées d'autant si le général Gallieni n'avait eu la précaution de faire étudier par la colonie elle-même un projet — celui récemment adopté par les Chambres — qui d'ailleurs, entraînera une dépense inférieure à ce qu'il eût fallu prévoir en traitant avec l'une quelconque des sociétés qui s'étaient mises sur les rangs.

Il faut conclure de tout ceci qu'il est nécessaire de stimuler l'initiative coloniale en France et de donner, aussi bien aux capitaux qu'à ceux qui les détiennent, une allure plus entreprenante et plus hardie.

Mais pour cela, il est avant tout indispensable de rendre nos colonies populaires, par le livre, par le journal, par la conférence, de vulgariser leurs ressources, d'arriver enfin à ce que, dans tous les milieux sociaux, on en parle comme on le ferait du département voisin dont on suit, dans les publications locales, les nouvelles politiques, économiques ou autres.

Cette vulgarisation doit comprendre deux éléments. En premier lieu, le récit descriptif, anecdotique autant que possible tout en étant sincère, qui familiarise le lecteur ou l'auditeur avec l'aspect général, le climat, la végétation et l'ethnologie du pays dont on l'entretient; ensuite, le renseignement administratif et statistique, moins attrayant par sa nature, mais plus précis, plus scientifique et par suite susceptible d'entraîner la conviction raisonnée et de provoquer les résolutions définitives.

Ce livre a cherché à répondre à ce double but.

On y trouvera d'abord le récit d'un voyage de cinq mois accompli en 1898 par le général Gallieni autour de l'île. On s'est attaché dans cette relation à reproduire fidèlement les impressions notées et les renseignements recueillis, au jour le jour, dans des conditions toutes spéciales qui permettent de garantir leur exactitude. On sait d'ailleurs que le gouverneur général de Madagascar a pour habitude d'exercer surtout son gouvernement à cheval, c'est-à-dire d'être constamment en tournée, afin de se rendre compte par lui-même, sur place, des conditions locales, d'examiner lui-même les réclamations des colons et des indigènes, et de donner, sur les lieux mêmes et séance tenante, les ordres nécessaires pour résoudre les questions en suspens.

L'ouvrage se continue par un appendice qui, rédigé sous une forme plus technique, contient des renseignements administratifs, agricoles, commerciaux, économiques, de nature à intéresser surtout l'homme d'affaires, le colon de demain qui a commencé à jeter ses vues sur la grande île, en vue d'une installation future.

Nous n'avons pas consacré de chapitre spécial aux voies de communication. C'est qu'en effet cette question si importante se présentera avant peu sous un aspect tout nouveau par l'achèvement des routes carrossables de Tananarive à Tamatave et à Majunga, par le percement du canal des pangalanes, par la construction du chemin de fer de Tananarive à la côte Est. Ces grands travaux et d'autres encore en projet vont donner un essor considérable à la colonie. Mais il serait assez difficile de préciser dès à présent dans quel sens se fera ce développement et sous quelles formes principales le trafic va se manifester. D'autre part, dans un chapitre sur les routes, il eût fallu faire l'énumération assez longue de celles qui sont actuellement ouvertes ou projetées dans les diverses parties de l'île. Nous renvoyons pour cela au remarquable rapport du général Gallieni, publié en 1899 par le *Journal Officiel* de la République française.

Quoi qu'il en soit, pour résumer en peu de mots l'état de la question, nous rappellerons :

1° Qu'on termine actuellement la construction et l'empierrement des deux grandes routes carrossables de Tananarive à Tamatave et à Majunga ;

2° Qu'un grand nombre d'autres routes, carrossables ou simplement muletières, sont achevées ou en voie d'achèvement dans les différentes provinces de l'île ;

3° Qu'à la suite du vote des Chambres approuvant le projet d'emprunt pour la construction du chemin de fer de Tananarive à la côte Est, les travaux vont être incessamment commencés;

4° Que ce chemin de fer ne sera établi tout d'abord qu'entre Tananarive et un point voisin de la côte Est nommé Aniverano, et qu'à partir de cette localité, le trajet s'achèvera en bateau à vapeur par le canal des pangalanes dont la mise en exploitation n'est plus qu'une question de quelques mois ;

5° Que dans l'avenir — dans vingt à trente ans peut-être — la répartition des voies de communication à Madagascar paraît devoir répondre aux conditions suivantes. L'île sera divisée en un certain nombre de régions économiques déterminées par le climat, la nature des productions, le régime orographique et hydrographique. Dans chacune de ces régions, le réseau comprendra une ligne ferrée et un certain nombre de routes carrossables ou muletières desservant les principaux centres d'agriculture et de commerce. La voie ferrée sera l'artère principale ; elle drainera les produits du pays apportés par les routes aux différentes gares, et déversera au contraire sur tout son parcours les produits d'importation. Cette ligne aboutira au port d'évacuation de la région qui sera le siège naturel du trafic d'échange avec l'Europe et les autres parties du monde. A Madagascar, les ports qui par leur position géographique semblent le plus naturellement désignés pour remplir ce rôle, sont ceux de Tamatave, Majunga, Diégo-Suarez, Fort-Dauphin, Mananjary, Maintirano, Morondava et Tuléar.

Ajoutons enfin que les lignes ferrées qui semblent devoir être construites les premières après celle de Tananarive à Tamatave sont celles de Tananarive à Majunga et de Fianarantsoa à la mer.

Il convient maintenant de dire quelques mots de la genèse de ce livre.

Lorsque le général Gallieni arriva à Tananarive, le 15 septembre 1896, la gravité de la situation en Émyrne et dans le pays betsiléo l'obligèrent à appliquer d'abord tous ses efforts et toute son activité à la pacification du plateau central. La méthode générale d'occupation de la grande île était bien arrêtée en principe, mais, pour passer à des mesures définitives, il était nécessaire qu'il pût visiter les régions du littoral et se rendre compte par lui-même de la situation générale tant au point de vue de la colonisation que de l'état d'esprit des populations indigènes.

Dans les premiers mois de 1897, l'insurrection hova, si menaçante au début, était devenue beaucoup moins redoutable. A la suite de revers sanglants, les bandes rebelles s'étaient considérablement éclaircies, des soumissions en grand nombre s'étaient produites et on pouvait prévoir le moment où, lasses de la lutte, les dernières résistances allaient tomber à leur tour.

C'est à cette époque, au mois de mai 1897, que le général, certain désormais d'obtenir le premier résultat qu'il s'était proposé, se décida à quitter Tananarive et à entreprendre enfin autour de l'île ce voyage d'exploration qu'il avait dû remettre jusqu'alors.

Deux mois plus tard il rentrait dans la capitale, documenté, instruit par ce qu'il avait vu, possédant les renseignements et les éléments d'appréciation qui lui avaient manqué au début sur toute la région côtière. Il put dès lors arrêter définitivement les grandes lignes de cette seconde partie de son programme, qui consistait à faire la pénétration de l'intérieur vers les côtes et, par ce rayonnement progressif, à étendre peu à peu à toute l'île la suprématie de la France.

On sait ce qui advint. De même que la répression de l'insurrection hova, la pénétration suivit dans l'ensemble une marche assez régulière et cela, malgré les résistances opiniâtres que nous opposèrent certaines tribus sauvages et guerrières, telles que les Sakalaves de l'Ouest, les Tanalas, les Baras et les Antandroy du Sud et du Sud-Est.

A un an de distance, au mois d'avril 1898, le général voulut se rendre compte à nouveau de la situation d'ensemble et renouvela dans ce but son inspection des côtes de l'île.

Nous eûmes la bonne fortune d'être de ce voyage et de pouvoir recueillir ainsi ces notes rapides, écrites en courant la poste, que nous présentons aujourd'hui, telles quelles, au lecteur.

Notre excuse est que nous nous sommes attaché à raconter simplement ce que nous avons vu et à ne pratiquer qu'avec la plus grande circonspection les raisonnements qui amènent trop aisément à conclure du présent à l'avenir.

Et cependant, nous devons à la vérité de constater que ce voyage nous a laissé sous l'impression la plus favorable. Après les opinions assez pessimistes que nous avions entendu émettre en France sur l'avenir agricole et commercial de Madagascar, nous avons été fort agréablement surpris de trouver dans certaines régions de l'île une végétation puissante, de grandes ressources culturales, des exploitations coloniales en plein rapport et enfin, sur bien des points, une population indigène intelligente, laborieuse, disposée à resserrer les liens qui l'unissent déjà à la France, désireuse de s'initier à nos mœurs et à nos coutumes.

Un seul incident pénible a attristé ce voyage : le naufrage du *La Pérouse* à bord duquel nous avions trouvé le plus aimable accueil, la plus large hospitalité et qui, par une fatalité déjouant toutes les prévisions, a été jeté à la côte en rade de Fort-Dauphin.

C'est un sacrifice de plus à ajouter à la liste de ceux qui ont été déjà consentis pour la conquête de Madagascar et qui, loin de nous décourager, nous rendent plus précieuse et plus chère notre grande et belle colonie australe.

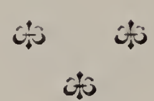
Nous sommes de ceux qui croient fermement à son avenir. Assurément, s'il avait fallu, comme on l'a préconisé tout d'abord, conserver, même partiellement, l'ancienne organisation politique, maintenir l'hégémonie hova, avec son système d'impôts et de vexations, ses corvées, sa justice vendue à l'encan, ses malversations et ses abus invétérés, c'eût été à désespérer de notre conquête et à regretter amèrement chacun des os de nos soldats qui ont blanchi sur la terre malgache.

Mais une main ferme s'est fait sentir et a coupé dans sa racine le mal qui commençait à s'envenimer et à s'étendre. Ranavalo et ses ministres ont fait place à une administration française. Le contrôle de la perception de l'impôt, le remplacement du pouvoir arbitraire des anciens gouverneurs par un pouvoir régulièrement constitué et soumis aux autorités françaises, l'abolition de l'esclavage, l'affranchissement des peuplades vassales jusqu'alors soumises à un joug odieux, ont produit l'impression la plus favorable sur la population indigène.

De même l'ensemble des mesures prises pour la mise en valeur de la colonie, la construction des routes, des canaux et des chemins de fer, l'affermissement de l'influence nationale et la prépondérance du commerce français, ont rendu à nos colons la confiance qui allait leur manquer et relevé leur courage qui commençait à défaillir.

Le but de ce livre est de vulgariser ces résultats et de faire des prosélytes dans la métropole parmi les jeunes, qui, riches de capitaux et de loisirs — et ils sont nombreux en France — peuvent utilement employer là-bas, pour leur bien propre et pour le bien général, leur intelligence, leur activité et leur argent.

X***





DÉPART DE TANANARIVE. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. NEVIÈRE.

VOYAGE DU GÉNÉRAL GALLIENI

(CINQ MOIS AUTOUR DE MADAGASCAR)

CHAPITRE I

De Tananarive à Ankazobé.

Départ de Tananarive. - Les bourjanes et le filanzane. - Les Fahavalos. - Fihaonana. - Ankazobé et ses constructions, son école professionnelle, sa ferme-école. - Le zèle religieux de Rakotomanga.

UN BOURJANE. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. NEVIÈRE.

Le 2 juin 1898, le général Gallieni quittait Tananarive pour aller inspecter les provinces du littoral, se rendre compte de l'état d'avancement des grandes voies de communication en construction, route de Tananarive à Majunga et de Tananarive à Tamatave, etc., et s'efforcer de dissiper le malentendu qui retenait encore éloignées de nous certaines populations de l'Ouest et du Sud-Ouest. On pouvait compter que le voyage du général Gallieni se prolongerait au moins trois ou quatre mois. Aussi le général, afin de pouvoir pendant ce long voyage continuer à diriger toutes les affaires de l'île et résoudre sur-le-champ les questions pendantes ou qui se présenteraient en cours de route, emmenait-il avec lui un personnel relativement nombreux : son officier d'ordonnance, le lieutenant Martin, deux officiers d'état-major (le capitaine Hellot, du génie, et le capitaine Nèple, de l'infanterie de marine), l'administrateur adjoint Guyon, et l'administrateur-interprète Berthier. Après cette présentation, nous pouvons, si le lecteur veut bien nous le permettre, monter en

filanzane[1]. Donc, le 2 juin, par un bel après-midi d'automne, nous quittons Tananarive au milieu d'une foule immense d'indigènes qui, rangés sur les côtés des rues jusqu'aux dernières maisons de la ville, acclament le général à son passage, chantant, battant des mains en cadence suivant la coutume malgache.

Un nombre considérable de colons, de fonctionnaires, d'officiers, ont tenu à accompagner le général. Mais déjà, les bourjanes accélérant l'allure, le nombreux cortège défile au grand pas gymnastique entre les haies pressées de la foule des indigènes chantant, applaudissant, criant au milieu du brouhaha des bourjanes et de la cohue des filanzanes qui s'atteignent, se dépassent, se croisent, s'entre-croisent, se poussent, se heurtent, se choquent, ou parfois s'arrêtent brusquement au détriment de l'équilibre du voyageur prudemment cramponné aux brancards, à travers les lazzis des porteurs qui, pressés, tiraillés, rejetés, bousculés, souvent même tamponnés par le filanzane qui les suit, ne perdent pas pour si peu leur bonne humeur ni leur entrain. C'est une véritable course folle de chevaux échappés. Chaque équipe veut en effet que son vazaha[2] soit au premier rang et n'a pas de cesse qu'elle n'y soit arrivée, jouant des coudes ou se glissant, se faufilant, s'intercalant, chevauchant même à demi sur les filanzanes voisins ou même fréquemment descendant dans le fossé, le plus souvent, il est vrai, involontairement. Ni la chaleur, ni la poussière, ni l'encombrement, ni la bousculade, ni les « *mora, mora* »[3] répétés sur tous les tons, ni les objurgations désespérées du vazaha n'y peuvent rien. A la fin, celui-ci résigné, impuissant, mais solidement fixé aux brancards, prend le parti de s'abandonner entièrement à la grâce de Dieu et à l'habileté de ses bourjanes au milieu de ce flot humain que ne retient plus nulle digue, et à la vérité c'est ce qu'il y a de mieux à faire, car s'il y a quelques horions à recevoir, le brave bourjane les prend à son compte et le vazaha en sort toujours indemne.

Race précieuse que ce bourjane, honnête, dévoué et infatigable, qui avec son chapeau de paille, sa chemise en rabane et sa cuiller dans le dos, parcourt la grande île dans tous les sens en des randonnées fantastiques sous tous les climats, plateaux glacés des hautes régions, ou terres brûlantes du Bouéni et du Betsiriry, par tous les temps et sous toutes les intempéries, au milieu des rafales violentes qui balaient éternellement les plateaux, comme à travers les orages épouvantables qui, pendant l'hivernage, fondent sur les sommets ou grondent avec fracas dans les gorges, jetant sur le pays la foudre et le déluge. Au milieu de tout cela, l'humble bourjane, enfant perdu dans l'immensité de la grande île, transporte fidèlement, sur n'importe quel point et par n'importe quel temps, le blanc qui s'est confié à lui, vivant de quelques centimes de riz ou de racines arrosées d'eau claire et couchant le plus souvent à la belle étoile, sans autre literie que le sol durci par le soleil ou détrempé par la pluie. Aujourd'hui, c'est pour un voyage de plus de quatre mois, sur terre et sur mer, à travers des régions inconnues que ces bourjanes partent gais, pleins d'entrain, insouciants du lendemain et n'ayant pour tout effet, de rechange ou autre, que le complet que nous avons dit plus haut : chapeau de paille et chemise de rabane. N'est-ce pas là la chemise de l'homme heureux de je ne sais plus quel conte ? Cependant nous arrivons aux dernières maisons du village d'Andohatapenaka, faubourg extrême de Tananarive. Un grand nombre de colons et de fonctionnaires prennent alors congé du général, qui les remercie et leur serre la main en leur disant adieu. Puis nous nous engageons sur la longue digue qui borde la rive droite de l'Ikopa. Une heure après, nous atteignons la limite du secteur d'Ambohidratrimo, que marque un arc de triomphe et où le général se sépare des derniers officiers et fonctionnaires qui l'ont accompagné. Le temps est superbe, et tandis que le soleil lentement disparaît à l'horizon dans un lit de pourpre et d'or, la brise du soir, douce, pure, vivifiante, s'élève et vient nous caresser le visage. Les habitants des localités voisines, accourus en foule sur le passage du général forment, avec ceux d'Ambohi-

VUE D'AMBOHIDRATRIMO.
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. NEVIÈRE.

1. On sait que le filanzane n'est autre chose qu'une chaise à porteurs, un siège à dossier fixé entre deux brancards dont les extrémités reposent sur les épaules de quatre indigènes. Ces porteurs ainsi que ceux des bagages, sont appelés bourjanes. Pour de longs trajets on affecte à chaque filanzane deux ou même trois équipes de quatre porteurs qui se relaient à leur guise.

2. Son blanc, son Européen.

3. Doucement, doucement.



LE LABOURAGE DANS L'IMERINA. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. NEVIÈRE.

dratrimo, une longue haie double à l'entrée du village. Hommes, femmes, enfants, tous ont revêtu leurs plus beaux habits de fête ; et tout ce monde souhaite à sa façon la bienvenue au chef de la colonie, battant des mains en cadence et répétant un refrain à la louange du général. Ce n'est pas tout : le *fok'olona* [1] a dressé d'élégants arcs de triomphe ornés de feuillage et de drapeaux et auxquels pendent les fruits les plus appétissants, oranges, bananes, ananas, etc., que le bourjane altéré déjà guigne de l'œil. La tentation est trop forte; aussi, à peine le général les a-t-il dépassés, assailli maintenant par une pluie de fleurs, que nos porteurs font des bonds invraisemblables pour les atteindre, au risque d'entraîner l'écroulement de tout l'arc sur les derniers filanzanes. Ainsi, au général les fleurs, aux bourjanes les fruits. Et toute la foule de courir se reformer de nouveau en avant dans une course folle à travers champs, au milieu des rires, des plaisanteries, des chocs et des chutes. Tout cela vit, est animé, et combien cet accueil empreint d'une gaieté si franche, d'un empressement si spontané, diffère de notre enthousiasme officiel, de nos réceptions guindées si uniformes avec nos habits noirs et également pareilles, qu'il s'agisse de la venue du chef de l'État, d'un enterrement ou d'un mariage. Nous retrouverons d'ailleurs cet accueil tout le long de la route, avec accompagnement de fanfares ou d'orchestres dans les centres importants, de modestes accordéons dans les localités secondaires, mais toujours aussi empressé, aussi chaleureux, quelque petite que soit la bourgade traversée.

Franchement, ce peuple ne s'accommode pas trop mal du nouveau régime, et il semble qu'un plébiscite ne laisserait aucun doute à cet égard.

Quel changement depuis moins de deux ans dans cette partie de l'Emyrne, quel progrès surtout au point de vue politique ! Pour s'en faire une idée il faut se représenter que ce village d'Ambohidratrimo était, à la fin de 1896, le poste extrême occupé par nos troupes dans cette direction et chef-lieu de cercle militaire. Et même en août et septembre de cette année, la zone comprise entre Ambohidratrimo et Tananarive, c'est-à-dire la banlieue de la capitale, n'était qu'imparfaitement protégée, puisque dans le courant du mois d'août un faubourg de Tananarive était en partie brûlé par les Fahavalos[2] et que, dans les premiers jours de septembre, une bande venant de l'Ouest faisait irruption dans un village à moins de 5 kilomètres de Tananarive, incendiant un

1. La communauté, les gens du village, le corps du village.

2. Le mot *Fahavalos* signifie, comme on le sait, voleurs à main armée, brigands, ennemis ; il s'applique plus particulièrement aux rassemblements armés ayant le vol pour mobile et résistant aux agents de l'autorité. Dans ces derniers temps, on a appelé Fahavalos tous les indigènes, armés ou non qui, refusant de reconnaître notre autorité, tenaient la brousse ou la forêt.

temple et un hameau. On peut évaluer à 10 000 au moins le nombre des indigènes qui, pour cette seule partie du 3e territoire actuel, se trouvaient à cette époque dans les camps de la rébellion, ayant abandonné leurs villages. L'année dernière même, dans les premiers jours d'avril 1897, une attaque générale était résolue par les insurgés. Un groupe de 80 rebelles parvenait à s'emparer d'un important village et l'occupait jusqu'à l'arrivée de quelques soldats d'infanterie de marine accourus du sanatorium voisin, où ils se trouvaient en convalescence. Une battue générale, exécutée aussitôt, exterminait presque entièrement cette bande, ainsi qu'une autre qui la suivait à un jour de marche. Aujourd'hui, ce pays, comme toute l'Emyrne, et même la plus grande partie de l'île, est aussi sûr que n'importe quel endroit de France, au point qu'une personne isolée peut y voyager aussi bien de nuit que de jour sans la moindre arme.



MAISON NATALE DE RANAVALO.
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. NEVIÈRE.

C'est à petite distance de notre route, derrière le rideau formé par les collines voisines, que s'élève le hameau de Fenoarivo, aujourd'hui appelé Manjakazafy, où naquit Ranavalo III en 1862. On ne connaît pas au juste le mobile qui détermina le tout-puissant premier ministre Rainilaiarivony à la choisir comme reine et comme épouse en 1883, à la mort de Ranavalo II, dont elle n'était qu'une parente éloignée. D'après les témoignages recueillis, la raison de ce choix, qui ne laissa pas de surprendre, serait, soit la parfaite nullité de la princesse, soit un caprice qu'elle aurait su faire naître chez Rainilaiarivony. Les mauvaises langues d'aujourd'hui prétendent que la première explication serait la plus plausible. Toujours est-il que Ratrimo, premier mari de la princesse et frère du prince Ramahatra, mourut en temps opportun. On sait comment le général Gallieni mit fin à cette situation équivoque, incompatible avec les droits et la dignité de la France, d'une reine en pleine colonie française, excitant et faisant exciter ses sujets à la révolte contre notre autorité et au massacre de nos nationaux. Le 28 février 1897, Ranavalo III était exilée à la Réunion, où, suivie de plusieurs membres de sa famille et débarrassée d'un sceptre beaucoup trop lourd pour elle, elle a vécu très heureuse d'une pension de 25 000 francs que lui assurait la colonie de Madagascar, jusqu'au jour où on la déporta en Algérie au commencement de 1899.

MONSIEUR PAUL.
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. NEVIÈRE.

Bientôt nous atteignons la limite entre le 3e et le 4e territoire militaire. Le commandant du 4e territoire, son officier adjoint et le commandant du secteur sur lequel nous entrons, y attendent le général. C'est d'abord le lieutenant-colonel Lyautey, un de nos plus brillants officiers de cavalerie, breveté d'état-major, devenu, depuis le Tonkin colonial passionné (qui ne le deviendrait avec le général Gallieni !) et dont l'activité trouve à peine un aliment suffisant dans son vaste territoire, plus grand que 20 de nos départements de France. Son adjoint, le jeune lieutenant Grüss, de l'infanterie de marine, *Herr* Grüss, comme nous l'appelons familièrement, est un officier d'avenir doublé d'un charmant garçon. Quant au commandant du secteur, le capitaine Freystætter, également de l'infanterie de marine, il a pris une part brillante à l'expédition de 1895 et à la répression de l'insurrection de 1896-1897, ce qui lui a valu la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Nous arrivons ensuite à la fertile vallée de Moriandro, riche en rizières et appelée à un certain avenir. Cette vallée, en effet, est desservie par d'excellentes communications. Sa situation si avantageuse ne pouvait échapper au commandant du secteur, dont la ténacité a fini par avoir raison de l'apathie des indigènes. Grâce à ses efforts persévérants, non seulement toutes les anciennes rizières ont été remises en culture, mais encore par des travaux d'assèchement bien compris, plus de 100 hectares ont été conquis sur les marais et convertis en rizières. De plus, les habitants que nous interrogeons le long de la route nous affirment que la dernière récolte a dépassé comme rapport tout ce que l'on avait vu jusqu'alors.



VALLÉE DE MORIANDRO. — DESSIN DE BOUDIER, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. NEVIÈRE.

La foule nombreuse qui fait escorte au général se déroule en longs lacets, offrant avec ses lambas blancs et ses robes aux couleurs voyantes un aspect des plus pittoresques.

Un peu avant d'arriver à Ampanotokana, nous traversons un marché créé récemment par le commandant du secteur et au sortir duquel un tombeau indigène attire notre attention. Comme tous les tombeaux de l'Emyrne, c'est une masse carrée revêtue d'assez belles pierres; sur la face qui regarde la route, le destinataire a eu l'idée au moins originale d'inscrire à côté de son nom le prix déboursé pour cette dernière demeure : 2 500 francs. Excusez du peu! Double satisfaction non seulement d'avoir bien fait les choses, mais encore d'avoir fait que nul n'en ignore. Vraiment ce petit trait peint bien l'un des côtés du caractère malgache.

Après avoir déjeuné à Ampanotokana, ce qui nous permet d'apprécier les produits de la laiterie-fromagerie du capitaine Freystætter, nous continuons sur Fihaonana. Le pays, encore assez peuplé jusqu'à Ampanotokana, ne tarde pas à devenir complètement désert en même temps que les arbres se font de plus en plus rares. Sans doute c'est toujours la même succession de mamelons au sol rougeâtre, mais les villages maintenant n'apparaissent que de loin en loin, et les arbres ne sont guère plus nombreux que les villages. Çà et là quelques rares bouquets couronnent une crête, mais souvent aussi c'est un arbre complètement isolé qui profile sa silhouette à l'horizon. Plus ou presque plus de cultures, seulement quelques rizières dans les fonds. Tous ces mamelons sont uniformément recouverts d'une graminée peu élevée, mais touffue, rappelant l'alfa d'Algérie et constituant l'unique fourrage des bestiaux. Bref, ce sont les paysages lunaires qui commencent, pour nous accompagner jusqu'au Bouéni.

Cependant nous arrivons à hauteur de Babay, ancien chef-lieu du cercle, transféré aujourd'hui à Ankazobé, et qui n'est plus occupé. Les habitants sont descendus de leur nid d'aigle au-devant du Général et le précèdent en chantant et battant des mains. C'est avec plaisir que nous voyons en parfait état la pépinière créée sur le versant Nord de la montagne par les soldats de l'ancien poste.

Je n'ai pas besoin de dire, à ce propos, que cette si importante question du reboisement ou du boisement (car il y a deux écoles) a, dès le début, été l'objet des préoccupations et surtout d'instructions très précises du Général, instructions dont l'effet commence déjà à être appréciable. J'ajouterai que cette partie de la route a par les soins du commandant du secteur été bordée de jeunes plants de lilas de Perse, essence qui avec l'eucalyptus croît le plus rapidement.

La route nous mène enfin à la limite du secteur de Fihaonana. Là nous trouvons une foule considérable d'habitants de ce nouveau secteur accourus au-devant du général. Un groupe assez important de partisans, le ruban tricolore au chapeau, forme la haie en présentant les armes. Le général est reçu par le commandant du secteur, le lieutenant Edighoffen, officier d'un réel mérite, agissant plus qu'il ne parle, et par le sous-gouverneur indigène M. Paul Ratsimiabe, qui porte avec une véritable distinction l'habit noir et la cravate blanche. Paul, comme on l'appelle d'habitude, n'est d'ailleurs pas le premier venu, on va s'en convaincre. Après avoir suivi les cours de l'école militaire de Saint-Maixent et même fait un stage comme officier de réserve dans un régiment d'infanterie du Midi, il occupait à la cour de Ranavalo III une situation privilégiée, tout à fait privi-

légiée même. Aide de camp de la reine, il en partageait les bonnes grâces et même, dit-on, les faveurs avec son frère Philippe Razafinmandimby, également aide de camp et ancien élève de Saint-Maixent.

Une petite intrigue de cour faillit peu de temps après notre entrée à Tananarive lui coûter cher. Mais fort heureusement pour lui, il en fut quitte pour méditer pendant quelques jours à huis clos sur le danger des délations vraies ou fausses. Rendu à la liberté, il fut envoyé en France avec mission de remettre au Président de la République l'étoile de Radama, une étoile qui de nos jours a bien pâli. Mais il en est de cela comme de beaucoup d'autres choses. Je suis du moins heureux de pouvoir dire que Paul est demeuré un parfait gentleman dont j'ai apprécié le tact et l'intelligence. Mais le plus piquant de son histoire est assurément de se retrouver aujourd'hui sous les ordres de son ancien camarade de Saint-Maixent, le lieutenant Edighoffen, qui y suivait les cours en même temps que lui.

La fanfare de Fihaonana, que dirige un soldat d'infanterie de marine, est également à son poste et salue le général d'une *Marseillaise* enlevée avec une maëstria à nulle autre pareille. Puis le cortège se remet en marche aux sons du « Père la Victoire », qu'accompagnent les acclamations et les chants de la foule. Cette foule de plusieurs milliers d'indigènes, tous munis de chapeaux tricolores et dévalant au grand pas gymnastique sur les lacets de la route, présente un coup d'œil vraiment original. A l'arrivée à Fihaonana, dont le nom signifie « rencontre, assemblée », nouveau concours de population en habits de fête qui acclame le général en agitant des milliers de drapeaux tricolores pendant que la musique, qui se retrouve là je ne sais par quel miracle, attaque à pleins poumons une deuxième *Marseillaise*. *Bis repetita placent.*

Sans perdre un instant et à peine descendu de filanzane, le général, comme toujours, visite les écoles, interroge les enfants, parcourt le village, se fait présenter les autorités indigènes, etc.

Il se montre très satisfait des progrès réalisés depuis sa dernière tournée (février 1898) par les enfants des deux sexes dans l'étude du français, sous la direction du soldat d'infanterie de marine Briat, transformé en instituteur. Aussi leur fait-il remettre de nombreuses gratifications. Vraiment l'on se croirait dans une école de France en voyant tout ce petit monde habillé à l'européenne, d'un côté les fillettes dansant des rondes en chantant, de l'autre les petits garçons jouant au saut de mouton, ou grimpant aux agrès d'un gymnase rudimentaire. Et tout cela vit, est gai, animé, respire la santé et l'aisance. Comme il est loin le temps où toute cette population errait en haillons à travers les forêts, mourant de misère et de faim! Se pourrait-il que cette foule regrettât cette période de désolation et de mort? Mais ce qui est réellement surprenant, ce sont les divers



LE GÉNÉRAL GALLIENI ET SON ÉTAT-MAJOR. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. NEVIÈRE.



GROUPE DE SAKALAVES. — DESSIN DE J. LAVÉE, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. NEVIÈRE.

exercices d'assouplissement et de boxe exécutés au sifflet avec une correction et un ensemble parfaits par les garçons (dont quelques-uns sont de véritables bambins), réunissant dans leur costume uniforme les trois couleurs nationales, béret bleu, veston blanc et culotte rouge. Les mouvements aux agrès sont également bien enlevés. En vérité ce minuscule bataillon scolaire de Fihaonana ne le cède en rien à nombre de nos sociétés de gymnastique de France.

Le général visite ensuite le poste d'infanterie de marine, le casernement de la milice, ainsi que toutes les constructions et créations. C'est merveille de voir tout ce qui a été fait depuis notre occupation. Il faut dire, en effet, qu'au moment de l'arrivée de nos troupes à Fihaonana pas une seule case ne restait debout; le village entier, incendié par les Fahavalos, n'était plus qu'un amas de ruines encore fumantes. La presque totalité des habitants était passée de gré ou de force aux rebelles, enfin la région dévastée, désolée, et aux trois quarts déserte, ne présentait plus aucune sécurité. Aujourd'hui, non seulement toutes ces ruines ont été relevées, mais un grand nombre de constructions nouvelles ont été édifiées. Routes, jardins, pépinières, écoles, marchés, tout a été mené de front en même temps que la pacification et l'organisation politique et administrative du pays. C'est une véritable résurrection. Outre un élégant marché couvert qui occupe dans le village même un vaste emplacement et réunit chaque jeudi plusieurs milliers d'indigènes, Fihaonana possède maintenant une magnanerie et plusieurs fabriques de rabanes. Cette dernière industrie y était fort en honneur avant l'insurrection et les produits en étaient envoyés à Tananarive. Ce n'est pas tout : le lieutenant Edighoffen a eu l'heureuse idée d'installer dans le village un petit magasin, où un grand nombre d'articles de commerce français, toiles, cotonnades, quincaillerie, etc., sont tenus par un indigène pour le compte d'un commerçant de Tananarive. Cette petite succursale a réussi au delà de toute espérance et réalise, chaque mois, un important chiffre d'affaires. D'ailleurs, d'une manière générale, les transactions commerciales ont déjà pris une importance qu'elles n'avaient jamais eue.

De là nous descendons à la pépinière, qui se trouve dans un fond, sur les bords d'une pièce d'eau dont on a très bien su tirer parti; ce petit lac qui n'a pas moins de 8 mètres de profondeur, entouré de jardins de tous côtés, bordé de bosquets, forme un site des plus agréables et qui rappelle nos parcs d'Europe. Parmi les plantations nous remarquons surtout un carré de caféiers du pays qui, bien abrités et bien exposés, semblent promettre une complète réussite.

Les résultats obtenus au point de vue politique ne sont pas moins importants. Ce pays, qui même avant l'insurrection était constamment exposé aux alertes, en butte non seulement aux attaques des *Tontakely* [1], mais encore aux invasions, aux razzias des Sakalaves, jouit aujourd'hui d'une sécurité absolue ; les vols de bœufs même ont complètement cessé ; les Sakalaves n'ont plus reparu. Il est difficile de se faire une idée de la terreur qu'exerçaient ces audacieux pillards ; aussi, pour se mettre à l'abri de leurs attaques, les habitants entouraient-ils leurs villages d'immenses fossés. Tous les villages du secteur sont ainsi protégés. Le fossé de Fihaonana, en particulier, large de 3 ou 4 mètres, n'a pas moins de 7 à 8 mètres de profondeur.

Tout le pays aujourd'hui est calme, tranquille. Tous les villages ont été reconstruits et repeuplés. Partout règnent la sécurité et la confiance. Les habitants respirent enfin, libres, sans appréhension, et s'adonnent entièrement, sans crainte ni arrière-pensée, à leurs cultures. Cette soirée à Fihaonana se termine par un concert des chœurs français et malgaches et par un bal en plein air qui obtient un légitime succès. La fête prend fin par une retraite aux flambeaux à travers les allées du jardin. Tous ces lambas blancs qui glissent et serpentent sous les ombrages touffus à travers les bosquets parfumés, aux sons d'une musique bizarre, avec des chants plus bizarres encore, à la lueur de lanternes vénitiennes qui vont et viennent dans le feuillage comme de grosses lucioles, forment par cette nuit sereine, sous l'éclat argenté des premiers rayons de la lune, un tableau réellement pittoresque.



UN BAZAR MALGACHE À FIHAONANA
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. NEVIÈRE

Après Fihaonana, les villages s'éclaircissent de plus en plus, les cultures également ; cette fois, c'est la solitude presque absolue. On croirait avoir quitté l'Emyrne. Pourtant nous sommes à peine à une cinquantaine de kilomètres de Tananarive. Le pays, du reste offre toujours le même aspect, suite sans fin de mamelons à bases larges piqués de touffes de *véro* [2] encore tendres et vertes à cette époque de l'année. Le temps est superbe, l'air un peu frais.

1. *Tontakely*, voleur de bœufs.
2. Graminée très commune qui sert de fourrage aux bestiaux.

La sécurité la plus complète règne aujourd'hui dans tout ce pays, et depuis longtemps les voyageurs même isolés le parcourent de nuit comme de jour sans aucune espèce d'escorte. Il serait dangereux toutefois de vouloir supprimer les quelques petits postes de trois ou quatre hommes qui assurent l'ordre et la police dans les *faritanys*[1] ; il est même indispensable de conserver pendant un certain temps encore un petit noyau de troupes dans ce pays si profondément bouleversé pendant la dernière insurrection. Cette partie du secteur d'Ankazobé semble inhabitée. On n'y rencontre ni villages, ni cultures. C'est à peine si certains fonds présentent quelques maigres rizières. A ce moment, nous abandonnons la première route carrossable pour suivre un nouveau tracé à flanc de coteau, qui permettra d'éviter de nombreux lacets. Ce nouveau tronçon est en pleine construction. Après avoir cheminé ainsi pendant quelque temps au milieu des travailleurs, nous apercevons les cases de Sambaïna blanchies au kaolin. Les habitants accourus en foule, de fort loin sans doute, font au général une réception non moins enthousiaste que les villages précédents. Les enfants de l'école, dirigée par un soldat alsacien, ont quelque peu retenu sa prononciation ; aussi est-ce avec un accent qui n'a rien de béarnais qu'ils entonnent, accompagnés par leur maître, le chœur des montagnards : « Mondagnes Byrénées ». Nous déjeunons dans un vaste bâtiment, qui a été pour la circonstance décoré de feuillages et de fleurs par les soldats du poste et les indigènes, et nous remontons en filanzane. A petite distance de Sambaïna, on rencontre encore deux grandes cases isolées, puis plus rien. Le pays est absolument désert ; aussi loin que la vue peut s'étendre on n'aperçoit pas un village, pas un arbre, pas un oiseau, pas un animal quel qu'il soit. Cette solitude et ce silence ont quelque chose d'effrayant. La route que nous suivons, qui est la route définitive, s'écarte très sensiblement, dans cette partie du trajet, de l'ancienne piste muletière construite et employée par le corps expéditionnaire en 1895. Au lieu d'emprunter la vallée de l'Andranobé par Ambohitromby, nous suivons le faîte d'une longue croupe qui pique droit sur Ankazobé.



L'ARRIVÉE À ANKAZOBÉ. — DESSIN DE MIGNON, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. NEVIÈRE.

Le principal défaut de cette région consiste dans la faible densité de la population ; les villages y sont peu importants et très clairsemés. C'est là, il est vrai, un défaut que beaucoup d'autres régions de notre nouvelle colonie partagent avec celle-ci. C'est même, à mon sens, le plus grand défaut de Madagascar, le plus gros obstacle qu'y rencontrera la colonisation. La grande île manque de bras, elle n'est pas suffisamment peuplée. Pour une superficie de 600 000 kilomètres carrés, la population n'atteint pas 6 000 000 d'habitants, peut-être 5 000 000 au maximum. C'est donc moins de 10 habitants par kilomètre carré, proportion tout à fait insuffisante. Seuls les environs de Tananarive, l'Ambodirano et le Betsiléo présentent une densité très satisfaisante.

Cependant nous commençons à découvrir quelques villages à gauche de la route ; puis paraissent quelques troupeaux de bœufs paissant çà et là sur les flancs des collines. Nous rentrons un peu dans le monde animé. Au loin, dans le prolongement de la route, le sommet rocheux de l'Angavo se détache dans une échancrure. Bientôt même nous devinons Ankazobé assis dans l'ombre au pied de l'Angavo. Toutefois le chef-lieu est encore loin, et nos bourjanes ont encore à jouer des tibias avant d'en admirer les splendeurs. Mais voilà que tout à coup, à un tournant du chemin, paraît une fort jolie charrette anglaise qui arrive sur nous au grand trot d'une belle jument noire. Nous serrons la main à cet excellent camarade Détrie, qui rentre à peine d'une tournée dans la brousse vers l'ouest du territoire. Puis le colonel repart avec lui toujours au grand trot pour donner ses derniers ordres à Ankazobé. Déjà commence la descente sur l'Andranobé.

1. Le *faritony* est à peu près l'équivalent du canton en France.

A leur tour nos bourjanes, stimulés par la vue de l'équipage qui file à fond de train, détalent à une allure des plus vives. Après trois quarts d'heure environ de cette course folle nous arrivons sains et saufs au grand pont de l'Andranobé, beau travail élégant et solide exécuté par le garde d'artillerie de marine Rebuffat. De là, quelques minutes suffisent pour gravir le plateau sur lequel est construit Ankazobé, où le général fait son entrée aux salves d'artillerie, aux acclamations de plusieurs milliers d'indigènes rangés des deux côtés de la grande avenue jusqu'à un arc de triomphe.

Au delà, les troupes et la milice formant la haie rendent les honneurs, tandis que les clairons sonnent aux champs et que la musique malgache joue la *Marseillaise*. Tous les bâtiments, jusqu'aux plus humbles cases, sont décorés d'une véritable profusion de drapeaux tricolores. En outre, des guirlandes de petits drapeaux et de bannières, tendues tout le long du village d'un côté à l'autre de la vaste avenue, produisent un très heureux effet.

Ankazobé est très bien sous cette parure de fête. Le village, disons mieux, la petite ville d'Ankazobé, a été construite d'après un plan vaste. Percé de larges avenues, présentant déjà quelques belles constructions, telles que le logement du commandant du territoire, du commandant du cercle, le bureau de poste, la gérance d'annexe, l'infirmerie, l'école professionnelle, la maison des passagers, etc., le chef-lieu du 4ᵉ territoire militaire a grand air. Combien il semble loin le temps où le capitaine Nicard prenait possession, sous le feu des révoltés, des ruines de l'ancien poste hova d'Ankazobé, après le meurtre du gouverneur du Vonizongo! Tout cela cependant ne date pas encore de deux ans. Vingt-deux mois à peine se sont écoulés depuis cette époque sinistre, et déjà, sur cet emplacement qui n'était qu'une ruine fumante et ensanglantée, s'élèvent de belles et spacieuses constructions. Les habitants disséminés aux quatre coins du territoire, fuyant devant la mort et la désolation, sont revenus rassurés, confiants et plus nombreux qu'avant l'insurrection. Des routes ont été construites, des écoles créées, dont une école professionnelle qui, réduction de celle de Tananarive, forme, sous la direction de quelques soldats européens, des charpentiers, des menuisiers, des forgerons, des ferblantiers et des peintres. Le reboisement du pays a été commencé ; sur de nombreux points, des jardins fournissent en abondance tous les légumes du pays en même temps que ceux de



VUES D'ANKAZOBÉ.
DESSINS DE BOUDIER, D'APRÈS DES PHOTOGRAPHIES DE M. NEVIÈRE.

France. Déjà le commerce a pris un certain essor. Ce n'est pas encore tout. Le général ayant décidé de demeurer à Ankazobé toute la journée du lendemain 5, j'en profite pour me rendre à « la Ferme ». Cette ferme, autre création du commandant du territoire, est située à environ 2 kilomètres d'Ankazobé; elle est gérée par un Français, M. Billard. Outre quelques cultures qui paraissent être en très bonne voie et un assez beau troupeau, j'y trouve, non sans quelque surprise, une laiterie bien aménagée, munie d'un matériel assez complet et fournissant déjà des produits très satisfaisants. Cet essai montre que, malgré ces vastes étendues presque complètement désertes, les exploitations agricoles pourront néanmoins tirer parti de ce cercle d'Ankazobé. La principale richesse passée et future du cercle paraît devoir être l'élevage. Nombreux sont les terrains qui pourront être utilisés pour cet objet. D'ailleurs, dans la dernière partie du trajet, entre Fihaonana et Ankazobé, nous avons pu apercevoir une certaine quantité de beaux zébus paissant tranquillement par groupes assez compacts au milieu des « véro », leur fourrrage favori. Ces bovidés étaient autrefois très nombreux dans le Vonizongo. Réduits de plus de moitié par l'insurrection, les troupeaux sont aujourd'hui en bonne voie de reconstitution, grâce aux mesures prises à temps par le général, qui a vite su reconnaître que les bœufs ont toujours été et seront toujours un des principaux, sinon le principal élément de richesse de Madagascar, pays d'élevage avant tout.



FERME-ÉCOLE D'ANKAZOBÉ. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. NEVIÈRE.

Un de nos amis a baptisé Ankazobé la *Versailles malgache*. Il y a sans doute une petite et même une grosse pointe d'ironie dans cette appellation. Les filanzanes ne rappellent que de très loin les carrosses dorés du Roi Soleil et ni les constructions ni les arbres n'évoquent le souvenir du château et du parc où les Rois de France aimaient à séjourner. Mais vraiment, comme je le disais plus haut, la ville a grand air.

Enfin, ce qui vaut tout autant, la ville et la région qui l'entoure, hier encore théâtre de la lutte la plus acharnée, sont aujourd'hui calmes, tranquilles et absolument sûres. Partout les habitants vaquent paisiblement à leurs cultures, plus nombreuses et plus belles que jamais. Les vallées voisines fertiles et peuplées sont susceptibles de fournir d'excellents lots de colonisation.....

Le soir, à dîner, sur une question posée par le général au sujet de la tolérance réciproque des différents cultes, le colonel Lyautey nous conte l'anecdote suivante, qui donne une idée exacte de ce qu'est le tempérament hova en matière de religion, et de la parfaite indifférence des indigènes pour toutes les idées, dogmes religieux, que nombre d'Européens, pasteurs ou missionnaires, convaincus ou non, se mettent gratuitement en tête de leur inculquer.

Il y a quelque temps, nous dit le colonel, je reçus la visite du R. Père X..., qui venait voir ses catéchumènes d'Ankazobé. Je le priai de me faire le plaisir de venir déjeuner avec moi après l'office. « Eh bien! mon Père, lui dis-je, quand il eut pris place en face de moi, êtes-vous content de vos ouailles? Je ne sais si je me suis trompé, mais il me semble que ces indigènes n'ont guère le sentiment religieux, et vous ne devez pas trouver grande ressource dans notre population. — Oh! pardon, colonel, me répondit le Père, j'ai ici de nombreux et excellents néophytes, pleins de zèle et très attachés à leur foi, et, tenez, j'ai un certain Rakotomanga qui me supplée quand je ne suis pas là et en qui j'ai toute confiance; ce garçon-là a des convictions religieuses très profondes, si profondes que je suis convaincu qu'il n'hésiterait pas à les affirmer au péril même de sa vie. » Heureux de m'être trompé, je félicitai le Père, en souhaitant de le revoir bientôt.

A quelques jours de là, arrive le pasteur protestant Z... Il ne devait évidemment rien avoir à faire à Ankazobé, puisque, au dire du Père, presque tous les habitants étaient catholiques. Quoi qu'il en soit, ce pasteur m'ayant fait l'amitié de s'asseoir à ma table à l'issu du prêche, nous causâmes après le déjeuner. « Eh bien! monsieur le pasteur, lui dis-je, êtes-vous content de vos fidèles? Je me trompe peut-être, mais il me semble que tous ces Malgaches n'ont guère le sentiment religieux. Au surplus, le Père X... ayant ici beaucoup de catholiques,

vous ne devez avoir que très peu de néophytes. — Oh! pardon, colonel, me répond le pasteur, les protestants sont ici très nombreux. Je suis sûr que les prêches sont très suivis. J'ai d'excellents éléments, et tous ces gens-là sont très attachés à leur religion. Tenez, j'ai notamment un Hova qui me supplée quand je ne suis pas là et en qui j'ai toute confiance. Oh! celui-là! En voilà un qui a des convictions religieuses! J'en répondrais comme de moi. Je suis bien sûr qu'il sacrifierait plus volontiers sa vie que sa foi.

— Son nom, monsieur le pasteur?

— Rakotomanga, colonel. »

Il n'y avait pas de doute possible. Il n'existait qu'un seul et unique Rakotomanga. Il est vrai qu'il avait des convictions religieuses pour plusieurs.

Et doucement, ce soir-là, je m'endormis au milieu des dernières puces de l'Emyrne en songeant à la philosophie sereine, au sentiment religieux de ce bon peuple malgache et à l'esprit pratique de ce doux Rakotomanga, qui mangeait à deux râteliers! J'ajouterai que j'ai toujours pensé qu'il devait en être de même des ouailles.

Le lendemain, 6 juin, nous quittions Ankazobé de très bonne heure, ravis de tout ce que nous y avions vu et de l'activité intelligente qui anime chacun (y compris Rakotomanga).

Toutes ces transformations sont réellement merveilleuses, et, s'il en est ainsi dans tout Madagascar, notre nouvelle colonie nous réserve d'agréables surprises.



ÉCOLE DE FIHAONANA LA RÉCRÉATION. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. NEVIÈRE



SOLDATS HOVA MANŒUVRANT. — DESSIN D'OULEVAY, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

CHAPITRE II

D'Ankazobé à Suberbieville.

Le plateau du Manankazo. - Les villages militaires. - Le déserteur d'Ankarabe. - Les mokafohys. - Le pont du Mamokomita. - Nous entrons dans le Boeni. - Andriba. - Le Marokolohy. - Antsiafabositra. - Combats de Tsarasaotra et du Beritzoka.



RABEZAVANA.
DESSIN D'OULEVAY,
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE
DE M. L. NEVIÈRE.

Dès la sortie d'Ankazobé, la route, en assez bon état, s'élève peu à peu en gravissant doucement une série de mamelons arrondis à bases très larges. Nous ne tardons pas à nous trouver sur un plateau absolument plan et s'étendant à perte de vue. Pas une case, pas un arbre, nulle montagne à l'horizon, pas le moindre accident de terrain, le moindre relief, la plus petite saillie, rien que le plateau, immense, d'une uniformité désespérante et qui semble sans fin. De quelque côté que se tournent les regards, la vue ne découvre absolument que le ciel et le plateau. Pour la première fois, malgré mon existence nomade d'officier d'infanterie de marine, je me trouve dans un champ sans horizon et, comme séparé du reste du monde, j'éprouve une impression d'isolement qui m'étreint malgré moi. C'est la solitude absolue, et une solitude dont on ne voit ni ne soupçonne la fin. Étrange site que ce plateau du Manankazo, qui, paraissant détaché de la terre, se dresse à près de 1 700 mètres d'altitude, éternellement balayé par de froids vents d'Est. Pour toute végétation, une graminée longue et desséchée, uniforme tapis jaunâtre jeté sur la vaste surface.

Nous nous sommes élevés de près de 400 mètres depuis notre départ d'Ankazobé. Il n'y a plus de route maintenant, et à la vérité c'eût été un travail inutile, le sol étant absolument uni.

Après une descente un peu raide nous arrivons au village de Manankazo. Le site est très joli. Dans un cadre de sombre verdure, le Manankazo (affluent de droite de l'Ikopa) roule avec fracas ses eaux écumantes sur un lit de rochers. Sur la rive droite se détachent, en amphithéâtre, le nouveau village, les cases de l'ancien gîte et enfin le blockhaus, aujourd'hui abandonné.

Au grand trot nous franchissons la rivière sur un beau pont de 52 mètres à cinq piles, formées d'un coffrage en rondins bourré de pierres et de quartiers de roches. Puis tout à coup nous nous trouvons au milieu d'une foule animée, vivante, qui acclame bruyamment le général. Toute cette foule, que nous masquaient tout à l'heure les guirlandes de feuillage du pont forme, au milieu de ce décor, un contraste saisissant avec le désert que nous venons de traverser. Il nous semble réellement que nous rouvrons les yeux au monde habité.

A l'instant nous mettons pied à terre devant le poste, car nous sommes dans un village militaire, le premier que nous rencontrons. Cette création de villages militaires, qui rappellent les légions de Bugeaud, mérite que nous nous y arrêtions un moment.

Le pays traversé par la nouvelle route étant, comme je l'ai déjà dit, très peu peuplé, aussi bien à cause de l'altitude générale des plateaux que de la fuite des habitants à la suite de l'expédition de 1895 et de l'insurrection, il était indispensable d'y créer de toutes pièces des gîtes d'étape.

D'autre part, il fallait, surtout au début, assurer à ces gîtes une certaine protection, tant en raison de leur isolement que de l'humeur pillarde des indigènes de ces régions retirées. L'installation à demeure d'un petit noyau de tirailleurs malgaches et de leurs familles répondait à ce double *desideratum*.

La réalisation de cette conception, due au lieutenant Grüss et au commandant du territoire, a effectivement donné les meilleurs résultats. Tout le long de la route, des villages ont été créés sur des emplacements convenables et de manière à partager le trajet en étapes d'environ 25 kilomètres. Il en existe actuellement jusqu'à une étape au delà d'Andriba (Antsiafabositra), mais ce jalonnement doit être poursuivi sans interruption jusqu'à Mevatanana-Suberbieville.

Dans chaque village, les tirailleurs, au nombre de quinze à vingt, se sont construit des cases qu'ils habitent avec leurs familles ; chacun d'eux a reçu une certaine étendue de terrain qu'il cultive. Le village possède en outre un troupeau de bœufs, de moutons et de porcs, et une basse-cour. Ainsi établi, avec sa famille, son champ et sa rizière, l'indigène s'attache aisément au sol et souvent même décide à le rejoindre plusieurs de ses proches. Des marchés se créent, et l'on peut déjà prévoir que quelques-unes de ces agglomérations, en raison de leur situation particulièrement avantageuse, prendront par la suite une réelle importance. Il va sans dire que ces soldats laboureurs ne délaissent pas complètement le fusil pour la charrue, je veux dire l'angade. Constamment exercés et tenus en haleine, ils exécutent de fréquentes reconnaissances, parcourent les parties retirées, peu fréquentées, visitent les localités éloignées, fouillent les anciens repaires, en un mot exercent une active surveillance sur toute la région, qui est ainsi soumise à une police toujours en éveil.



CONSTRUCTION D'UN POSTE. — DESSIN DE MASSIAS, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Je viens de dire qu'il restait encore à créer quelques villages, particulièrement entre Andriba et Mevatanana. Le tracé définitif de la route dans cette dernière section étant maintenant arrêté, il va être procédé incessamment à cette œuvre et les emplacements ont déjà été reconnus. Dès que les derniers villages seront formés, la route de Tananarive à Majunga sera pourvue sur tout son parcours de gîtes d'étape convenables, où les voyageurs, colons et fonctionnaires trouveront des installations pour passer la nuit ; il en sera de même des troupes, qui n'auront plus, dès lors, à bivouaquer en plein air.

Cette création de villages militaires remplit ainsi son triple but : fournir des gîtes d'étape, assurer l'ordre et la sécurité dans le pays, commencer le repeuplement ou plutôt le peuplement de régions presque inhabitées. Le village de Manankazo, actuellement en voie d'achèvement, est établi à 28 kilomètres d'Ankazobé. Il est placé sous le commandement du garde de milice Pélissier ; on a dû, en effet, dans plusieurs cas, suppléer par quelques miliciens au petit nombre de tirailleurs malgaches dont on disposait. M. Pélissier donne une vive impulsion à tous les travaux de construction déjà fort avancés. Diverses cultures vont en outre être entreprises. Celle de la pomme de terre surtout semble devoir réussir. Sur les bords mêmes du Manankazo, de frais et verts pâturages font les délices d'un troupeau de beaux zébus que nous remarquons à quelques pas du village. Aussi M. Pélissier se promet-il d'installer sous peu une laiterie-fromagerie, excellente idée qui sera particulièrement goûtée des voyageurs de plus en plus nombreux qui prennent cette voie. J'ajouterai que ce garde doit être incessamment rejoint par sa femme, que nous trouverons à Majunga et qui, robuste fille de nos campagnes, sera pour son mari non seulement une compagne, mais encore un auxiliaire des plus utiles. N'est-ce pas là un commencement de colonisation, et de bonne colonisation encore ?



MOUTONS DE L'IMERINA. — DESSIN D'OULEVAY, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Sur les bords du torrent qui mugit à l'orée des bois, ce petit village de Manankazo, avec ses pâturages et ses belles vaches, a quelque peu l'air d'un paysage suisse qui récrée les yeux après la steppe de la matinée.

Le vent frais de cet Oberland nous a donné de l'appétit ; aussi n'est-ce qu'après un repas des plus sérieux que nous nous remettons en route.

La route au delà du Manankazo s'élève de nouveau sur un ensemble de mamelons qui se succèdent, soudés les uns aux autres sans solution de continuité.

Bientôt nous découvrons au Nord-Ouest les Ambohimenas et l'ancien poste militaire qui surveillait la route. Les Ambohimena ne sont autre chose qu'un large pâté montagneux atteignant l'altitude de 1 460 mètres et jeté en travers de l'ancienne route de Majunga à Tananarive. C'est là que le corps expéditionnaire du général Duchesne remporta un succès marqué, le dernier avant d'entrer dans la capitale. Nous approchons de Manerinerina, deuxième village militaire situé à 53 kilomètres d'Ankazobé. L'étape a été un peu dure. Néanmoins, à l'arrivée, les



ITINÉRAIRE DU GÉNÉRAL GALLIENI.

bourjanes sentant le gîte se lancent dans une course folle, et franchissent à fond de train les dernières centaines de mètres.

Manerinerina, création du lieutenant Grüss, est complètement achevé et parfaitement installé. Le village, maintenant commandé par le sergent Ceccaldi, de l'infanterie de marine, comprend dix-huit tirailleurs malgaches établis avec leurs familles. Cases confortables, cultures, marché, rien n'y manque. On y trouve même deux boutiques, l'une succursale de la maison Red et Mater d'Andriba, l'autre tenue par les femmes mêmes des tirailleurs, boutiques assez bien approvisionnées et d'un réel secours pour les tirailleurs et les passagers.

Comme son nom l'indique, ce village est situé sur un plateau élevé. L'altitude de ce plateau dépasse 1 600 mètres. Quoique le village même, adossé à un mamelon, soit un peu abrité par la déclivité du terrain, le vent qui n'a pas cessé de toute la journée y souffle avec violence. Au coucher du soleil ce vent devient glacial. Nous sortons les capotes, les pèlerines, regrettant que les boutiques citées plus haut ne tiennent pas un rayon de gants fourrés. Le soleil est couché ; pressés de faire comme lui pour être plus au chaud nous avançons l'heure du dîner.

Après le repas, je bats vivement en retraite sur le logement qui m'a été assigné. C'est une case en roseaux où les vents prennent leurs ébats en toute liberté, tout comme s'ils étaient chez eux. Mon lit de campagne est dressé, mais j'hésite à m'y introduire, le drap est si froid ! Combien je regrette en ce moment la douce bassinoire de mes premières années ! En vérité, ces villages militaires sont encore dépourvus des objets de première nécessité. J'en suis réduit à battre la semelle pendant un bon quart d'heure.

Au moins n'aurons-nous cette nuit ni moustiques ni puces ; c'est à peine si je remarque, en me dévêtant, quelques reconnaissances timides de rats, échappés sans doute des régions arctiques, et que la rigueur de la température ne tarde pas à faire rentrer dans leurs trous. Enfin me voilà enfoui sous mes trois couvertures renforcées par un monceau de vêtements. La chaleur revient et le sommeil arrive...

Au delà de Manerinerina la route continue à suivre la ligne de partage des eaux, série de coupes planes qui se succèdent et d'où la vue s'étend fort loin sur un chaos de montagnes donnant assez exactement l'image d'un océan dont les vagues se seraient subitement figées.

Nous déjeunons à Ankarabé (amas de pierres), troisième village militaire à peu près complètement installé. Pendant que le général passe l'inspection de la petite garnison du poste, le capitaine Mayeur lui présente un tirailleur malgache (hova) qui, après avoir volé un de ses camarades et déserté le poste, y est rentré il y a deux ou trois jours. Au mot de désertion, le général fronce le sourcil ; les lois militaires punissent de mort le soldat qui abandonne son drapeau en temps de guerre. Ici, la désertion n'est-elle pas encore plus dangereuse et par conséquent plus criminelle? Si cet homme a des imitateurs, si la contagion de l'exemple gagne d'autres tirailleurs, d'autres postes, que deviendront tous ces villages militaires groupés par la seule force de la discipline? que deviendra la pacification de cette région obtenue au prix de tant de peines? que deviendra la sécurité de la route de Majunga et celle même de tout ce pays? Il faut songer aussi que nous ne sommes qu'à une journée d'Antsatrana, où un chef rebelle vient de reprendre la brousse... Un exemple n'est-il pas nécessaire? La vue de cet homme fusillé séance tenante coupera court à toute velléité d'imitation. Le général pose la question. Alors se tient un rapide conseil de guerre entre le commandant en chef du corps d'occupation, le commandant du territoire et le commandant du cercle, cela devant le front de la petite garnison qui, immobile, présente toujours les armes. Le déserteur est là, lui aussi, au milieu de ses camarades, et comme eux présentant les armes. Immobile, mais l'œil inquiet et le front baigné de sueur, il attend sa sentence, rendant



LE POSTE DE MAHATSINJO (PAGE 18). — DESSIN DE BOUDIER, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

une dernière fois les honneurs au tribunal en train de discuter son arrêt de mort. Et cependant il n'a plus que quelques minutes à vivre.

Mais non, le parti de la clémence l'emporte, et, sur les instances du commandant du cercle, l'homme est sauvé. On le jette simplement en prison.

Le général interroge ensuite les enfants de l'école de Kiangara accourus sur son passage, et, très satisfait de leurs réponses en français, leur distribue de nombreuses gratifications.



UN GOUVERNEUR HOVA ET SES SUBORDONNÉS.
DESSIN DE MASSIAS, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Le pays au delà d'Ankarabé, quoique toujours uniformément composé d'une succession de mamelons et de plateaux dénudés, semble toutefois plus vert que la partie traversée dans l'après-midi de la veille.

Nous entrons, paraît-il, dans la zone des *mokafohys*[1]. Tous ceux qui ont quelque peu parcouru la grande île connaissent cette petite mouche noire si gênante, véritable plaie du Boeni et du Betsiriry : la piqûre du mokafohy, qui fait perler une gouttelette de sang, produit une sensation assez douloureuse mais qui ne persiste pas. D'allure plus modeste que le moustique, le mokafohy ne s'annonce pas comme ce dernier par une fanfare guerrière, mais, par contre, plus acharné, il se laisse écraser sur sa victime plutôt que de lâcher prise. Enfin, loin de charger en fourrageurs à l'instar du moustique, il opère, comme les premiers volontaires de 1792, par tirailleurs en grandes bandes ou mieux encore par essaims.

Heureusement ces insectes si ennuyeux disparaissent au coucher du soleil... pour faire place, il est vrai, à leurs congénères déjà nommés, les moustiques. Ce n'est en somme qu'une relève, quelque chose comme la garde montante remplaçant la garde descendante.

Il n'y a plus à en douter, nous sommes en plein dans les mokafohys. A partir de ce moment, c'est une lutte acharnée, incessante, avec ces maudits insectes qui nous assaillent de tous les côtés. Malgré nos efforts, malgré les coups multipliés que nous portons dans tous les sens, dans toutes les directions, en haut, en bas, à gauche, à droite, en tierce, en quarte, en prime, etc., nous sommes piqués en mille endroits à la fois, et le sang nous sort presque par tous les pores.

Tous ces petits aiguillons qui s'enfoncent à la fois dans notre chair nous causent un véritable supplice et, en peu de temps, avec le mouvement que nous nous donnons pour repousser les assauts sans cesse répétés de ces légions, nous sommes dans un état d'énervement complet et des plus pénibles.

Bien que sentant les mokafohys s'insinuer dans mes manches et dans mon cou, j'éprouvais cependant un certain sentiment de consolation en songeant que, grâce à « l'inexpressible », apanage de mon sexe, renforcé par de bons houseaux (l'inexpressible, non le sexe), j'avais une bonne partie de ma personne hermétiquement close et partant abritée. A bon entendeur, salut ! Que nos voyageuses fassent leur profit de cette simple réflexion.

Il est à remarquer aussi que lesdits mokafohys se posent de préférence sur les étoffes noires et affectionnent particulièrement cette couleur. C'est vous dire que nos braves bourjanes, malgré la dureté de leur épiderme, n'en étaient pas exempts. Gifles, claques, tapes, résonnaient à qui mieux mieux.

Quant à nous, uniquement préoccupés de repousser les assauts meurtriers de l'ennemi, qui se reforme sans cesse et sans cesse revient à la charge, nous nous désintéressons un peu du pays que nous traversons, n'y voyant, n'en retenant qu'une chose : les mokafohys encore, toujours, partout.

1. *Mokafohy* vient de *moka*, moustique, *fohy*, court

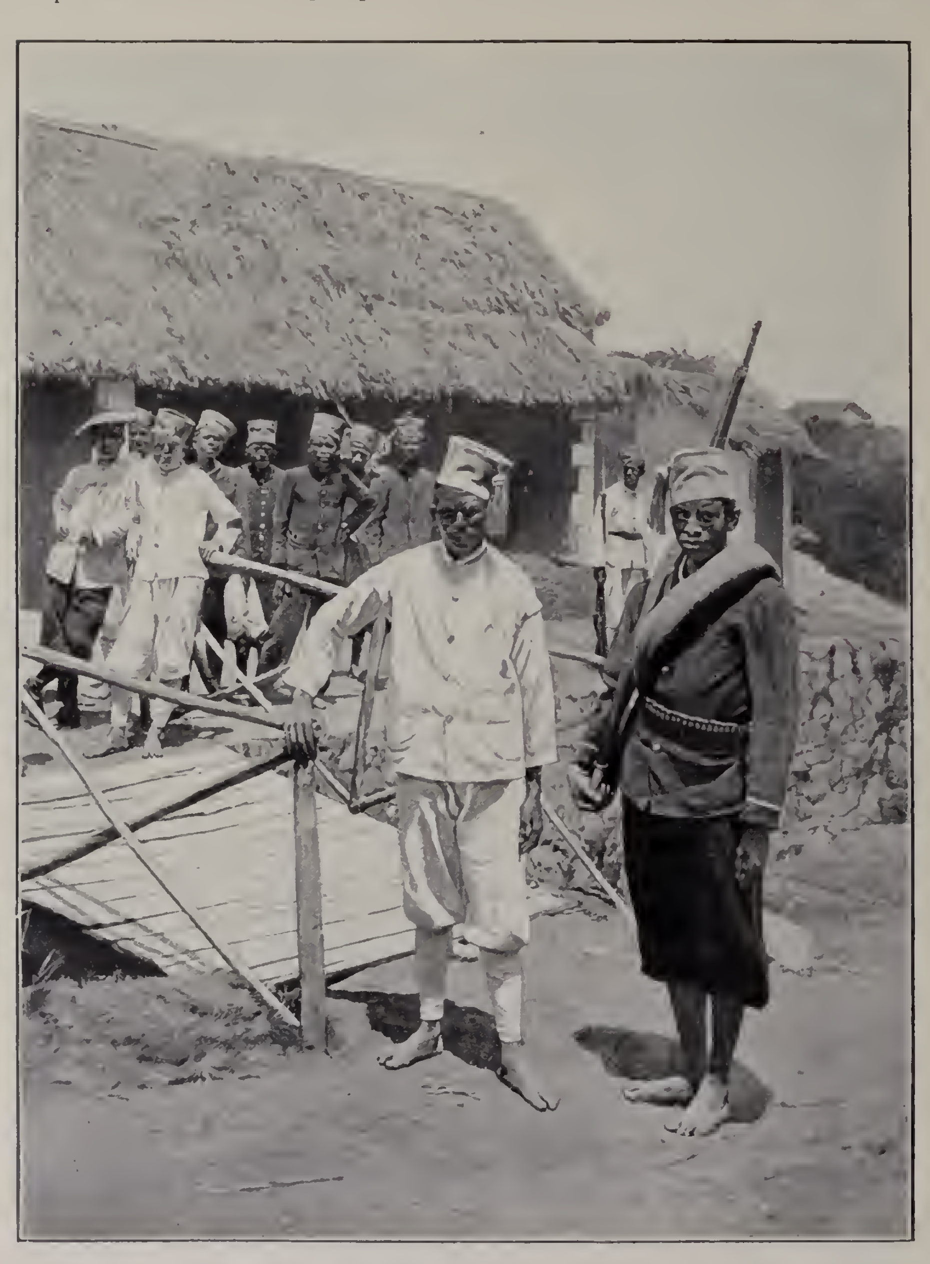
Le poste de Mahatsinjo, où nous arrivons ensuite, paraît appelé à un certain développement. D'importantes rizières pourront y être cultivées. D'ailleurs les divers essais tentés jusqu'à ce jour ont donné d'excellents résultats que le général constate avec plaisir en visitant les plantations des environs du poste.

Comme dans les villages précédents, le général se fait présenter les femmes des tirailleurs, leur exprime sa satisfaction de voir qu'elles ont suivi leurs maris et qu'elles se sont fixées avec eux dans leur nouvelle résidence. Il les engage à faire venir d'autres membres de leur famille et leur distribue quelque argent pour aider à leur établissement définitif.

Étant donnée, en effet, la répugnance presque insurmontable que manifestent les Hova pour quitter le centre de l'Émyrne, la fixation de ces tirailleurs dans ces pays déserts et déjà quelque peu insalubres constitue un résultat très appréciable.

Au surplus, rien ne peut mieux les attacher d'une manière durable au pays que d'y avoir leurs familles et leurs rizières.

Pendant ce temps, le soleil a marché, et c'est avec un réel soupir de soulagement que nous le voyons disparaître dans un lit de pourpre et d'or derrière les collines voisines. L'heure de la délivrance est proche. Au moment où nous nous mettons à table, les premiers moustiques sonnent la retraite des mokafohys.



TIRAILLEURS MILICIENS. — DESSIN DE MIGNON, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Enfin on respire! les visages se dérident, les bras et les mains cessent de s'agiter, les conversations reprennent. On se félicite, on se congratule comme au sortir d'une longue maladie. « Avez-vous beaucoup souffert? Pas mal, et vous? » Comme à l'issue d'une bataille, on visite ses blessures, on y pense et on les panse. En vérité cette première journée a été dure; la soirée est meilleure. Aguerris par ce premier contact, nous méprisons les moustiques et nous ne nous en laissons pas imposer par leurs fanfares. Bientôt tapis sous de bonnes moustiquaires, nous nous rions de leurs trompettes guerrières, et nous ne tardons pas à nous endormir, insouciants du lendemain.

Au départ de Mahatsinjo, que nous quittons le lendemain 8, à 6 heures du matin, la route descend d'abord légèrement pour traverser sur un ponceau, dans un fond humide et frais, un affluent de gauche du Mamokomita. Elle remonte ensuite sur une croupe étendue d'où l'on aperçoit à gauche une cascade, au sommet de laquelle passe l'ancienne piste muletière du corps expéditionnaire, et à mi-hauteur d'une colline un ancien retranchement



SOLDATS HOVA. — DESSIN DE J. LAVÉE, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

hova. Déjà nous découvrons devant nous le Mamokomita et le village de travailleurs construit sur ses bords. La brise qui commence à souffler à ce moment éclaircit un peu les mokafohys, que le soleil levant a trouvés à leur poste. Bientôt nous descendons rapidement sur la rivière, nous dirigeant droit sur une masse montagneuse qui se dresse en forme de rempart de l'Est à l'Ouest. A nos pieds, le Mamokomita roule avec fracas ses eaux impétueuses sur une succession d'énormes rochers glissants, semblant justifier l'étymologie de son nom, qui signifie « qu'on traverse en trébuchant ». Cette rivière n'est pas guéable pendant la saison des pluies. Il a donc fallu y jeter un pont. Ce pont, qui n'est pas encore achevé au moment de notre passage, se composera de deux travées de 19 et de 15 mètres, reposant sur une pile en bois, et de deux culées massives en maçonnerie. Nous nous arrêtons un instant pour examiner ce beau travail que dirige M. le capitaine d'artillerie de marine Mauriès.

Il est à remarquer que ce pont est un des rares ouvrages d'art que nécessite la nouvelle route, et, si l'on compare les deux tracés dans la partie seulement que nous venons de parcourir, on est frappé des facilités d'exécution que présente le nouveau. Tandis, en effet, que le chemin suivi par la colonne expéditionnaire se heurte à une série d'obstacles, cours d'eau ou montagnes, parmi lesquelles, en particulier, les Ambohimenas, la nouvelle route par le plateau du Manankazo et la ligne de partage des eaux entre Ikopa et Betsiboka ne rencontre, sur une longueur de 128 kilomètres, que deux ou trois cours d'eau de quelque importance, tels que le Manankazo et le Mamokomita.

Sur une grande partie du parcours, le terrain est carrossable tel quel et la construction de la route ne comporte, pour ainsi dire, qu'un simple décapage de la surface du sol. Les travaux actuellement en cours d'exécution ont surtout pour objet d'adoucir les pentes d'accès au plateau du Manankazo, ainsi que quelques autres, et la construction de deux ou trois ouvrages d'art. Ces premiers travaux achevés, la circulation des voitures se fera sans difficulté entre Andriba et Ankazobé. Quant aux parties planes, elles ne seront définitivement achevées que progressivement et après exécution des gros travaux.

Ainsi le nouveau tracé est des plus avantageux et semble constituer une solution acceptable de la question à la fois si importante et si ardue des communications entre l'intérieur et la côte.

Le Mamokomita forme depuis la dernière reine la limite septentrionale de l'Émyrne.

Au delà de cette rivière commence le Boeni, qui s'étend jusqu'à la mer, à Majunga. Ce pays réputé insalubre a gardé de l'expédition de 1895 un triste renom.

Cette partie du Boeni a pour capitale Andriba, chef-lieu du cercle annexe. Cette province a été peuplée originairement de Sakalaves venus du Menabe, mais dans la suite elle a été peu à peu envahie, surtout à proximité du littoral, par les Makoa, les Indiens, les Comoriens, etc., et aussi les Hova. Sur la route notamment, autrefois jalonnée de postes hova, on ne rencontre pas de Sakalaves purs, mais uniquement des métis de Sakalaves et de Hova.



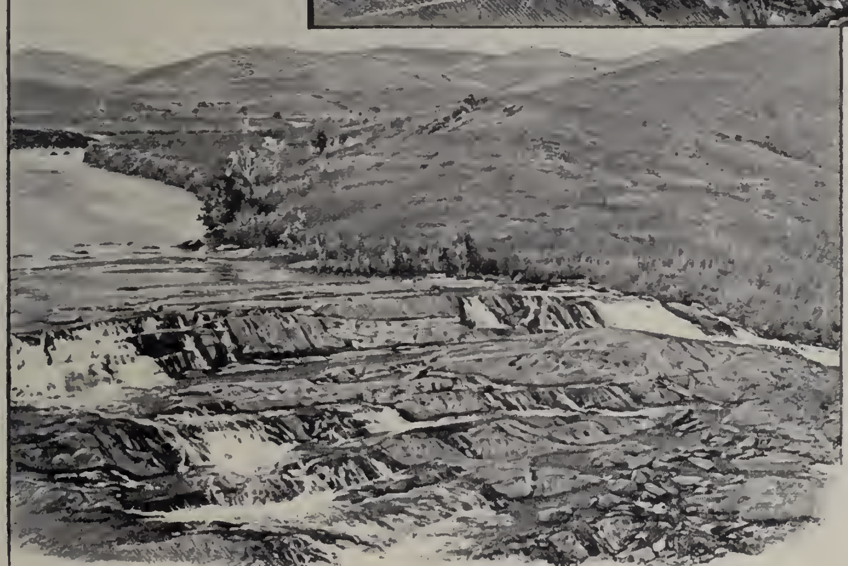
LE PIC D'ANDRIBA. — DESSIN DE BOUDIER, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

D'une façon générale le Boeni est plus vert, offre plus de végétation, renferme de meilleures terres que l'Émyrne, pauvre avec son argile rouge pailletée de mica. En outre, tous ces boqueteaux du Boeni sont animés, peuplés d'oiseaux au plumage brillant, perruches, pigeons verts, etc., et de gibier comme la pintade, tandis que seuls les corbeaux et les faucons se rencontrent en toute saison sur le plateau central, avec quelques

cardinaux et martins-pêcheurs pendant l'hivernage. La route côtoie pendant un certain temps la rivière, puis rejoint l'ancienne piste du corps expéditionnaire. Peu après la jonction des deux routes, la vallée du Mamokomita s'élargit rapidement, et bientôt l'on débouche dans la plaine d'Andriba.

Une foule très nombreuse est accourue au-devant du général et l'accueille en chantant *la Marseillaise* et en agitant mille petits drapeaux tricolores. C'est la première population que nous rencontrions depuis Ankazobé, en dehors des quelques familles de tirailleurs établies dans les villages militaires. A ce moment, à notre grand soulagement, éclipse totale de mokafohys, sans que nous puissions savoir pourquoi ni comment. Peut-être les accents de *la Marseillaise*, avec la perspective d'un « sang impur » ???





LES CHUTES DU MAMOKOMITA. — DESSINS DE BOUDIER, D'APRÈS DES PHOTOGRAPHIES DE M. L. NEVIÈRE.

Quoi qu'il en soit, cet armistice inespéré est le bienvenu pour tous ; aussi est-ce d'un pas allègre que nos porteurs pénètrent dans l'intérieur du poste, où nous attend un copieux déjeuner qui nous permet de réparer les pertes de forces subies depuis hier du fait des mokafohys.

Andriba ne se compose, en réalité, que du poste et des établissements militaires. Le village, qui se trouve à environ un kilomètre, porte le nom de Mangasoavina, « la ville excellente qui est bénie ». Dans l'après-midi, le général visite l'un et l'autre. Village et poste, ruinés et abandonnés au moment de l'expédition, semblent avoir recouvré leur ancienne prospérité sous l'habile et paternelle administration du capitaine Mayeur. Après avoir interrogé les enfants des écoles qui, tant Sakalaves que Hovas, répondent d'une manière très satisfaisante, le général assiste à quelques danses qui, composées à l'occasion de son passage et accompagnées de chants, ne manquent pas d'une certaine originalité.

Un devoir pieux nous enlève à ces réjouissances. Nous devons visiter le cimetière avant la tombée de la nuit. Combien il est triste, ce petit champ si pauvre et si nu où reposent, hélas ! bien des soldats français ! Nous y pénétrons par une brèche pratiquée dans une haie vive, seule défense contre les profanations des animaux. Le champ est pieusement entretenu, je veux dire débarrassé d'herbes ; mais de tombes, de croix, de plaques indicatrices quelconques, point. C'est à peine si le sol présente quelques légers renflements allongés, parallèles entre eux. Ces petits tertres, déjà presque nivelés par le temps et les eaux, recouvrent des enfants de la France.

Douloureusement impressionné par cette nudité si triste, je dirai même si peu digne de la France, le

général décide immédiatement de faire un nouvel appel à « l'Œuvre des tombes » pour assurer à nos soldats une sépulture plus convenable, plus digne d'eux et de la patrie pour laquelle ils ont noblement sacrifié leur existence.

En rentrant au poste nous assistons à un genre d'exercice nouveau pour nous, mais très commun chez les Sakalaves. Parmi les présents offerts au général par la population se trouvent trois ou quatre zébus, dont un fort beau. Le général donne l'ordre de l'abattre pour les tirailleurs du poste. Mais le bœuf refuse de se laisser prendre. Nos hommes aussitôt de recourir à l'expédient habituel. L'un d'eux s'arme d'un grand couteau à lame longue et effilée et, loin d'attaquer le taureau par les cornes, cherche à le surprendre par derrière pour lui couper le jarret. Mais, plus vite qu'on ne l'aurait cru, le zébu se retourne et fait mine d'embrocher son agresseur. Dangereux pour la bête, ce jeu l'est aussi pour l'homme. Mais cette fois, du moins, en raison de l'habileté de l'opérateur, il ne se prolonge pas longtemps. Après quelques feintes adroites et pendant que le bœuf fait tête en avant, notre toréador bondit sur ses derrières. A l'instant la lame glisse sur le jarret, le bœuf fléchit sur son train de derrière, se relève, fait deux pas, fléchit de nouveau, fait encore un pas et lourdement, pour ne plus se relever, s'affaisse et tombe en arrière. En un clin d'œil alors il est saigné, dépecé et débité.

La soirée s'achève au milieu des tam-tams, accordéons, orchestres divers et chants de toute sorte.

En résumé, l'impression qui résulte de notre halte de cet après-midi est qu'Andriba est en pleine reprise. Par sa situation sur la route de Tananarive à Majunga, son importance politique et les cultures auxquelles se prêtent les terrains environnants, ce point paraît appelé à un certain développement.

Pendant l'expédition de 1895, Andriba a joué et surtout aurait dû jouer un rôle très important, vu les défenses qui y avaient été accumulées par les Hova. Un combat y eut lieu le 21 août, dont l'issue, tout à notre avantage, nous ouvrit la route du Sud.



LE GOUVERNEUR D'ANDRIBA ET SA FEMME.
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

C'est à Andriba que s'arrête la route carrossable construite si péniblement par le corps expéditionnaire, à partir de Majunga.

Lorsque nos troupes arrivèrent en ce point, il y avait alors 3 800 hommes dans les hôpitaux, sans compter 2 000 hommes rapatriés, et un nombre considérable de morts. Le général Duchesne, frappé des difficultés rencontrées et du nombre des malades, décida donc que la route ne serait pas poussée plus loin.

Après Andriba notre chemin nous mène à un plateau où campa le corps expéditionnaire. Nous trouvons encore debout quelques poteaux indicateurs aux plaques faites de fonds de caisses de farine.

Le sol de l'ancien bivouac est même couvert de restes de matériel du corps expéditionnaire, surtout de pièces de voitures Lefebvre. D'ailleurs, à partir de ce camp, que nous quittons un peu après une heure, les abords de la route sont jonchés de débris de toute espèce : outils de pionniers, outils portatifs dont quelques-uns dans leur étui, gamelles, marmites de campement, bidons, seaux en toile, vieilles chaussures déformées par la pluie et le soleil, lambeaux de cuir, courroies et harnais racornis, ferrailles de toute sorte, brancards de voitures, parfois même voitures entières, chaînes de traction, carcasses de bâts et, surtout, boîtes de conserves et caisses de farine éventrées. Souvent aussi on aperçoit au fond d'un ravin la caisse et les roues d'une voiture Lefebvre disparaissant à moitié dans les hautes herbes. D'autres n'ont pu dégringoler jusqu'au fond et sont demeurées accrochées à flanc de coteau, retenues par un roc ou embarrassées dans des racines d'arbres. En certains points même on en rencontre de petits groupes tirés hors du chemin et correctement alignés par sections, sur des paliers.

Et cependant, depuis deux ans, tous les commandants de poste et de détachement se sont évertués à faire

disparaître ces pénibles vestiges et ont déjà recueilli et rassemblé sur des emplacements déterminés un nombre considérable d'objets, d'outils, d'ustensiles de toute nature. Mais, malgré toute leur activité et tous leurs efforts, le défaut de main-d'œuvre et de moyens de transport n'a pas encore permis d'achever ce travail et de déblayer entièrement la route et ses abords. La vue de ces derniers souvenirs de la marche du corps expéditionnaire impressionne péniblement le voyageur, en évoquant à son esprit toutes les difficultés que nos troupes eurent à surmonter, tous les obstacles qu'elles eurent à vaincre, et aussi toutes les fatigues et les souffrances qu'elles eurent à endurer pendant de longs mois, avant de pouvoir déployer les couleurs françaises sur les hauteurs de Tananarive.



VOITURES LEFEBVRE ABANDONNÉES SUR LA ROUTE DE MAJUNGA.
DESSIN DE BOUDIER, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Je viens de parler des difficultés rencontrées par le corps expéditionnaire. La route carrossable construite par nos troupes, après être descendue de la cote 750, devait s'élever sur le plateau du camp de la Cascade. Or, deux érosions profondes, situées à droite et à gauche du tracé, rendaient impossible l'exécution de lacets. Sans lacets, la rampe était beaucoup trop raide pour permettre le passage de voitures chargées. Il fallut donc décharger les voitures Lefebvre, les conduire à vide au camp de la Cascade et y transporter leur chargement.

Les maudits mokafohys, qui pendant la matinée ne nous avaient pas trop harcelés, grâce, sans doute, à une brise assez forte, allaient maintenant prendre une cruelle revanche. Au fur et à mesure que nous avançons dans la vallée, à travers les petits bouquets de bois, les bataillons ennemis deviennent plus nombreux et plus épais ; notre adversaire opère sa concentration. Bientôt nous sommes au milieu de l'armée mokafohy, enveloppés, cernés, assaillis de tous côtés. C'est en vain que nous nous multiplions pour faire face partout, repousser les assauts, parer, riposter, faire des feintes, prendre l'offensive, donner la poursuite, etc. ; ils sont trop, comme disaient nos soldats pendant la campagne de France.

En un instant, nous sommes criblés de piqûres, aiguillonnés, torturés, en proie à un véritable martyre qui nous force à nous livrer à de pénibles contorsions, distribuant à tort et à travers claques et tapes qui, sans doute, font de sérieux ravages dans les rangs ennemis. Mais, à quoi bon? Les vides sont aussitôt comblés, et les assaillants reparaissent incontinent, plus nombreux et plus acharnés. En désespoir de cause, chacun de nous s'enveloppe la tête dans une serviette (le général en donne l'exemple), et s'arme de branchages avec lesquels il frappe à coups redoublés pour maintenir à distance ces légions d'intrus. Ainsi munis de rameaux et de coiffes blanches, nous formons un cortège qui ne manque pas d'originalité. « On dirait la procession », remarque l'un de nous; or, nous sommes précisément au 9 juin, jour de la Fête-Dieu.

Quoique entièrement absorbés par la lutte héroïque que nous soutenons avec l'énergie du désespoir, nous remarquons que cette vallée du Marokolohy est assez jolie, verte, boisée, bien arrosée. Quel dommage que ce pays soit affligé de cette plaie insupportable!

Nous arrivons avant le soir dans le poste isolé d'Antsiafabositra, et notre martyre persiste. Nous changeons de place, nous marchons, nous courons, peine inutile. L'ennemi est partout qui, avec ses milliers de dards, nous énerve et nous affole. En vain a-t-on allumé dix feux, vingt feux de bouses de vache, le remède habituel ; rien n'y fait. Aux trois quarts asphyxiés, nous sommes encore en butte aux piqûres de ces maudites mouches.

Enfin, la nuit tombe! C'est la délivrance. En dépit des rats, des puces et autres insectes, nous parvenons, Dieu merci, à prendre un peu de repos.

Le lendemain, tout le monde est sur pied avant le jour; chacun se hâte de quitter ce lieu de souffrance.

C'est par un clair de lune superbe que nous disons adieu, ma foi, sans aucun regret, à ce poste d'Antsiafabositra Nous traversons d'abord d'assez jolis sites boisés, puis au lever du soleil, nous atteignons les bords de l'Ampasiry. Un peu après 9 heures, nous arrivons au « Camp des Sources», plateau élevé où bivouaqua, en 1895, le corps expéditionnaire. Un nombre considérable de voitures Lefebvre — plus de cent — abandonnées sur le sommet du plateau, marquent l'emplacement du bivouac.

De là, la route gravit presque immédiatement un plateau d'où la vue, s'étendant fort loin, découvre les vallées de la Betsiboka, de l'Ikopa et de la Menavava (affluent de gauche de l'Ikopa). L'aspect du pays s'est encore modifié; ce ne sont plus ces vastes plateaux de la région du Manankazo, ni ce chaos de montagnes qui leur succède; c'est une immense plaine, semée de petits reliefs s'effaçant presque dans l'uniformité de l'ensemble.

Cette région toutefois garde encore un caractère commun avec celle que nous venons de traverser; je veux parler de la rareté de la population. On peut dire qu'actuellement, de Fihaonana à Tsarasoatra, de l'Ankarahara au Beritzoka, le pays est également et uniformément désert.

Du Beritzoka, les pentes qui conduisent au village de Tsarasoatra sont assez raides. Tsarasoatra, dont le nom signifie « bon souhait », était avant l'expédition un poste militaire hova. Détruit à l'approche de nos troupes, il n'a pas été reconstruit. Nous en traversons les ruines. Des restes de jardins et de cultures s'y voient encore. Nous longeons ensuite la rive droite de l'Ikopa, maintenant très large et où les rapides alternent avec des îlots de verdure. Le petit village d'Andranobevava, « l'eau célèbre », que nous atteignons vers cinq heures, n'en est éloigné que de quelques centaines de mètres. Ce hameau est presque exclusivement composé d'indigènes employés à la recherche de l'or par la Compagnie Suberbie.

Malgré le renom fâcheux d'Andranobevava, qui passe pour un des centres les plus importants de mokafohys, par extraordinaire et au grand soulagement de tous, ces insectes font trêve ce soir-là. Mais les moustiques, eux, ne font pas trêve, et dans le grand magasin Suberbie, où nous couchons tous pêle-mêle au milieu des battées et des sluices, nous sommes consciencieusement dévorés. Aussi, dès quatre heures, branlebas général dans le dortoir.

Il est 5 heures quand nous quittons Andranobevava par un temps frais et un très beau clair de lune.

Un peu après 7 heures, nous apercevons l'Ikopa et sur une hauteur l'ancien poste de Mevatanana. Cette partie de la route est peut-être la plus mauvaise, celle qu'il serait le plus difficile de rendre carrossable en tout temps.

Au lieu, en effet, de cette terre rouge si résistante rencontrée presque partout jusqu'ici, le sol, sans aucune consistance, est fait d'une terre brune, en quelque sorte décomposée, que le vent ou les pas soulèvent en une poussière impalpable et se transformant à la pluie en une boue molle.

Enfin, après avoir, à notre plus grande satisfaction, pris définitivement congé des mokafohys, nous débouchons brusquement sur Suberbieville.



LE BŒUF DE MADAGASCAR. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.



ARRIVÉE À SUBERBIEVILLE LES FEMMES OFFRANT DES FLEURS AU GÉNÉRAL. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

CHAPITRE III

A Suberbieville.

Fêtes en l'honneur du Général Gallieni à Suberbieville. - Histoire de la société Suberbie. - État actuel de l'exploitation des mines.



FEMME BETSIMISARAKA. — DESSIN DE MIGNON, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

La cité industrielle de Suberbieville, centre de l'exploitation aurifère de la « Compagnie coloniale et des mines d'or de Suberbieville et de la côte ouest de Madagascar », s'étend parallèlement à l'Ikopa, dont elle est distante d'environ 2 kilomètres, adossée aux hauteurs de Mevatanana. Elle se compose d'une importante agglomération de cases indigènes et de constructions en bois ou même en briques recouvertes de tôle ondulée dont deux ou trois, à un étage, bien installées et bien aménagées, ont un certain aspect et présentent quelque confort, comme les habitations de M. Guilgot, directeur, et de M. Suberbie.

Toutes ces constructions et jusqu'aux plus humbles paillotes sont ornées d'une profusion de drapeaux tricolores qu'agite gaiement la brise du matin. Comme d'ailleurs depuis le commencement de notre voyage, le temps est superbe. Pas un nuage au ciel. Toute la population indigène s'est portée au-devant du général et l'accueille en chantant, dansant, battant des mains, au son des accordéons, tambours, grosses caisses, flûtes, etc.

Le spectacle est surtout curieux par la diversité des nationalités et des races que comprend cette foule, mélange confus de Hova, de Sakalaves, de Betsimisaraka, d'Antankares, de Comoriens, de Zanzibarites, de Makoa, d'Abyssins, d'Indiens, de Chinois, etc., formant un ensemble bizarre, bariolé des couleurs les plus disparates et confondant en un immense brouhaha

leurs acclamations et leurs chants en dix langues différentes. Tout ce peuple cherche avidement du regard le général, que ne distingue nullement son modeste costume de soie betsiléo, moins galonné que les nôtres et à peine orné de deux minuscules étoiles d'argent.

Mais les bourjanes ont vite fait d'indiquer à sa curiosité le chef de la colonie qui, contrairement à l'usage malgache, marche en tête. La foule, qui va sans cesse en grossissant, l'entoure et, malgré l'allure rapide des porteurs, l'escorte en redoublant ses démonstrations au milieu du crescendo de vingt orchestres bizarres.

Bientôt nous atteignons les premières cases en bordure sur une longue rue que coupent plusieurs arcs de triomphe très bien décorés et sur lesquels nous lisons les inscriptions : « Vive le Général Gallieni », « Honneur au Général Gallieni », « Vive la France », « Liberté, Égalité, Fraternité », « Vive le Général ».

Celui surtout qui se dresse sur le terre-plein du poste, où nous mettons pied à terre, est remarquable par ses proportions et son ornementation.

Le général trouve réuni là tout le personnel européen de la compagnie Suberbie, qui lui est présenté par M. Pesson, ingénieur, remplaçant M. Guilgot, actuellement malade à Majunga.

Après les souhaits de bienvenue et les présentations, le général visite le nouveau poste de Mevatanana, construit entre Suberbieville et l'ancien Mevatanana, lequel, complètement ruiné aujourd'hui, s'élevait sur une hauteur isolée et escarpée. Cette petite ville, peuplée d'environ 2 000 habitants Indiens pour la plupart, comportait avant la guerre une garnison hova de 250 hommes, disposant de 8 mitrailleuses Hotchkiss et Gardner.

Le nouveau poste, établi dans de meilleures conditions et exposé à la brise, est situé au-dessus et près de l'habitation de M. Suberbie.

Après avoir déjeuné au poste, le général s'installe avec le lieutenant-colonel Lyautey, dans la maison Suberbie, gracieusement mise à sa disposition. Mon camarade et moi, nous prenons possession d'une minuscule construction dite « maison des passagers », et située au bout du jardin de M. Suberbie. Le local n'est pas grand, mais j'avoue que c'est avec un certain plaisir que je me retrouve dans une véritable maison, avec de vrais murs blanchis à la chaux, et surtout un lit très sortable où je peux, sinon prendre mes ébats, du moins me retourner pile ou face, faculté que ne me laisse guère mon lit Picot, compagnon obligé de ce voyage. Pendant que mon boto et mes bourjanes rangent mes cantines et remisent mon filanzane, je me livre à une reconnaissance de la place. Cette résidence de M. Suberbie est vraiment bien comprise et semble pouvoir être donnée comme type d'habitation coloniale. Construite en briques, ou même en pierres, si je ne me trompe, elle est, comme je l'ai dit, à un étage. Orientation, rez-de-chaussée très élevé au-dessus du sol, larges vérandas très bien abritées, tout décèle une parfaite entente de l'hygiène coloniale. Au rez-de-chaussée, salle à manger, vaste salon, bureau ; au premier, trois superbes chambres à coucher ; le tout largement aéré et ventilé. Parmi les dépendances, une spacieuse salle de bains. Cet ensemble de constructions qui forme un *home* des plus confortables est entouré d'un jardin frais, vert, ombragé, orné de mille plantes du pays et où courent en murmurant plusieurs ruisseaux d'une eau limpide et claire. Après les déserts traversés depuis Fihaonana, ce petit coin me semble un véritable Éden, et je ne suis nullement fâché d'y faire un petit séjour, malgré une certaine réputation d'insalubrité faite à tort ou à raison à Suberbieville, en dépit aussi de la chaleur qui, de 11 heures à 4 heures, y est réellement



MAISON DE M. SUBERBIE, À SUBERBIEVILLE. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

pénible, même dans la maisonnette en pierre qui nous a été attribuée. Mevatanana-Suberbieville est, en effet, un des points les plus chauds de Madagascar. Cette considération me fait hésiter entre une bonne sieste et le dépouillement d'un volumineux courrier qui vient de nous arriver de France. Mais à ce moment un bruit confus de musique et de chants parvient à mes oreilles. Toute la population s'est donné rendez-vous devant la maison Suberbie pour célébrer par des danses et des chants, ses divertissements habituels, l'arrivée du chef de la colonie. Je retrouve là, groupée par nationalités et par races, la foule qui nous a escortés à notre arrivée. De la terrasse, où sont déjà réunis nombre de spectateurs, le coup d'œil est réellement original.

Tous ces groupes exécutent successivement leurs danses, que règle au moyen de coups de sifflet ou de battements de mains un coryphée bizarrement accoutré.

Les danses des femmes sakalaves du Menavava, encore aux trois quarts sauvages, attirent plus particulièrement l'attention. Leurs figures diffèrent très sensiblement de celles auxquelles nous avons assisté en Émyrne. Moins compassées, moins lentes, moins solennelles, avec plus de vie et de mouvement, elles sont autrement animées, autrement expressives (trop même, peut-être) que les danses hova. C'est ainsi que quelques-unes rappellent certaines danses algériennes très connues. Quant aux danseuses, plus fortes, plus robustes, moins féminines que les femmes de l'Émyrne, elles ont les traits accentués, le teint bronzé et, comme toutes les Sakalaves, les cheveux tressés en une quantité de petites nattes de la grosseur de mèches de fouet qui leur retombent sur le visage, les oreilles et la nuque. Remarquons, en passant, que cette coiffure est des plus pratiques pour chasser les mokafohys et qu'elle joue absolument le même rôle que les franges des filets dont on recouvre souvent les chevaux pour les garantir des mouches. Pour être peu galante, la comparaison n'en est pas moins exacte. Je n'ai pas besoin d'ajouter que toutes ces petites mèches sont soigneusement et généreusement imbibées de suif rance. Cette règle est générale à Madagascar, quel que soit le genre de coiffure. D'où évidemment un deuxième emploi éventuel de ces petites tresses de cheveux, qui, au besoin, vous l'avez deviné, peuvent servir de mèches de lampe. N'est-ce pas là une ingénieuse application de l'*utile dulci* dont parle Horace ?



JARDIN DE L'HABITATION SUBERBIE.
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Je complète le portrait. Les joues et la poitrine sont souvent marquées de tatouages, la poitrine chargée de colliers de verroterie ou de métal.

Le nez et les oreilles sont également ornés de bijoux ; l'aile gauche du nez est celle qui est le plus généralement ornée. Au lieu de la vulgaire boucle de nos pays civilisés, le lobe de l'oreille porte soit un médaillon, soit un simple bouchon de bois de 4 à 5 centimètres de diamètre. A vrai dire, l'ornement en question n'est guère plus gracieux que notre boucle d'oreille.

Tout le corps, à partir des seins, est enveloppé dans un pagne bleu dont les bords rouges sont généralement en soie.

Danses et chants ont été composés pour le général. L'une de ces danses ne manque pas d'une certaine originalité. Les couples de danseurs et danseuses s'avancent processionnellement, précédés d'un mannequin costumé d'un complet gris, et qui, paraît-il, représente le général. Puis le mannequin est placé au centre, et, à la fin de chaque figure, les couples viennent avec le plus grand sérieux lui tirer leur révérence. Je ne sais au juste à quelle race appartient ce groupe, mais son invention obtient un réel succès et excite l'admiration de tous les assistants. C'est le clou de la fête. Ici comme à Andriba, les chants, qui expriment généralement des

souhaits de bienvenue[1], des protestations de dévouement et d'attachement à l'adresse du chef de la colonie, forment un ensemble réellement harmonieux qui révèle de véritables dispositions musicales chez ces populations cependant peu ou nullement civilisées. Ce sens musical, si développé surtout chez les Hovas, peuple d'ailleurs très supérieur à tous les autres peuples de l'île, est vraiment à remarquer.

Dès que la chaleur est un peu tombée, le général, heureux de se soustraire enfin à ces bruyantes réjouissances qui durent depuis plusieurs heures et se prolongent jusqu'à la nuit noire, va visiter l'infirmerie-ambulance du poste. Cette infirmerie, en raison de notre pénurie de médecins militaires, est dirigée par M. Bosviel, médecin de la Compagnie Suberbie, lequel prodigue ses soins à nos soldats malades avec un dévouement au-dessus de tout éloge.

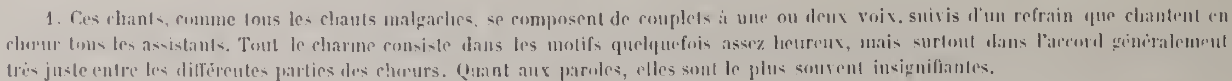
Cette première journée passée à Suberbieville se termine par un très beau feu d'artifice et par l'inauguration du cercle français de Suberbieville. Le feu d'artifice, entièrement préparé, organisé et tiré par M. Bosviel, est vraiment réussi. Comment le sympathique docteur a-t-il pu, étant donné l'absence de toute espèce de moyens, préparer de telles pièces et arriver à un pareil résultat? C'est ce que nous nous demandions tous. Comme bouquet, une initiale G tracée en lettres de feu en regard d'une étoile de grand officier de la Légion d'honneur, allusion délicate à la haute dignité que le Gouvernement vient de conférer au général.

Les applaudissements éclatent de toutes parts au milieu de la nuit noire, tandis que les indigènes, stupéfaits à la vue d'un tel spectacle entièrement nouveau pour eux, suspendent un moment leurs tam-tams et leurs chants.

Après avoir vivement complimenté le docteur Bosviel, le général se rend au nouveau cercle pour procéder à son inauguration. Ce cercle, qui doit réunir tous les Européens de Suberbieville, officiers et personnel de la Compagnie, vient d'être créé par le capitaine Porion, commandant du secteur. C'est là une excellente idée, étant donné que la petite cité industrielle possède des éléments suffisants pour assurer la prospérité d'un tel établissement, lequel ne peut que contribuer à la bonne entente entre les personnes et entre les services. C'est pourquoi, en répondant aux souhaits de bienvenue que lui adresse le capitaine Porion au nom de tous les membres, le général, après avoir exprimé à tous, civils comme militaires, ses remerciements pour la réception dont il a été l'objet, félicite les uns et les autres de l'esprit d'union et de solidarité dont ils lui donnent ce soir un exemple, esprit indispensable, dit-il, pour mener à bien la tâche ardue dont la France poursuit l'accomplissement à Madagascar, savoir : l'achèvement de la pacification et le développement agricole, économique et industriel des ressources de la grande île. Le lendemain 12, dès 9 heures du matin, les chants et les danses recommencent de plus belle devant le logement du général. Cette population, qui a fait du tam-tam et dansé toute la nuit, est vraiment infatigable. Mais, si elle m'étonne, je suis bien plus étonné encore de voir le général travailler très tranquillement et, comme si rien n'était, au milieu de tout ce vacarme.

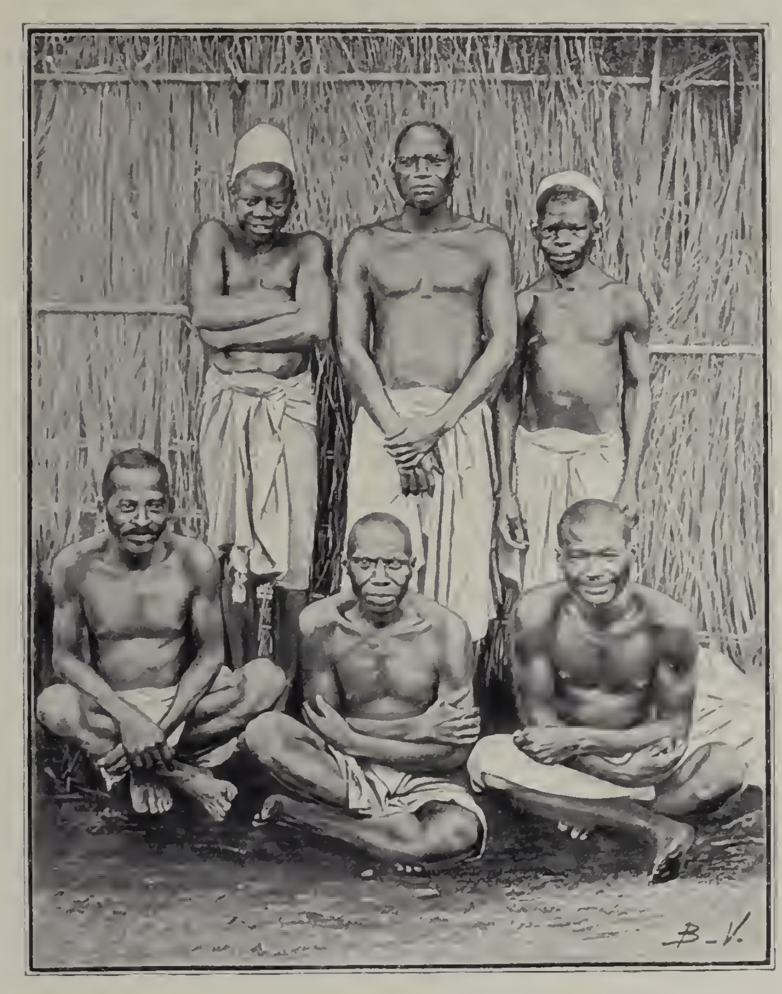
Bientôt arrivent les chefs indigènes qui, tous, ont demandé à être présentés au chef de la colonie. Sur la proposition des commandants du territoire et du secteur, le général nomme, séance tenante, 10e honneur Tsimitrambo, chef sakalave du district de Mevatanana, dont l'influence et le prestige sur les indigènes de la région sont considérables, et qui s'est toujours employé avec zèle au service de la cause française, ainsi que Ranaivo, son officier adjoint, et Rajonoro, chef du Menavava. Puis, le vieux Bengita, chef sakalave d'Ambo-

VUE DE SUBERBIEVILLE. — DESSIN DE BOUDIER, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.



1. Ces chants, comme tous les chants malgaches, se composent de couplets à une ou deux voix, suivis d'un refrain que chantent en chœur tous les assistants. Tout le charme consiste dans les motifs quelquefois assez heureux, mais surtout dans l'accord généralement très juste entre les différentes parties des chœurs. Quant aux paroles, elles sont le plus souvent insignifiantes.

bitrona, s'avance pour saluer le général. Il est entouré de plusieurs autres chefs qui semblent avoir pour lui la plus grande déférence. C'est qu'il a un certain air, ce vieillard, avec sa haute stature, son collier de barbe blanche, sa physionomie expressive, bonne, malgré un œil déjà voilé, sa démarche lente et digne. Il s'avance, appuyé sur un long bâton. Son costume est des plus simples : un pagne roulé autour des reins; sa tête est coiffée d'un chapeau de paille à larges ailes d'où s'échappent de longues mèches blanches. Bengita est très écouté et très respecté dans le pays, et il s'est toujours montré l'ami des blancs. Il proteste à nouveau de son attachement à la France et de sa soumission à son représentant, heureux, dit-il, d'avoir vécu assez longtemps pour voir enfin la paix et la prospérité régner sur la terre de ses ancêtres. Le général le reçoit avec bonté en le félicitant d'avoir toujours, lui et ses populations, aidé les Vazahas, et facilité leur établissement dans le pays. Puis Bengita, heureux d'avoir salué le grand chef des blancs, se retire suivi de sa petite cour.


INDIGÈNES EMPLOYÉS AUX MINES — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

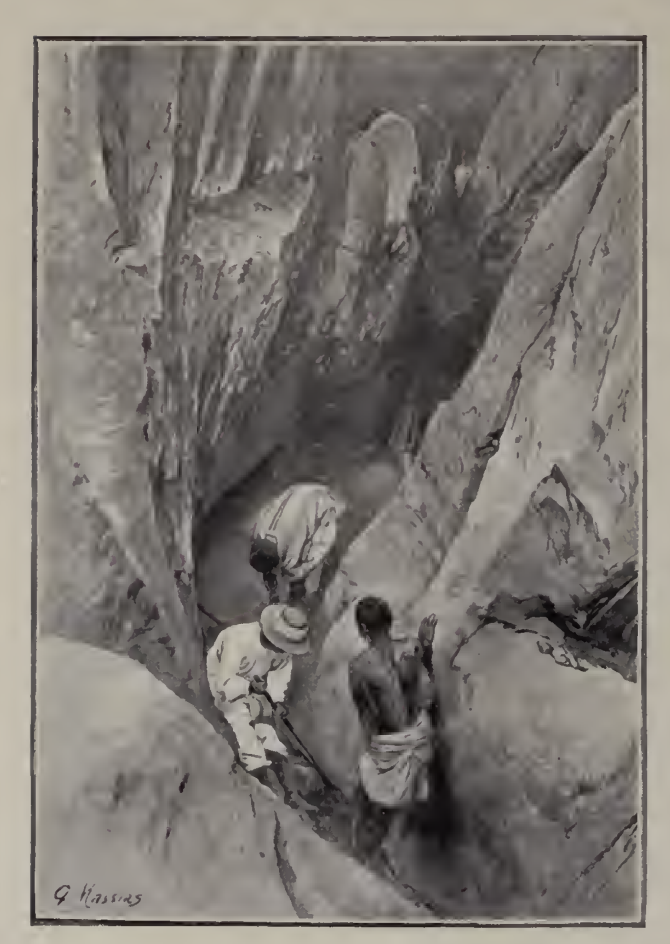
Le général se fait ensuite présenter les enfants de l'école et en interroge plusieurs qui répondent en français avec beaucoup d'assurance. Il témoigne à l'instituteur sa satisfaction du caractère essentiellement pratique de son enseignement, et distribue aux jeunes écoliers de généreuses gratifications. Puis, se tournant vers les nombreux assistants, officiers et colons, il fait ressortir en quelques mots l'importance qui s'attache à l'éducation des jeunes indigènes. C'est, en effet, en nous adressant aux enfants d'aujourd'hui, ainsi qu'aux futures générations, en leur inculquant nos idées et nos principes, bien plus que par la force des armes, que nous nous assimilerons et nous attacherons peu à peu ces populations et que nous parviendrons à faire un jour de Madagascar une terre vraiment française. Après cela les chefs des villages du district sollicitent du général la permission de lui offrir en présent quelques spécimens des produits du pays. Alors, pendant une bonne demi-heure au moins, défile une longue procession d'indigènes qui tous viennent déposer leur charge sur la terrasse, aux pieds du général. Bœufs, poules, canards, pintades, œufs, poissons, bananes de toutes les dimensions, citrons, jarres de miel, soubiques de riz blanc, patates, manioc, gerbes de maïs, etc., s'amoncellent pêle-mêle au milieu des protestations des volatiles, plus ou moins écrasés, étouffés sous cette avalanche de produits de toutes sortes qui semble découler d'une corne d'abondance. Mais l'amoncellement continue toujours. Nous savions déjà fertiles certaines parties du Boeni, cette région nous paraît aujourd'hui une véritable terre promise, en comparaison des pays traversés les jours précédents, surtout entre Ankazobé et Andriba. Il nous faudrait toute la flottille de la Compagnie Suberbie pour emporter l'immense quantité de victuailles accumulée devant nous; aussi le général, après avoir admiré la qualité et la quantité de ces produits et avoir remercié les chefs des villages, invite-t-il ces derniers à remporter leurs présents. Mais pour atténuer l'effet de ce refus, il leur fait remettre un certain nombre de piastres qui, ai-je besoin de le dire, sont les bienvenues.

Pendant ce temps, les gratifications distribuées à nos jeunes écoliers leur ont délié les cordes vocales. Sous la conduite de leur instituteur, ils se promènent processionnellement sur la grande avenue aux abords de la maison Suberbie en chantant à tue-tête : « Je suis Français, c'est là ma gloire, etc. », sur l'air du vieux cantique de nos jeunes années : « Je suis chrétien, etc. »

Toute l'école est formée en deux longues files qui suivent les côtés de l'avenue, l'instituteur au milieu et

*

ainsi les deux bordées alternent, tribord succède à babord et *vice versa*. Ces petits Sakalaves chantent juste mais à tue-tête, et cela dure... toute la journée, à leur grande satisfaction sans doute, mais aussi au grand désespoir de nos tympans.



UN FILON. DESSIN DE MASSIAS, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Dans la soirée, grand dîner sous les vérandas de la maison Suberbie. Le général a invité le directeur par intérim et les principaux chefs de service de la Compagnie. Table bien servie, dîner plein d'entrain et de belle humeur, avec une température très supportable. Mon camarade Mayeur, qui, peut-être, est un peu du Midi, mais qui sûrement est en verve ce soir-là, raconte à haute voix l'histoire du caïman noctambule qui sort de son lit ou plutôt de celui de l'Ikopa, pour venir prendre l'air sur la grande avenue et quelquefois même « frapper » aux portes; s'il ne dit pas « sonner », c'est par respect pour la vérité, les sonnettes n'existant pas encore à Suberbieville. Tout le monde ici est au courant de ces allées et venues du caïman. D'ailleurs, le docteur affirme le fait. Un de ces sauriens a, dit-il, été vu rôdant autour de sa maison. C'est peut-être là, il est vrai, un fait isolé, un cas particulier, sans doute un caïman qui venait demander une consultation, peut-être se faire arracher une dent ?

Pendant que le camarade Mayeur expose aux convives cet intéressant aperçu sur les mœurs des caïmans, mon voisin me conte un trait assez typique du caractère hova.

Pendant l'expédition de 1895, au moment où notre avant-garde occupait Suberbieville, un des soldats hova qui avaient été faits prisonniers par nos troupes parvint à s'échapper. Vous croyez sans doute qu'il se hâta de fuir vers l'intérieur du pays pour rejoindre l'armée hova et mettre entre lui et nos soldats une distance convenable ? Pas du tout. Notre homme avait prêté quelque temps auparavant 30 centimes à un Sakalave de Marololo qui, méconnaissant le proverbe : « Qui paye ses dettes s'enrichit, » et peut-être aussi trouvant les temps durs, avait omis jusque-là de se libérer. Quelque périlleux que fût ce parti, notre homme résolut de rentrer dans ses fonds, avant de rentrer dans son pays. Le voilà donc s'enfonçant au milieu de nos troupes, cheminant à travers nos détachements, nos postes, au risque d'être repris vingt fois et fusillé au moins une, tout cela pour recouvrer une créance de 6 sous ! L'histoire ne dit même pas s'il y parvint; elle fut racontée à nos officiers par des Sakalaves alliés.



RECHERCHE D'UN FILON. — DESSIN DE MASSIAS, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.



DANSE DES FEMMES SAKALAVES À SUBERBIEVILLE (PAGE 27). — DESSIN DE J. LAVÉE, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE

C'est égal, risquer sa peau pour 30 centimes! Cette anecdote, très connue dans le corps expéditionnaire, s'accorde bien avec le procédé suivant, souvent observé en Émyrne : tel Hova libre ou engagé au service d'un patron quelconque n'hésitera pas, pour réclamer le payement d'une dette de 1 franc ou 2, à faire 100 ou 200 kilomètres, et à perdre le fruit de six journées de travail, c'est-à-dire à sacrifier une vingtaine de francs pour en recouvrer deux. Le Hova est ainsi fait. Ce n'est pas lui qui laissera se prescrire une créance.

Dans la matinée du lendemain 13, le général visite, sous la conduite de M. Conrad, ingénieur de la Compagnie Suberbie, la drague récemment montée par la Compagnie à l'entrée du Ranomangatsiaka. Le fonctionnement de cette puissante machine destinée au lavage des alluvions se fait dans les conditions suivantes : d'énormes godets, disposés en chapelet comme dans une noria, puisent la vase et la déversent dans un cylindre légèrement incliné sur l'horizontale. Dans ce cylindre arrive un jet d'eau qui désagrège les mottes de vase et les dilue. Dans le cas où ce jet est insuffisant, un pulsomètre fait arriver un supplément d'eau, puis la masse terreuse, ainsi transformée en masse liquide, est aspirée par une pompe puissante qui l'envoie à une hauteur d'environ douze mètres à l'entrée des sluices, dont le fond est garni de grilles et de plaques d'amalgamation. L'or est ensuite mis en liberté par l'évaporation du mercure en chambre close.

Cette drague, mue à la vapeur, peut traiter environ 600 mètres cubes d'alluvions par jour, tout en ne consommant guère qu'une tonne et demie de charbon par journée de dix heures, grâce à un condenseur qui permet ainsi de réaliser une économie considérable de combustible.

La description de cette machine et de son emploi m'amène à parler de l'exploitation des filons et alluvions aurifères de cette région, et, à vrai dire, je ne puis quitter Suberbieville sans consacrer quelques lignes à la Société Suberbie.

Il a été beaucoup question de M. Suberbie avant et surtout pendant la campagne de 1895. M. Suberbie débuta à Madagascar comme inspecteur des établissements que la maison Roux de Fraissinet, de Marseille, possédait à Vohémar, à Tamatave, à Mananjary, à Farafangana. Après avoir exercé pendant six ans ces fonctions, il fut désigné comme représentant de cette maison à Tananarive, poste qu'il occupa également pendant plusieurs années et qui lui permit d'entrer en relations avec quelques personnages influents de la capitale, notamment avec le tout-puissant premier ministre Rainilaiarivony. A la faveur de ces relations il réussit, au moment de la déclaration de la première guerre (1883-1885), à assurer le départ de Tananarive de tous les Français et s'appliqua avec dévouement à leur obtenir les passeports et les moyens de transport nécessaires.

Rentré en France, il remit au Gouvernement un mémoire remarquable sur les Hovas et la situation politique de l'île, puis fut chargé par M. Jules Ferry d'une mission secrète que seule la chute du ministère empêcha d'aboutir. Après la signature du traité du 17 décembre 1885, il retourna à Madagascar avec le titre de consul général. Grâce à cette situation et à l'influence qu'il avait su acquérir avant la guerre, il obtint, le 3 décembre 1886, du gouvernement malgache, une immense concession territoriale de près de 80 000 kilomètres carrés dans le Boueni, et située à cheval sur l'Ikopa et la Betsiboka. M. Suberbie avait demandé cette concession pour y exploiter les alluvions aurifères. Aux termes du contrat conclu entre lui et le premier ministre, M. Suberbie devait fournir toutes les machines, élever toutes les constructions nécessaires à l'exploitation, payer tous les ouvriers ainsi que les soldats chargés de protéger les travaux et les établissements. Les uns et les autres seraient recrutés et fournis par le gouvernement malgache. Il était nettement stipulé que l'exploitation était faite pour le compte dudit gouvernement, lequel ne recevait cependant que 10 0/0 sur le produit brut, le reste, 90 0/0, étant partagé par moitié entre le premier ministre et M. Suberbie.


CAMPEMENT DE CHERCHEURS D'OR. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Le contrat était passé pour cinq années, à l'expiration desquelles, matériel, construction et tout ce qui avait été affecté à l'exploitation deviendraient de plein droit la propriété du gouvernement malgache.



LAVAGE DE L'OR À LA BATTÉE. — DESSIN D'OULEVAY, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Comme on le voit, ces conditions étaient passablement léonines. Toutefois, M. Suberbie les accepta, le premier ministre lui ayant promis 10 000 travailleurs et cette main-d'œuvre étant à très bas prix.

Notre compatriote se mit donc résolument à l'œuvre et, malgré toutes les entraves apportées dès le début à son entreprise, créa un peu partout de nombreux postes d'exploitation. C'est de cette époque que date la belle installation hydraulique d'Ampasiry, avec bâtardeau, monitor, pompe élévatoire et sluices.

En 1888, nouveau traité qui proroge le premier de dix ans et d'après lequel le premier ministre et M. Suberbie deviennent associés. Les parts de bénéfices restent les mêmes, mais chacun doit faire un apport social égal, lequel, parfaitement déterminé, est destiné à l'achat du matériel et aux frais d'installation et d'exploitation. Non seulement M. Suberbie fournit son apport, mais encore il avance celui de son associé, lequel oubliera, bien entendu, d'en rembourser le montant.

Malgré tout, les travaux d'exploitation reçoivent une nouvelle impulsion. On ne se contente plus de laver les alluvions, on va attaquer les filons reconnus et étudiés antérieurement. A cet effet, de nouvelles machines sont installées, d'importantes constructions sont faites. Une usine de 10 boccards est créée; un canal de dérivation des eaux de l'Ikopa est creusé pour actionner deux turbines de 120 chevaux. En même temps, une voie Decauville de 7 kilomètres de longueur est construite pour relier l'usine aux filons et desservir les ateliers et les ports d'embarquement et de débarquement. Une machinerie avec tour parallèle, machine à fileter, à percer, etc., est installée. On établit également une pompe puissante pour élever les eaux de l'Ikopa et un laboratoire d'essayage.

L'année suivante, le port et la ville de Suberbieville sont créés, et un service de batelage est organisé sur la Betsiboka. Une première chaloupe à vapeur *la Lorraine*, commence le service cette année même.

Tous ces travaux, toutes ces créations, donnent un nouvel essor à l'exploitation, qui présente à cette époque une réelle prospérité. On peut évaluer à un kilogramme par jour la production de l'or, sans parler de la quantité au moins égale volée ou détournée. Dire le bénéfice net réalisé pendant cette période est assez difficile, d'autant plus qu'il n'existait pas encore de société légale. Mais on peut affirmer que ce bénéfice a été considérable. Il a permis, en effet, à M. Suberbie, qui ne possédait rien au début, de faire les installations de Suberbieville, d'Amboanihio, de Marovoay et de Majunga et d'acquérir des immeubles à Tananarive et à Tama-

tave. En outre, les personnes qui, en France, lui avaient avancé des fonds ont vu leur fortune s'accroître en peu de temps.

La situation à ce moment était donc très prospère, et cependant le gouvernement malgache était loin d'avoir tenu ses engagements. Pour les ouvriers en particulier, il n'en avait jamais fourni plus du sixième du nombre convenu. On conçoit que l'inobservation des conditions du contrat, surtout dans de telles circonstances, était une entrave absolue au développement de l'entreprise, laquelle semblait, après les résultats que je viens d'indiquer, appelée à un très bel avenir.

Mais bientôt les relations politiques avec la France commençant à se tendre, les difficultés s'aggravent, les entraves se multiplient et notre compatriote, au lieu d'une mauvaise volonté sourde, ne tarde pas à trouver chez tous les fonctionnaires hova, gouverneur, officiers chargés du recrutement, de la surveillance des travailleurs ou de la protection des travaux, une résistance, une opposition presque ouverte. On s'efforce de débaucher les travailleurs, on leur extorque leur salaire, on retire peu à peu les soldats préposés à la garde des établissements, en même temps on excite sous main les Fahavalos à voler, à piller, à assassiner. Ceux-ci ne se font pas prier, et, sûrs de l'impunité, incendient les villages, volent les troupeaux de bœufs, enlèvent les femmes et les enfants, massacrent les travailleurs. En peu de temps, une terreur panique s'abat sur toute la région, les ouvriers s'éclipsent; M. Suberbie, menacé de rester seul avec ses quelques Européens au milieu de la destruction de ses établissements, voit sa ruine imminente et sa vie, avec celle de ses compatriotes, exposée aux plus grands dangers.

Pourtant, si critique que soit la situation et si sombre que paraisse l'avenir, M. Suberbie ne désespère pas; il va lutter. Il continue donc son exploitation, en dépit du gouvernement hova, et malgré l'hostilité générale qui lui est opposée. A force de patience, de douceur et aussi de sacrifices, il parvient à retenir quelques travailleurs et avec ces faibles ressources poursuit le travail d'une partie de ses postes.

Mais la situation s'aggrave encore, et malgré tous les sacrifices qu'il a consentis, malgré les considérables augmentations de salaire qu'il a dû accorder, malgré aussi l'énergie dont il a fait preuve et les efforts qu'il a déployés, M. Suberbie est à bout de moyens.

Telle est la situation à la fin de 1894, au moment où, la guerre étant devenue imminente par le rejet de notre ultimatum, la colonie française quitte Tananarive pour rejoindre Majunga.

Cette fois il n'y a plus à lutter, et M. Suberbie est obligé d'abandonner entièrement son exploitation, laissant à la merci des événements son matériel et tous ses établissements.

Avant la fin même de la guerre, confiant dans le succès de nos armes et persuadé que de toutes façons cette expédition améliorerait les conditions d'exploitation et de recrutement de la main-d'œuvre, M. Suberbie forme, dès juillet 1895, une société sous le nom de « Compagnie coloniale et des mines d'or de Suberbieville et de la côte ouest de Madagascar ». Comme l'indique cette dénomination, ladite société n'avait plus pour unique but l'exploitation des mines, mais aussi celle des ressources que pouvait présenter la côte ouest.

TRAVAIL À LA BATTÉE — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE

En effet, de coûteuses machines furent installées, trois filons attaqués simultanément (ceux de Ranomangatsiaka, de Nandrojia et d'Andriamparany) concurremment avec le traitement des alluvions, sur de nombreux points. En même temps, un personnel européen considérable était embauché et de nombreux travailleurs malgaches recrutés. Mais, soit que les différents terrains n'eussent pas été suffisamment étudiés et prospectés, soit que les détournements d'or par les Malgaches augmentassent, on ne tarda pas à éprouver des déceptions,



LE CHENAL DE L'IKOPA À SUBERBIEVILLE. — DESSIN D'OULEVAY, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

la production de l'or se trouva fort au-dessous des prévisions, tandis qu'au contraire les dépenses, frais d'achat, de transport, d'installation et d'entretien du matériel, salaire des ouvriers surtout, dépassèrent de beaucoup ce qui avait été prévu. Sans parler du personnel européen, très onéreux, il faut songer que le salaire journalier des indigènes, qui avant la guerre ne dépassait pas 0 fr. 20, atteignait maintenant 1 fr. 25.

Les transports sur la Betsiboka, que la Compagnie avait également entrepris, ne donnèrent pas non plus les résultats que l'on en attendait. Les recettes furent en grande partie absorbées par l'entretien du matériel fluvial, très souvent en réparation, par les frais généraux et par le traitement d'un nombreux personnel.

Tous ces mécomptes, et d'autres encore, ne devaient pas tarder à peser lourdement sur l'entreprise. Aussi, au bout de quelque temps, la Compagnie prenait-elle le parti d'abandonner le travail des filons, pour se borner au traitement des alluvions par les moyens les plus simples : battée, sluice, berceau. Dans le courant des mois de juillet et d'août 1897, elle en était réduite à opérer une véritable liquidation des employés qui étaient arrivés de France avec les machines et qui ne devaient pas être plus utiles que celles-ci.

Quelle détermination a été prise depuis cette époque? quelles mesures ont été arrêtées? Je ne sais. Il semble que rien n'ait encore été fait pour porter remède à cette situation, et il m'a paru que cette entreprise, si prospère au début, grâce à l'indomptable énergie de son directeur et malgré les énormes difficultés dont j'ai parlé, se débattait aujourd'hui péniblement.

Pourtant il y a là un personnel européen des plus intéressants, qui n'a marchandé ni ses efforts, ni sa peine : il y a un matériel considérable ; de nombreuses installations ont été construites, des villages entiers ont été créés, des canaux, des ports ont été creusés. En un mot, il y a eu un effort énorme, un travail presque gigantesque a été produit. Et aujourd'hui toute cette activité semble figée : les usines sont muettes, les machines dorment, le personnel végète. La ruine est là, imminente, si l'on ne se hâte d'appliquer le fer rouge sur la plaie.

Telle est, à l'heure actuelle, la situation de l'exploitation Suberbie, situation qui éclate aux yeux de tous. Pour ma part, je n'ai pu me défendre d'une impression de tristesse en songeant surtout au sort de ce personnel si méritant, formé de compatriotes. Pourtant il s'agit là de la plus importante entreprise industrielle qui ait jamais été tentée à Madagascar.

Je viens de parler d'appliquer le fer rouge sur la plaie. Il y a donc un moyen de conjurer la ruine de l'exploitation. C'est, à mon sens, de reconstituer au plus tôt la Compagnie sur de nouvelles bases, et d'en faire surtout une compagnie de colonisation. En employant son activité à la culture, à l'élevage, aux transports et, en dernier lieu, à l'extraction de l'or (pour utiliser le matériel existant), la Société, sous une sage direction, pourra, j'en ai la conviction, se relever et atteindre un certain degré de prospérité. Tel est, semble-t-il, le meilleur emploi, à l'heure actuelle, de son activité et de ses capitaux. Puisse-t-elle le comprendre pour son bien et celui de la colonie !

Cette digression est peut-être un peu longue, mais on a beaucoup parlé de la Compagnie Suberbie, sans toujours se défier des jugements mal fondés. Aussi n'était-il pas hors de propos, après examen sur place, de remettre les choses au point.

Notre matinée se termine par une visite à la tombe du lieutenant Augey-Dufresse. C'est en effet à Suberbieville que repose ce jeune officier, fils de général, neveu d'amiral, tué au combat de Tsarasoatra, à l'âge de 24 ans.

Non loin du cimetière, nous retrouvons un nouveau parc de voitures Lefebvre. Ces véhicules de l'expédition, tous plus ou moins délabrés, ont été recueillis un peu partout et sont rangés là, par centaines, attendant le jour, encore pas mal éloigné sans doute, où ils pourront rendre tous les services que l'on en avait attendus.

Le général a décidé de quitter Suberbieville cet après-midi à 3 heures. M. Antoni, le commandant en second de la flottille, lui affirme que nous pouvons être en vingt-quatre heures à Majunga, c'est-à-dire demain soir. C'est très tentant, mais moins certain. Enfin, nous verrons si M. Antoni est de Tarascon.

Donc, aussitôt le déjeuner expédié, nous bouclons nos cantines et faisons filer tous nos bagages.



MEVATANANA : ARRIVÉE DU GOUVERNEUR (PAGE 26). — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE



CHASSE AU CAÏMAN À BORD DU « BOËNI » (PAGE 41). — DESSIN DE MIGNON, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

CHAPITRE IV

De Suberbieville à Majunga.

Le départ de Suberbieville. - La Betsiboka. - La descente de la rivière. - Les caïmans. Marovoay. - Arrivée à Majunga. - La situation à Majunga.



UN ANTALAOTRA.
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

A 3 heures, nous quittons l'habitation Suberbie pour aller nous embarquer en canot à vapeur. Toute la population est là, nullement fatiguée des danses et chants des journées et des nuits précédentes. Nos écoliers sont également à leur poste, et, à en juger par leurs cris, leurs poumons n'ont pas souffert des efforts de la veille. Toute cette foule conduit processionnellement le chef de la colonie jusqu'à l'embarcadère, au milieu d'un concert étourdissant de musiques et de chants.

Après avoir été salué par le personnel européen de la Compagnie Suberbie, qui lui adresse ses souhaits de bon voyage et d'heureux retour dans la capitale, le général monte sur un canot à vapeur qui a arboré à l'avant le pavillon bleu à carré tricolore de gouverneur général.

Le lieutenant-colonel Lyautey, qui, accompagné du lieutenant Grüss, fait route avec nous jusqu'à Majunga, monte avec lui ainsi que M. Henrotte, banquier parisien, qui vient de faire un petit voyage à Madagascar pour examiner la possibilité de créer un service de transports de Majunga à Tananarive. Nous prenons place dans le deuxième canot à vapeur.

Le chenal dans lequel nous sommes engagés, et qui fait communiquer Suberbieville avec l'Ikopa, est très étroit et presque noyé au milieu des plantes aquatiques, qui rendent la navigation lente et difficile. En certains endroits, le

passage est tout juste assez large pour nos canots, lesquels sont obligés de stopper fréquemment, afin de permettre le nettoyage de l'hélice dont les branches à chaque instant s'embarrassent d'herbes et de débris végétaux. L'opération, heureusement, est des plus simples. Déposer son pagne et plonger est pour le noir qui est à la barre l'affaire d'un instant. Une fois sous l'eau, notre barreur, véritable amphibie, procède à loisir au nettoyage en question. Un rétablissement, et il se trouve à son poste, le pagne roulé autour des reins et la peau sèche. La scène se renouvelle au moins dix fois pendant ce trajet d'une heure et quart. Nous éprouvons aussi plusieurs échouages. Le chenal, malgré de continuels curages, s'obstrue par des apports ou par l'éboulement des berges.

Enfin, nous sommes au bout ; nous sortons de tous ces méandres pour entrer dans l'Ikopa. Cette rivière, large en cet endroit de 300 à 500 mètres, présente une foule d'îlots et de troncs d'arbres qui embarrassent son cours. Ses rives, garnies de nombreux bouquets de bois et verdoyantes en toutes saisons, lui forment un cadre des plus agréables.

Cependant la chaleur est tombée ; le soleil maintenant disparaît lentement sur notre gauche, derrière la forêt qu'il embrase, et dont les silhouettes sombres se détachent nettement sur un ciel d'or en fusion. Il fait une soirée délicieuse. Le temps est calme et doux, et c'est à peine si une brise légère effleure par moments la surface de l'Ikopa, dont les eaux déjà deviennent plus sombres. Avec bonheur nous enlevons nos casques et respirons à pleins poumons l'air tiède de ce beau soir d'été. Des vols d'oiseaux passent au-dessus de nos têtes, silencieux déjà et regagnant leur gîte. Bientôt la nuit tombe doucement, étendant insensiblement ses voiles sur la plaine qui nous entoure. La vie peu à peu s'éteint, l'ombre s'épaissit, il fait nuit noire...

Le trajet de Suberbieville à Marololo en canot à vapeur ne demande habituellement que 3 heures ; or elles sont écoulées depuis longtemps. L'aurions-nous dépassé ? Quelques-uns d'entre nous semblent déjà le craindre. Mais nous ne tardons pas à distinguer devant nous une petite lueur pâlotte, pas assez claire et trop basse sur l'horizon pour être une étoile. C'est Marololo, où nous allons trouver bon souper et bon gîte.

Ce nom de Marololo signifie en sakalave : « beaucoup d'esprits, de revenants ». Aurons-nous la chance d'en voir ? C'est peu probable. Bientôt nous accostons au débarcadère, décoré, pour l'arrivée du général, d'un bel arc de triomphe ; vaguement nous découvrons, dans la demi-obscurité qui nous enveloppe, des guirlandes de feuillage, des faisceaux de drapeaux, etc.



PIROGUE TRANSPORTANT DES MARCHANDISES SUR L'IKOPA.
DESSIN D'OULEVAY, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Le lendemain 14, le réveil a lieu de très bonne heure. On doit, en effet, quitter Marololo au point du jour pour atteindre, ou du moins tâcher d'atteindre Majunga le soir même. Aussi fait-il encore nuit noire quand nous disons adieu, sans trop de regrets, à notre gourbi pour nous mettre en route. Nous prenons tous place avec le général sur le *Boéni*, la plus grande et la meilleure des chaloupes de la Compagnie. Il fait grand jour lorsque nous avons enfin une pression suffisante pour pouvoir partir. C'est une véritable flottille qui nous escorte. En effet, avec le *Boéni*, aux flancs duquel sont accostées deux pirogues, deux autres chaloupes à vapeur de la Compagnie, l'*Ondine*, qui remorque également une pirogue, et le *Campan*, font route avec nous. Enfin, les deux canots à vapeur qui nous ont transportés la veille rallient aussi Majunga. De Marololo à la Betsiboka, la distance n'excède pas 4 kilomètres ; aussi ne tardons-nous pas à atteindre le confluent des deux



LA BETSIBOKA
DESSIN DE BOUDIER, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

rivières. Le lit de la Betsiboka n'est d'abord guère plus large que celui de l'Ikopa, mais la teinte rougeâtre de ses eaux frappe immédiatement. Puis ses rives s'élargissent peu à peu, s'écartant sur certains points de plus d'un kilomètre. Elles présentent une réunion de sites variés, mais toujours verdoyants et pittoresques. Tantôt ce sont des bois d'essences diverses dont les arbres, aux troncs énormes, étendent autour d'eux une ombre épaisse, tantôt ce sont des taillis impénétrables, fouillis inextricables de brousse, de branchages et de lianes, des forêts de bananiers dont les longues tiges frangées fouettent bruyamment sous le souffle de la brise, ou encore de gracieux bouquets de lataniers, aux feuilles semblables à d'énormes éventails qu'agiteraient des mains invisibles. Les rives parfois se dressent en berges escarpées, hérissées de roseaux, d'autres fois s'abaissent insensiblement jusqu'au bord du fleuve en larges plages unies de beau sable bien fin.

Si l'on n'aperçoit presque ni habitants ni villages, en revanche des quantités d'oiseaux de toute espèce animent le paysage : hérons solitaires, absorbés par leur pêche ; compagnies de pintades qui, effarouchées, brusquement disparaissent dans la brousse ; groupes d'aigrettes pressées les unes contre les autres et réunies par centaines au coucher du soleil sur certains arbres qu'elles couvrent d'un manteau blanc ; nuages de canards sauvages, bandes nombreuses de sarcelles se prélassant en toute quiétude sur les multiples bancs de sable. Souvent des vols de perruches vertes, troublées par le bruit de la machine, traversent le fleuve, jetant, en un gazouillis assourdissant, mille petits cris apeurés. Quelquefois un martin-pêcheur, au plumage brillant, nous fait un bout de conduite, volant de roseau en roseau, non sans happer au passage les insectes que son œil aperçoit à la surface de l'eau.

Puis un hôte moins agréable que toute cette gent ailée, le terrible saurien, le caïman que l'on commence à rencontrer et qui dans ces parages ne pardonne pas au baigneur imprudent.

Le temps continue à être superbe et, grâce à une petite brise, la température est très supportable.

Vers une heure nous arrivons à Ankaladina, poste de la compagnie Suberbie qui partage à peu près également la distance de Suberbieville à Majunga et où les canots à vapeur et remorqueurs touchent pour faire du charbon. La marée se fait sentir jusqu'à ce point, éloigné cependant de Majunga d'environ 130 kilomètres.

Pendant que le *Boéni* comme ses satellites renouvelle sa provision de combustible, nous descendons à terre. L'emplacement du poste, adossé à une hauteur, est admirablement choisi au milieu d'une végétation superbe. Il est près de deux heures quand nous quittons Ankaladina pour continuer notre route.

L'après-midi se passe sans incident. La Betsiboka maintenant a bien un kilomètre de largeur, et, nous dit-on, au moins de 2 à 3 mètres de profondeur en cette saison. Le *Boéni*, qui ne cale guère que 0^{m} 60, marche convenablement. J'ai déjà parlé plus haut de cette chaloupe à vapeur dont les dimensions sont 24 mètres de longueur sur 3^{m} 50 de largeur. Quoique nombreux, nous y sommes relativement à l'aise, et chacun de nous trouve finalement un petit coin pour y installer son pliant et jouir paisiblement de la beauté du paysage.

La journée s'achève sans que nous arrivions à Marovoay. Et, au moment où l'un de nous croit apercevoir une lumière dans le lointain, le patron du *Boéni* vient nous annoncer qu'il est trop tard et que la nuit est trop noire pour songer à remonter ce soir la rivière de Marovoay. Il va échouer son vapeur sur un banc de sable, et nous passerons la nuit au beau milieu de la rivière. Il nous invite donc à prendre nos dispositions en conséquence.

C'est parfait, mais chacun observe qu'on nous avait promis hier que nous coucherions ce soir à Majunga. Cet après-midi nous ne devions plus arriver qu'à Marovoay, où en revanche nous trouverions toutes préparées de confortables installations. Et voilà qu'au lieu de tout cela, au lieu de Majunga, ou simplement des confortables installations de Marovoay, nous n'entrons même pas dans la rivière de ce nom, et nous sommes réduits à passer la nuit au milieu du fleuve, en proie à des myriades de moustiques qui flairent déjà leurs victimes.

Il ne nous reste plus qu'à faire contre mauvaise fortune bon cœur.

Le lendemain 15, aux premières lueurs du jour, nous quittons notre îlot de sable pour remonter la rivière de Marovoay. Souhaitons d'arriver aujourd'hui à Majunga.

Il est à peine six heures lorsque nous accostons à l'appontement de Marovoay. Les « Autorités » montent à bord pour saluer le général. Puis le chef de la colonie descend à terre. A peine paraît-il sur l'appontement qu'il est reçu par les acclamations de toute la foule réunie. Le village, qui est entièrement pavoisé, s'étend en longueur sur la rive droite de la rivière. Les maisons, en pierres ou en briques, sont blanchies à la chaux et présentent un aspect assez propret; le tout est dominé par une colline sur laquelle est bâti l'ancien rova. La population est d'environ 2 000 habitants, Hova, Sakalaves, Indiens, avec quelques Européens. Marovoay était avant la guerre un poste militaire hova assez important commandé par un 12e honneur et comprenant une garnison de 40 hommes avec 46 sniders, 2 canons hotchkiss, 2 gardner et quelques mauvaises pièces en fonte, sans affût. Il faut remarquer que la résistance de Marovoay ne reposait pas uniquement sur cette troupe quasi régulière. Ces 40 hommes étaient des soldats en activité, faisant leur temps de service. Mais il y avait en outre et en bien plus grand nombre, à Marovoay comme à Andriba, comme à Mevatanana, comme à Majunga, comme en un mot dans tous les postes militaires hova, des soldats libérés fixés dans le pays, agriculteurs ou commerçants, tous détenteurs d'un beau et bon fusil qu'ils entretenaient soigneusement. Ces Hova libérés du service militaire étaient connus sous le nom de *Voanzo* ; c'est le nom de l'arachide. Cette appellation très expressive leur était donnée parce qu'ils se fixaient au sol comme le plant de l'arachide, par ses racines. Tous ces colons militaires ou Voanzo présentaient à la vérité un élément de résistance autrement sérieux que les garnisons permanentes, toujours d'effectif relativement faible et non encore acclimatées.



VUE DE MAROVOAY. — DESSIN DE BOUDIER, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

En ce qui concerne Marovoay, le village aurait été, paraît-il, à l'origine, un centre d'Indiens et de Comoriens ; puis, lors de la création des différents postes militaires hova dont je viens de parler, c'est-à-dire sous Radama Ier (1810-1828), Marovoay devint une colonie hova très importante. L'immense plaine qui s'étend aux abords du village est, en effet, très fertile. De magnifiques rizières y étaient cultivées avant la guerre. Ces rizières, justement renommées, non seulement suffisaient à la consommation locale, mais encore fournis-

saient une quantité considérable de riz pour l'exportation ; c'était par centaines de tonnes que cette denrée était alors expédiée à Nossi-Bé, aux Comores, etc.

Presque totalement abandonnée pendant la récente période de guerre et d'insurrection, cette culture tend aujourd'hui à reprendre son ancienne importance. D'ailleurs tout le pays, entre Suberbieville et Majunga, est généralement riche et fertile, et semble devoir se prêter avantageusement aux exploitations agricoles. Si ce n'est pas encore la véritable végétation des tropiques, dans toute sa puissance et sa force, c'est du moins une région qui rappelle la côte Est et qui, contrastant singulièrement avec le pays accidenté et dénudé des hauts plateaux, paraît convenir à de multiples cultures. Couvert d'un épais manteau de verdure, semé çà et là de bouquets de riches essences, remarquablement arrosé, exceptionnellement favorisé au point de vue des communications, par les voies fluviales, ce bassin est bien fait pour tenter plus d'un colon. Quelques-uns de nos nationaux ont déjà des établissements dans la région, notamment dans la plaine de Marovoay. En outre, comme nous le verrons un peu plus loin, plusieurs autres, disposant de capitaux sérieux, sont actuellement en pourparlers pour obtenir de grandes concessions dans cette partie si fertile du Boéni.



LE « BOÉNI », VAPEUR FAISANT LE SERVICE DE SUBERBIEVILLE À MAJUNGA.
DESSIN D'OULEVAY, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Toutefois, cette plaine de Marovoay a l'inconvénient d'être assez insalubre.

De Marovoay à Majunga le trajet par canot à vapeur s'effectue habituellement en 6 heures, et comme il importe d'y arriver assez tôt pour avoir le temps de nous installer avant la nuit, il ne faut pas nous attarder trop longtemps à Marovoay. C'est pourquoi nous quittons ce poste avec toute la flottille à 9 heures du matin.

Marovoay signifie en sakalave : « beaucoup de caïmans ». Jamais appellation ne fut mieux justifiée. Ces reptiles, en effet, pullulent dans la rivière vaseuse de ce nom. Aussi effectuons-nous cette partie du trajet au milieu d'une quantité de ces sauriens, de tous les âges, de toutes les dimensions, qui se prélassent doucement au soleil, regardant avec plus de curiosité que d'appréhension défiler vapeurs et pirogues. Ils semblent avoir une prédilection marquée pour la vase molle qui en ce moment, à marée basse, tapisse les bords de la rivière. Celle-ci en est littéralement infestée. Aussi chacun de nous est-il bientôt armé d'un fusil, heureux de ce nouveau genre de sport, qui vient agréablement rompre la monotonie de la traversée. En un clin d'œil, la fusillade éclate à bâbord, à tribord, à l'avant, à l'arrière, et de tous côtés pleuvent les projectiles sur les reptiles sans méfiance. La plupart des balles, arrivant obliquement, glissent sur la carapace squameuse de l'animal, qui s'enfonce alors rapidement dans l'eau. Quelques coups de feu toutefois, mieux dirigés, viennent frapper plusieurs d'entre eux à l'épaule, à l'aisselle, ou dans la bouche, et leur font faire la culbute. Quelques-uns demeurent d'abord comme étourdis par le choc de la balle, déjà on les croit frappés à mort, puis tout à coup, brusquement, ils se jettent dans la rivière.

On conçoit que ce voisinage soit des plus dangereux pour les habitants de Marovoay. Ceux-ci ont toujours soin de munir d'un grand manche les récipients qui leur servent à puiser de l'eau, de façon que les caïmans ne puissent les saisir par le bras ou la main lorsqu'ils s'approchent de la rivière.

Quoique d'aspect assez massif, ces animaux sont relativement agiles et détalent rapidement quand il ne s'agit que de parcourir quelques mètres. Les plus grands atteignent jusqu'à 4 mètres de long. Dans les eaux bourbeuses de la rivière de Marovoay et de la Betsiboka, il est souvent assez difficile de les distinguer des morceaux de bois et des troncs d'arbres que charrie le courant.

Le caïman est le seul animal dangereux pour l'homme que l'on trouve à Madagascar. Malheureusement il y est très commun et on le rencontre dans presque toutes les rivières de quelque importance, ainsi que dans

les lacs. Dans certaines parties de l'île, notamment dans la province d'Analalava, il fait chaque année de nombreuses victimes, saisissant les indigènes qui viennent puiser l'eau, laver le linge ou qui traversent les rivières. Aussi ce saurien inspire-t-il aux Malgaches la plus grande frayeur. Fort heureusement, le bruit le met en fuite. C'est pourquoi tous les indigènes, avant de traverser un cours d'eau habité par les caïmans, ont soin de battre des mains. Chacun d'eux, au moment de passer une rivière, tient au caïman le petit discours suivant : « Je ne médis pas de toi, mon vieux, mais je demande ta bénédiction pour passer. » En même temps, il se verse un peu d'eau sur la tête et se frappe la nuque. Ce n'est qu'après avoir accompli ces formalités qu'il met le pied dans la rivière. Une fois arrivé au milieu de l'eau, il s'abstient soigneusement de prononcer le mot de caïman, jusqu'à ce qu'il ait heureusement effectué le passage.



UN SAKALAVE. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Les indigènes sont convaincus que, quand l'un d'eux est saisi par un caïman, c'est qu'il était ensorcelé.

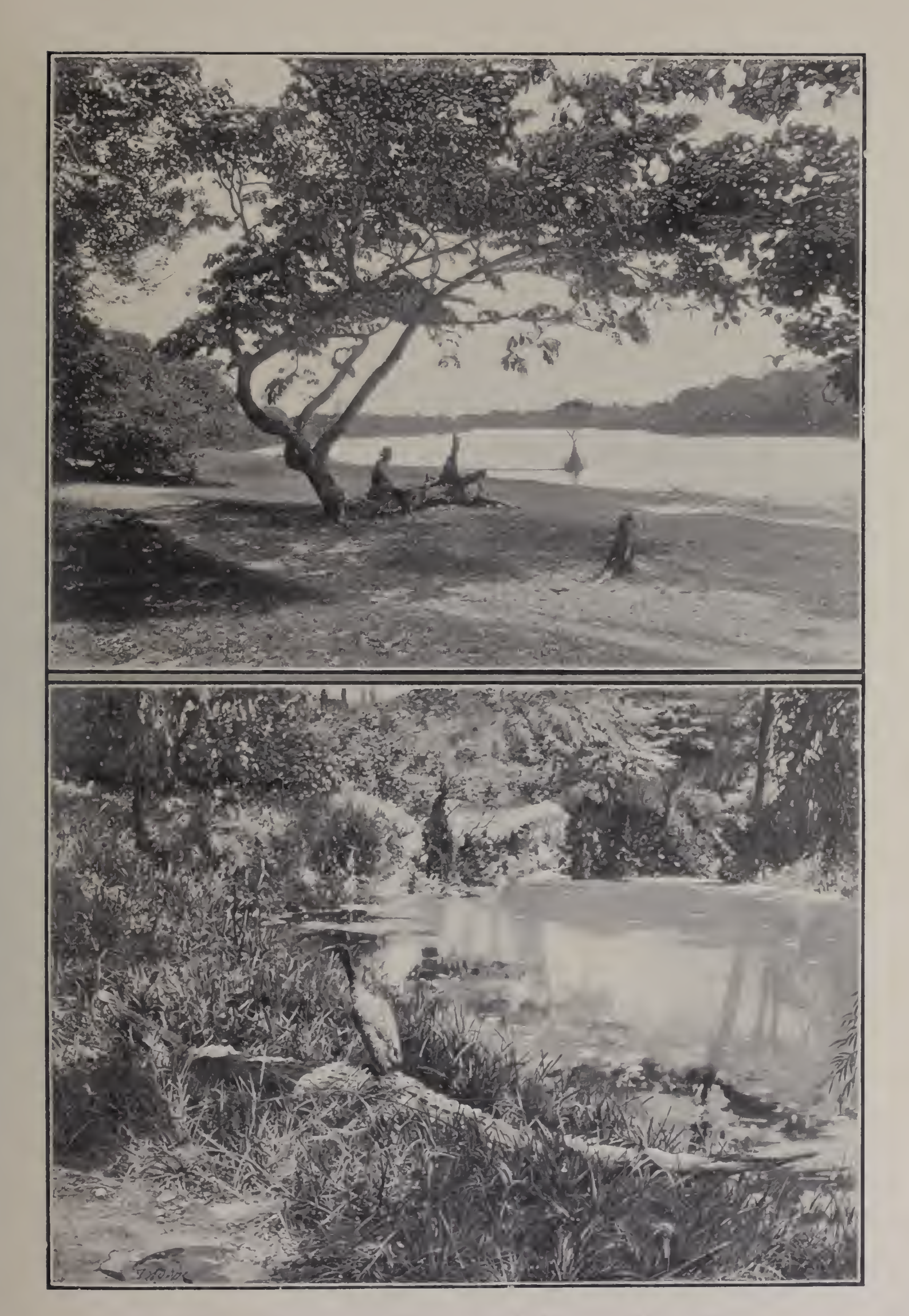
Les chiens, si l'on en croit du moins les habitants de la province de Vohemar, prennent presque tout autant de précautions pour franchir les cours d'eau.

Voici, d'après ces indigènes, le stratagème employé par l'espèce canine. Le molosse en question a-t-il fait choix de son point de passage, vite il court à quelque distance en amont donner de la voix pour y attirer le caïman, redescend aussitôt en aval où il fait de même et, après cette double feinte, s'élance rapidement à la nage entre les deux points, à l'endroit qu'il a choisi. Avouez que *si non è vero è ben trovato*. Les dents de caïman sont très longues. Les Sakalaves s'en font des amulettes, auxquelles ils attribuent toutes sortes de pouvoirs. Après les avoir déchaussées au moyen de patates très chaudes, ils en nettoient l'intérieur, puis les remplissent de petits morceaux de bois, auxquels ils joignent une aiguille, le tout enduit de miel et oint de la graisse extraite du *ramy* (arbre qui produit une sorte d'encens). Ainsi garnie, la dent, sous le nom de « boîte sacrée », est conservée religieusement dans la famille. Si l'un des membres de celle-ci vient à être malade, quelle que soit la maladie dont il s'agit, affection, plaie, furoncle, etc., on sort la dent et le médecin mandé la lave sur une petite pierre en prononçant les paroles suivantes : « Sois efficace, sois efficace, os de caïman. Un tel est pris d'un sortilège et toi seul, caïman puissant, tu peux détruire ce sortilège. » Si, après cette cérémonie, la maladie disparaît, le médecin conduit la famille du malade sur le bord de la rivière pour remercier le caïman, et ce traitement lui est chèrement payé.

Plusieurs de ces reptiles, et des plus gros, dorment sur le rivage, étendus au soleil, à une distance relativement grande du cours d'eau. Nous remarquons un oiseau blanc qui se promène tranquillement sur leur carapace et paraît très familier avec le monstre. C'est le *Vadimboay* (littéralement femme du caïman), qui tire sa nourriture des excréments de l'animal. Les indigènes prétendent même, comme d'ailleurs certains naturalistes, qu'il s'introduit dans la gueule du monstre, et se repaît tout à son aise des débris de nourriture restés entre ses dents, lui servant ainsi de dentiste. Ce qui prouve, une fois de plus, que l'on a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Un autre oiseau, héron aux ailes blanches connu généralement sous le nom de *Fotsyclatra* est quelquefois appelé *Fangalamotivoay*, ce qui peut se traduire : « l'œil purificateur du caïman ». Il semblerait ainsi que cet oiseau rendît aux caïmans les mêmes bons offices que les aigrettes (*Vorompotsy*) aux bœufs. Ces derniers oiseaux dévorent en effet les tiques du bétail.

Les Sakalaves donnent à une sorte de cormoran le nom de *Reniboay* (litt., mère ou gardien des caïmans), car ils prétendent qu'il agit à l'égard de ces reptiles comme une sentinelle qui les prévient du danger. Ils affirment également que, si l'on aperçoit un de ces oiseaux perché sur un arbre au bord d'une rivière, on peut



LES RIVES DE LA BETSIBOKA. — CAÏMAN ENDORMI. — D'APRÈS DES PHOTOGRAPHIES DE M. L. NIVIÈRE

être sûr que les caïmans ne sont pas loin. Ils donnent encore à ce cormoran le nom de *Sakaizamboay* (ami de caïmans) et celui d'*Arondovy* (gardien de l'ennemi), le caïman étant, comme je l'ai dit plus haut, l'animal le plus redoutable de Madagascar et le plus redouté de tous les êtres qui peuplent l'île.

Après une heure de navigation au milieu de ces hôtes peu agréables, nous pénétrons de nouveau dans la Betsiboka, qui va maintenant en s'élargissant de plus en plus, formant bientôt trois grands bras principaux lesquels débouchent dans la baie de la Betsiboka. La flottille y pénètre par le bras le plus oriental ou de Manana. Les bâtiments de quelque tonnage préfèrent généralement celui du milieu, qui présente plus de fond. Cette baie de la Betsiboka, séparée de celle de Bombetoke ou de Majunga par la presqu'île d'Amboaniho, est spacieuse, bien abritée et semble meilleure pour les navires de tonnage moyen que cette dernière.

A Majunga, en effet, les bâtiments sont obligés de mouiller loin de la ville. Aussi semble-t-il que la ville eût été mieux placée à Amboaniho.

Amboaniho, dont le nom signifie « au cocotier », est en quelque sorte une trouvaille de M. Suberbie, qui y a établi d'importants ateliers de construction et de réparation pour son matériel fluvial. Nous découvrons à petite distance toutes ces constructions qui sont pavoisées, ainsi que la grande maison d'habitation où est installé le personnel.

La baie de la Betsiboka est entourée à l'Est par une ligne de collines dénudées qui vont en s'abaissant jusqu'à l'extrémité de la presqu'île d'Amboaniho. La rive gauche du fleuve est entièrement couverte de palétuviers verdoyants, ainsi que les nombreuses îles qui forment les différents bras dont j'ai parlé plus haut. Après avoir dépassé Amboaniho nous doublons la pointe Boana-Omar, puis la pointe Antanandava et la pointe Piripirina et nous pénétrons dans la superbe baie de Bombetoke, vaste, profonde, sûre, malheureusement traversée par un courant très rapide et offrant trop de prise aux vents du Nord, du Nord-Ouest et du Sud. La baie de Bombetoke, ou du moins la partie qui présente du fond, est orientée Nord-Sud. Elle est fermée au Nord-Est par la presqu'île de Majunga, laquelle présente une particularité assez curieuse.



UNE NOSSI-BÉENNE.
DESSIN DE MIGNON, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Vue à une certaine distance par un observateur qui arrive par la Betsiboka, elle affecte assez exactement la forme d'un immense caïman au repos. La tête et le corps surtout sont parfaitement dessinés, les rugosités de l'écaille étant figurées par les arbres qui se profilent sur la silhouette. Une bonne jumelle permet de reconnaître sur la tête l'hôpital, sur le dos le rova; quant à la ville elle-même, elle s'étend en un trait blanchâtre allongé le long du corps du saurien, formant la ligne de séparation entre la carapace et le ventre. La ressemblance dans l'ensemble et dans ces quelques détails est frappante.

Bientôt la côte se distingue nettement, Majunga apparaît alors légèrement étagée en amphithéâtre sur un fond de verdure.

Au premier plan, quatre des bâtiments de la division navale et quelques navires de commerce avec l'*Ambohimanga*, petit vapeur hova, dernier vestige de la suprématie hova. Derrière les mâts, le wharf et la ville coquettement ornée de milliers de drapeaux et d'oriflammes multicolores qu'agite gaiement le souffle de la brise. Majunga, ainsi parée et animée, encadrée par le bleu éblouissant du ciel des tropiques et des flots de l'Océan, semble une cité heureuse et favorisée sur laquelle le voyageur qui descend de Tananarive, après un

long trajet à travers des régions plus ou moins sauvages et désertes, repose doucement ses regards.

Tous les navires de commerce ont arboré le grand pavois. Nous approchons rapidement de la terre. Une foule très nombreuse a envahi le wharf et ses abords. On court, on se presse. Le temps est superbe, c'est un vrai jour de fête. Quelques minutes encore et nous accostons au wharf. Le général est reçu par les membres de la commission municipale et de la chambre consultative, les fonctionnaires, les officiers de la garnison, les colons français, le vice-consul d'Angleterre et les représentants de la maison Oswald et de la *Deutsch Ost Afrikanische Gesellschaft*. De nombreuses dames en toilettes claires se trouvent également sur le wharf. Les présentations terminées, le général, escorté par une foule considérable qui ne cesse de l'acclamer, se rend à pied au Palais de Justice, aménagé spécialement pour le recevoir. Les troupes et la compagnie de milice, formant la haie sur tout le parcours, lui rendent les honneurs. Le cortège suit d'abord l'avenue qui, sur la pointe de sable, longe le lagon où dorment ensablées les canonnières du corps expéditionnaire, puis pénètre dans la ville en passant sous un nouvel arc de triomphe. Toutes les maisons sont pavoisées et ornées, ainsi que les rues, de faisceaux de drapeaux, de bannières, de flammes, d'écussons et de guirlandes de feuillage qui, disposés avec beaucoup de goût, produisent le plus heureux effet. Les vieilles portes massives si artistement sculptées des maisons indiennes sont décorées de riches tentures. Comme la ville elle-même, tous les habitants ont revêtu leurs habits de fête. Toute cette foule qui se heurte, se coudoie, se bouscule pour approcher de plus près le général, présente un spectacle des plus curieux : Indiens aux traits fins, lents, réfléchis, solennels même, dans leurs longues chemises blanches avec quelquefois un gilet de soie rouge par-dessus, la tête coiffée d'une petite calotte dorée, en forme de tronc de cône. de larges sandales jaunes aux pieds ; Comoriens plus foncés, à la physionomie expressive mais rude, à la démarche lourde; Makoas au facies de nègre; Antalaotras dont le type et le costume révèlent nettement l'origine arabe; Sakalaves à l'aspect sauvage, au regard méfiant, dont les cheveux sont tressés en une multitude de petites nattes ; femmes betsimisarakas aux chapeaux enrubannés, aux châles à grands ramages : enfin, Nossi-Béennes aux traits réguliers, au gracieux sourire qui découvre sans cesse deux admirables rangées de dents blanches, si originales sous leur coiffure à boucles et si élégantes sous leurs robes aux couleurs voyantes ; ces femmes de Nossi-Bé portent de nombreux bijoux de toutes sortes, et leurs jolies toilettes jettent un coloris éclatant sur cette scène si vivante et si animée sous un ciel merveilleusement pur.



UNE NOSSI-BÉENNE.
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. E. NEVIÈRE.

Enfin le général arrive au Palais de Justice, construction en pierres un peu massive qui se dresse sur le bord de la mer et d'où la vue embrasse toute la rade jusqu'à la côte qui, dans un lointain horizon, la limite au Sud-Ouest.

Il est près de 4 heures lorsque nous pénétrons avec le général dans le sanctuaire des lois. A demain les visites et les réceptions. Le plus pressé est de nous installer et de faire un peu de toilette, chose qui ne semble pas superflue après le gîte peu confortable des deux dernières nuits. La salle d'audience, vaste pièce donnant sur la mer et ouvrant par six fenêtres sur une spacieuse véranda, m'est échue. Excusez du peu.

O surprise ! un bon lit d'hôpital à sommier métallique m'attend dans ses draps bien blancs. Mais je vous laisse à deviner en quel point de la salle il a été dressé... au banc des accusés.

Au dehors déjà le jour baisse, tandis que les tam-tams et les danses continuent de plus belle devant le logement du général.

Après le dîner, illuminations superbes. Partout, danses, chants, concerts, tam-tams. Nuit sereine, idéale. Nous faisons un tour de promenade dans les différents quartiers ; la température est très supportable; malheureusement, tout Majunga est construit dans le sable et la marche y est désagréable, pénible, altérante. Aussi ne prolongeons-nous pas trop notre promenade.

Le lendemain, c'est le jour des réceptions : réception de la commission municipale, de la chambre consultative, des fonctionnaires, des magistrats, des colons, puis des chefs indigènes de la province, Sakalaves, Indiens, Antalaotras accourus des extrémités du Boéni pour saluer le gouverneur de la colonie. Tous ces chefs affirment solennellement à nouveau leur attachement à la France ainsi que celui de leurs populations, leur

respect et leur obéissance à son représentant et promettent de s'employer de tout leur pouvoir pour favoriser l'établissement et les entreprises de nos nationaux dans le pays.

Pendant que tout ce monde défile dans la salle des Pas-Perdus, je profite, comme l'écolier, de ce que l'attention du maître est occupée ailleurs pour me rendre coupable d'école buissonnière et faire un peu connaissance avec Majunga, que je vois pour la première fois.

Majunga fut, comme on le sait, occupé en 1882 par l'amiral Pierre. Le 16 janvier 1895, le commandant Belin, de l'infanterie de marine, l'occupait de nouveau, en prenait le commandement et en organisait la défense. On connaît le rôle joué par Majunga, base maritime, pendant la dernière campagne. Ce n'est pas ici le lieu de faire ressortir le rôle qu'elle eût pu et dû jouer réellement.

Au lendemain de l'expédition, la ville eut à traverser une crise commerciale des plus pénibles; brusquement, en effet, son importance se trouva singulièrement réduite, elle perdit presque complètement sa garnison; en outre, comme point de transit, elle fut remplacée par Tamatave.

A l'extrémité de la pointe de sable qui termine du côté du large la rade de Majunga, se trouvent les établissements de la flottille et le wharf, construit au moment de l'expédition par la maison française qui avait déjà construit celui de Kotonou.

De la pointe de sable, on pénètre en ville par une large et belle avenue, l'avenue Gillon, du nom du colonel du 200e de ligne, qui mourut pendant l'expédition. La plupart des rues de Majunga, surtout depuis que le village indigène a été transféré à Mabiba, sont assez larges, régulières, droites; les percées semblent suffisamment nombreuses pour permettre l'aération des différents quartiers. Une place vaste, dégagée, présentant plusieurs issues, sert pour le grand marché hebdomadaire et le marché quotidien. En somme la ville européenne et indienne semble maintenant installée dans des conditions d'hygiène presque satisfaisantes. Mais le grand défaut de Majunga, capital au point de vue de la salubrité publique, est de ne pas avoir d'eau potable, pas de fontaine ni de source, seulement quelques mauvais puits donnant une quantité insuffisante d'une eau médiocre.

Ce manque d'eau, que tout le monde connaissait cependant, a été bien regrettable au moment de l'expédition. « A l'hôpital de Majunga, écrit Jean Lemûre, l'eau a toujours fait défaut, les puits étaient à sec, et l'eau distillée suffisait à peine à la boisson. Faute d'eau, le blanchissage était impossible, et on s'est trouvé dans la nécessité d'envoyer le linge sale à Nossi-Bé. Quant à la propreté corporelle des malades, elle était nulle, et pendant tout leur temps de séjour à l'hôpital, ils ne pouvaient se laver ni les mains ni la figure. » Aussi le docteur Reynaud écrit-il : « Nous sommes bien loin du soin apporté par les Anglais à munir leur base d'opérations de Souakim d'appareils distillatoires puissants, capables de fournir 150 tonnes d'eau par jour; ces appareils fonctionnaient sur des navires avant l'arrivée des troupes. A côté d'eux, deux autres navires, l'*Amethyst* et le *Bulimba*, avaient été installés pour la fabrication de la glace en gran des quantités. »

VUE GÉNÉRALE DE MAJUNGA. — DESSIN DE BOUDIER. — PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

En laissant de côté l'expédition, dont les organisateurs ont négligé ce soin, il semble que les édiles de Majunga ne se soient pas assez préoccupés de cette question, pourtant des plus importantes. N'était-ce pas le plus urgent des travaux d'intérêt public? et n'aurait-on pas dû commencer par la recherche d'une nappe d'eau dont la découverte n'eût probablement nécessité que quelques sondages peu coûteux? On y songe enfin, paraît-il.

Majunga, avec toutes ses constructions fraîchement blanchies à la chaux, a un certain air de propreté. Et même, à la vérité, nous qui descendons de l'Émyrne, nous ne sommes plus faits à ces façades blanches, habitués aux maisons de Tananarive qui, avec leur crépi rouge brun, ont l'air d'être en chocolat.

On trouve en réalité à Majunga peu de constructions européennes; les habitations les plus confortables

sont des maisons construites sur le type de celles de Zanzibar, mélange de style mauresque et de style hindou, avec terrasses, vérandas et vastes pièces, le tout en pierres avec d'épaisses murailles qui maintiennent dans les appartements une température très acceptable. Le Palais de Justice est un spécimen assez bien compris de ce genre d'habitation.

Les maisons, sans cachet extérieur, présentent généralement une porte d'entrée très curieuse. Ces portes, lourdes, épaisses, massives, sont d'ordinaire très artistement sculptées, ornées de toutes sortes de motifs habilement fouillés et délicatement travaillés. Elles sont expédiées de Zanzibar, toutes sculptées, entièrement finies et prêtes à être mises en place.



LE WHARF ET LA RADE DE MAJUNGA. — PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Derrière la ville européenne, au nord de celle-ci, s'étendait auparavant le village indigène ou Boustan, dont les cases étaient jetées pêle-mêle par groupes compacts à l'ombre de magnifiques tamariniers. L'administration l'a, avec raison, reporté plus loin à 2 ou 3 kilomètres à l'Est, sur l'emplacement appelé Mabiba, où les indigènes ont, outre l'ombrage, l'air et l'espace à proximité immédiate de la mer et à une distance suffisante de la ville européenne pour que celle-ci n'ait pas à souffrir de ce voisinage.

En ce qui concerne le climat de Majunga, l'expédition de 1895 avait fait à la ville une réputation imméritée d'insalubrité. La mortalité effrayante qui fut constatée à cette époque parmi les troupes du général Duchesne, mortalité qu'accusent si douloureusement les trois cimetières de Majunga, tenait à l'inaptitude des troupes métropolitaines (200e et 40e chasseurs à pied) pour la guerre coloniale, au degré de cachexie palustre déjà atteint par les hommes évacués de l'intérieur sur ce point, et enfin au défaut d'organisation des transports, d'aménagement des formations sanitaires, aux privations et aux fatigues de toutes sortes.

Cette mortalité eut surtout pour cause, il faut bien le dire, la stagnation des troupes pendant trois mois dans la région marécageuse et réputée l'une des plus insalubres de Madagascar, qui s'étend entre Majunga et Suberbieville. Pendant près de trois mois, en effet, la plupart des troupes, aussi bien blanches qu'indigènes, restèrent à patauger dans les marais de Marohoy, de Marololo, de Marovoay, etc., couchant sous la tente, construisant une route carrossable, et ayant à peine une nuit de repos sur deux ! En utilisant la voie fluviale, nos soldats eussent été transportés à Suberbieville en moins de trois jours !...

Ce n'est pas à dire évidemment que Majunga soit aussi sain que n'importe quelle ville de France, ni que les affections paludéennes y soient inconnues. Assurément le paludisme sévit à Majunga et y sévit même avec quelque intensité, particulièrement pendant l'hivernage et par les vents du Nord-Est et de l'Est, lesquels traversent des régions marécageuses constituant des foyers de paludisme d'autant plus intenses que ces marais sont formés par un mélange d'eau douce et d'eau salée. Mais ce point est loin d'être un des plus malsains de Madagascar. Il est sans conteste plus sain que Tamatave, et il est permis d'affirmer que les Européens, sous la réserve d'y être installés dans de bonnes conditions hygiéniques, y peuvent vivre facilement. D'après les observations faites depuis plusieurs années par M. Knott, vice-consul d'Angleterre, la température n'a rien d'excessif: elle varie entre 21°6 et 30°8, avec un minimum de 16°6 en juillet et un maximum de 35°7 en novembre.

Les causes qui avaient nui à Majunga ont disparu. Le pays est entièrement pacifié. Les communications avec Tananarive sont constantes et régulières. Mieux que cela, une route carrossable, presque achevée et déjà praticable aux voitures, au moins pendant la saison sèche, relie cet excellent port à la capitale, route dont le commerce et les transports militaires usent largement. Enfin à l'heure actuelle, la majeure partie des troupes du corps d'occupation se trouvant répartie sur le versant occidental de l'île, Majunga est redevenu le

centre d'un transit considérable. Ajoutons à cela que le temps et l'expérience ont fait justice de ce renom d'insalubrité, imputable bien plus aux hommes et aux circonstances qu'au pays lui-même. Aussi le commerce a-t-il repris confiance ; assuré du lendemain, convaincu de la stabilité du nouveau régime, chacun s'est remis à l'œuvre avec énergie. Dans ces conditions, la situation n'a pas tardé à s'améliorer. A partir de 1898 surtout, les transactions commerciales ont pris un développement énorme.

Ainsi tandis que, pour toute l'année 1897, les importations n'avaient pas dépassé le chiffre de 2 486 458 fr. et les exportations celui de 491 606 francs, pendant les 9 premiers mois seulement de 1898, les importations ont atteint 2 781 164 fr. 15 et les exportations 535 037 fr. 34.

Les principaux articles d'exportation sont : le rafia, la cire, les peaux, les bœufs vivants, le caoutchouc, les viandes salées et les conserves, l'or, etc. Les importations consistent surtout en tissus, soieries, boissons, vins, farines, sucre, quincaillerie et bimbeloterie.

Il est non moins intéressant de remarquer la prépondérance prise dans ces derniers temps par le commerce français, tandis qu'antérieurement le marché était presque entièrement au pouvoir des Indiens.

Le chiffre des entrées et sorties de navires donne aussi un renseignement utile. Ce chiffre a été en 1897 de 737 entrées pour 659 sorties.

D'une façon générale, ces chiffres accusent une sérieuse reprise des affaires, et, à la vérité, grâce aux heureuses circonstances mentionnées plus haut, non seulement Majunga est dès maintenant sorti de la crise pénible traversée au lendemain de la guerre, mais encore une réelle ère de prospérité semble s'ouvrir aujourd'hui pour cette ville, déjà le plus grand port de la côte Ouest et le second de l'île. Et même si cette progression se continue dans les mêmes termes, on peut d'ores et déjà prévoir que Majunga, dont la population atteint aujourd'hui 5 306 habitants, sur lesquels 200 Européens, supplantera d'ici peu Tamatave et deviendra le premier port de Madagascar, du moins jusqu'à ce que la construction du chemin de fer de Tananarive à la côte Est vienne modifier entièrement les conditions économiques du centre et du versant Est de l'île.



BAOBAB À MAJUNGA. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE



LE « LA PÉROUSE » EN RADE D'HELLVILLE. — DESSIN DE BOUDIER

CHAPITRE V

De Nossi-Bé à la côte Est. - Le cap Saint-André. - Maintirano. - Morondava.
Le Ménabé et ses ressources. - Les Sakalaves.



LA REINE BINAO.
PHOTOGRAPHIE DE M. NEVIÈRE.

Après trois semaines de séjour à Majunga, séjour sérieux, puisqu'il fut employé par le général à se rendre compte des besoins de la région, séjour agréable, puisqu'il fut l'occasion de fêtes, de banquets et même de bals, nous appareillâmes, avec le croiseur *La Pérouse* et le transport *Pourvoyeur*.

Vingt-quatre heures de traversée nous amènent dans la magnifique rade de Nossi-Bé. Je ne m'étendrai pas longtemps sur notre relâche dans cette île qui est fort connue. Je veux seulement dire que Nossi-Bé — qui fut réunie à la France en 1841, à un moment où elle était florissante — est aujourd'hui bien déchue, depuis la crise terrible de l'industrie sucrière. Cependant, nombre de planteurs se rendant compte de l'inutilité de la lutte et de la condamnation, désormais irrévocable, de la culture de la canne, se sont mis résolument à la vanille, au caféier, au cacaoyer et même au caoutchouc. Ces essais ont donné les meilleurs résultats ; aussi, ne semble-t-il pas douteux que Nossi-Bé, qui déjà commence à se relever, ne recouvre bientôt son ancienne prospérité.

Au point de vue commercial, Nossi-Bé, grâce à son excellente rade d'Hellville, que fréquentent les boutres arabes faisant le cabotage entre Mozambique, Zanzibar, les Comores, Madagascar et même entre Zanzibar et Bombay, est aujourd'hui le principal entrepôt des marchandises de la côte d'Afrique.

Nossi-Bé compte 15 000 habitants, comprenant en dehors de la population française, européenne et créole, des Sakalaves, des Antankares, des Antalaotra, quelques Arabes purs, une très importante colonie de Betsimisaraka, des Hova, des Zanzibarites, des Indiens et quelques Chinois.

Le 10 juillet, le *La Pérouse* et le *Pourvoyeur*, quittant Nossi-Bé, se rendaient devant Analalava, où

le général tenait à se rendre compte des progrès de la pacification, car un an plus tôt, à pareille époque, la région était sous les ordres du chef insurgé Rakotovao. Tout est au calme, maintenant.

Nous quittons Analalava le même jour, à 4 heures de l'après-midi, nous dirigeant sur Majunga, où nous ne faisons que toucher pour repartir le lendemain, 11 juillet, toujours sur notre fidèle *Pourvoyeur* escortant le *La Pérouse*.

Après avoir doublé le cap Saint-André, nous faisons route sur Maintirano ; nous nous écartons un à peu de la côte, pour éviter l'immense banc de corail, connu sous le nom de banc du Pracel, encore peu exploré.

Le lendemain, 14 juillet, nous nous approchons de Maintirano, dont la côte voisine se distingue bientôt; basse, formée d'une double bande de sable et de bois. Un cocotier isolé, le cocotier de Bibiasso, sert de repère pour la navigation : à droite et à gauche se dresse une ligne de collines boisées. Le *Pourvoyeur*, sur lequel je suis, mouille près du *La Pérouse*, c'est-à-dire très loin du rivage, au moins à deux milles de distance.

Pour aller à terre, il faut franchir en pirogue une barre qui jouit d'une assez mauvaise réputation. Heureusement, elle est, ce jour-là, clémente. Au bout d'une petite heure de navigation, nous abordons sans encombre à Maintirano. C'est une grosse agglomération de cases renfermant de 1 500 à 1 800 habitants.

CARTE DE MAJUNGA À MORONDAVA.

Le général adresse aux indigènes quelques paroles bien senties qui provoquent de leur part des protestations de dévouement à la France. S'il convient de n'accepter ces manifestations que sous bénéfice d'inventaire, les faits du moins sont là pour témoigner du progrès considérable qu'a fait depuis quelques mois la pacification dans cette région. On peut espérer, s'il ne survient aucun incident fâcheux, que l'action ferme, mais éclairée, de nos officiers triomphera des dernières résistances qui persistent encore chez une partie de ces populations demeurées jusqu'ici à demi sauvages.

Quoique encore assez peu connue, cette vaste province semble devoir, dans certaines de ses parties se prêter avantageusement aux entreprises de colonisation. La zone côtière, surtout, riche, fertile, à proximité des ports, peut être considérée comme se prêtant avantageusement aux entreprises de colonisation, particulièrement aux exploitations agricoles. Cette zone produit actuellement du mil, du maïs, du riz, du manioc, des patates, des cannes à sucre, de petits haricots rouges et du tabac. Les cocotiers, qui y viennent à merveille, pourraient dès maintenant faire l'objet d'un certain trafic ou fournir la matière d'applications industrielles.



BOUTRE INDIEN EN RADE DE MORONDAVA. — DESSIN DE TAYLOR.

A l'occasion du 14 juillet, de grandes fêtes indigènes ont lieu : danses, courses, jeu de la sagaie, etc. Tout le monde s'amuse, prend joyeusement part à



NOSSI-BÉ. LE VILLAGE D'AMBAKOTOKO. — DESSIN DE BOUDIER.

la fête, et, malgré une certaine réserve un peu sournoise, imputable sans doute à la sauvagerie native, chacun paraît heureux de vivre et nullement mécontent de son sort. Si l'on songe que l'an dernier (1897), à pareille époque, dans ce même Maintirano, le chef Alidy, à l'arrivée du général, avait brûlé le village, pillé les commerçants et proclamé partout la révolte, on aura une idée du progrès accompli.

Le lendemain 15 juillet, le général se rend à Andemba, en pirogue, et pénètre ainsi dans les territoires relevant de la reine Bibiasso qui fut, en 1897, notre ennemie et pour cela envoyée en exil, mais à qui le général a décidé de faire grâce, et qui va précisément revenir aujourd'hui. Cette mesure de clémence paraît devoir exercer la plus salutaire influence sur la progression de la pacification dans toute la contrée, en raison du fétichisme qu'incarne cette femme, descendante directe de la famille royale sakalave, et de la méfiance que, mieux que tout autre procédé, ce rappel semble devoir dissiper. Sans exercer un pouvoir bien réel, bien effectif, Bibiasso étend son autorité sur tous les territoires compris entre le Manambao et le Manambolo et son influence sur les populations de cette région est incontestée. Il va d'ailleurs sans dire que, quoique libre, cette reine n'en sera pas moins surveillée afin de lui éviter toute envie de jouer double jeu.

Le dimanche 17 juillet, nous quittons Maintirano à sept heures du matin pour rejoindre le *La Pérouse* et le *Pourvoyeur*, et reprendre notre voyage vers le Sud de l'île.

Mais les éléments se liguent contre nous. La mer, sans être forte, est secouée par la houle et sur le rivage la côte est inabordable. Ni à Benjavily, ni à l'embouchure de la Tsiribihina, il ne nous est possible de débarquer. Nous brûlons donc ces étapes que nous contemplons à la longue-vue et nous nous dirigeons sur Morondava, capitale du Ménabé, où nous sommes plus favorisés.

Le premier aspect de Morondava n'est à vrai dire pas très séduisant, guère plus que celui de Maintirano. Sur une côte basse, sablonneuse, un fouillis de mauvaises cases en roseaux et en *falafa* jetées dans le sable sans ordre ni alignement, et entourées chacune d'un enclos, également fait de roseaux ou de bois mort, le tout coupé de lagons et de mares à demi desséchées et limité du côté de la terre par une épaisse ceinture de palétuviers : telle est la capitale du Ménabé. Quant à sa population, elle en dépasse pas un millier d'individus au grand maximum, Sakalaves pour la plupart, Makoas, avec quelques Indiens et quelques Hovas auxquels il faut ajouter une douzaine d'Européens ou Bourbonnais.

Le général reçoit les principaux chefs sakalaves de la circonscription ainsi que les envoyés de la reine de Mahabo. Ces derniers, au nombre d'une cinquantaine environ, conduits par Binagy, premier ministre de la souveraine, souhaitent au nom de celle-ci la bienvenue au chef de la colonie et lui offrent comme gage de soumission un certain nombre de présents, parmi lesquels dix superbes bœufs. Puis, les membres de la colonie hova demandent à être admis à saluer le général. Après eux, le pasteur norvégien Aas, qui est installé à Morondava depuis plusieurs années, lui présente les enfants de ses diverses écoles.

Dans l'après-midi du même jour, le Gouverneur général reçoit les colons français et étrangers établis à Morondava ainsi que les commerçants indiens. Le lendemain 22, il se rend dans la matinée à la propriété que possède M. Samat, à trois quarts d'heure de Morondava, sur la route d'Andakabé.

M. Léo Samat ou, comme on l'appelle familièrement, le père Samat, est une physionomie bien connue sur toute la côte ouest dont il est véritablement la providence par son obligeance et son inépuisable générosité. L'œil vif, le visage encadré de longs cheveux bouclés et d'une forte barbe maintenant grisonnante, M. Samat est petit, intelligent, très actif. On le voit trotter à toute heure dans le sable brûlant, coiffé d'un simple petit chapeau mou malgré le chaud soleil de Morondava.

Bourbonnais de naissance, il est établi à Madagascar depuis plus de trente-trois ans. Il est donc avec M. J. Bonnemaison de Tamatave le doyen des colons français. Mais notre compatriote ne se contente pas de cette doyenneté; il est en outre le plus sérieux des colons de la côte ouest, consacrant toute son activité depuis nombre d'années non seulement à la colonisation d'exploitation, mais aussi à la colonisation de peuplement. Et M. Samat a aussi bien réussi dans l'une que dans l'autre. Absolument célibataire à son arrivée dans le Ménabé, le correspondant du Gouvernement général est aujourd'hui à la tête de près de trois douzaines d'enfants vivants, filles pour la plupart, et dont quelques-unes sont assez blanches.

Avant l'organisation territoriale du cercle de Morondava, tous les voyageurs, explorateurs, fonctionnaires ou officiers trouvaient chez M. Samat une hospitalité cordiale, large, complète. Ses nombreuses filles faisaient avec une entière amabilité les honneurs de la maison paternelle, s'employant elles-mêmes avec la meilleure grâce à assurer à l'hôte ou aux hôtes de leur père bonne table et bon gîte.

Outre un certain nombre de cultures tropicales, canne à sucre, manioc, patates, arachides, la propriété de M. Samat renferme un vaste potager entretenu avec autant de soins que d'entente où tous les légumes de France viennent à souhait à côté de manguiers, canneliers, citronniers, etc.

Nous trouvons là des pommes de terre qui, nous dit le propriétaire, plantées en juin, réussissent très bien et donnent un rendement prodigieux, des carottes, des navets, des radis, des betteraves, des choux-raves, des choux-navets, des choux pommés absolument superbes (plus de 3 000 à la dernière récolte), des choux-fleurs en assez grande quantité, des épinards, de l'oseille, des haricots, des lentilles, des oignons, des aulx, diverses salades, du persil, du thym, du cerfeuil, des pois du Cap, du maïs, du mil qui vient très bien, etc.

M. Samat nous annonce qu'il va essayer les artichauts et qu'il se propose de donner incessamment encore beaucoup plus d'extension à ses cultures potagères. La création de ce jardin, qui fait le plus grand honneur à notre compatriote, a donc été couronnée du plus complet succès; c'est là un exemple qu'on ne saurait trop recommander aux autres localités importantes du littoral qui y trouveraient un réel avantage.

C'est, en effet, la seule création de cette nature que l'on rencontre sur toute la côte ouest; aussi les produits s'en répandent-ils sur tout le littoral, de Tuléar à Majunga, mais ils permettent surtout à l'inépuisable générosité de M. Samat de faire des largesses à tous nos compatriotes, officiers, fonctionnaires ou autres, ainsi qu'aux états-majors et équipages des bâtiments de la division navale.



L'ANCIEN RÉDUIT DE MORONDAVA. — DESSIN DE TAYLOR.

Le sol du Ménabé, particulièrement le delta de la Morondava, est très fertile. Les cannes à sucre y viennent admirablement; très grosses, elles atteignent jusqu'à 4m,50 de hauteur, mais il paraîtrait que le vezon n'en est pas très riche; cela tient sans doute à l'espèce.

Le tabac vient également très bien et donne de magnifiques feuilles, mais la qualité est médiocre, probablement par défaut de soins, car la culture et la préparation de cette plante exigent des soins entendus. Par contre, le coton qui n'en demande aucun pousse très bien à l'état sauvage et pourrait être une source assez sérieuse de revenus. La vanille et le café (Libéria) seraient à essayer. On sait le degré de prospérité que ces deux cultures ont atteint sur presque toute la côte est et à

Nossi-Bé. Le pays n'est pas moins favorisé au point de vue des fruits : orangers, citronniers, bananiers, manguiers, goyaviers, sapotilliers, canneliers, ananas, en produisent d'excellents. M. Samat avait également il y a quelques années, des pêchers, des avocatiers, des cacaoyers et de la vigne, tout cela en plein rapport. Ces derniers arbres ont été malheureusement brûlés au moment de la guerre de 1885. Sur le littoral même, les cocotiers viennent très bien et produisent au bout de cinq ans ; c'est une plantation des plus simples, n'exigeant aucun soin et d'excellent rapport.



M. SAMAT ET QUATORZE DE SES ENFANTS.

Ce n'est pas tout ; les forêts du Ménabé renferment de véritables richesses ; le miel et la cire s'y trouvent en abondance. La cire même donnait lieu autrefois à un commerce assez important, mais depuis la découverte du caoutchouc, les indigènes mangent tout, miel et rayons, le caoutchouc étant plus rémunérateur. Les arbres et lianes se trouvent en effet en très grand nombre dans les forêts du Ménabé. Elle renferment en outre d'excellents bois de charpente ou d'ébénisterie, ébène, palissandre, etc. Le palétuvier, très commun sur la côte, fournit un bois de charpente remarquable, absolument imputrescible.

Puisque je parle de la côte, je dois mentionner que l'on y trouve, dans cette partie de l'île, de grandes salines naturelles sur plusieurs points, notamment à Mandroato, un peu au sud de Tsimanandrafozana, à Ranopasy au Sud de Morondava, à Ambao, au sud de la grande baie de Marombé.

Mais la richesse par excellence du Ménabé, la seule pour les Sakalaves, ce sont les bœufs.

Il s'agit, bien entendu, du zébu, espèce la plus répandue dans la grande île, mais non l'unique. Ces bœufs dont, comme on le sait, la chair est excellente, se trouvaient autrefois en très grand nombre dans le Ménabé. D'où le nom de *Terra do Gado*, donné à cette région, au commencement du XVIe siècle, par les Portugais et aussi ceux de « baie de Gade, baie Degada et Terra del Gado », attribués à Tsimanandrafozana.

Le Ménabé était, je crois, avec le pays sihanaka et certaines parties du Fiherenana et du pays bara, la contrée de Madagascar où le bétail était le plus abondant. Aujourd'hui, sur ces différents points, il a beaucoup diminué, tant à cause de la guerre et de l'insurrection survenue immédiatement après, qu'à cause du gaspillage qui en a été fait et des razzias auxquelles se livrent constamment entre eux les Sakalaves, razzias suivies parfois de véritables hécatombes pour faire perdre leurs traces.

M. Samat possède un certain nombre de bœufs d'Europe qu'il a introduits dans le pays, ainsi qu'un superbe taureau. Mais, nous dit-il, ce taureau délaisse ses compagnes et, préférant les vaches du pays, est constamment en excursion dans les parcs à bœufs des Sakalaves. M. Samat n'est pas complètement à l'abri des razzias des Sakalaves, quoique ses farouches voisins, le tenant en assez haute considération le respectent habituellement lui et ses biens.

On ne trouve pas de moutons dans le Ménabé, mais, sur les hauts plateaux, du côté de Midongy, on rencontre des moutons à laine. Le mouton à grosse queue, assez répandu, comme on le sait, dans d'autres parties de l'île, n'existe pas dans la région. Toutefois, M. Samat a pu en constituer un troupeau d'une cinquantaine de têtes en en faisant venir quelques-uns du pays mahafaly où ils sont très nombreux. Les brebis produisent beaucoup. Les portées sont très souvent de trois et ordinairement de deux agneaux. Si le Ménabé ne renferme pas de moutons, en revanche, les cabris s'y trouvent partout et en grande quantité.

M. Samat a également introduit des ânes à Morondava, lesquels ne paraissent nullement souffrir du

climat. On trouve encore quelques porcs. Quant aux oiseaux de basse-cour, leur nombre a beaucoup diminué depuis que les Hovas ont quitté la région. Il reste, néanmoins, des poules, des canards de Manille et du pays et des oies, ces dernières surtout en petite quantité.

Le gibier est assez abondant dans tout le Ménabé. Comme gibier à plumes, on rencontre principalement la pintade, le canard à bosse, le petit canard, l'ibis des bois qui ressemble au faisan, la perdrix lagopède et un grand nombre de petits oiseaux. Comme gibier à poil, on ne trouve guère que le sanglier ou plutôt le cochon sauvage qui pullule dans les forêts. Les maques, tant diurnes que nocturnes, abondent aussi dans les bois. En fait d'animaux dangereux, il n'y a dans le Ménabé, comme du reste dans tout Madagascar, que le caïman. Presque toutes les rivières en sont infestées. Le fosa (*cryptoprocta ferox*), le fameux lion de Madagascar, est assez commun. C'est une espèce de chat-tigre, ou plutôt de renard, de la grosseur d'un chien, trapu, court sur pattes, à poil fauve, avec une longue queue. Malgré sa dénomination scientifique, il n'attaque pas l'homme et n'est guère dangereux que pour les cabris, dont il fait, il est vrai, une assez forte consommation.

Les serpents sont assez nombreux, les petits boas surtout. Mais on sait qu'il n'existe dans toute l'île aucun serpent venimeux. On trouve dans le Ménabé un petit serpent à queue rouge comme du sang. Les Sakalaves prétendent qu'il attaque l'homme et les animaux et que la morsure en est mortelle. Ce dernier fait n'a jamais été vérifié que je sache, mais on peut se l'expliquer en songeant que tous les Malgaches ont une frayeur indicible de toutes les espèces de serpents, même les plus inoffensives.

Les détails qu'on nous a donnés prouvent assez la fertilité et la richesse de ce pays qui est appelé à un réel avenir. Déjà, du reste, son chef-lieu, Morondava, a subi une profonde transformation. Des plantations d'arbres ont été faites, des rues ont été percées. Tous les terrains du village ont été allotis et sont délivrés gratuitement aux concessionnaires à la seule condition d'élever des constructions d'un caractère durable, planchers, tôles ondulées, etc. Bref, le visiteur qui a vu Morondava l'année dernière a peine à le reconnaître.

PIGNON DE L'INDE, SUPPORT DE LA VANILLE.
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

Le commerce de la province a, durant ces dernières années, au moins en ce qui concerne les importations, sensiblement diminué par suite de l'état de troubles du pays.

Autrefois, nous dit M. Samat, la cire animale donnait lieu à un assez important trafic ; puis est venu le caoutchouc qui, plus rémunérateur, a tué la cire. Dans ces dernières années, le caoutchouc a lui-même fait place à la poudre d'or. Mais les événements récents ont presque totalement arrêté les échanges de poudre d'or. Actuellement, les exportations, très faibles, consistent presque exclusivement en peaux de bœufs, bois de palissandre et caoutchouc. On exporte encore en très petite quantité de la cire animale, du bois d'ébène, des écailles de tortue, de l'orseille, des pois du Cap, du maïs, des oignons, des aulx, etc.

Comme sur toute la côte ouest, les importations consistent principalement en toiles, cotonnades, verroterie, ustensiles de ménage en fonte (marmites) et rhum. La vente de ce dernier article est assez restreinte (ce qui d'ailleurs est loin d'être un mal), les indigènes, comme je l'ai dit plus haut, distillant eux-mêmes le jus de la canne et quelques fruits du pays.

Le marasme actuel du commerce provient uniquement, on le conçoit, de l'état troublé de l'intérieur. Il n'est pas douteux que le jour où, de gré ou de force, nous aurons amené ces peuplades turbulentes à reconnaître notre autorité, à renoncer à leurs habitudes de pillage et à laisser pénétrer dans ces riches régions nos prospecteurs et nos colons, l'activité commerciale du Ménabé prendra alors véritablement son essor et ce pays si favorisé ne tardera pas à atteindre un certain degré de prospérité.

Le climat de Morondava, d'ailleurs, n'est pas malsain. Toute cette partie du littoral, constamment battue par les vents de mer, est plus saine que l'intérieur. La fièvre y est cependant très commune en raison des



FUNÉRAILLES DES SAKALAVES DU MÉNABÉ. — COMPOSITION DE MADAME CRAMPEL.

marécages, lagunes, etc.; l'indigène lui-même n'y échappe pas. Mais ces fièvres ne sont généralement pas bien dangereuses. La température est chaude. Le soleil exige de grandes précautions. Comme dans toutes nos colonies, il est, avec l'alcool, l'ennemi du blanc. Les accès de fièvre provenant d'insolation sont terribles: ils épargnent rarement un individu adonné à la boisson.

Le plus mauvais mois de l'année pour l'Européen est le mois de septembre, époque de la pousse des arbres et de la floraison (*tarokazo*). Les saisons sont ainsi distribuées. L'été (*asara*), ou saison des pluies, de décembre à fin mars; c'est la période où la température atteint son maximum, période très chaude ; l'automne (*fararano*) d'avril à la mi-juin, température très supportable; l'hiver (*asotry*), de la mi-juin à la fin d'août, c'est la saison la moins pénible comme température; on a même parfois un peu de fraîcheur la nuit; le printemps (*fahosa*), de septembre à novembre, période pendant laquelle on commence à sentir la chaleur.

Il faut diviser les Sakalaves en deux catégories bien distinctes : ceux du littoral appelés Vezo et ceux de l'intérieur nommés Masikoro. Au point de vue physique, ces deux catégories ne semblent pas présenter de notables différences ; ces différences existent plutôt dans le caractère, le genre de vie et les mœurs.

Le Sakalave que l'on rencontre dans le Ménabé est généralement noir, grand et bien constitué, il a les cheveux laineux, tressés parfois en un grand nombre de petites nattes (semblables à des mèches de fouet) qu'il enduit de suif; ou, plus souvent, laissant ce genre de coiffure aux femmes, il assemble ses cheveux en petites touffes ou houppes, qui rappellent assez bien, couleur à part, les beignets soufflés. Peu de barbe et de moustache. Le nez est tantôt assez régulier, tantôt épaté, les lèvres épaisses, les yeux pas très ouverts, mais non bridés, sans grande expression. L'ensemble du visage dénote une extrême fierté.

Les Vezo sont des marins hardis manœuvrant habilement leur *lakafiara*. S'adonnant presque exclusivement à la navigation et à la pêche, ils ne sont pas guerriers ; aussi les habitants de l'intérieur les traitent-ils avec un certain mépris. Ils sont cependant, par suite de leur frottement avec les Européens, Indiens, Arabes, Comoriens, plus affinés, moins sauvages que les Masikoro. Ceux-ci, surtout dans le Ménabé indépendant, sont demeurés de vrais sauvages, paresseux, ivrognes, voleurs, ne connaissant ni le commerce, ni l'agriculture, vivant presque exclusivement de razzias et de pillage, n'ayant d'autre notion de la propriété que celle de la fameuse maxime de Proudhon et considérant le vol et le meurtre comme des actes naturels de la vie. Chez ces peuplades, on vole et on tue comme on respire; c'est une fonction naturelle.



TOMBEAUX SAKALAVES À MORONDAVA. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

En plus des grandes divisions territoriales que j'ai déjà indiquées, le pays sakalave est partagé en un grand nombre de petits fiefs placés chacun sous l'autorité d'un ou d'une Mpanjaka. Le nom du village où réside le Mpanjaka sert à désigner toute la région, le fief sur lequel s'exerce son autorité. Cette autorité, il est vrai, est plutôt nominale. Tant que le Mpanjaka se borne à demander à ses sujets de faibles redevances, de légers services auxquels ils ont été de tout temps habitués, il est obéi.

Mais, s'il lui prend fantaisie d'établir un ordre de choses nouveau, d'imposer à ses sujets des obligations ou des redevances qui leur semblent de nature à porter atteinte à leur indépendance, le peuple ne tarde

pas à murmurer, puis à discourir et, finalement, à disparaître dans la brousse pour aller s'établir ailleurs.

Par contre, l'autorité du Mpanjaka n'est pas discutée quand il s'agit d'opérer une razzia, d'exécuter un coup de main sur une tribu voisine. Dans tout le Sud-Ouest la reconnaissance, le couronnement, si je puis m'exprimer ainsi, des principaux Mpanjaka donne lieu à d'importantes cérémonies. Dès la mort du roi, des courriers sont expédiés dans toutes les directions pour porter l'événement à la connaissance de tous ses sujets et convier ceux-ci à assister au couronnement du nouveau roi à la date fixée par les chefs. En même temps, le premier ministre, qui est aussi gardien des reliques sacrées, coupe la première phalange du petit doigt de la main droite du roi défunt et lui enlève une dent, de préférence une canine, puis dépose ces reliques dans un petit sachet brodé et doublé d'une étoffe dorée. Le sachet reçoit encore une autre relique. Près des demeures des rois sakalaves se trouve presque toujours un marais ou un lac habité par des caïmans. Ce sont les caïmans du roi et personne n'a le droit de les chasser, ni de les troubler. Mais, à cette occasion, on se saisit de l'un d'eux, sans préférence, pour le soumettre à la même opération que l'on a pratiquée sur le roi défunt, savoir l'extraction d'une dent. On fait grâce à l'animal de la première phalange du petit doigt de la main droite. La dent est extraite de la manière suivante : le saurien ayant été étroitement ligotté, on lui ouvre prudemment la gueule, on y jette incontinent une citrouille bouillante et l'on rapproche immédiatement les mâchoires; grâce à la citrouille bouillante, les dents peuvent se déchausser plus facilement. On en arrache donc une qui va rejoindre dans le petit sachet la phalange et la dent du roi défunt.



SAKALAVES DU MÉNABÉ. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

Le sachet est ensuite enfermé dans une boîte en fer-blanc, laquelle est confiée à un grand chef qui la garde en dépôt jusqu'au couronnement du nouveau roi. A ce moment, le sachet est remis au gardien des reliques qui le joint à celles des ascendants du nouveau Mpanjaka déposés dans une grande malle de fer. La dite malle est placée dans une case spéciale à ce destinée et où peut seul pénétrer le gardien des reliques. Toute autre personne qui en violerait l'entrée serait immédiatement mise à mort.

Ces dispositions étant prises et le jour fixé pour le couronnement étant arrivé, les chefs et le peuple se rassemblent sur l'emplacement où doit avoir lieu la cérémonie. Puis, le gardien des reliques pénètre dans la case sacrée et en sort la malle en fer contenant le précieux dépôt. Il l'ouvre en présence du nouveau roi et du

peuple et en tire les sachets, un par un, en commençant par le plus ancien. Il étale les reliques sur une planche horizontale supportée par deux piquets fichés en terre. Ces deux piquets sont alors teints avec le sang d'un bœuf que l'on égorge séance tenante. Ces préparatifs terminés, le nouveau roi qui, pendant ce temps, est demeuré assis sur une natte en face des reliques, se lève vivement et, brandissant son sabre et sa sagaie, jure, sur les reliques de ses aïeux, de défendre toujours, de toutes ses forces et au péril même de sa vie, l'intégrité du territoire qu'il tient de son peuple et de ses ancêtres.

Aussitôt après, les guerriers et les femmes entonnent le chant de guerre ou *Dieb*, et font le tour du village du roi, les femmes chantant et dansant tandis que les guerriers se livrent à une fantasia désordonnée.

En même temps retentissent les salves de mousqueterie, qui parfois se prolongent pendant deux jours.

Enfin, un troupeau de bœufs est mis à mort et tout le peuple se gorge de viande et de rhum que le roi fait distribuer à profusion.

La naissance du Sakalave ne donne lieu, comme bien l'on pense, à aucune formalité administrative. Aussi le Sakalave, comme tous les autres Malgaches du reste, n'a-t-il pas la moindre idée du mariage.

La femme en couches est obligée de rester chez elle pendant 8 jours, près d'un feu allumé nuit et jour; elle ne doit manger que certains mets prescrits par l'accoucheuse, à l'exclusion de tous les autres. Pendant sa convalescence elle reçoit la visite de tous ses parents et amis qui lui portent leurs félicitations et un peu d'argent; s'il doit y avoir un festin, il n'aura lieu qu'après son complet rétablissement.

Lorsque le nouveau-né reçoit un nom, ce nom devient le nom du père et de la mère. Si le fils s'appelle Boto, celle-ci s'appellera mère de Boto et celui-là père de Boto.

Le mariage n'entraîne pas plus de formalités que la naissance. Les jeunes gens commencent par vivre ensemble pendant un certain temps. Si après cet essai ils se plaisent, le futur va trouver les parents de la jeune fille et fait sa demande. Pas de bans, de contrat de mariage, de speech du maire, rien. Seulement, l'époux doit à ses beaux-parents une légère rémunération appelée *vodi-akoho* (croupion de poulet). Cette coutume vient de ce qu'autrefois, au moment du repas de noces, ce morceau était celui destiné aux beaux-parents. Aujourd'hui encore, le jeune homme offre le vodi-akoho, mais le croupion de poulet est remplacé par une ou deux pièces de 5 francs.

Les biens des époux sont mis en commun et gérés par la femme. Quand les époux ont cessé de se plaire, ils se séparent à l'amiable, chacun reprenant ses biens. Les enfants restent à la mère.

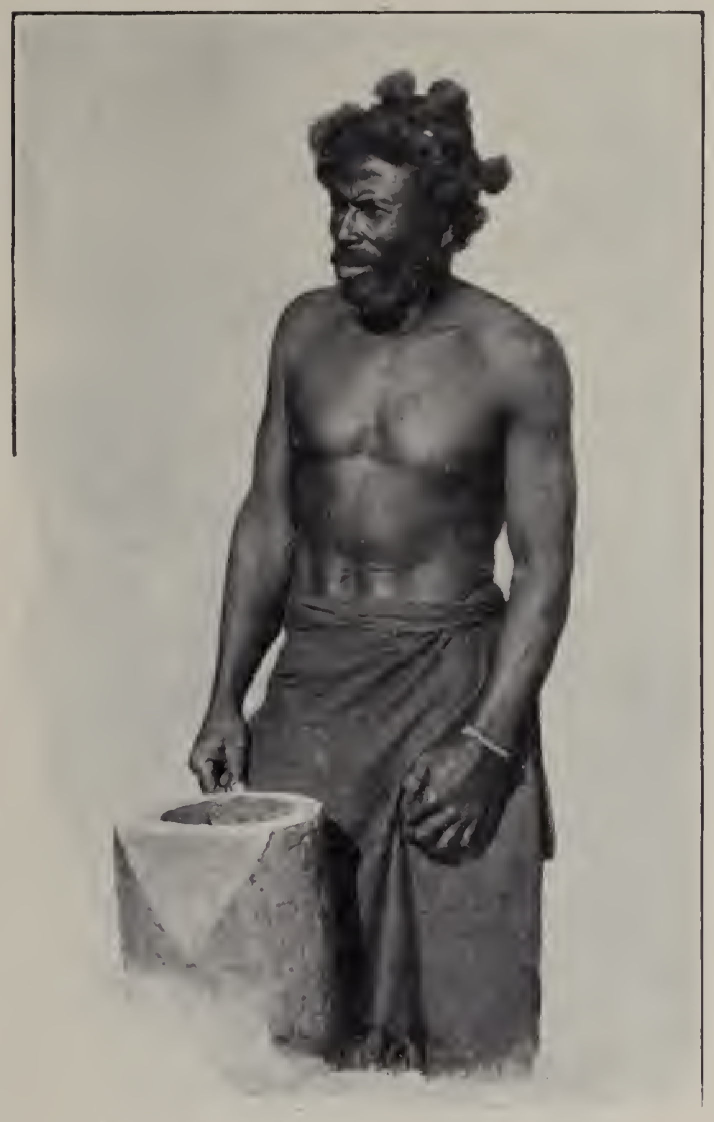
Les morts ne sont pas plus enregistrées que les naissances, mais l'inhumation des décédés donne lieu à quelques cérémonies dont il convient de parler. Si le mort est pauvre, l'enterrement se fera sans grands frais; le cadavre, enveloppé dans une étoffe blanche ou de couleur, sera transporté par des amis à l'endroit qui doit lui servir de sépulture; quelques coups de fusils seront les derniers honneurs rendus à ses restes. Sur la tombe on dressera une pierre levée du côté où repose la tête et le reste de la fosse sera recouvert de roches. Encore deux ou trois coups de fusil et tout le monde ira reprendre ses occupations. Quand le défunt est un chef ou un Sakalave fortuné, la cérémonie prend plus d'importance. Le cadavre est enveloppé dans un lamba de soie rouge et enseveli dans un treillage de branches de rafia; on le recouvre ensuite d'un drap blanc et il reste exposé



LA POPOTE DES TIRAILLEURS SAKALAVES À MORONDAVA.

jusqu'au lendemain. Pendant la journée, les parents du défunt, en pleurs, vêtus de deuil et les cheveux dénoués, reçoivent les visites de tout le village ; chacun leur apporte un peu d'argent pour payer une quote-part du lamba rouge; cela s'appelle porter le *Solondamba*. Au dehors, des gents armés de fusils brûlent de la poudre sans discontinuer en l'honneur du décédé. Le cadavre est éventé sans cesse pour que les mauvais esprits ne puissent pas en approcher.

Puis tout d'un coup la scène change ; la nuit est arrivée et la veillée commence ; plus de visites, plus de coups de fusil. Les femmes du village ont toutes dénoué leurs cheveux et elles accourent vers la maison mortuaire ; les hommes revêtent leurs plus beaux lambas et arrivent aussi; les chants commencent, graves et monotones. Mais bientôt la fatigue et le sommeil gagnent les chanteurs ; une distribution de rhum les stimule et la mélopée recommence. Il en est ainsi toute la nuit, et, jusqu'au jour, les libations alternent avec les chants. L'effet de l'alcool ne tarde pas à se produire : les cerveaux s'échauffent, les voix s'éraillent et les chants font place aux cris ; il n'est pas encore minuit que déjà la veillée funèbre s'est transformée en une bacchanale désordonnée.


SAKALAVE-VEZO À MORONDAVA. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

Le jour naissant arrête seul ce spectacle écœurant. On va procéder à l'inhumation. Le cadavre, placé sur une civière à 4 hommes, est accompagné par tous les parents et amis. Sur tout le trajet, les fusils lancent leur pétarade jusqu'à ce que le mausolée de famille abrite pour toujours la dépouille du défunt. Puis, l'orgie recommence de plus belle et sur la tombe fermée on immole des bœufs, dont l'âme — c'est du moins la croyance sakalave — accompagne celle de leur maître au séjour des trépassés. J'ai vu à Anjokojoko une hécatombe de 50 bœufs sur la tombe d'un chef du pays. La graisse de ces bœufs est recueillie dans une grande marmite en fonte; on la fait fondre et on la répand sur la tombe; en s'évaporant elle emporte avec elle les âmes des bœufs sacrifiés qui doivent servir de cortège à celle du mort. Enfin, une sorte de punch allumé dans une bassine élèvera aussi ses vapeurs jusqu'au nouveau séjour du chef et lui en facilitera l'entrée.

Les coups de fusil reprennent de plus belle ; les parents et amis retournent au village et vont festoyer jusqu'au soir. Cette nouvelle orgie de viande, de riz et de rhum ne finira que très tard, lorsque tout le monde, vaincu par cette gigantesque débauche, aura succombé au sommeil de l'ivresse.

Les Sakalaves n'ont ni religion, ni temple. Ils parlent cependant dans leurs conversations d'un dieu-lare protecteur de la famille et d'un autre dieu, *Zanahary* ou *Zanahary mavo*, tout-puissant, créateur de toutes choses et auquel ils s'adressent pour obtenir leur guérison ou celle d'un parent. Ils n'ont que le culte des ancêtres, comme tous les Malgaches d'ailleurs. Mais en revanche ils ont toutes sortes de superstitions et ont une confiance aveugle dans les sorciers, *Sikidy*, qu'ils désignent plutôt dans le Sud-Ouest sous le nom d'*Ombia*. L'Ombia est consulté chaque fois qu'il y a lieu de prendre une décision intéressant soit le peuple tout entier, soit un particulier.

C'est l'Ombia qui dicte ou inspire les ordres du roi, les plus insignifiants, comme les plus terribles. Ainsi l'Ombia de Tompomanana avait prédit que si le roi ne faisait pas mettre à mort tous les enfants nés un jeudi, les plus grands malheurs ne tarderaient pas à fondre sur lui et sur ses sujets. Tompomanana ordonna dès le lendemain que tout père qui n'exécuterait pas cette prescription payerait de sa propre vie cette infraction à ses

ordres. Dans une autre circonstance, au moment où les Hovas pénétrèrent dans le pays, l'Ombia prédit à Tompomanana que s'il ne faisait pas immédiatement tuer tous les canards mâles, les Hovas s'empareraient de son royaume. Tous les canards mâles furent aussitôt massacrés.

Encore un exemple : à la mort de son père Léméris, l'Ombia déclara à Tompomanana qu'il fallait enterrer vifs deux jeunes gens à côté de la tombe du roi défunt. Et l'oracle sauvage fut exécuté.

Je me suis étendu longuement sur cette question du Ménabé et des Sakalaves, afin de prouver que l'avenir de Madagascar ne réside pas uniquement dans les richesses de la côte est, mais que le littoral occidental présente lui aussi des éléments de prospérité, éminemment propres à attirer l'attention et la personne même de nos compatriotes lorsque nous aurons définitivement ouvert ces régions à la colonisation.

C'est, on le conçoit, le Ménabé dit indépendant qui est demeuré jusqu'ici le véritable foyer de résistance des Sakalaves insoumis. Le pays compris entre l'Andranomena et le Manambolo est particulièrement hostile. C'est dans cette région que s'est retiré Inguereza, aujourd'hui chef le plus influent de la rébellion. Actuellement, il n'y a à signaler aucun acte d'hostilité, mais les rôdeurs, soit isolés, soit en petites bandes, y sont toujours à craindre ; aussi les déplacements ne peuvent-ils se faire que sous escorte.

Comme je l'ai dit, la reine de Mahabo manifeste à notre égard les meilleures dispositions ; en outre, la présence d'un poste dans sa capitale nous assure dans le pays un point d'appui réel.

Il faut ajouter que la route de Morondava à Mahabo forme actuellement une excellente ligne de communication entre la mer et le plateau central et que, n'était le passage de la Morondava, on pourrait aller aisément en voiture de Morondava à Mahabo. Déjà le ravitaillement de nos postes se fait en partie par cette voie. Des mesures militaires ont été prises, des détachements disséminés dans le pays. Il est permis d'espérer que leur présence amènera à résipiscence quelques-uns des meneurs qui excitent contre nous les populations sakalaves.

Le général Gallieni a du reste voulu profiter de son passage à Morondava pour essayer de se mettre en relations avec Inguereza par l'intermédiaire du capitaine de la marine marchande Larsen, qui a parcouru ces régions sakalaves et s'est offert à lui servir d'intermédiaire. Il est chargé de faire connaître aux tribus sakalaves encore insoumises que nous désirons vivre pacifiquement avec elles, en leur laissant leurs chefs, leurs mœurs, leur religion, leur organisation politique, mais à la condition expresse qu'elles reconnaîtront l'autorité de la France et s'engageront à payer un léger impôt en guise de sujétion, à libérer leurs esclaves, à renoncer à leurs pillages et à laisser les colons européens parcourir librement leur pays.

Espérons que cette tentative sera couronnée de succès.

Le général a laissé à Morondava l'administrateur adjoint Compagnon, commandant de la flottille, avec mission d'étudier en détail les mesures à prendre pour organiser, comme je l'ai dit plus haut, dans chacune des localités récemment occupées le long de la côte ouest et dans les cours d'eau menant vers l'intérieur, comme la Tsiribihina, le Mangoka, le Manambolo, un service d'embarcations et de chaloupes à vapeur destiné à faciliter nos ravitaillements et à éviter le retour des accidents qui ont eu lieu dans ces derniers mois.



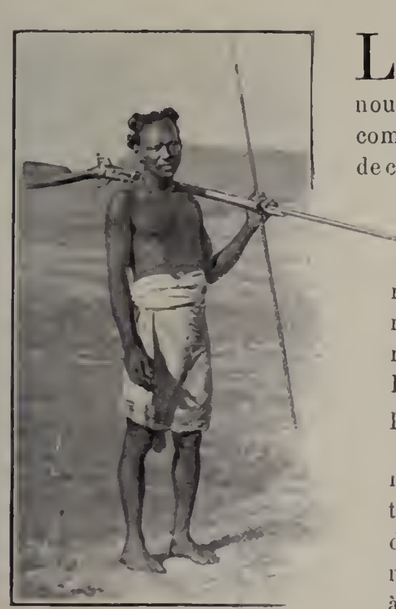
MORONDAVA VUE DE LA PLAGE. — DESSIN DE BOUDIER.



BARAS ET LEURS FEMMES À TULÉAR. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

CHAPITRE VI

La côte Ouest de Morondava à Fort-Dauphin. - Tuléar.



UN GUERRIER BARA.
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

Le 24 juillet, nous quittons Morondava pour gagner Tuléar. La distance est de 270 milles marins. Le temps est beau et agréable. Le 25, au matin, nous nous rapprochons de la terre. La côte du Fiherenana diffère très sensiblement comme aspect de celle rencontrée depuis Majunga. C'est maintenant une ligne de collines assez élevées, ou plutôt, le rebord d'un plateau qui s'étend parallèlement à la mer jusqu'à l'Onilahy et dont le pied, baigné par les flots, se termine par une bande de sable boisée. Çà et là, quelques brèches dans ce plateau indiquent les emplacements de vallées le plus souvent assez resserrées. L'une d'elles laisse apercevoir dans le lointain une sorte de table rappelant quelque peu la fameuse Table de Tuléar, ressemblance qui a du reste induit en erreur certains navigateurs. Il faut ajouter que, de la baie de Fanemotra (au sud du cap Saint-Vincent) à Tuléar, la côte est défendue par un large récif qui en est distant de un à quatre ou cinq milles.

A une vingtaine de milles au sud de cette première et fausse table, nous nous trouvons en face de la vraie Table, dont le profil en trapèze se détache très nettement : au premier plan, sur la dune, à la naissance du bois, est Tuléar dont les nombreuses cases sont dominées par la toiture de la Résidence, maison démontable non encore complètement élevée. En avant de la ville et à environ quatre ou cinq kilomètres du rivage, un récif, prolongement de celui dont je viens de parler, s'étend parallèlement à la côte sur une longueur de vingt kilomètres, formant un port naturel, parfaitement abrité, vaste, profond et d'une excellente tenue. C'est du reste là l'origine de ce nom de Tuléar, ou Tullear, corruption du mot malgache *tolia*, port, mouillage. L'ancien nom de cette localité était, en effet, *Mera-tolia*, « bon port ». Découvert à marée basse, ce récif se dresse à pic du côté du large, rempart naturel absolument remarquable, ne présentant que deux portes ou passes, l'une au Nord, l'autre au Sud, toutes deux d'ailleurs accessibles aux gros navires, bien que la passe du Nord large de 500 mètres soit préférable, celle du Sud présentant un seuil de sable qu'il est nécessaire d'éviter.

Le *La Pérouse* mouille devant Tuléar vers une heure et demie de l'après-midi, le *Pourvoyeur* un peu après. A son arrivée à terre, le général est reçu par le capitaine Toquenne qui remplit les fonctions d'administrateur, les fonctionnaires, les colons, les pères Lazaristes et une foule nombreuse d'indigènes. Les troupes forment la haie, du débarcadère à la nouvelle résidence. Toutes les cases, jusqu'aux plus humbles paillotes sont pavoisées.

Le général est heureux de constater que, depuis son voyage de l'année précédente, la ville s'est accrue dans des proportions très sensibles. Un grand nombre de cases ont été construites dans ces derniers mois; de plus nombreuses encore sont actuellement en construction, sans parler des maisons démontables de la Résidence et de la Douane. Une école a été créée par les Pères de la Mission lazariste de Fort-Dauphin, établissement qui semble en bonne voie. Déjà Tuléar compte deux restaurants, deux cafés, etc. En outre, l'installation d'un cercle est actuellement à l'étude.

Ce développement provient non seulement de l'établissement définitif à Tuléar de tous les colons et négociants installés antérieurement à Nosy-Vé, mais aussi de l'extension croissante du commerce de la ville. Les traitants, jusqu'à l'année dernière, résidaient à Nosy-Vé, où étaient entreposées toutes leurs marchandises; cet îlot leur garantissait une sécurité qu'ils ne pouvaient trouver sur la Grande Terre, où ils étaient constamment exposés à être attaqués et pillés par Tompomanana ou d'autres encore.

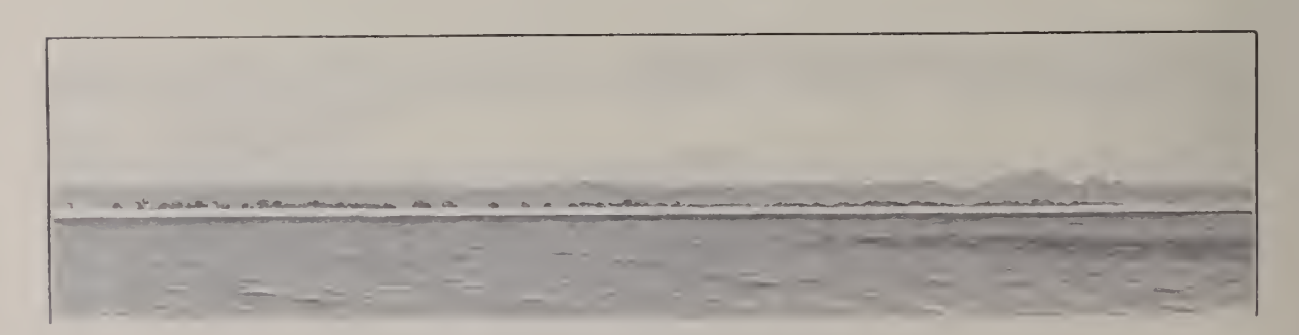


CARTE DE MORONDAVA À TULÉAR

L'îlot de Nosy-Vé est situé à 32 kilomètres au Sud de Tuléar, un peu au-dessus de l'embouchure de l'Onilahy, laquelle ouvre la baie de Saint-Augustin. Séparé de la grande terre par une distance de 2 milles environ, il a 1 300 mètres de long sur 300 mètres de large; c'est une île basse formée de sable et de corail très blanc, sans eau, sans arbres, recouvert seulement du côté ouest de brousses peu élevées.

Après notre installation définitive à Tuléar et notre prise de possession du pays, ces établissements de Nosy-Vé n'avaient évidemment plus de raison d'être.

Cependant, quoiqu'ils n'eussent plus rien à redouter, les traitants résistaient aux exhortations de l'administration et se faisaient tirer l'oreille pour venir se fixer à Tuléar, lorsque, au commencement de cette année 1898, un cyclone mit fin à leurs hésitations en saccageant et dévastant Nosy-Vé qui fut alors définitivement évacué.



LA TABLE DE TULÉAR, VUE PRISE DE LA MER. — DESSIN DE BOUDIER.



REMISE DES INSIGNES DE GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR AU GÉNÉRAL GALLIENI, A BORD DU « LA PÉROUSE » D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

Grâce à son excellent port et à sa situation géographique en face du Transvaal, Tuléar est certainement appelé à un réel avenir. Si, en effet, l'on excepte le mouillage de Morombé, bon, mais peu connu et sans trafic, Tuléar est, comme je l'ai déjà dit, le seul port sûr, vraiment digne de ce nom, que l'on rencontre sur toute l'étendue de la côte ouest au sud de Majunga. C'est donc le point de transit obligé de tous les produits d'exportation du sud-ouest de l'île : caoutchouc, gomme, résine, pois du Cap, tortues, bœufs, etc. Il paraît certain que, du jour où la pacification sera définitivement assurée et le port muni d'un wharf ainsi que de feux et de balises destinés à en faciliter l'entrée en tout temps et à toute heure, Tuléar deviendra le centre d'un gros commerce d'exportation de bœufs, volailles, légumes, etc., sur le Transvaal. Ce sera, en outre, un excellent point de ravitaillement pour la guerre de croisière. Déjà, dans ces derniers temps, la pacification et le développement économique de la région ont, sous l'intelligente administration de M. le capitaine Toquenne, fait des progrès considérables. La prospérité de la province paraît donc assurée et cet avenir commercial et agricole est bien fait pour tenter nos nationaux, qui y trouveront en outre un climat sain et tempéré. On trouve déjà 7 Français à Manombo et, à Tuléar, 5 étrangers et 46 créoles de la Réunion.

On sait que les pluies sont bien moins fréquentes et moins abondantes sur la côte ouest et même sur tout le versant ouest que sur la côte et le versant est. En outre, la quantité d'eau tombant annuellement semble décroître sur les deux côtes à partir d'un certain parallèle, celui de Tamatave, au fur et à mesure que l'on descend vers le Sud. Aussi le climat de Tuléar est-il très sec. Les quelques pluies qu'amène l'hivernage s'arrêtent généralement à la chaîne de la Table, qui court parallèlement à la mer et à une distance de celle-ci d'environ dix kilomètres.

Pour Nosy-Vé, les observations faites pendant les années 1891-1892 ont accusé une moyenne annuelle de $0^m,30$ à $0^m,40$ d'eau tombée. Pour Tuléar ce chiffre doit être augmenté et porté à $0^m,50$ environ, moyenne faible comparativement à celle de Tananarive, 1 mètre, et surtout à celle de Tamatave, 4 mètres.

Comme dans la plupart des régions de l'île, la saison sèche et fraîche dure d'avril à novembre, l'hivernage comprenant le reste de l'année. Les pluies sont un peu plus abondantes dans l'intérieur, notamment chez

les Baras et chez les Antanosy. Le thermomètre, qui oscille entre 27° et 33° pendant le jour, suivant la saison, descend le matin et le soir, pendant la saison fraîche, à 14°.

Les principales productions de la province sont : les tortues, les trépang, les aigrettes, les pois du Cap, le caoutchouc et les bœufs. Deux industries sont à mentionner : celle de la soie (bombyx indigène), peu importante, et celle de la construction de pirogues, boutres et goëlettes, plus développée.

Il est à remarquer que, contrairement à ce que nous avions rencontré jusque-là sur la côte ouest, c'est la zone côtière qui, ici, est la plus pauvre; les premiers plateaux présentent d'assez riches pâturages; au delà de cette zone, une deuxième série de plateaux, dominant les premiers, s'étend jusqu'au pays des Baras, composés exclusivement de calcaires et presque entièrement dépourvus d'eau.

La province de Tuléar est limitée au Nord par le Mangoka, à l'Est par le cercle des Baras, au Sud par le Manambahy. Mais la partie sud, qui constitue le pays mahafaly, n'est encore à l'heure actuelle, ni occupée, ni organisée ; elle est même presque totalement inconnue. Notre autorité ne s'étend en réalité que jusqu'à l'Onilahy. Même en la limitant à ce dernier fleuve, il est encore difficile d'évaluer la population de la province. Seuls, les districts de Tuléar, de Manombo et de Saint-Augustin ont jusqu'ici été recensés. Ce recensement a donné 10 091 habitants pour le premier, un peu plus de 5 000 pour le second et 5 114 pour le troisième.

D'après un relevé fait par un missionnaire norvégien, les Tanosy émigrés seraient environ 20 000. On n'a aucune donnée sur le chiffre de la population dans les circonscriptions du Bas-Mangoka et des Baras Imamonos. Enfin, la ville même de Tuléar compte 1 420 habitants, non compris 57 Indiens, ni les 5 étrangers et les 46 créoles de la Réunion dont j'ai déjà parlé.

La partie de la province soumise à notre autorité, c'est-à-dire le territoire compris entre le Mangoka et l'Onilahy, territoire qui n'est autre que le Fiherenana, est peuplée de trois races principales : les Sakalaves-Andraivolas, qui constituent la population de la bande côtière jusqu'à 80 kilomètres environ dans l'intérieur et qui se divisent en plusieurs familles, les Baras-Imamonos qui occupent la région d'Ankazoabo, et les Tanosy émigrés sur la rive droite de l'Onilahy, dans la vallée du Sakondry et à l'Est de cette rivière.

Outre ces trois grandes familles, on trouve dans les forêts du Mangoka une tribu désignée sous le nom de Beroroha ou plus souvent de Volambita et dont les individus qui vivent de racines, de miel et de chasse, pillaient autrefois alternativement les Betsiléos et les Sakalaves. Enfin, sur le littoral, comme du reste sur toute la côte ouest, sont répandus un certain nombre de Makoas, nègres amenés d'Afrique, population laborieuse et dont il sera possible de tirer parti.

D'après la définition que j'ai donnée, les Sakalaves Andraivolas se rattacheraient aux Sakalaves Vezo. Or, d'après les traditions de l'Ouest, traditions déjà rapportées par Guillain (1842), les Vezo ne seraient pas de vrais Sakalaves et en seraient au contraire très distincts. Leur origine, notamment, serait toute différente. Les Vezo habitaient le pays avant l'arrivée d'Andriandahefotsy et de ses bandes, origine, comme nous le verrons un peu plus loin, des populations sakalaves. J'ai déjà fait ressortir, en parlant du Ménabé, les différences que présentent dans leurs mœurs, leurs caractères, leur manière de vivre, les Vezo et les Masikoro, ou gens de l'intérieur, qui seraient alors de vrais Sakalaves.



PLAGE DE TULÉAR. — DESSIN DE BOUDIER.

Quant aux Baras-Imamonos, c'est une division de la grande famille des Baras, laquelle habite le vaste plateau qui s'étend du Tsimandao au Nord à l'Onilahy au Sud, limité à l'Ouest par la forêt et dont les derniers contreforts viennent mourir à l'Ouest à 50 ou 60 kilomètres de la mer.

Enfin, les Tanosy émigrés, qui sont établis sur la rive droite de l'Onilahy, sont originaires du pays d'Anosy. Ce pays d'Anosy est situé au sud de Madagascar dans le cercle de Fort-Dauphin. Il a pour limites,



VUE DE TULÉAR. — DESSIN DE BOUDIER.

au Nord la rivière Iasibola, la ligne de partage des eaux de l'Itomampy, de l'Ionaivo et du Mandrary, à l'Ouest le Mandrary, à l'Est et au Sud la mer. Ce nom d'Anosy, qui signifie « où il y a des îles » vient des îles que forme près de son embouchure la rivière Fanjahira (près de Fort-Dauphin). D'après Grandidier, les premiers colons arabes qui se sont établis dans le Sud-Est de Madagascar auraient choisi ces îles pour résidence, d'où leur nom d'Antanosy ou Tanosy, c'est-à-dire « gens des îles ». Comment ces indigènes sont-ils venus plus tard s'installer sur l'Onilahy? On a des renseignements précis sur cette émigration d'ailleurs récente. En 1825, au moment où, sous Radama Ier, les armées hova s'étendaient sur presque toute l'île, un corps de troupes hovas vint chasser la petite garnison française établie à Fort-Dauphin et occuper le pays d'Anosy. Mais les procédés tyranniques des Hovas ne tardèrent pas à mécontenter les habitants qui, trop faibles pour lutter contre les troupes de l'envahisseur, prirent le parti d'abandonner leur pays. Cette émigration eut lieu vers 1845. Les principaux chefs Tanosy, avec une partie de leurs sujets, quittèrent donc le pays d'Anosy et allèrent s'établir, les uns dans la moyenne vallée de l'Onilahy, les autres dans le bassin du Haut-Mandrary, régions que les uns et les autres occupent encore.

Le Tanosy est noir, de taille moyenne, bien constitué. Il a les cheveux laineux, les tresses disposées habituellement, surtout dans l'intérieur, en un grand nombre de petites nattes qu'il ramasse souvent en boulettes. Ses yeux, petits mais nullement bridés, dénotent une certaine intelligence. Son nez est épaté et ses lèvres sont un peu fortes, sans cependant être aussi épaisses que celles du nègre. Il n'a presque pas de barbe, seulement quelques poils frisés très courts et très clairsemés.

Il est d'un caractère paisible et doux, mais paresseux et ne cultivant que ce qui lui est nécessaire pour vivre, c'est-à-dire un peu de riz, du maïs, du manioc et des patates.

Telles sont les diverses peuplades que renferme cette province de Tuléar.

En 1845, année de l'arrivée des Antanosy, les Hovas n'étaient pas encore établis à Tuléar. En effet, s'il s'y trouvait quelques commerçants, il n'y avait encore à cette date, ni gouverneur, ni garnison hova dans le pays. Et il est curieux de remarquer que le grand conquérant hova Radama Ier, qui soumit la plus grande partie de l'île et qui en parcourut ou fit parcourir par ses troupes presque toutes les régions, ne vint pas à Tuléar et n'y envoya aucune expédition. La première expédition dirigée par les Hovas dans le pays eut lieu vers 1830 sous le règne de Ranavalo Ire.

En 1888, une deuxième expédition fut organisée. Les Hovas se dirigèrent de Tananarive sur Midongy, Janjina, Malainbandy, Mahabo, Morondava. De Morondava, ils se rendirent à Tuléar sur de petits bâtiments.

Le but de cette expédition était, comme pour la précédente, d'installer un gouverneur et une garnison à Tuléar où il n'y avait encore que quelques commerçants. Mais, comme la première, elle échoua complètement.

L'année suivante, en 1889, le gouvernement malgache prépara une nouvelle expédition féconde en péripéties mouvementées. Les Sakalaves furent contraints de céder à la force, mais ils se vengèrent bientôt en massacrant les soldats hovas laissés en garnison. Jusqu'à notre occupation effective de la province de Tuléar à la fin de 1897, il était impossible aux Européens de traverser ces régions du Sud-Ouest; ils ne pouvaient pas

*

s'écarter de Tuléar et demeuraient même presque tous enfermés dans l'îlot stérile de Nosy-Vé. M. Gautier, cependant, l'explorateur bien connu à Madagascar, était parvenu une fois à traverser le massif qui sépare le pays Bara du Fiherenana, après avoir gagné Tompomanana par de nombreux cadeaux.

Tompomanana l'avait même recommandé aux rois baras, ses alliés ! C'était plus que M. Gautier n'avait osé espérer. C'était trop. A peine M. Gautier s'était-il engagé sur le territoire des Baras qu'il fut attaqué par une bande de pillards qui s'emparèrent de tous ses bagages. Pour lui, il parvint, non sans courir les plus grands dangers, à gagner Ihosy. Il y trouva l'Allemand Wolf, que les Baras retenaient sous prétexte qu'il avait des bourjanes hovas. L'union fait la force et MM. Gautier et Wolf parvinrent, après bien des péripéties, à gagner Fort-Dauphin.

En 1892, M. Estèbe, vice-résident de Tuléar, obtint du roi du pays l'autorisation de visiter le lac de Tsimanampisotsa au Sud de l'Onilahy. Mais avant d'arriver il fut assailli par les indigènes et ne parvint qu'à grand'peine à s'échapper. Moins heureux que lui, son interprète, atteint d'une balle à la cuisse, ne put fuir et fut écharpé sur place.

Comme me le faisait remarquer M. Bonnemaison, ces sortes d'autorisations demandées aux rois indigènes étant toujours suivies de cadeaux, étaient généralement accordées. Mais, en vous accordant ce que vous demandiez, le roi avait soin de vous dire : « De ma part il ne vous arrivera rien mais méfiez-vous des malfaiteurs, » avertissement qui doit s'entendre ainsi : « Allez visiter le lac si vous y tenez, mais j'aurai soin de donner des ordres pour que l'on vous empêche d'y arriver. »

Cette situation tout à fait précaire s'est sensiblement modifiée depuis l'arrivée du général Gallieni à Madagascar, surtout dans ces derniers temps, depuis que le capitaine Toquenne a pris la direction de la province. La région, à l'exception toutefois du pays mahafaly, a été à peu près entièrement parcourue, occupée et organisée et cela pacifiquement et presque sans tirer un coup de fusil, si bien que depuis plusieurs mois, en dehors de l'attaque du poste d'Ambohibé, dont il a déjà été question, il n'y a eu à signaler aucun acte d'hostilité. La province n'est cependant pas encore pacifiée. Il existe en effet trois groupements hostiles, insoumis, lesquels à la vérité se bornent pour le moment à une défensive méfiante. A ces trois groupements il faudrait encore ajouter un petit rassemblement dans le sud-est de la province, à l'Est de Beraketa (Haut-Sakondry).

FEMME SAKALAVE VEZO ET SON ENFANT. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

Quant au pays mahafaly, quoique, comme je l'ai dit, il n'ait à la vérité pas encore été pénétré, on a cependant certains renseignements sur ses divisions politiques, sa géographie, les mœurs de ses habitants et ses productions.

Cette région mystérieuse et impénétrée dont on a tant parlé et parle encore tant à Madagascar, où elle excite une vive curiosité, comme toujours l'inconnu, mérite bien que je lui consacre quelques lignes.

Le pays mahafaly s'étend de l'Onilahy au Nord à la Menarandra au Sud.

Il est divisé en trois royaumes : 1° Le royaume de Refotaka, de l'Onilahy à Lanivato. 2° Le royaume de Tsiverenza de Lanivato à la Linta ou Masikora. 3° Le royaume de Tsiempona ou Tsiampandro, de Masikoro à la Menarandra.

Au delà, au Sud-Est de la Ménarandra (rive gauche) commence le pays antandroy.

L'intérieur du pays est peu connu. Les traitants en effet n'y ont jamais pénétré. On sait seulement que du cap Sainte-Marie, ou plutôt, de la Menarandra jusqu'à Itampolo (et peut-être plus au Nord), une chaîne de montagnes, ou plutôt une ligne de hauteurs de 700 à 800 mètres d'altitude et au delà, court parallèlement à la mer à une distance d'environ 40 kilomètres de la côte. Au delà de cette chaîne règnent des déserts appelés *Fatram-bé* (grands déserts) et des forêts renfermant des arbres de très grosses dimensions dont les indigènes se servent pour confectionner des cercueils.



GUERRIERS BARAS D'ANKAZAOLA. — DESSIN DE COTORBE.

D'ailleurs, d'après M. Pacific Payet, négociant établi depuis fort longtemps à Tuléar, les forêts commenceraient à apparaître à une dizaine de kilomètres de la côte. Leur superficie et la nature des essences qu'elles renferment sont à peu près inconnues, à l'exception des caoutchoucs, arbres à résine et à gomme dont il sera question un plus loin.

L'eau et les pluies sont rares ; on peut supposer que la quantité d'eau tombant annuellement diffère peu de la moyenne de Tuléar. Aussi n'y a-t-il pas de pâturages, du moins à proximité du littoral, et les bœufs que l'on achète sur la côte Ouest ont la langue garnie d'épines de raquettes (cactus), ces raquettes constituant probablement leur unique nourriture.

On dit qu'il y a dans l'intérieur des pâturages d'hiver et des pâturages d'été où les troupeaux seraient envoyés alternativement, si bien qu'ils ne souffriraient pas de la saison sèche. On ne conserverait dans les villages que les vaches laitières nécessaires à l'alimentation.

Il n'existe guère dans tout le pays que deux cours d'eau, la Linta et la Menarandra. On peut voir à Itampolo le lit d'une ancienne rivière aujourd'hui entièrement desséché. La Linta ne coule que pendant la saison des pluies (novembre à avril). La Menarandra a plus d'eau, cependant elle n'arrive jusqu'à la mer que dans les crues exceptionnelles. Les indigènes ont du moins affirmé ce fait à M. Payet, car il ne l'a jamais vu lui-même. Ses eaux se répandent habituellement en nappes à 2 ou 3 kilomètres de la côte.

On ignore si dans l'intérieur il existe des étangs ou des lacs, mais on y rencontre certainement des nappes d'eau souterraines, puisque pendant la saison sèche les indigènes creusent des puits pour se procurer de l'eau potable.

Voilà pour l'intérieur. Le littoral est un peu mieux connu, ayant été autrefois quelque peu fréquenté par les habitants qui s'y livraient à des échanges. Et même, les traitants ne furent pas seuls à le fréquenter. Un de nos compatriotes, qui fit tout autre chose que la traite, visita souvent la baie de Saint-Augustin où sa mémoire est encore vivante. J'ai nommé le fameux corsaire breton, Robert Surcouf. Oui, le village de Saint-Augustin ou Anatsungu, à l'embouchure de l'Onilahy (rive droite), a conservé les souvenirs de Surcouf, et, parmi un certain nombre de vieux papiers que les indigènes gardent précieusement et se transmettent de père en fils se trouve un autographe du corsaire que le temps a jauni et par lequel Surcouf recommande à tous les capitaines de bricks, corvettes, frégates et navires marchands français un indigène qui lui avait rendu des services ; la signature : Surcouf est encore très lisible.


FEMME SAKALAVE. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

D'une façon générale, de l'embouchure de l'Onilahy à Langoarano le pays est dénudé, aride, stérile, sans cultures, presque sans eau, vrai pays de famine. A partir de Langoarano le pays est mieux arrosé. On y trouve quelques cultures, surtout dans la région d'Ampalaza, où les indigènes cultivent pour vendre les produits dans l'intérieur. Sur cette partie du littoral, il se faisait autrefois un assez important trafic d'étoffes et de marmites.

Toute cette côte ne possède en somme qu'un mouillage pour navires, encore est-il assez médiocre. C'est le mouillage d'Androka ou de Masikora qui présente des fonds de 9 à 11 mètres (sable vaseux) au milieu de récifs encore mal délimités.

Près du mouillage, s'élève un gros village, dont une moitié dépend de Tsiverenza, l'autre de Tsiempona.

En dehors de ce mouillage, on ne trouve que des points d'atterrissage pour chaloupes, savoir :

Dans le royaume de Refotaka : Beheloko et Besamba où l'on peut faire de l'eau ; Ankanampono, avec un village dans l'intérieur ; Amanda, lieu désert où l'on remarque les ruines d'un pont, Marosahia et Ambatonasifitsy, également déserts.

Dans le royaume de Tsiverenza : Lanjivato, Ambato, Mijoka, Ampanobé, Lambehitaka, Mahadrano, (étangs d'eau douce), Itampolo où l'on trouve de l'eau saumâtre. Enfin, dans le royaume de Tsiempona, les chaloupes peuvent atterrir à Andrahava, grand village avec de l'eau douce (où se termine du reste la côte sans eau), à Ankaotaka, à Beff, à Ampalaza et à Bevalavo.



TYPES ANTANOSY À TULÉAR. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

Parlons maintenant des habitants. Et d'abord, quelle peut bien être l'origine de ces Mahafaly? A la vérité on n'a pas de données précises à cet égard, mais il est curieux de remarquer que, d'après Guillain, l'un des auteurs les plus consciencieux qui aient écrit sur Madagascar, le pays mahafaly serait, en quelque sorte, le berceau de la race sakalave. Les Sakalaves en seraient venus sous la conduite d'un certain Andriandahefotsy (le grand chef blanc). Cet Andriandahefotsy était fils d'Andriamissara, fils d'Andrianandazonala fils de Rahorembi-Tsimalefa, fils d'Andrian-Alini-Bé, lequel, d'après la tradition, arriva dans le pays mahafaly venant de l'Est avec « d'autres blancs ».

Ces « autres blancs » ne peuvent être que des Arabes. On sait en effet qu'une colonie arabe (dont descendent incontestablement les Antaimorona et les Antambahoaka) vint il y a plusieurs siècles (sept environ) directement de La Mecque s'établir sur la côte est.

Ainsi, il semble d'après la tradition et d'après les renseignement recueillis par Guillain, que le pays mahafaly aurait été visité, sinon occupé, pendant un certain temps, par des Arabes venus de la côte est et que ces Arabes soit par esprit de conquête, soit que le pays ne leur offrît pas de ressources suffisantes, seraient ensuite remontés au nord du Fiherenana. Or, au nord du Fiherenana, ce sont les Sakalaves. Nous arrivons donc à cette conclusion, à laquelle on ne pouvait guère s'attendre *a priori*, que les Sakalaves descendraient des Arabes. Il faut se garder évidemment d'être trop affirmatif en attendant que des mensurations crâniennes et des observations phrénologiques et anthropologiques viennent fournir à cette tradition un appoint scientifique. Mais je ne pouvais la passer sous silence.

De taille moyenne, le Mahafaly a le teint brun mais relativement clair, les cheveux lisses, les lèvres un peu fortes mais le nez peu épaté. Quoique d'un naturel plutôt doux, il est menteur, ivrogne, inhospitalier, voleur, pillard même, avec cela superstitieux et inconsciemment immoral. Il vit en famille. Le père, ou à défaut, le frère aîné, est le chef de la famille qui souvent forme un village.

Les Mahafaly sont polygames, surtout les chefs. Certains individus ont, paraît-il, jusqu'à sept femmes. Mais s'ils prennent plusieurs femmes, c'est pour les faire travailler. Si la femme en effet n'a aucune autorité publique, elle s'occupe des soins du ménage, tisse des lambas avec du coton du pays et de la bourre de soie



PANORAMA DE FORT DAUPHIN — DESSIN DE BOUDIER.

(vers du pays). En outre, chaque femme a son carré de terrain. Les enfants appartiennent au père. Ces indigènes se nourrissent de fruits, de graines, ainsi que de laitage. La viande n'entre qu'exceptionnellement dans leur alimentation, à l'occasion, par exemple, de sacrifices, de cérémonies ou de réjouissances. Ils mangent, comme une friandise, une graine produite par un arbre appelé *attakaka*, et qu'ils font griller, ainsi qu'une espèce de sucre cristallisé que dépose une fourmi sur les feuilles d'un autre arbre nommé *attamboma*.

Le village se compose d'une ou de plusieurs familles qu'abritent des cases de construction analogue à celles de Tuléar. Il est entouré d'une enceinte formée de cactus et de broussailles épineuses ne laissant qu'une entrée et constituant une véritable défense. Chaque village a son territoire distinct. Chaque tribu comprend un certain nombre de villages. Le titre et les fonctions de chef de tribu sont héréditaires. Les tribus sont réunies sous l'autorité d'un roi, entouré de chefs qui lui forment une sorte de cour et lui servent de ministres et de conseillers.

Le roi a toujours sa résidence dans l'intérieur, à 50 ou 60 kilomètres au moins de la côte, mais il a sur la côte même des gens appelés *Masondrano* (veilleurs de plage) qui sont chargés de le faire prévenir dès qu'un navire veut prendre son mouillage ou qu'il y a des droits importants à percevoir. Ce sont les traitants qui doivent entretenir ces *Masondrano*; ils ont de plus à acquitter entre les mains des ampitaka (représentants du roi) des droits de séjour ainsi que des droits de sortie dits *lintan*.

Dans ces dernières années, les traitants avaient obtenu des chefs indigènes l'autorisation de faire la traite à terre, mais presque chaque fois que d'importantes quantités de marchandises étaient débarquées, les factoreries étaient pillées, aussi bien d'ailleurs chez les Antandroy que chez les Mahafaly. C'est ainsi que les maisons de commerce J. Bonnemaison et Hermann, de Tamatave, Fulgence et Rosier aîné, de Bourbon, et Thompson, d'Angleterre, furent pillées le 14 mars 1896 par les ministres antandroy suivis d'environ deux cents hommes armés. Les agents de ces maisons durent s'enfuir dans la brousse et trouvèrent, à leur retour, leurs cases entièrement pillées, brûlées et détruites. Les commerçants prirent alors le parti de ne débarquer qu'une très petite quantité de marchandises à la fois, rapportant chaque jour à bord le caoutchouc et les autres produits obtenus par échange et recommençant de même le lendemain. Ces échanges ont presque complètement cessé aujourd'hui. Il n'y a plus, paraît-il, qu'une seule goélette qui fasse encore quelques transactions.

Pendant la petite expédition exécutée contre Tompomanana dans le courant de 1897 par la compagnie de milice et un certain nombre de colons de Tuléar, des pillards mahafaly, profitant de ce que nous étions occupés au Nord, c'est-à-dire du côté opposé, passèrent l'Onilahy et vinrent enlever à Sarondrano deux femmes et un vieillard.

Les captifs furent, suivant l'habitude, vendus comme esclaves. La plus jeune des deux femmes, qui était en même temps la plus jolie — je veux dire la moins laide — et la plus forte, fut vendue quatre bœufs; pour l'autre femme, un peu plus âgée, l'enchère ne dépassa pas deux bœufs. Quant au pauvre vieux, déjà pas mal décrépit, paraît-il, il ne fut guère apprécié, car on le troqua pour un dindon.

Dès le retour de l'expédition dirigée contre Tompomanana, l'administrateur, qui était alors M. Estèbe, envoya l'inspecteur de milice Laurent auprès du roi Tsiliva, pour le prier de nous faire rendre les trois esclaves. Ceux-ci avaient été enlevés par des sujets du roi Ansihi, métis de Masikoro et de Mahafaly, premier chef que l'on rencontre sur l'Onilahy et tributaire de Refotaka. Tsiliva, qui nous est très attaché, dépêcha aussitôt quelques-uns de ses guerriers chez Ansihi et les esclaves furent rendus. Ansihi se contenta de demander qu'on lui remboursât les six bœufs et le dindon, prétendant que c'était lui-même qui avait acheté



PANORAMA DE FORT-DAUPHIN. — DESSIN DE BOUDIER.

les captifs aux pillards. Je n'ai pas besoin de dire que cet *honest Iago* ne rentra pas dans ses débours. Par contre, il reçut, trois semaines après, du capitaine Génin, en guise de payement « une formidable râclée ».

Dans les luttes de tribu à tribu, les Mahafaly ne s'emparent pas, habituellement, du territoire des vaincus et, en général, il n'y a annexion de territoire que dans les guerres entre rois.

Les hommes valides sont rassemblés pour la guerre au son d'une conque marine. Ils font grand bruit avec cet instrument et poussent des cris pour effrayer l'ennemi. Au reste, les partis opposés ne se tirent dessus qu'avec de mauvais fusils à pierre et à une distance très respectable. Aussi y a-t-il rarement des morts. Les combats singuliers avec la sagaie ne se présentent presque jamais en guerre, mais ils se produisent quelquefois dans les kabarys particuliers sous l'influence de la colère. Il arrive souvent, dans ce cas, qu'il y a des blessures et même mort d'homme. Très rarement, ils se portent à des voies de fait sur les blancs, se contentant généralement de les menacer, de les bousculer et de gesticuler très fort en leur présence.

Le roi, les chefs, les particuliers ont chacun leurs troupeaux, mais tous les bestiaux des individus faisant partie d'un village sont réunis dans un même parc et surveillés par des gardiens communs.

Le pays mahafaly produit surtout du bétail et du caoutchouc. Dans toute la région, on rencontre de nombreux bœufs, moutons, cabris ; le bétail, ici comme chez les Sakalaves, constitue la principale richesse. On trouve aussi sur la côte et en très grande quantité des tortues qui se vendent très bien à la Réunion. Mais le marché en est restreint. Il faut citer encore le trépang de mer, dont la vente était autrefois assez fructueuse.

Le commerce du caoutchouc a bien diminué dans ces dernières années, non seulement parce que les traitants ne paraissent plus guère sur cette partie du littoral, mais aussi parce que les indigènes ont presque entièrement détruit les lianes. C'est en 1892 qu'a commencé l'exploitation de ce produit. Dans les premiers temps, on en exportait environ 400 à 500 tonneaux par an. Actuellement, c'est une soixantaine.

Mais, si les lianes ont presque disparu, il existerait encore, paraît-il, en abondance dans tout le pays, un arbre à caoutchouc. On n'a pas pu savoir, jusqu'ici, si cet arbre est le même que le caoutchouc antandroy ou *intizy*, quoiqu'il semble présenter beaucoup d'analogie avec ce dernier. D'après M. Payet, il atteint deux ou trois mètres de hauteur, ne porte pas de feuilles, mais présente un fort renflement à la naissance du tronc. Le latex qu'il produit a la même odeur que celui du *larro* de Tuléar, mais ce dernier ne se coagule pas spontanément. L'arbre à caoutchouc du pays mahafaly produit, à partir de la cinquième année, une sorte de fruit ovale d'une capacité d'environ un litre et qui renferme une pulpe que mangent les indigènes. L'enveloppe du fruit est assez dure pour servir de calebasse. On trouverait également en grande quantité des gommes et des résines.

L'orseille est abondante sur toute la côte, mais ne fait plus l'objet d'aucun trafic. Le pays produit, en outre, de l'ambre gris, substance qui, comme on le sait, atteint des prix très élevés, des aigrettes, du musc *telofory*, secrété par une sorte de civette et un coquillage du nom de *fila*, qui fournit une essence appelée *fipy*, laquelle se distille à Constantinople et donne un produit rappelant l'odeur du santal.

Enfin, la contrée renfermerait des ressources minières, notamment des mines d'antimoine.

Tel est, dans ses grands traits, ce pays mahafaly qui forme avec le pays antandroy l'extrémité sud de la grande île, région encore inexplorée, mais qui, en dépit des récits les plus contradictoires et les plus fantaisistes, ne paraît pas devoir être plus impénétrable que les autres parties de l'île.

Il semble que le meilleur moyen d'assurer notre occupation effective de ce territoire soit de progresser pacifiquement, j'allais dire commercialement, de la province de Tuléar et de celle de Fort-Dauphin, quand

ces deux provinces seront elles-mêmes entièrement pacifiées et qu'elles auront tout à fait repris leur vie économique. Il est curieux de remarquer à ce propos que, déjà sous le second empire, un traité de commerce avait été passé avec Tsiempona.

Mais revenons à Tuléar. Le général examine plusieurs vœux qui lui sont présentés et qui sont relatifs au développement agricole et économique de la province et de la ville. C'est ainsi que pour permettre de procéder à des croisements en vue de l'amélioration des espèces bovine et ovine, il décide de faire venir de la Réunion trois taureaux, six vaches et un certain nombre de moutons. L'envoi de chevaux et de juments est également discuté. Le général examine ensuite les moyens de doter Tuléar d'eau potable. Non moins intéressant est le projet d'amélioration du port, qui comprend la construction d'un phare, d'un wharf et l'établissement de balises, de manière à permettre même aux navires de fort tonnage l'entrée du port, de nuit comme de jour. Ces travaux de toute nécessité s'imposent à bref délai. Aussi le général décide-t-il d'en faire étudier le projet.

Le général se rend ensuite à l'école tenue par les pères Lazaristes, école qui malgré la date toute récente de sa création laisse déjà espérer de bons résultats. Puis, il va visiter la propriété de M. de Chazotte, située à peu de distance de la ville et où se trouvent réunis tous les légumes de France, qui réussissent fort bien. Très agréablement surpris, le général félicite vivement M. de Chazotte de son initiative.

Nous quittons Tuléar dans l'après-midi du 27 pour continuer sur Fort-Dauphin. La traversée est dure. Le lendemain, la mer est encore mauvaise. Dans l'après-midi, nous nous rapprochons sensiblement de la terre, cette terre inexplorée et inhospitalière des Mahafaly. Puis nous arrivons à hauteur du pays antandroy, région non moins sauvage et non moins inconnue. Enfin, dans le lointain, s'aperçoit le cap Sainte-Marie extrémité sud de l'île. Cette pointe méridionale de Madagascar paraît élevée, quoique les montagnes qui la forment cachent ce jour-là leur cime dans de gros nuages noirs. La nuit arrive rapidement en même temps que la mer prend une mauvaise apparence.

Il est 7 heures 1/2 quand nous doublons le cap Sainte-Marie par une nuit complète et noire. La mer est devenue très grosse et notre croiseur roule et tangue tant qu'il peut. Même, par moments, d'assez forts paquets de mer lavent le pont et, en même temps, les bourjanes, auxquels ces douches répétées et par trop fraîches arrachent des cris significatifs. Pendant toute la nuit, la mer reste très grosse et nous sommes affreusement secoués, il nous est impossible de fermer l'œil.

Enfin le jour paraît. Au lever du soleil, le temps semble s'arranger un peu et le vent diminue de violence. La mer en effet ne tarde pas à tomber peu à peu, à mesure que le soleil s'élève sur l'horizon. Nous laissons derrière nous les gros nuages noirs et les dernières traces de la bourrasque. Devant nous un ciel serein, une mer plus calme et bientôt, la côte, avec le site agréable et riant de Fort-Dauphin, qu'éclairent les rayons d'un gai soleil de printemps.



TYPES BARAS D'ANKAZAOBO. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.



VUE DE FORT-DAUPHIN. — DESSIN DE BOUDIER — PHOTOGRAPHIE DU LIEUTENANT MAROIX.

CHAPITRE VII

Fort-Dauphin. - Le vieux fort. - Les trois races indigènes. - Commerce et productions de la région. Les Pères Lazaristes. - Le jardin d'essais de Nampoa. - M. Marchal. - Le naufrage du « La Pérouse ».



TYPE ANTANOSY.
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

Il est midi et demi quand le croiseur jette l'ancre dans la baie de Fort-Dauphin. Le coup-d'œil à l'arrivée est assez pittoresque sur les jolis flots bleus et le cirque de hautes montagnes qui entoure la baie au Nord. De la pointe d'Itapérima à la presqu'île sur laquelle s'élève la ville, la baie est entourée d'une ceinture de montagnes qui se dressent presque à pic, dominant le rivage de près de 600 mètres.

Au fond de la baie, une belle plage de sable fin décrit une courbe gracieuse au pied de la dune sur laquelle sont éparpillées des cases indigènes, ainsi que quelques constructions émergeant de cette végétation particulière du bord de la mer, touffue, courte et rude, couchée et ramassée par le vent. A gauche, c'est-à-dire à l'Ouest, la presqu'île de Fort-Dauphin, plateau abrupt, assez étroit, assis sur le roc et dont les flancs escarpés sont tapissés de verdure. C'est à peine si l'on distingue les maisons, mais des milliers de bannières qui flottent au milieu du feuillage marquent l'emplacement de la petite ville du centre de laquelle émerge la nouvelle résidence, construction démontable ornée d'une profusion de drapeaux tricolores et de tentures.

Les derniers nuages ont maintenant entièrement disparu, il fait un temps superbe sous un ciel idéalement bleu. Mais la houle énorme fait rouler le croiseur bord sur bord. Le général, en arrivant à terre, est reçu par toute la population réunie pour saluer le chef de la colonie. La petite garnison, légion étrangère et compagnie de milice, forme la haie, ainsi que les enfants des écoles catholique et norvégienne très coquettement vêtus. A la suite se trouvent les chefs et habitants des villages antanosy, antatsimo et antandroy de l'intérieur, tout récemment soumis.

Parvenu à la nouvelle résidence, livrée seulement depuis la veille, le gouverneur général reçoit successivement les fonctionnaires, les colons français et les colons étrangers. C'est ensuite le tour des chefs indi-

gènes. Il faut se rappeler que, lors du précédent voyage du général Gallieni, les chefs indigènes, quoique convoqués par le résident, avaient refusé de venir saluer le chef de la colonie. Les temps sont bien changés. C'est à peine si le jardin de la résidence peut contenir les députations des trois grandes peuplades de la province. Il y a là quinze chefs antatsimo, au moins quarante chefs antandroy des deux rives du Mandraré et plus de cent chefs antanosy. On remarque surtout les chefs des régions du Manambolo, d'Isira et d'Andetra, frontière nord et nord-ouest du cercle. La démarche de ces derniers mérite d'autant plus d'attirer l'attention que leur soumission est de date toute récente, retenus qu'ils étaient jusqu'ici autant par un sentiment d'hostilité que par une crainte résultant de leurs méfaits antérieurs.

Tous ces chefs tiennent un drapeau français à la main. Quelques-uns d'entre eux, dans chaque groupe, portent la parole. Avec une facilité d'élocution vraiment remarquable, ils protestent, au nom de tous, de leur attachement à la France et déclarent que tout malentendu est maintenant dissipé ; désormais ils nous connaissent et ont compris que nous ne voulions que leur prospérité; aussi pouvons-nous entièrement compter sur eux et leur accorder toute confiance, ils se portent garants qu'il n'y aura plus le moindre trouble dans leur pays.

Après les avoir remerciés de l'expression de ces sentiments, le général les félicite de ce que, comprenant enfin leur véritable intérêt, ils ont fait leur entière soumission; il prend acte de leurs promesses et compte qu'ils se montreront dorénavant de fidèles sujets de la France. Il leur demande d'aider, de toutes leurs forces, nos compatriotes dans leurs entreprises, en adoptant notre langue et nos mœurs et en donnant la préférence aux produits de notre industrie. Le pays qu'ils habitent est renommé pour sa richesse en caoutchouc. Cet article d'importation et d'autres encore, judicieusement exploités sous la direction d'Européens, est appelé à leur apporter à tous une aisance et un bien-être qu'ils n'ont jamais connus. La colonie hova, assez nombreuse, est ensuite présentée au gouverneur général. Tous, hommes et femmes, sont très proprement vêtus à l'européenne. Le général leur en exprime sa satisfaction en ajoutant qu'il est heureux de constater que, comme leurs compatriotes de l'Emyrne, ils servent avec fidélité et docilité leur nouvelle patrie. Après cette présentation, le gouverneur général a visité les divers établissements militaires et civils. La visite au casernement de la légion étrangère[1] a présenté un intérêt tout particulier. Le détachement est, en effet, logé dans le vieux fort qui occupe l'extrémité de la presqu'île. Ce fort a été construit en 1644 par les agents de la Compagnie commerciale instituée par lettres patentes de Louis XIII. On sait que c'est dans cette partie de l'île que la France prit d'abord pied à Madagascar, et même Fort-Dauphin a joué jusque vers le milieu du XIXe siècle un rôle prépondérant dans l'occupation française.



TYPE ANTANOSY. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

Pendant toute cette première journée et une grande partie de la soirée, la petite cité de Flacourt a présenté une animation extraordinaire contrastant singulièrement avec sa tranquillité habituelle. Les lanternes vénitiennes de la résidence brillamment illuminée excitaient tout particulièrement l'admiration des indigènes venus de l'intérieur, lesquels avaient déjà, la veille, manifesté une véritable stupéfaction à la vue de cette construction à étages. Cette nouveauté était chose si étrange pour eux que, admis à en visiter l'intérieur, ils montèrent l'escalier du premier à quatre pattes. Le gouverneur général a exprimé à plusieurs reprises sa satisfaction pour l'étonnante transformation qui s'est opérée depuis un an à Fort-Dauphin et dans la province toute entière. Avant de mettre en évidence cette transformation, il ne paraîtra pas hors de propos de dire quelques mots des principales races qui peuplent cette partie de l'île.

1. On sait que le corps d'occupation ne comprend plus que des troupes de la marine. Il reste encore néanmoins un bataillon de légion étrangère et le génie qui poursuit laborieusement la construction de la route de Tamatave à Tananarive.

Ces races sont au nombre de trois : les Antanosy, les plus nombreux, qui sont établis dans la partie est de la province, s'étendant à l'ouest jusqu'à la région de Manambao ; les Antatsimos, nettement localisés dans le pays compris entre Behara, Ampasimpolaka, Andranomena et Manambaro et les Antandroy, qui peuplent le pays à l'ouest du Mandraré, avec un certain nombre de tribus sur la rive gauche de son cours supérieur, lesquelles sont mélangées aux peuplades du nord et du nord-ouest de la province. Il va sans dire que ces trois races se divisent en un grand nombre de familles secondaires plus ou moins métissées par suite de migrations constantes.

J'ai déjà parlé des Antanosy ou Tanosy, à propos de Tuléar. D'après ce que nous avons vu, ces Antanosy descendirent des premiers colons arabes venus dans le sud-est de Madagascar, lesquels se seraient fixés dans les îles de la rivière Fanjahira.

Ces indigènes, comme ceux de même race qui ont émigré sur l'Onilahy et dont il a déjà été question, sont paisibles et dociles, mais paresseux et ivrognes. Ils font avec la canne à sucre une boisson fermentée qu'ils désignent sous le nom de *sika* ; ce n'est autre chose que le betsabetsa que nous retrouverons sur toute la côte est. Malgré ces défauts, on compte à Fort-Dauphin que les Antanosy fourniront à la province la main-d'œuvre qui lui sera nécessaire. Quelques-uns, d'ailleurs, font déjà des charpentiers convenables et l'on peut espérer qu'un enseignement professionnel, établi au chef-lieu de la province, donnera dans quelques années des ouvriers suffisants pour satisfaire à tous les besoins.



CHEF DE RÉGION ANTATSIMO À FORT-DAUPHIN D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

Les Antatsimos paraissent avoir la même origine que les Antanosy. Mais, au lieu de fuir devant l'invasion et les procédés tyranniques des Hovas, ils ont constamment résisté aux envahisseurs. On pense que c'est à ces luttes continuelles qu'il faut attribuer leurs instincts belliqueux et pillards, instincts qui aujourd'hui les différencient nettement des Antanosy. Les caractères physiques des deux peuples semblent être les mêmes. Comme les Antanosy, les Antatsimos cultivent les quantités de riz, maïs, manioc, patates qui sont strictement nécessaires pour leur alimentation.

Peut-être pourra-t-on dans un avenir prochain en tirer parti au point de vue de la main-d'œuvre.

Enfin, les Antandroy ont avec les Mahafaly de nombreux points de similitude tant au moral qu'au physique.

Ils sont comme ceux-ci sauvages, ivrognes, pillards, inhospitaliers. J'ai signalé plus haut le procédé d'ascension employé par les indigènes pour accéder au premier étage de la résidence. Ce furent surtout les Antandroy qui négligèrent ainsi la rampe.

Ces indigènes, présentés au général Gallieni en même temps que les Antanosy et les Antatsimos, parurent bien plus sauvages que ceux-ci. Sales, hirsutes, n'ayant la plupart pour tout vêtement qu'un lambeau d'étoffe d'une malpropreté sordide roulé autour des reins, devenu à la longue de même couleur que leur peau, ces Antandroy vivent, paraît-il, par petits groupes séparés. On ne rencontre pas chez eux de village proprement dit, mais chaque famille habite un hameau de trois à six cases entouré d'une haie de cactus et toujours isolé. Ils ont la peau cuivrée et la physionomie empreinte d'une certaine brutalité.

Tels sont ces Antandroy, encore aux trois quarts sinon totalement sauvages, et, comme on le voit, méritant absolument leur qualificatif de « peuple de la brousse ».

A ces trois races, il faut ajouter un certain nombre de Hovas venus de l'Emyrne. Ces Hovas, tous commerçants, se rencontrent en proportion appréciable sur plusieurs points de la province, à Fort-Dauphin, à Manambaro et dans l'intérieur.

Si l'on compare, maintenant, la situation politique actuelle de la province avec ce qu'elle était en 1897, on constate que cette situation s'est très heureusement modifiée depuis l'année écoulée. Il est incontestable

que notre prise de possession du pays a, depuis ces derniers mois, fait dans cette partie de l'île un pas considérable. Au 1[er] septembre 1897, en effet, notre occupation de la province se bornait à trois postes de milice établis à Fort-Dauphin, à Manantenina et à Manambaro. Entre Manantenina et Fort-Dauphin la côte était tranquille et les indigènes commençaient à nous payer une légère redevance. Tout le reste du pays était en pleine révolte et il était impossible de s'y aventurer, à tel point qu'au cours de reconnaissances effectuées, vers le milieu de 1897, dans la région de Tsilahamana, le drapeau français avait été insulté, les miliciens qui escortaient le résident, M. Lemaire, avaient été entourés et tenus en respect par un rassemblement menaçant ; le résident lui-même avait un instant couru un réel danger.

C'est du reste vers cette époque que le garde de milice Filippini, qui avait été envoyé dans la région de Betay pour y créer un poste, trouva la mort en escortant des explorateurs, MM. Paroisse et Marquordt. Dans ces conditions, l'on s'explique que, comme je l'ai dit, la presque totalité des chefs indigènes convoqués l'an dernier à l'occasion du passage du gouverneur général aient refusé de venir saluer le chef de la colonie.

Telle était la situation politique de la province dans le courant de l'année 1897. Aujourd'hui, toute la partie est de la province comprise entre la mer, le Manampanihy et la rive droite du haut Mandraré est tranquille et désarmée, à l'exception de certains points sur la frontière antatsimo-antandroy.

Ailleurs, les chefs ont fait leur soumission complète au commandant du poste, ont ramené leurs bœufs et se sont remis à cultiver leurs rizières. En outre, la rentrée d'autres groupes importants est également annoncée. Dans la région d'Elakelaka, presque tous les villages sont aujourd'hui réoccupés et les chefs ont donné des preuves certaines de leur dévouement.

Dans le bas Mandraré, notamment dans le pays de Behara, le mouvement de soumission s'accentue de jour en jour. Bien plus, des gens de Behara se sont offerts spontanément pour nous servir de guides et marcher avec nos troupes lorsque nous continuerons notre pénétration vers l'Ouest.

La situation économique de la province n'est pas moins satisfaisante. Tandis que les recettes n'avaient produit pour toute l'année 1897 que 22 697 fr. 04, elles ont déjà donné, pendant les 6 premiers mois seulement de 1898, 39 215 fr. 35. Au point de vue commercial, on ne saurait trop insister sur la place de jour en jour plus importante que prennent sur le marché les toiles françaises depuis l'application du nouveau tarif.

ENTRÉE D'UN VILLAGE AUX ENVIRONS DE FORT-DAUPHIN. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. PRUDHOMME.

C'est ainsi que le représentant de la maison Procter Bros a, en moins d'une semaine, vendu aux indigènes 20 balles de toile française sur 29 qu'il avait reçues quelques jours auparavant. Seule la maison Soost et Brandon continue la vente des toiles américaines, épuisant le stock considérable qu'elle avait accumulé avant l'application du nouveau tarif. Cette maison a fait en avril plus de 100 000 francs d'affaires. De même, l'exploitation du caoutchouc, si active il y a quelques années dans cette partie de l'île, semble vouloir reprendre et l'on signale plusieurs récoltes sur divers points du cercle; en outre, les gens d'un district ont demandé à acquitter l'impôt de capitation au moyen de ce produit. Ainsi, non seulement le latex n'est pas épuisé, mais encore les transactions sur cet



LA RIVIÈRE TSILAMAHANA. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. PRUDHOMME.

article sont sur le point de reprendre. Les exportations pendant le mois de juin ont compris 1 181 kilog. de caoutchouc, représentant une valeur de 5 000 fr., 76 kilog. de cire animale valant 187 fr. et enfin quelques plantes de collection pour 70 francs, soit un total de 5 257 francs.

Ces chiffres, encore très faibles évidemment, indiquent cependant une sensible reprise des affaires, car les transactions avaient presque complètement cessé dans ces derniers temps.

Il y a quelques années, cette partie de l'île exportait, outre le caoutchouc et la cire, des bœufs en assez grande quantité, du crin végétal, des tortues de terre, de l'orseille et des sacs vides faits de fibres végétales. Le commerce du caoutchouc ne date guère que de 1891. Il était très abondant à cette époque; mais, exploité sans mesure par 10 maisons de commerce européennes, il ne donne guère aujourd'hui que le dixième de sa production première, non pas qu'il ait disparu de l'intérieur mais parce que le littoral a été dévasté et que les troubles récents ont empêché les indigènes de le récolter à une certaine distance de la côte. L'exploitation annuelle était tombée en 1896 à 68 tonnes, alors qu'elle atteignait ce chiffre en un mois il y a 4 ou 5 ans.

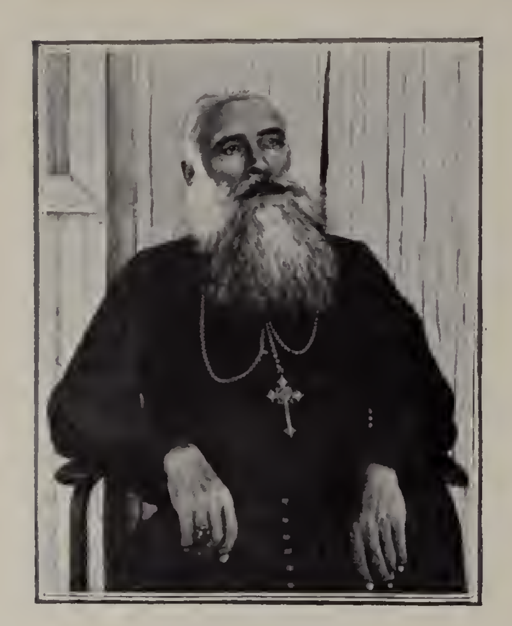
L'exploitation de la cire a également diminué dans ces derniers temps mais pour une cause toute différente, que j'ai déjà signalée et qui est l'habitude prise par les indigènes de manger les nids d'abeilles, miel, cire et larves.

L'exportation des bœufs représentait antérieurement un gros chiffre d'affaires. Ce commerce a presque entièrement disparu aujourd'hui. Quant au commerce du crin végétal, il reprendra d'ici peu selon toute probabilité. On tire ce crin d'une sorte de palmier que l'on rencontre dans la région de Sandravinany.

Les tortues sont expédiées surtout sur la Réunion. On les trouve encore en assez grande quantité chez les Mahafaly et chez les Antandroy. Ces indigènes ne les mangent pas. Ils n'osent même pas y toucher, à plus forte raison les capturer pour aller les vendre. Pour les faire ramasser, on est obligé d'avoir recours, soit aux Sakalaves du Fiherenana, soit à des Antanosy émigrés.

Voilà pour les productions de cette partie de l'île; quant au sol lui-même, si sur la côte il est sablonneux et marécageux, il présente par contre sur certains points à petite distance du littoral une réelle fertilité, notamment dans les vallées du Fanjahira et d'Ambolo. Dans ces régions, la culture maraîchère donnerait certaine-

ment d'excellents résultats puisque déjà, dans le terrain sablonneux de Fort-Dauphin tous les légumes d'Europe réussissent. Pratiquée sur une assez grande échelle, cette culture serait incontestablement une source de sérieux bénéfices. Au moyen des steamers de la Compagnie des Chargeurs-Réunis, on pourrait aisément alimenter en pommes de terre, tomates, melons, choux, carottes, navets, etc., les principaux ports de la côte Est, et en particulier Tamatave, qui tire encore presque tous ses légumes de la Réunion.



MONSEIGNEUR CROUZET.
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

Ce n'est pas tout; le Cap, qui au point de vue des saisons est en retard d'un bon mois sur Fort-Dauphin, constituerait sous ce rapport un excellent débouché. Ce débouché ne serait pas moins avantageux pour l'élevage du bétail, qui semble devoir donner les meilleurs résultats dans la province en raison des nombreuses prairies artificielles qu'il serait possible de créer non loin du littoral.

Outre les légumes dont je viens de parler, la région produit du riz de marais, du riz de montagne, des patates, du manioc, du maïs, des *wemba* (haricots malgaches), des *amtaka* (pois du Cap dégénérés), de l'*ampimbabé*, sorte de millet, des pois du Cap, des oignons, des sauges, des brèdes, du sorgho, etc. Les principaux fruits que l'on rencontre sont l'orange, la mangue, la banane, la goyave, la prune, l'ananas, la pêche, le *vonitaka*, etc.

Les animaux domestiques de la région sont les mêmes que dans le reste de l'île. Comme animaux sauvages, on trouve plusieurs espèces de maques, de hérissons et de *fondika* (sorte de hérisson), avec un assez grand nombre de serpents, non venimeux toujours. Le sanglier est assez commun. Le gibier à plumes est représenté par la tourterelle, la caille, l'alouette, la perdrix, la sarcelle, la poule d'eau, le pigeon vert, le pigeon bleu, la pintade, le perroquet noir, le perroquet vert, le flamant, etc. Cet exposé rapide et trop sommaire des ressources de cette partie de l'île montre tout au moins que la province de Fort-Dauphin n'est pas l'une des moins favorisées de notre nouvelle possession. Comme à celle de Tuléar, sa proximité du Transvaal et de la colonie du Cap lui promet un réel avenir. Elle présente même sur le pays de Tuléar un notable avantage au point de vue du climat. Le climat de la presqu'île de Fort-Dauphin et celui d'Andranomena sont sains. La température y est modérée par des vents de mer qui règnent sans cesse; elle varie pendant l'hivernage de 22° à 30° et pendant la saison sèche de 15° à 28°. Ce climat doux rappelle celui du midi de la France; Fort-Dauphin, du reste, est beaucoup plus au Sud que Tuléar, par 25° 1'35" de latitude sud, par conséquent dans la zone tempérée. Mais l'intérieur de la province est moins sain. Les Européens y sont sujets à la fièvre et s'y anémient assez rapidement.



LES SOEURS DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL À FORT-DAUPHIN. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

Ces conditions défavorables tiennent à la chaleur suffocante qui y règne et à l'absence de brise; celle-ci est, en effet, complètement interceptée par les cactus, les arbres épineux et la brousse à caoutchouc qui couvrent la campagne, mais surtout par les hautes montagnes qui constituent un véritable écran.



NAUFRAGE DU « LA PÉROUSE ». — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

Toutefois le remède à ces effets débilitants n'est pas loin. Il suffit, pour se remettre, d'un séjour à Fort-Dauphin qui semble devoir être le véritable sanatorium du sud de l'île.

L'hivernage va de novembre à avril, la saison sèche de mai à octobre. A Fort-Dauphin, septembre et octobre se passent presque sans pluies, c'est l'époque de la plus grande sécheresse; par contre, novembre et décembre sont marqués par des orages et des pluies torrentielles. Janvier est presque sans pluies, aussi la sécheresse reparaît-elle. Mais en février les orages et les pluies torrentielles reprennent.

Si les pluies sont encore assez fréquentes à Fort-Dauphin, ainsi que dans la vallée d'Ambolo, elles sont beaucoup plus rares dans les régions antatsimo et antandroy. Là on voit très souvent se former de gros nuages et la température devenir suffocante. Mais presque toujours l'orage va éclater plus loin. Le fait est surtout remarquable à l'Ouest du Mandraré où il ne pleut presque jamais.

Le chiffre de la population de la province est assez difficile à évaluer, le recensement n'ayant pas été fait encore partout. On peut compter vraisemblablement sur 30 000 habitants, dont 2 000 à Fort-Dauphin même.

L'établissement des pères Lazaristes, quoique datant à peine de deux ans, a tenu tout ce qu'il promettait l'année dernière. Aux pauvres paillotes par trop primitives qui, en 1897, abritaient maîtres et élèves, d'élégants pavillons recouverts en tôle, simples, mais proprets et très convenables, ont été substitués depuis quelques mois. Aujourd'hui la mission loge, nourrit, entretient et instruit plus de 100 enfants gratuitement. Ces 100 pensionnaires sont entièrement à sa charge. Avec un dévouement et une patience au-dessus de tout éloge, Mgr Crouzet et ses religieux travaillent à faire de ces enfants de fidèles sujets de la France, et, plus tard, de précieux auxiliaires pour nos colons et nos négociants. L'enseignement de la maison, en effet, ne se borne pas à l'étude de notre langue, ni à l'instruction primaire; comme ils s'y étaient engagés l'an dernier, les pères Lazaristes ont créé, dans leur établissement, une école professionnelle qui comporte déjà des ateliers de menuiserie, de charpente et d'ébénisterie. Les jeunes ouvriers offrent même au gouverneur général les prémices de leur travail, articles de bureau d'une exécution soignée et qui fait honneur à leurs auteurs. Après avoir répondu par quelques mots aux souhaits de bienvenue que lui adresse l'évêque, le général interroge un certain nombre d'enfants; ils lui répondent en français d'une manière très satisfaisante et qui témoigne de réels progrès.



LE TANGUIN (TANGHENA VENENIFERA).
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. PRUDHOMME.

Le général félicite vivement l'évêque et ses pères des résultats qu'ils ont su obtenir. L'œuvre de la mission lazariste est, en effet, une œuvre essentiellement française. Dirigée avec une grande largeur de vues, un esprit libéral, par Mgr Crouzet, elle sert, avant tout et très utilement, la cause de la France dans la grande île. Car les Lazaristes ont également des missionnaires à Tuléar, comme nous l'avons vu, et à Farafangana. L'un d'entre eux, le Père Danjou, s'était même établi, dans ces derniers temps, dans la région de Romeloko. Mais il dut se retirer après avoir failli être massacré dans une émeute. Or, voici que les gens du village, promptement revenus de ce moment d'égarement, viennent, ces jours-ci, de faire amende honorable et de demander eux-mêmes que le père soit renvoyé au milieu d'eux, demande à laquelle, d'ailleurs, le missionnaire va se rendre avec joie malgré le danger déjà couru.

Avant d'être placé à la tête du vicariat apostolique de Madagascar, Mgr Crouzet était établi en Éthiopie où, comme à Madagascar, il faisait le bien et pratiquait la charité chrétienne. Le général Baratieri trouva qu'il aimait trop la France et le chassa d'Éthiopie. Heureux d'avoir été persécuté pour son pays, Mgr Crouzet nous montre avec une patriotique fierté l'arrêté d'expulsion signé du général italien. Il ajoute tout bas : « Ce malheureux a été cruellement puni. » Le gouverneur général se rend ensuite à l'établissement des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Ces religieuses entretiennent là une centaine de pensionnaires, dans les mêmes conditions que



LA BROUSSE À CAOUTCHOUC AUX ENVIRONS DE FORT-DAUPHIN. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. PRUDHOMME.

les Lazaristes, c'est-à-dire entièrement à leurs frais. Dirigé dans un sens essentiellement pratique, leur enseignement comprend, avec l'étude du français, les éléments d'instruction primaire, et surtout des travaux de couture et de ménage de nature à permettre à leurs élèves de se rendre plus tard utiles à nos compatriotes. Les interrogations, compliments, scènes et chœurs prouvent que toutes ces fillettes profitent réellement des leçons de leurs institutrices.

L'école de la mission norvégienne, dirigée par le Révérend Isolany et qui comprend des fillettes et des garçons, est, elle aussi, bien tenue ; toutefois, malgré la preuve d'une certaine bonne volonté, l'enseignement du français, rendu obligatoire depuis le 1er octobre 1897, ne paraît pas y être donné avec assez de soin et les progrès des élèves semblent lents.

Dans la journée du lendemain, dimanche 31 juillet, le gouverneur général est allé visiter le jardin d'essais de Nampoa. La propriété de Nampoa a été créée de toutes pièces, en 1880, par Auguste Marchal, colon né à Maurice d'une famille française. M. Marchal, qui est établi à Madagascar depuis 27 ans, a fait de cette propriété un très beau champ d'expériences, où se rencontrent toutes les cultures tropicales avec un certain nombre de plantes de la zone tempérée. Le jardin est situé à environ six kilomètres au nord-est de Fort-Dauphin. On s'y rend en filanzana, en longeant le lac Longorano; mais on peut aussi passer ce lac en pirogue et remonter ensuite la rivière, que M. Marchal a fait approfondir à cet effet. Le chemin de terre, quoique moins pittoresque que le trajet par eau, traverse de fort beaux sites, frais vallons couverts d'une épaisse végétation, encaissés et dominés par la haute chaîne à pic du mont Saint-Louis. Dans ce fouillis de verdure, où les bourjanes disparaissent en entier, un bel arbre aux feuilles vert-tendre et aux fruits de même nuance, assez semblables à de très grosses prunes vertes, attire l'attention; c'est le terrible tanguin (*tanghena venenifera*) si célèbre dans l'histoire de Madagascar. On sait le rôle joué chez les Malgaches par ce poison violent. Tandis que la pulpe extérieure du fruit est comestible, la noix torréfiée et pulvérisée constitue un toxique très actif.

Après une heure et demie de filanzana, le gouverneur général et sa suite pénètrent dans la propriété. Celle-ci comprend environ cent hectares, dont quinze forment le jardin d'essais proprement dit, le reste étant planté en manioc, patates, etc., pour l'alimentation du personnel indigène.

Le sol, constitué par un excellent terreau, convient à merveille aux cultures tropicales; aussi, si l'on excepte le cacaoyer, qui n'a pas bien réussi, toutes les plantes des pays chauds y viennent-elles à souhait. Cet insuccès du cacaoyer serait, d'ailleurs, paraît-il, un excellent indice au point de vue de la salubrité du pays, car certain dicton veut que le cacaoyer ne réussisse que dans les endroits insalubres. Mais on peut dire que le sol de Nampoa est véritablement un terrain d'élection pour toutes les autres cultures tropicales. On n'y compte pas moins de 280 espèces et variétés des pays chauds.

Quatre de nos arbres fruitiers de France ont réussi à souhait, le pommier, l'amandier, le noyer, le pêcher. Ce dernier, en ce moment chargé de belles fleurs roses, porte déjà un certain nombre de fruits. Enfin, Nampoa possède aussi un jardin potager où tous nos légumes de France viennent à l'envi.

Le caféier cultivé à Nampoa, par M. Marchal, est le libéria. A la vérité, M. Marchal a également quelques pieds de moka, mais le moka ne réussit que dans les terres convenablement fumées; de plus, il est sujet et extrêmement sensible à l'*hemileïa vastatrix* qui en fait tomber les feuilles et empêche ses cerises d'arriver à maturité. Pour ces raisons, la culture du moka n'est pas à conseiller à Madagascar, du moins à l'altitude de Nampoa. Le libéria au contraire vient admirablement dans la propriété; comme preuve, M. Marchal en présente au gouverneur général un pied qui, planté en 1883, atteint aujourd'hui 6 mètres de hauteur.

Quant au caoutchouc, M. Marchal n'en cultive que deux espèces dans sa propriété, le ceara et l'intisy. Les pieds de ceara, ou *manihot glaziowii*, sont les plus nombreux. Nampoa en renferme plus de 300 en plein rapport, plus une multitude de jeunes pieds. Ce caoutchouc préfère les terrains secs et arides; on sait d'ailleurs que, dans la province même de Ceara, les plus beaux arbres sont ceux qui croissent dans les parties arides.

D'après M. Marchal, les plus mauvais terrains possibles sont ceux qui conviennent le mieux, et plus un sol est pauvre, sec, rocailleux, meilleur il est. Aussi ce planteur estime-t-il que tout le littoral, en dehors, bien entendu, de la bande de sable de Majunga à Ranofotsy, serait très propre à cette culture.

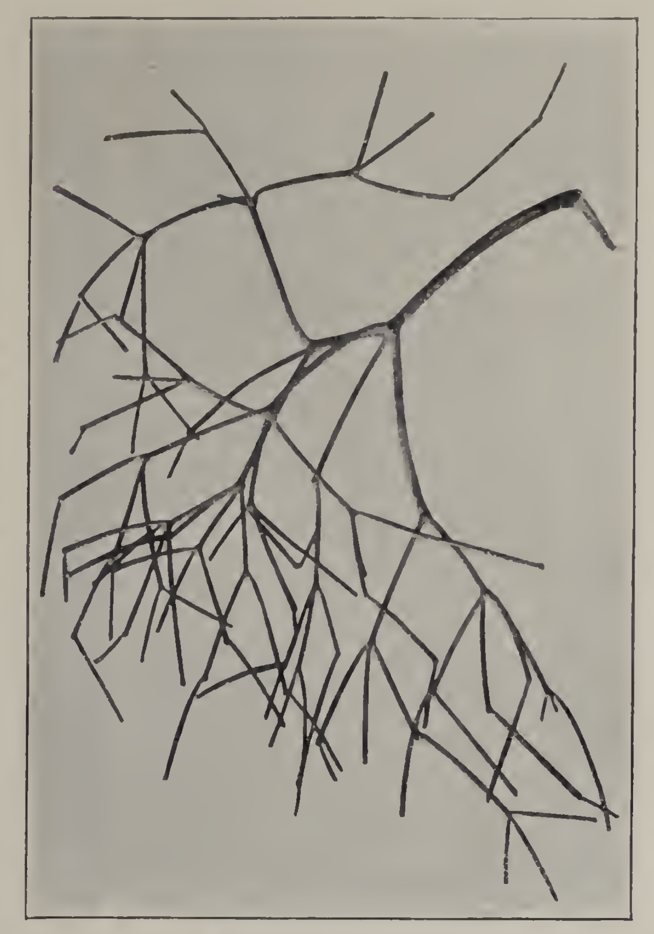
CAOUTCHOUC CEARA (FEUILLES ET FRUITS).
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. PRUDHOMME.

Le ceara vient par boutures, mais par graines il pousse mieux et plus vigoureusement. Il se propage ainsi très rapidement et n'est, à Madagascar, sujet à aucune maladie. Il est en plein rapport à l'âge de dix ans et peut à partir de ce moment produire indéfiniment. La saignée peut être pratiquée deux fois par an; l'époque qui semble la plus favorable est le temps de l'équinoxe. Les incisions devront être faites à un mètre au-dessus du sol et en forme de V. On aura soin de fixer au-dessous de chaque V un godet, comme on procède pour recueillir la résine dans nos plantations de pins maritimes, dans les Landes. Comme on le sait, le latex du ceara se coagule à l'air libre; on le roule généralement en forme de boules; ce caoutchouc, connu dans le commerce sous le nom de *ceara scraps*, est très apprécié. Ce produit se vendrait en Europe 7 ou 8 francs le kilo; mais les boules que viennent offrir les indigènes à raison de trois francs le kilogramme ne contiennent pas moins de 50 à 60 pour cent d'impuretés, terre, gravier, etc.

Pour éviter cet inconvénient et afin de pouvoir livrer un produit absolument pur, M. Marchal fait actuellement élever à grands frais, à Fort-Dauphin même, un puissant moulin à vent destiné à laver le caoutchouc, à le broyer, à le laminer en quelque sorte. Le caoutchouc produit par le ceara convient particulièrement pour les articles moulés, instruments de chirurgie, etc.

L'intisy, ou caoutchouc indigène spécial à Madagascar, a été découvert le 7 juin 1891. Depuis longtemps déjà, les enfants en utilisaient le latex pour se confectionner, par un procédé assez original d'ailleurs, un instrument de musique. Ils étendaient cette matière plastique sur leur propre abdomen et en faisaient ainsi une pièce d'une certaine surface qu'ils tendaient ensuite sur une sorte de tambourin.

Dès que l'on eut constaté que ce latex présentait les mêmes propriétés que le ceara, le para et les autres caoutchoucs alors connus, on en demanda des quantités considérables aux indigènes qui, dans le début, le procuraient à très bas prix. Bientôt, ils saignèrent et coupèrent à tort et à travers, si bien qu'en peu d'années toute la région à l'est du Mandraré fut absolument dévastée. C'est en 1892-93 que cette exploitation irraisonnée atteignit son maximum. En 1892, M. Marchal en expédia, à lui seul, 400 tonnes en Europe.


INTISY, OU CAOUTCHOUC ANTANDROY.
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE M. PRUDHOMME.

L'intisy pousse plutôt par boutures; le véritable présente des tubercules. Nampoa n'en renferme guère qu'une centaine de pieds dont aucun en rapport. D'ailleurs, d'après M. Marchal, ce végétal ne devrait pas être saigné avant d'avoir atteint vingt-cinq ou trente ans. A partir de cet âge, il peut produire indéfiniment, à condition, bien entendu, de ne pas abuser des incisions. Celles-ci devront être faites aux mêmes époques que pour le ceara. Comme ce dernier, l'intisy croît sans soins et n'est sujet à aucune maladie; il se coagule spontanément à l'air libre. On admet généralement qu'une expérience de dix années est nécessaire pour pouvoir juger de la valeur d'un caoutchouc. Ce n'est donc qu'en 1902 que l'on pourra porter une appréciation exacte sur la qualité de ce nouveau latex. Mais, d'ores et déjà, le caoutchouc de l'intisy est plus estimé que celui de Ceara et réputé égal à celui de Para. C'est, en particulier, le plus propre à la confection des pneumatiques pour bicyclettes. Ajoutons qu'il produit quatre fois autant que le ceara. Enfin, M. Marchal, qui est incontestablement l'un des hommes les plus compétents dans la matière, estime que l'intisy est appelé à devenir la véritable poule aux œufs d'or du sud de Madagascar. Nampoa possède également quelques lianes à caoutchouc, mais son propriétaire n'en fait pas la culture. Ces lianes exigent, en effet, un bon terrain, frais et boisé; en outre, leur latex doit être coagulé artificiellement. Avant de quitter Nampoa, le gouverneur général a vivement félicité M. Auguste Marchal de sa belle création et des efforts persévérants qu'elle a si dignement couronnés. Grâce à dix-huit années d'un labeur incessant et intelligent, ce planteur a fait de sa propriété un établissement horticole de premier ordre.

Le général était de retour à Fort-Dauphin un peu avant trois heures de l'après-midi, et rien encore ne faisait prévoir la triste catastrophe qui allait se produire dans la soirée. Quoique le baromètre eût légèrement baissé dans la matinée, le temps était demeuré beau et la brise du Nord-Est soufflait sans trop de violence.

Le *La Pérouse* était mouillé par 11 mètres de fond sur une seule ancre, celle de bâbord. Sans être absolument mauvaise, la mer était un peu agitée avec une forte houle. Déjà la nuit tombait rapidement, tandis que de gros nuages noirs couraient, s'amoncelant sur la chaîne du mont Saint-Louis.

Tout à coup, le vent se met à souffler avec violence, s'engouffrant dans la baie par de furieuses rafales, crevant, déchirant les nuages, qui précipitent sur Fort-Dauphin un déluge de pluie. Cette première bourrasque a soulevé les flots qui, fouettés par ces grains successifs, grossissent de plus en plus. Aussi le croiseur commence-t-il à rouler bord sur bord, mais sans tanguer toutefois d'une manière sensible.

A sept heures moins un quart, comme on allait rappeler au branle-bas du soir, un bruit sourd se fait entendre soudain à l'avant. C'est la chaîne d'ancre qui vient de casser net dans sa partie immergée, sans qu'on puisse se rendre compte de la cause de cette rupture. Le navire, que rien ne retient plus, s'en va maintenant à la dérive, poussé déjà vers la côte par un courant contre lequel il ne peut lutter, ses feux étant éteints. L'action du vent même s'ajoute à celle du courant. La situation est critique, le péril imminent. Mais l'officier de quart est sur le pont. Il fait aussitôt mouiller l'ancre de tribord. Toutefois, cette manœuvre a demandé quelques minutes et, avant que la deuxième ancre ait mordu, le bâtiment a culé de 150 mètres environ. Tout à coup, un second bruit semblable au précédent se fait entendre. Par une fatalité inouïe, inexplicable,

la chaîne de la deuxième ancre vient de casser comme la première. Le croiseur, désormais masse inerte, est à la merci du courant et des rafales, qui le poussent fatalement vers la côte. Le *La Pérouse* est perdu et nulle puissance au monde ne peut maintenant l'arracher à la ruine.

Mais le commandant et l'équipage vont essayer quand même de lutter. Sans doute, ils savent que leurs efforts seront vains, car à chaque minute le croiseur s'écrase de plus en plus sur les récifs, mais il faut du moins essayer de sauver les hommes et, pendant de mortelles heures, on organise à bord du *La Pérouse* des moyens de sauvetage; mais l'obscurité empêche toute tentative.

Cette lutte contre les éléments dura toute la nuit. Officiers, sous-officiers et marins restèrent à leurs postes, empressés à exécuter les ordres, mais calmes, imitant l'attitude énergique de leur chef, le capitaine de vaisseau Huguet, et tranquilles dans le devoir, qu'ils accomplissent jusqu'au bout.

Pendant ce temps, la garnison et la population, groupées sur la plage autour du général, demeuraient dans une affreuse anxiété, sans nouvelles de ce qui se passait à bord, craignant à tout instant de voir chavirer le navire. Soldats et habitants, tristes de se sentir frappés d'impuissance, attendaient que sonnât l'heure du dévouement, prêtant l'oreille aux moindres bruits, fouillant du regard l'obscurité de la nuit, suivant chaque lame qui peut-être allait leur apporter un cadavre.

Enfin le jour parut. La mer s'était un peu calmée et le vent avait légèrement molli. On put alors se rendre compte de la position du bâtiment. Il était échoué au milieu des brisants; l'avant, à moins de cinquante mètres du rivage, était enfoncé d'environ deux mètres dans le sable. En raison de la position du navire, oblique par rapport à la plage, l'arrière était moins ensablé. Malheureusement, l'absence de toute espèce de bâtiment et par conséquent de tout moyen d'action, ne permettait pas de songer à renflouer le croiseur.

On se mit immédiatement à l'œuvre et, en peu de temps, on parvint sans trop de difficultés à établir un va-et-vient, au moyen d'une sellette glissant par un anneau sur un câble métallique tendu du mât de beaupré au rivage. Le débarquement commença aussitôt. Les malades furent débarqués les premiers, puis l'équipage, en commençant, comme le prescrit le règlement, par les apprentis et les marins les moins anciens au service. Successivement, on parvint à mettre à terre les hamacs de l'équipage, une quantité de vivres suffisante pour les besoins de la première heure et toutes les armes portatives. Vers trois heures et demie, la mer devenant de plus en plus mauvaise, le commandant prit le parti d'évacuer entièrement le bord avant la nuit par mesure de sécurité. Un peu avant cinq heures tout l'équipage était débarqué sain et sauf. Alors, après s'être assurés que le bâtiment était entièrement évacué, les officiers et le commandant, celui-ci descendant le dernier, gagnèrent la terre. Le sacrifice était consommé.

Par suite de cette catastrophe, nous devenions prisonniers à Fort-Dauphin, que nous devions quitter le lendemain 1er août. Force nous était d'attendre là le passage de quelque navire. Une semaine s'écoula ainsi pendant laquelle on continua à débarquer du croiseur naufragé le matériel transportable, malgré l'état de la mer demeurée assez grosse. Enfin, le lundi 8 août, on signala un vapeur en vue. C'était la *Tafna*, de la Compagnie Havraise péninsulaire, sur laquelle nous nous embarquâmes le lendemain pour gagner la côte est de l'île.



ENTRÉE DE L'ANCIEN FORT DE FLACOURT. — DESSIN DE BOUDIER.



FEMMES TANALAS JOUANT DU VOLO À FARAFANGANA. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE

CHAPITRE VIII

Départ de Fort-Dauphin. - La « Tafna ». - Arrivée à Farafangana. - Grand kabary sur la place de la Résidence. - La province de Farafangana. - Mananjary-Mahanoro.



TSIFOLAKARIVO, ROI DES ANTAIFASY.
PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Le 10, vers 7 heures 1/2 du matin, le général quittait la Résidence devant laquelle toute la population de Fort-Dauphin s'était réunie pour le saluer. Rangés sur son passage, les marins du *La Pérouse* avaient tenu à lui rendre encore une fois les honneurs. Profondément touché de cette marque de déférence dans des circonstances si tristes, le général leur adressa quelques mots de remerciement et d'adieu.

La *Tafna* maintenant nous emmenait sur Farafangana. Le commandant R., un vrai loup de mer, nous promet que nous mouillerons demain matin sur rade. De Fort-Dauphin à Farafangana, en effet, la distance est seulement de 146 milles. Reste il est vrai la question du débarquement, assez aléatoire, malheureusement, en raison de la barre. D'une façon générale, en effet, la mer est plus mauvaise et plus dure sur cette côte que sur celle qui regarde le canal de Mozambique ; les barres y sont plus fortes et plus dangereuses ; aussi, plus de pirogues à balancier, mais de bons et solides chalands pontés. Cette côte, qui fait face au grand large, est ainsi exposée en plein aux vents frais et réguliers qui soufflent presque toute l'année. Sur la côte est, on ne trouve en somme, dans toute la partie rectiligne, longue de 900 kilomètres, qui va d'Andavaka à Foulpointe, que deux bons mouillages : Fort-Dauphin et Tamatave. Entre ces deux points, il n'existe absolument que des rades foraines dont les plus fréquentées sont, en allant du Sud au Nord, celles de Farafangana, de Mananjary, de Mahela, de Mahanoro, de Vatomandry et d'Andevorante. Dans la partie nord, recourbée en arc de cercle, il existe trois bons mouillages : ceux de l'îlot Madame dans l'île Sainte-Marie, de la baie d'Antongil et de Vohémar. Les mouillages de la Pointe-à-Larrée et de Tintingue paraissent aussi offrir un bon refuge.

Cette partie nord de la côte est ne serait donc pas trop déshéritée au point de vue de la navigation si elle n'était exposée à des cyclones, spécialement en décembre, janvier, février, mars et avril.

ITINÉRAIRE DE FORT-DAUPHIN À TAMATAVE.

Tout le long de la côte, du cap d'Ambre à Tamatave, règne un récif de corail dont la distance à la terre varie. Ce récif présente des coupures qui, avec la terre, forment des points d'accès plus ou moins faciles. Il se prolonge d'ailleurs au sud de Tamatave, vraisemblablement tout le long du littoral ou à peu près. Mais cette dernière partie de la côte Est a été peu étudiée jusqu'ici. Il y aurait cependant le plus grand intérêt à ce que l'hydrographie en fût faite sérieusement et à bref délai, car la côte est, plus dangereuse que l'autre, est en revanche bien plus fréquentée. Les exploitations industrielles y sont plus nombreuses, les transactions commerciales plus importantes.

Les terres de la côte est ont jusqu'ici été réputées comme plus riches et plus fertiles que celles du versant opposé. Cette opinion se modifiera peut-être par la suite, mais il n'en est pas moins certain que la zone littorale du versant oriental est d'une réelle fertilité et se prête admirablement aux principales cultures tropicales, café, cacao, vanille, canne à sucre, etc. L'absence de tout mouillage dans la partie comprise entre Fort-Dauphin et Tamatave serait donc des plus regrettables, si, là comme toujours, la nature n'avait placé le remède à côté du mal. Nous verrons bientôt en effet, dans le trajet de Farafangana à Tamatave une succession de lagunes s'égrener en chapelet tout le long du littoral, à peine séparées par des isthmes, les *pangalanes*, voie naturelle conduisant tout droit au seul port de la côte est, à Tamatave. Le lendemain, jeudi 11, de bonne heure, nous nous rapprochons de la terre, tout en continuant à rouler très convenablement.



FEMME BETSIMISARAKA DONNANT À BOIRE À SA FILLE. — PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Il est 11 heures lorsque la *Tafna* aborde la petite ville de Farafangana, qui, avec sa banlieue, ne compte pas moins de 4 000 à 5 000 habitants. Elle offre, vue du mouillage, un aspect assez agréable. Sur un fond boisé se détachent, encadrées entre deux grands villages indigènes, un certain nombre de constructions européennes précédées de jardins et de pelouses. Toute la côte est boisée et sablonneuse, presque constamment battue par de grosses lames qui déferlent avec fracas. C'est la barre, la terrible barre de Farafangana. Sans être réellement mauvaise, la mer est soulevée ce

jour-là par une houle assez forte ; aussi, sur les cinq chalands qui quittent le rivage pour se diriger sur la *Tafna*, quatre ne parviennent-ils à gagner le navire qu'après avoir été positivement roulés dans la barre. Cependant le général se prépare à descendre à terre. Mais à ce moment le sémaphore du rivage signale qu'il y a « danger à débarquer ». Insister serait de mauvais goût ; la partie est donc remise à demain matin.

12 Août. — Le grand jour est arrivé. La houle paraît avoir légèrement diminué et les volutes semblent moins grosses sur le rivage. Bientôt, des chalands sont signalés, qui tous franchissent victorieusement la barre. Sans perdre un instant, nous disons adieu, ma foi sans trop de regret, au brave commandant R... Après un quart d'heure d'une navigation quelque peu émouvante, nous sommes en face du point d'atterrissage.



ISAMBO, LE ROI DES BARAS BE.
PHOTOGRAPHIE DU CAPITAINE TRALBOUX.

Quelques instants après, le général met enfin pied à terre, reçu sur la plage par M. l'administrateur Cardenau, ancien officier d'infanterie de marine, chef de la province, et M. Armel, doyen des colons français de Farafangana.

Une foule considérable attendait le chef de la colonie au débarcadère, orné avec beaucoup de goût de faisceaux de drapeaux, de guirlandes de feuillage, de gerbes de fleurs et surmonté d'un bel arc de triomphe. Un deuxième est à l'entrée de la Résidence.

Des salves d'artillerie annoncent le débarquement du général qui est salué à son arrivée par les officiers, les fonctionnaires et les colons. En même temps, la *Marseillaise* éclate de tous les côtés, lancée par des fanfares ou orchestres malgaches. A la Résidence, M. Armel, grand et honorable négociant, souhaite au nom de tous la bienvenue au général.

Cette réception est suivie de la présentation des chefs indigènes. Toutes les populations de la province, sans exception, de l'Itampolo à l'Isandro, ont envoyé des députations pour saluer le chef de la colonie; aussi, la foule rassemblée sur la vaste place de la Résidence est-elle énorme.

La province de Farafangana, une des plus riches et des plus plus peuplées de Madagascar, est limitée, à l'Est par l'Océan Indien; au Nord, par l'Itampolo et le Faraony à partir de Sasihanaka ; à l'Ouest, par la chaîne forestière qui la sépare du Betsileo, du cercle des Baras et se prolonge en formant démarcation entre les vallées de l'Itomampy et de l'Oniaivo; au Sud, par l'Isandro et ses affluents. Plusieurs races habitent cette vaste étendue, différant très sensiblement comme type et comme mœurs. Les principales sont les Tanalas, les Antaimoros, les Antaifasy, les Zafinsory, les Antaivatos et les Arabeavany.

Les chefs de toutes ces peuplades si diverses se trouvent là, réunis au milieu du carré que forme la foule. Quelques-uns d'entre eux se font particulièrement remarquer par la bizarrerie de leur costume, affublés d'oripeaux étranges. Tel est le roi de la grande tribu des Antaifasy, laquelle ne compte pas moins de 60 000 individus, Tsifolakarivo, revêtu d'une manière d'uniforme de général anglais d'opéra comique, chapeau galonné d'or, surmonté de plumes blanches, tunique de velours bleu rehaussée de broderies et de parements or, le tout pas mal défraîchi, semblant dater au moins de Farquhar et complété par un affreux pantalon gris à carreaux réclamant très visiblement des sous-pieds.

Tsifolakarivo est le petit-fils d'Imamona, le célèbre roi des Antaifasy.

Les chefs des Tanalas d'Ikongo, si sauvages et si indépendants jusqu'ici, attirent également l'attention. Drepanoha, le grand chef des Merohala et Indahona, chef du Manambondro, contre lesquels a eu lieu au, mois d'octobre dernier, l'expédition assez dure d'Ikongo, sont là. Ratsirahona et Andriamanapaka sont également venus. Tous deux sont fils du vieux Tsiandrofana, roi centenaire d'Ikongo. On remarque encore le vieux Ratsiambanizafy, chef des Antaimoros Ampanambakas.

Outre ces principaux Mpanjakas, un très grand nombre de chefs secondaires sont également présents. Enfin, quoique ne dépendant pas de la province et éloignés de Farafangana de plusieurs jours de marche, un certain nombre de chefs baras sont accourus de l'intérieur pour saluer le général. Ces guerriers baras sont grands, bien bâtis, mais avec une physionomie peu intelligente et empreinte plutôt d'une certaine bestialité. Hommes et femmes ont les cheveux roulés en boulettes agglomérées au moyen d'une telle quantité de graisse rance qu'on ne distingue plus du tout les cheveux, mais seulement l'enduit formant un mastic épais, ordinairement saupoudré de farine blanche ou jaunâtre. Ces boulettes sont le plus souvent disposées en couronne autour de la tête. Parfois aussi la coiffure se présente sous la forme d'un melon à côtes, ouvert, mais dont les tranches ne seraient qu'à demi détachées.

Les nombreux orchestres ayant enfin fait trêve, le général adresse à la foule une petite allocution en un langage ferme et clair que traduit au fur et à mesure M. Armel. Après avoir établi très nettement que la France est désormais seule maîtresse à Madagascar, le général invite les différentes peuplades à cesser définitivement leurs luttes intestines, leur déclarant qu'il ne souffrira plus désormais ni pillage, ni vol de bœufs. Il leur fait également connaître que tous les indigènes, à quelque race qu'ils appartiennent, doivent, par tous les moyens en leur pouvoir, s'employer à faciliter l'établissement parmi eux des colons européens, seuls capables de mettre en valeur toutes les richesses de cette contrée si fertile. Ils doivent également travailler aux chemins et aux routes dont la construction leur est demandée, et comme gage de leur soumission, acquitter un léger impôt. A ces conditions, ils trouveront toujours auprès des autorités aide et assistance.

Ces paroles sont accueillies par de bruyantes et unanimes marques d'approbation ; puis, les principaux chefs, se croyant obligés de répondre, aucun n'a garde de manquer une si belle occasion de déployer ses talents oratoires.

La situation politique du pays était très troublée au moment ou le général Gallieni arrêta la création de la province de Farafangana (5 août 1897). Il envoyait pour organiser, administrer et gouverner une étendue de pays aussi considérable, l'administrateur actuel, M. Cardenau, un commis de résidence et quatre gardes de milice avec 100 000 cartouches et 300 fusils, mais pas un milicien. De même que dans les autres provinces et cercles, il fallait recruter et instruire, c'est-à-dire créer la troupe nécessaire. Ainsi que sur tous les autres points de l'île, ce personnel, assez restreint comme on le voit, s'est débrouillé. Aujourd'hui, cette vaste province est entièrement pacifiée, organisée et administrée.



CAFÉIER LIBÉRIA, DES ENVIRONS DE MAHANORO.
PHOTOGRAPHIE DE M. PRUDHOMME.

Le pays est riche; les transactions commerciales y prennent tous les jours plus d'importance ; outre les cultures tropicales, on y exploite le caoutchouc et le crin végétal. Le climat, à l'exception de Vangaindrano qu'on dit assez insalubre, est le même que celui des autres parties de la côte est, c'est-à-dire que, sans être mauvais comme il en a eu la réputation, il oblige les Européens à observer pendant l'hivernage certaines précautions.

Le général, après avoir reçu les colons désireux de l'entretenir de leurs intérêts, a visité les écoles et le casernement de la compagnie de milice. Les Lazaristes, établis à Farafangana depuis trois mois à peine, ont déjà obtenu des résultats très satisfaisants et leur nouvel établissement, digne succursale de celui de Fort-Dauphin, paraît appelé à rendre, comme ce dernier, de réels services. L'école norvégienne, quoique beaucoup plus ancienne de date, est moins avancée. La compagnie de milice, commandée, comme je l'ai dit, par M. Huet, le blessé d'Ikongo, est bien dressée, bien équipée et a exécuté avec ensemble quelques mouvements et feux devant le général.

Le lendemain samedi 13, visite du jardin créé récemment par M. Cardenau dans Farafangana même. Cet établissement, encore à ses débuts, est destiné à servir en même temps de jardin d'essais et de potager. Outre des légumes de très belle venue, on remarque de robustes plants de tabac, culture qui semble particulièrement

à recommander. L'emplacement est malheureusement envahi parfois par les eaux. De retour à la Résidence, le général a examiné avec beaucoup d'intérêt la très curieuse collection de produits et d'objets indigènes destinés à figurer à l'Exposition de 1900.

Obligé par suite du retard éprouvé à Fort-Dauphin d'abréger son séjour, quelque intéressante que soit la région, le général quitte Farafangana, le dimanche 14 août à 6 heures du matin, se dirigeant maintenant par terre vers Mananjary.



VOAHENA, LIANE À CAOUTCHOUC DE LA CÔTE EST.
PHOTOGRAPHIE DE M. PRUDHOMME.

Farafangana, appelé plutôt *Ambahy* par les indigènes, se trouve sur une sorte de promontoire qui s'avance entre les deux rivières, Manampatrano au Nord et Manambato au Sud. Ces deux cours d'eau, très éloignés d'abord, viennent confluer devant la ville en formant une vaste lagune qui ne communique avec la mer que par une étroite embouchure.

Le trajet de Farafangana à Tamatave doit nous prendre 15 jours environ, en comptant les arrêts indispensables dans les grands centres, Mananjary, Mahanoro, Vatomandry et Anderovante. La route, ou plus exactement le chemin, longe constamment le bord de la mer, passant entre celle-ci et le chapelet de lagunes qui borde la côte est. L'étroite bande de terre, moins d'un kilomètre en moyenne, qui sépare les lagunes du rivage, est généralement couverte de petits bois assez épais, spécimen intéressant de la flore des tropiques; nous voilà en effet rentrés dans la zone torride, le tropique du Capricorne passant à 60 et quelques kilomètres au sud de Farafangana. Sur la plus grande partie de son parcours, la route court à travers bois, n'empruntant qu'exceptionnellement le sable de la plage. Ce voyage par terre promet donc de n'être nullement désagréable, à condition, toutefois, que nous ne soyons pas trop souvent rafraîchis, la côte est étant par excellence le pays des ondées non moins fréquentes qu'abondantes. C'est du reste la réunion de ces trois éléments, pluie, chaleur et terre riche, qui en fait la merveilleuse fertilité. L'endroit, ou l'un des endroits de cette côte où il tombe le plus d'eau, paraît être Tamatave, où la quantité recueillie annuellement atteint le chiffre énorme de 4 mètres, ce qui en fait un des points de l'univers où il pleut le plus.

Deux heures de filanzane environ nous conduisent à Nosy-Kely (la petite île), groupe d'une vingtaine de cases avec quelques bouquets de cocotiers, ne présentant par lui-même aucun intérêt particulier, mais près duquel la plage offre des facilités de débarquement qui n'existent pas à Farafangana. En face de Nosy-Kely, en effet, le récif qui court le long de la côte est est coupé par une passe assez aisée à franchir.

Le mouillage de Nosy-Kely était autrefois assez fréquenté. Tout récemment, on avait songé à en faire le port de Farafangana en le reliant à ce chef-lieu par un canal intérieur, mais, après examen sur place, et en raison de la distance qui sépare les deux points, il semble qu'il faille donner la préférence à la deuxième solution proposée, savoir la construction d'une sorte de wharf ou appontement en bois devant Farafangana même; séance tenante, le général invite l'administration à pousser activement l'étude de cette question.

Nous déjeunons à Andranombo, petit village qui s'élève sur la rive gauche de l'Andranoby, dominant cette rivière. Comme Nosy-Kely, Andranombo était un port fréquenté autrefois. Il s'y faisait, paraît-il, un trafic de bœufs assez considérable.

Abandonné aujourd'hui par le commerce, le village est entouré de cultures de patates et de tabac.

Un peu après 2 heures, nous atteignons l'Andrakara, rivière qui forme limite entre le secteur de Farafangana et celui de Vohipeno ou secteur Antaimoro, lequel est borné au Nord par l'Itampolo. Les Antaimoros qui habitent ce secteur constituent une des peuplades les plus intéressantes de Madagascar. Ils descendent des Arabes.

Ils sont laborieux, intelligents, sobres et économes. Ils tiennent à l'argent, aux troupeaux de bœufs et cultivent de vastes rizières. Mais ils ne sont pas exclusivement cultivateurs. C'est ainsi que, dès que leurs

*

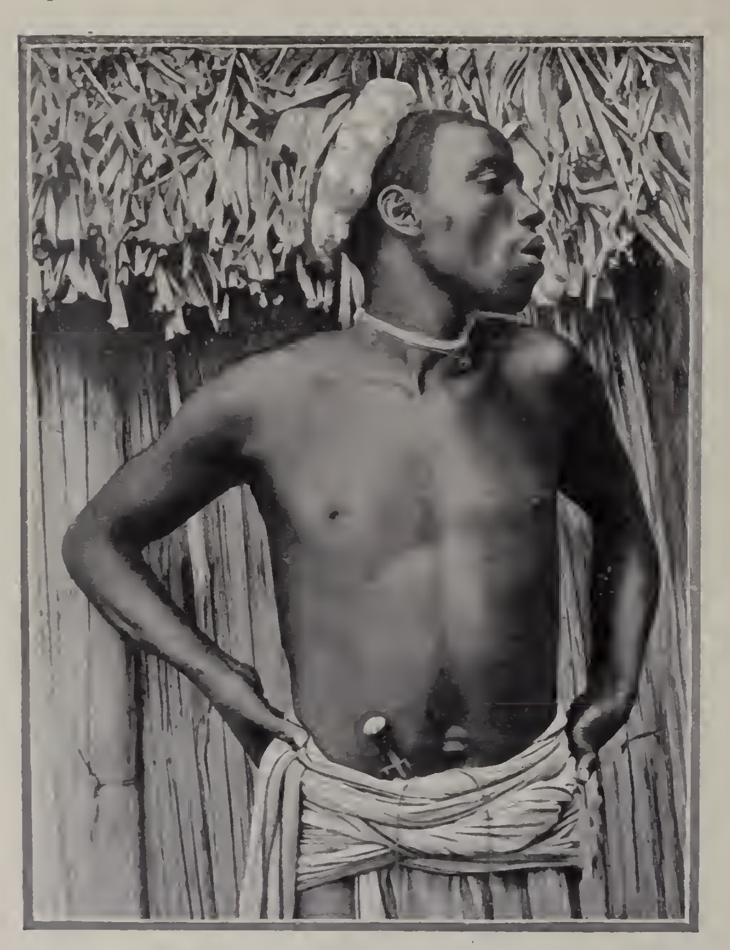
rizières sont ensemencées, ils vont en grand nombre s'engager sur des points souvent très éloignés de leur pays, à Diego Suarez, par exemple, pour un nombre de mois variable. Ils peuvent être employés à différents travaux, notamment comme terrassiers pour les travaux de routes. Excellents travailleurs et vivant de très peu de chose, ces indigènes sont les véritables Auvergnats de Madagascar. Doux, pacifiques, dociles, ils sont malheureusement en même temps craintifs, susceptibles, lunatiques, impressionnables à l'excès et souvent désertent subitement leur chantier ou leur maître sans raison apparente, quelquefois même à la veille de toucher leur salaire. Aussi doit-on les traiter avec douceur et éviter avec le plus grand soin de les malmener ou de les froisser dans leurs croyances ou leurs mœurs.

Toutes les castes Antaimoros, à l'exception de celle des Oujatsy, ont conservé le *sora-be* (écriture arabe); comme tous les Arabes, ces indigènes écrivaient autrefois avec un bambou taillé, un *ktem*, sur une espèce de papyrus tiré d'un arbuste nommé *harandrato*; l'encre leur était fournie par le cœur du *rotra* (faux acajou). Aujourd'hui ils se servent exclusivement de papier, d'encre et de plumes d'importation.

On trouve encore dans certains villages des exemplaires du *Coran* et d'autres ouvrages manuscrits arabes. Mais ils sont conservés religieusement par les anciens qui s'en dessaisissent très difficilement.

Avec l'écriture, ces indigènes ont retenu un certain nombre de mots arabes mélangés aujourd'hui aux mots de la langue malgache.

En ce qui concerne la religion, si les anciens des différentes castes pratiquent encore aujourd'hui un islamisme à peu près orthodoxe, les jeunes générations semblent s'écarter de plus en plus de la religion de Mahomet et subir l'influence des divers cultes qui se disputent la prédominance à Madagascar. Certaines coutumes néanmoins se sont conservées à peu près intactes. C'est ainsi qu'on peut faire remonter aux prescriptions du Coran les habitudes de tempérance qui caractérisent les Antaimoros. De même, ces indigènes ne mangent pas de viande de porc. Fiers de leur origine, ils ne s'allient qu'entre eux. Chez eux, comme chez les Antaifasy, on trouve une moralité qui étonne à Madagascar.



LE CHEF DES MAVORONGY, TRIBU DE PILLARDS AU SUD DE FARAFANGANA.
PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Telle est, dans ses grands traits, cette peuplade Antaimoro, si intéressante et dont la colonisation, nous n'en doutons pas, pourra tirer le plus grand parti. Elle est malheureusement peu nombreuse. Le recensement, encore incomplet, il est vrai, du secteur n'accuse, en effet, que 3 038 hommes, 3 373 femmes et 4 464 enfants pour les castes nobles et 3 481 hommes, 3 648 femmes et 4 555 enfants pour les Ampanambakas, soit au total 22 560 Antaimoros. Mais, d'après les renseignements qui nous sont donnés, cette population s'accroît. Tout le secteur Antaimoro est aujourd'hui absolument tranquille.

Le garde de milice de Villèle, commandant le secteur, et tous les chefs indigènes de la région, attendaient le général au bord de l'Andrakara.

De l'Andrakara au Matitanana, la route, constamment sous bois, est des plus pittoresques. Après une heure environ, on débouche sur la dune. On découvre alors le Matitanana, semblable à un grand lac, mais dont les eaux tranquilles et assez profondes (6 mètres) sont, paraît-il, infestées de caïmans et de requins.

Les rives du Matitanana, très fertiles et très peuplées, sont habitées surtout par les Antaiony. On y rencontre également des Ampanambakas. La route côtoie pendant assez longtemps les bords du Matitanana, cheminant entre la rivière et la mer. De l'embouchure, une traversée d'une demi-heure en pirogue conduit à Ambohitsara, gîte assigné pour cette première nuit. C'est un petit village propre et coquet. Un tapis de gazon jonché de fleurs conduit à ses cases. Sur une petite place ornée de jardins, une installation, très acceptable ma foi, a été préparée par les




GUERRIERS TANALAS — PHOTOGRAPHIES DE M. L. NEVIÈRE.




FEMMES TANALAS. — PHOTOGRAPHIES DE M. L. NEVIÈRE.

habitants pour le général et sa suite. Dès son arrivée, le général se fait présenter les chefs indigènes et interroge les enfants de l'école, bambins à la mine intelligente et très convenablement vêtus.

Le lendemain lundi 15 août, nous quittons Ambohitsara avant 6 heures du matin. Le beau ciel de la veille est remplacé par un temps entièrement couvert et une petite pluie fine.

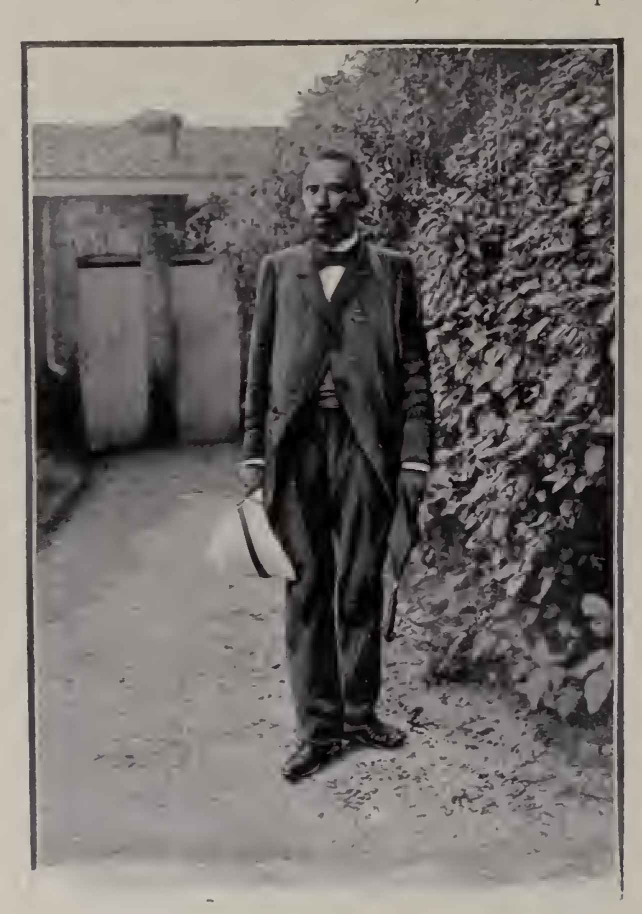
Nous atteignons le village de Manakara, après avoir franchi environ 35 kilomètres d'une route constamment sous bois, qui ne le cède en rien comme pittoresque au chemin de la veille. Malgré son peu d'épaisseur, la forêt présente de chaque côté du chemin un fouillis inextricable d'arbres, de plantes, de lianes, de broussailles et de débris végétaux de toute sorte. Branches et lianes se rejoignent, se croisent, s'enchevêtrent audessus de la route. C'est la vraie forêt vierge. Malheureusement, la pluie devenue très forte ôte au paysage une grande partie de son charme ; elle persiste presque jusqu'à Manakara.

Au moment d'atteindre cet endroit, nous débouchons tout à coup sur une clairière tapissée de sensitives aux houppes roses. Les habitants du village, flûtes et tambours en tête, y attendent le général. Quelques instants après nous pénétrons dans le poste, dont la garnison comprend seulement deux miliciens.

C'est à Manakara qu'est établi M. Chardin, représentant de la maison française Brochon et Cie, laquelle a obtenu une concession de 50 000 hectares située entre le Matitanana et le Manakara.

M. Chardin, qui est un colon mauricien d'origine française, marié à une Française de la Réunion, est installé avec sa femme, son beau-frère M. Desperles et toute la famille de celui-ci. Le chef de l'exploitation, après avoir fait visiter son installation au général, lui expose ses projets. Il se propose de faire surtout des cultures tropicales et de l'élevage.

Il y aurait lieu, d'après lui, de procéder à certains travaux très utiles. Tout d'abord, il conviendrait de créer un port à l'embouchure du Matitanana. En second lieu, il serait très possible de percer les pangalanes compris entre le Manakara et le Matitanana, de telle sorte que la concession se trouverait entourée de voies d'eau. Voici en deux mots l'exposé de cette question des pangalanes qui intéresse à un si haut point la côte Est. Si l'on jette les yeux sur une carte du littoral oriental de Madagascar, on remarque le long du rivage, de Tamatave à Farafangana, une succession presque ininterrompue de lagunes plus ou moins étendues, s'égrenant en chapelet parallèlement à la mer et à une distance de celle-ci de 5 à 6 kilomètres. Ces lagunes, le plus souvent séparées de la mer, uniquement par la dune peu élevée, sont formées par l'eau des rivières. Les espaces de terre ou seuils qui séparent ces lagunes sont appelés pangalanes (du mot malgache *ampanalana*, littéralement « où il faut enlever les pirogues de l'eau et les traîner sur le sable »).



RAINISOLOFO, ANCIEN GOUVERNEUR HOVA DE MAHANORO.
PHOTOGRAPHIE DE M. L. NEVIÈRE.

Ils sont généralement de peu d'étendue, de très faible relief et constitués, soit par de la terre végétale, soit, le plus souvent, par du sable. Leur percement présente donc peu de difficultés. Or, ce percement, en faisant communiquer entre elles toutes ces lagunes, en formerait une seule voie d'eau, voie de communication excellente, idéale, qui, non seulement mettrait en relations tous les centres si riches et si importants de la côte est, mais encore les relierait à Tamatave, bon port et seul port sur toute cette étendue du littoral.

Après s'être longuement entretenu avec M. Chardin, le général a pris congé et traversé le Manakara sur un très beau chaland ponté.

Du Manakara à la Mananana, la route continue sous bois aussi pittoresque que dans la matinée : la pluie a enfin cessé et un beau soleil éclaire maintenant le paysage. Les habitants du village Vinany-Mananana, qui se trouvent sur la rive gauche de la rivière Mananana ont, de leur propre initiative construit un élégant débarcadère décoré de feuillage. Ils se portent au-devant du général en chantant des refrains qu'ils accompagnent avec un orchestre composé à la mode arabe de grosses caisses, de tam-tams et de flûtes.

La route, qui tantôt se maintient sous bois et tantôt avance à découvert au milieu de landes gazonnées, continue à être très bonne, comme du reste dans tout le secteur Antaimoro. Due au garde de milice Murat, ancien commandant du secteur, elle présente 4 à 5 mètres de largeur et n'offre aucune pente raide.

Après avoir parcouru un certain espace à découvert sur la dune d'une véritable prairie, nous rentrons un instant sous bois pour déboucher bientôt sur Loharano (la source) ou Itampolo.



LES BORDS DU MANGORO. — DESSIN DE BOUDIER, D'APRÈS LE « PRINTING ».

De Loharano, que nous quittons le 16 à 6 heures du matin, à Loholoka, le trajet demande quatre heures de filanzane. La pluie se remet de la partie, faible il est vrai, mais continue. On chemine d'abord sous bois jusqu'à l'Itampolo, qui forme la limite entre les deux provinces de Farafangana et de Mananjary.

Après Marofotsy, nous rencontrons notre excellent camarade Compérat, capitaine d'infanterie de marine, administrateur de la province de Mananjary, qui est accouru au-devant du gouverneur général. Puis, nous traversons le Faraony, près de son embouchure. Deux heures nous conduisent au Namorona que l'on traverse en pirogue près de son embouchure, après l'avoir côtoyé pendant plus de trois quarts d'heure. Au point de passage, la largeur de la rivière est d'environ 50 mètres. La route, qui laisse ensuite à gauche Ambohakapa et Amboakato, court sur une pelouse en longeant le bois, à travers lequel quelques éclaircies permettent de temps en temps d'apercevoir la lagune.

Un peu avant 5 heures, nous atteignons le gîte, Anakitay, village peu important établi dans un joli site, au bord de la lagune. C'est le dernier village antaimoro.

Le lendemain 17, le temps s'est enfin remis au beau et le soleil brille radieux. A la sortie du village, la route court d'abord à ciel ouvert sur la dune gazonnée. On ne tarde pas à découvrir à l'Ouest le Vatovava (la pierre femme), dont le sommet rocheux profile ses deux bosses à l'horizon et dont les flancs sont, paraît-il, très abrupts. Puis la route s'engage dans les bois.

Bientôt nous découvrons Mananjary, noyée dans un écrin de verdure sombre, au milieu duquel scintillent, comme autant de pierres précieuses, des milliers de flammes et de drapeaux tricolores que la brise joyeuse agite en tous sens. Baignée, d'un côté, par l'azur profond et tranquille des eaux du Mananjary, battue de l'autre par les flots de l'Océan, qui forment, dans le lointain, une brume de fine et blanche poussière d'embruns, cette élégante petite ville offre, sous cette parure de fête, dans ce cadre merveilleux et par le ciel éblouissant de cette magnifique journée d'été, un coup d'œil vraiment pittoresque. Au loin, sur les flots bleus, trois belles goélettes ont arboré le grand pavois.

Dès que le général est signalé, des salves d'artillerie se font entendre, tirées par d'anciennes pièces hovas, dont le sourd grondement roule en se répercutant à travers la vallée.

Il est 2 heures lorsque le chef de la colonie arrive au bord du Mananjary, salué à sa descente de filanzane par les cris de « Vive Gallieni! » que poussent avec enthousiasme les colons français, créoles et étrangers, réunis au point d'embarquement. Puis, M. Lauratet, président de la chambre consultative, lui souhaite, au nom de tous, en quelques paroles pleines d'une véritable émotion, la bienvenue à Mananjary.

Le gouverneur général et sa suite, conduits par les membres de la chambre consultative, prennent alors

place, pour traverser le Mananjary, sur un beau chaland ponté, brillamment pavoisé pour la circonstance et bientôt l'on accoste au débarcadère.

Le chef de la colonie est salué, à son arrivée, par les fonctionnaires de tous les services. Puis, sous un arc de triomphe, le général trouve réunies toutes les dames de Mananjary, qui lui offrent une magnifique corbeille de fleurs, en même temps qu'une charmante fillette, en un compliment très gentiment tourné et dit, lui souhaite la bienvenue au nom des dames.

Dans la matinée du 18, le général reçoit en corps les colons français, puis les étrangers.

Mananjary, ville formée de la réunion de trois villages indigènes, a pris en ces derniers mois un développement considérable. C'est le point de transit de tout le commerce du Betsileo, le vrai port de cette province, où la reprise des affaires est aujourd'hui complète. Cette situation assure sa prospérité, que viendra décupler encore le percement des pangalanes.

Le soir, tous les Européens et créoles de Mananjary offrent un vin d'honneur au général ainsi qu'aux officiers et fonctionnaires de sa suite, dans les salons de la maison américaine Duder, spontanément mis à la disposition des organisateurs de cette fête par ce sympathique et honorable négociant.

Dans l'après-midi du lendemain 19, toute la population indigène de Mananjary, grossie d'un nombre considérable d'habitants accourus de tous les points de la province, s'est réunie devant la résidence pour assurer le gouverneur général de ses sentiments de fidélité et d'obéissance, protester de nouveau solennellement de son dévouement à la France et de son respect pour la personne de son représentant.

La journée prend fin par une grande soirée dansante offerte par le général à tous les colons et fonctionnaires ainsi qu'à leurs familles. Le général quitte Mananjary le dimanche 21 août, au point du jour, et se met en route par le Tanambé.

A petite distance de Mananjary, le général s'arrête un instant pour visiter la propriété de M. Reynaud, colon français établi depuis neuf ans à Madagascar. Il examine avec intérêt ses récentes plantations de café et de caoutchouc ceara. Quoique le commerce du caoutchouc soit encore très faible à Mananjary, de nombreuses plantations de ceara ont été faites dans la province depuis ces dernières années. La route, après avoir dépassé le petit village antambahoaka de Pangalana, s'avance à découvert le long de fort jolies lagunes, à bords boisés et élevés, se maintenant à une certaine distance de la mer, puis, au sortir du village antaimoro d'Amboanana, débouche soudain dans une véritable prairie semée de beaux bouquets d'arbres du voyageur. On atteint ensuite Lefaka, village betsimisaraka dont on traverse en pirogue la rivière, qui est plutôt une lagune communiquant avec la mer. La vue cesse alors d'être bornée à l'Ouest et découvre à l'horizon une chaîne de montagnes. En même temps, on se rapproche de la mer.





VUES DE MAHANORO. — DESSINS DE BOUDIER.

A notre gauche, s'étend le vaste lac de Tanandava, dans lequel s'écoulent plusieurs lagunes. Le petit village antaimoro d'Anilavinanga, que nous traversons vers onze heures, est construit sur ses bords. Nous ne tardons pas à apercevoir Mahela, de l'autre côté de la rivière du même nom. Mahela, qui faisait un certain commerce, a, dans ces dernières années, beaucoup perdu de son importance, tant à cause des troubles qui ont bouleversé le pays, que par suite

du déplacement des affaires, lesquelles se sont reportées sur Mananjary. La petite colonie européenne et créole est réunie sur la rive droite de la Raganzava pour souhaiter la bienvenue au gouverneur général. M. Colombel, doyen des colons, le salue au nom de ceux-ci.

Au delà de Mahela, la route, bordée à droite et à gauche de cuvettes, traverse d'abord une lande semée de bruyères et de fougères roussies, puis court sur une vaste pelouse, non loin de la lagune dont les bords boisés présentent, en cet endroit, un coup d'œil pittoresque ; de là, elle s'engage à travers bois au milieu de fort jolis sites. Vers trois heures et demie, on quitte cette route pour gagner le village d'Ambohitsara, qui est habité par une colonie antambahoaka, peuplade d'origine arabe comme les Antaimoros.



UN COIN DE LA CÔTE EST — DESSIN DE GOTORBE, PHOTOGRAPHIE DE M. PERROT.

Le lendemain, nous quittons Ambohitsara un peu avant six heures du matin. Nous rejoignons immédiatement la route qui laisse le village à environ 500 mètres à l'Ouest et débouche presque aussitôt sur la plage.

Nous traversons le Fanantara presque au confluent même de cette rivière et du Sakaleona, lequel confluent a environ 400 mètres de largeur. Les deux cours d'eau ont, près de leur jonction, sensiblement la même importance. Tous deux sont navigables jusqu'à une vingtaine de kilomètres seulement. La rivière une fois passée, la route ne tarde pas à s'engager sous une épaisse charmille de beaux arbres élancés qui forment à droite et à gauche, sur cinq kilomètres, un taillis inextricable et dont les branches se rejoignent en maints endroits en un berceau naturel dont la voûte défie les rayons du soleil.

Cette charmille, composée d'essences très différentes de celles que nous avons vues jusqu'ici, rappelle assez fidèlement certaines parties de nos beaux bois de France comme aspect et comme dimension des arbres, celle-ci étant bien moindre que celle des gros échantillons remarqués les jours précédents.

Nous passons au village de Nosy-Varika (l'île aux maques), lequel ne justifie plus aujourd'hui cette appellation, les maques ayant disparu des environs. Nosy-Varika est construit sur une hauteur dominant presque à pic le Sakaleona (branche Nord). C'est un grand village d'une centaine de cases, noyé dans une épaisse verdure au milieu de superbes arbres fruitiers de toute espèce, manguiers, orangers, arbres à pain, etc.

Nous passons le Sakaleona et le décor change. Au lieu de ces bois touffus, de cette charmille sans fin, des frais ombrages de la matinée, la vue ne découvre, aussi loin qu'elle peut s'étendre, qu'une lande aride.

désolée, de sable gris comme du sel marin, à peine tachetée de quelques bouquets de ravenales ou d'autres arbres rabougris et tourmentés. Puis, nous atteignons le village de Sakaleona, le dernier de la province de Mananjary, constitué par une sorte d'amalgame de Betsimisarakas et d'Antaimoros. A deux heures de là coule l'Ivolo, qui sert de limite entre les deux provinces de Mananjary et d'Andevorante et que nous traversons sur un pont de branchages pour atteindre Ambinanivolo, village betsimisaraka où nous devons passer la nuit et où nous trouvons M. l'administrateur-adjoint Chessé, chef du district de Mahanoro.

Le lendemain 23 août, le général quitte Ambinanivolo de bonne heure, après avoir vivement félicité le capitaine Compérat du progrès considérable constaté dans la province de Mananjary.

Après cinq heures, nous atteignons Ambodiharina, village betsimisaraka de près de 350 habitants, construit sur le bord même de la lagune, au milieu d'arbres fruitiers et de jardinets séparés par des clôtures.

Le lendemain 24, au petit jour, c'est-à-dire vers six heures et quart, nous prenons place dans des pirogues pour traverser le Mangoro.

De là à Mahanoro, le trajet en filanzane ne demande guère que deux heures. Malheureusement, la pluie, qui pendant toute la matinée avait paru hésitante, commence à tomber et semble même augmenter d'intensité à mesure que l'on se rapproche de la ville.

Cette petite ville de Mahanoro se compose en somme de deux bourgs distincts, le haut Mahanoro et le bas Mahanoro, nettement séparés par le Sasaka ou rivière de Mahanoro. Le premier, qui comprend le rova, la ville officielle, le quartier de la milice et un certain nombre de commerçants, est particulièrement coquet, enfoui dans la verdure, au sommet d'une hauteur pittoresque, tapissée de tous côtés d'une luxuriante végétation. Le rova, formant réduit, hérissé de hautes palanques et défendu par de vieux canons en fer, couronne cette hauteur, qui se dresse à pic du côté de la mer et de la rivière. Au pied de cette hauteur et dans le Sasaka, auquel on descend par un joli sentier disparaissant presque sous le feuillage, une île verdoyante, très basse, qui porte plusieurs constructions, dont le bâtiment de la douane. Enfin, de l'autre côté de la rivière, et également noyé dans le feuillage, le bas Mahanoro, qui comprend les principaux établissements tant français que créoles et la partie la plus peuplée de la ville. Mahanoro, autrefois assez prospère, avec une certaine activité commerciale, a considérablement décliné depuis quelques années.

Le général, malgré le peu de temps dont il dispose, tient à visiter les deux belles exploitations de M. Hodoul et du comte de Sardelys. Le lendemain matin, 26 août, il quittait Mahanoro.



UN COIN DE LA ROUTE DE FARAFANGANA À MANANJARY. — DESSIN DE TAYLOR.



FAMILLE BETSIMISARAKA DÉJEUNANT. — PHOTOGRAPHIE DE M. PERROT.

CHAPITRE IX

La côte des naufrages. - Un cimetière betsimisaraka. - Arrivée à Vatomandry. - La communauté à Vatomandry. - Grand kabary. - Un lundi à Vatomandry. - Le télégraphe à Madagascar. Andevorante-Ivondro. - Tamatave.

FEMME BETSIMISARAKA PRÉPARANT LE RAFIA. PHOTOGRAPHIE DE M. MARIA.

La route de Vatomandry traverse tout le bas Mahanoro qui, comme nous l'avons vu, est le quartier le plus peuplé et le plus commerçant. Tout le long du village le général est l'objet des mêmes manifestations que celles qui l'avaient accueilli à son arrivée, dans le haut Mahanoro.

Le pays au Nord de Mahanoro est formé par une immense plaine basse dont le sol sablonneux, semé de quelques marécages, est uniformément couvert d'une graminée maigre et desséchée en ce moment. La route large et droite, tracée et construite tout récemment par les soins de M. l'administrateur-adjoint Chessé, s'éloigne de plus en plus de la mer dès la sortie de Mahanoro. Elle laisse à l'Ouest le petit village de Miakara, traverse Ambalabé qui est construit sur les bords mêmes de la rivière de Mahanoro ou Sasaka, puis se maintient pendant un certain temps parallèle à la rivière. Elle s'en écarte ensuite pour laisser à gauche Beparasy, dernier village du district de Mahanoro.

Quelques minutes après, nous traversons sur un ponceau le Fansanasina, petit cours d'eau qui forme limite entre le district de Mahanoro et celui de Vatomandry. Le lieutenant Cazaux, administrateur de cette dernière circonscription, se porte à cheval au-devant du gouverneur général.

Dès l'entrée sur le district de Vatomandry, la route se rapproche sensiblement du rivage : elle traverse le village d'Antanambo sur les bords du Manandry, puis côtoie cette rivière, que l'on franchit ensuite en pirogue pour débarquer au village de Marosika. Nous cheminons ensuite complètement à découvert à l'Est de la lagune, sur une jolie pelouse à petite distance de la mer et bordée çà et là d'orangers et de citronniers sauvages. Puis nous débouchons brusquement sur la dune ombragée de beaux arbres et tapissée de gazon.

Un vapeur! Oui c'est bien un vapeur qui se présente tout à coup devant nous sur les flots bleus, à petite distance de la plage. Mais un vapeur sans vapeur ni fumée, quoiqu'il semble tout à fait, à première vue, en marche normale. C'est le *Cornway Castle*, steamer de la *Castle Line*, échoué sur un récif, mais demeuré si parfaitement d'aplomb et paraissant si bien conservé que rien, à cette distance surtout, n'en révèle l'abandon ni le désastre, quoique le sinistre remonte déjà à plusieurs années (1893).

En comprenant le *La Pérouse* que nous avons vu jeter à la côte le 31 juillet, c'est le quatrième navire entièrement perdu que nous rencontrons sur cette côte Est depuis Fort-Dauphin.

Ces sinistres fréquents ne sont du reste pas le monopole exclusif de la partie de la côte que nous venons de parcourir. Si en effet, nous continuons à remonter la côte Est, non moins nombreux sont les bâtiments naufragés dont nous retrouvons soit les débris, soit le souvenir. Cette côte est inhospitalière, véritable côte des naufrages, justement redoutée des navigateurs. Combien il est nécessaire d'en faire au plus tôt une étude hydrographique sérieuse, laquelle en atténuera le danger et en diminuera certainement les accidents dans une très forte proportion! Le souvenir de tant de sinistres constitue un argument prépondérant en faveur de la création immédiate du canal des Pangalanes.

Nous cheminons pendant quelques centaines de mètres sur la dune, longeant un assez grand cimetière indigène. Les cimetières betsimisaraka sont généralement situés dans un endroit couvert, entourés ou non d'une enceinte de pieux. Les cercueils ne sont pas enterrés, mais simplement déposés sur le sol et à peu près alignés. Assez semblables aux cercueils antambahoakas, ils consistent en troncs d'arbres creusés sur lesquels est simplement déposé un couvercle en auvent.

Nous arrivons ensuite sur les bords du Sakanila, large d'environ 400 mètres et qu'on traverse en pirogue. De l'autre côté s'élève le village de Maintinandry (poteau noir), où l'on aborde après dix minutes de navigation. Ce village, qui comprend près de 200 cases, est l'un des plus importants du district. On y trouve d'abondantes ressources en volailles, bœufs, porcs et du poisson d'excellente qualité; on y trouve surtout un métis désigné sous le nom de M. Alexandre, physionomie bien connue dans tout le district, empressé, serviable pour tous les vazahag qui traversent le pays, auxquels il ne manque jamais d'offrir une très cordiale hospitalité.

Le lendemain 27 août, on quitte Maintinandry à 6 heures 1/2 du matin, pour continuer sur Vatomandry, qui n'est plus qu'à deux heures de marche environ.

La route se maintient à une distance d'environ 1500 mètres de la mer, constamment sur une pelouse semée de buissons et de bouquets d'arbres. A quelques kilomètres de Maintinandry, le gouverneur général rencontre le commandant Franquet, administrateur de la province d'Andevorante, accouru au-devant de lui. Un peu plus loin, la route traverse le village de Pangalana, composé d'une soixantaine de cases et environné de cultures.

CIMETIÈRE BETSIMISARAKA. — PHOTOGRAPHIE DE M. PERROT.

Bientôt nous approchons de Vatomandry. Mais alors la pluie, qui avait complètement cessé, se remet à tomber, modérément toutefois. Déjà l'on aperçoit au loin, comme piqués dans le feuillage, des milliers de drapeaux tricolores que fouette la petite pluie fine, pas encore trop méchante; puis peu à peu l'on découvre les premiers groupes d'indigènes, dont les vêtements blancs et les robes aux couleurs éclatantes se détachent gaîment sur l'épais et sombre rideau de verdure qui masque Vatomandry.

Bientôt, la foule, rangée sur les côtés du chemin, se déroule à nos regards en une longue, interminable haie du plus pittoresque effet.

En tête sont les enfants des écoles qui, dès que paraît le gouverneur général, attaquent la *Marseillaise* à pleins poumons. Puis, au fur et à mesure que le cortège avance, la foule entière agitant des drapeaux tricolores fait retentir les airs de ses *akora* si originaux.

Enfin le général, assailli par une pluie de fleurs plus abondante encore que l'autre, qui commence cependant à nous mouiller, arrive au terme de cette longue ovation et atteint l'extrémité de cette haie bruyante, laquelle aboutit à un élégant arc de triomphe au delà duquel se devine Vatomandry enfoui dans la verdure.



LE PORT DE VATOMANDRY. — DESSIN DE BOUDIER.

Là se trouve réunie pour saluer le chef de la colonie la « communauté de Vatomandry ». C'est ainsi que s'appelle dans cette agréable petite ville l'ensemble des colons, propriétaires, négociants, fonctionnaires européens et créoles, quelle que soit leur nationalité, de tous les colons blancs en un mot. Dès que le général est descendu de filanzane, M. Bucquet, président de la chambre consultative, lui souhaite, au nom de la communauté, la bienvenue à Vatomandry. Le général remercie en quelques mots.

Le cortège se dirige ensuite vers la résidence, située à l'extrémité opposée à la ville. Vatomandry se compose presque uniquement d'une avenue de près de 1 500 mètres, tout le long de laquelle s'élèvent les cases, magasins, constructions de toutes sortes, en bois, recouvertes en tôle ondulée, toutes entourées de beaux arbres et de jardinets en fleurs.

A peine arrivé à la résidence, le chef de la colonie reçoit les fonctionnaires, qui lui sont présentés par le lieutenant Cazaux. Dans l'après-midi, le général reçoit en corps les colons, qui lui remettent une adresse signée de tous lui exprimant leur profonde reconnaissance pour tout ce qui a été fait depuis son arrivée à Madagascar, non seulement dans le reste de l'île, mais aussi à Vatomandry. Les signataires demandent aussi que le lieutenant Cazaux soit maintenu le plus longtemps possible à la tête du district.

Le général reçoit ensuite une délégation des négociants de Vatomandry et une des planteurs. Il étudie avec chacune d'elles les desiderata qui lui sont présentés et les moyens de leur donner satisfaction.

Le lendemain, à 8 heures du matin, grand kabary sur la place de la résidence. Temps superbe. Foule très nombreuse. Le général commence par constater avec plaisir que la presque totalité de ces Betsimisarakas est bien et proprement vêtue ; les hommes sont, en très grande majorité, habillés à l'européenne. Il en exprime sa satisfaction à la population. Le chef de la colonie témoigne également du contentement qu'il éprouve à voir le pays tranquille et complètement rentré dans l'ordre, les habitants dociles et entièrement soumis aux représentants de l'autorité. Mais, après avoir constaté ce progrès et rendu ainsi hommage aux qualités des Betsimisaraka, le général en vient à leurs défauts, appuyant surtout sur les deux principaux : l'ivrognerie et la paresse.

De là, le général se rend à l'école officielle, que fréquentent environ 60 garçons et 40 filles. Reçu, comme partout, aux accents de la *Marseillaise*, chantée en chœur avec beaucoup d'entrain, il se montre satisfait de la tenue et des réponses des écoliers et écolières, auxquels il laisse de généreuses gratifications.

A 11 heures, déjeuner offert par la communauté de Vatomandry au gouverneur général ainsi qu'aux officiers et fonctionnaires de sa suite.

Présenté sous le titre et les apparences de lunch, ce déjeuner, nous ne tardons pas à nous en apercevoir, est un véritable banquet qui, d'ailleurs, ne réunit pas moins de 60 convives. Il se donne dans les salons du sympathique M. Bucquet. L'immense table, somptueusement servie, offre vraiment un beau et agréable coup d'œil. Mais c'est en vain que parmi la forêt de flacons de tous les âges, de toutes les formes et de toutes les couleurs, je cherche l'onde pure, breuvage habituel du général. L'eau, me soufflent mes voisins, n'est pas de très bonne qualité à Vatomandry. C'est une explication. Je ne garantis pas que ce soit la bonne. J'ai simplement

remarqué, depuis mon arrivée à Vatomandry, que le champagne y est beaucoup plus en faveur. Il remplace bière, limonade, siphon, Vichy et je crois même le whisky, cependant si cher aux Anglais.

C'est un véritable discours qu'adresse au gouverneur général, au moment des toasts, M. de la Girodaye, un des principaux et des plus sympathiques colons de Vatomandry qui, par sa haute intelligence autant que par l'affabilité de ses relations, s'est fait une place hors pair dans la communauté.

C'est à regret que le lendemain lundi 29 août nous disons adieu à cette petite ville de Vatomandry et à sa communauté, emportant de son accueil si empressé, si cordial, un souvenir ineffaçable.

La lagune de Vatomandry, que l'on traverse pour rejoindre la route de Tamatave, présente une largeur d'environ 250 mètres. Nous effectuons cette traversée sur des chalands pontés[1]. Au delà de la lagune la route, très bonne, suit dans le sable, à travers bois, la ligne télégraphique. Vatomandry vient, en effet, d'être relié télégraphiquement à Andevorante. Cette ligne doit être incessamment prolongée jusqu'à Mananjary et ce dernier point réuni lui-même à Fianarantsoa, de sorte que le circuit Tananarive-Mananjary sera complet, par Fianarantsoa d'une part, par Andevorante de l'autre.

Le général s'est occupé, dès son arrivée, de cette importante question des communications télégraphiques; il a fait doubler la ligne Tamatave-Tananarive, et construire la ligne Tananarive-Majunga, qui a permis à la capitale de communiquer directement avec l'Europe.

Ce travail était à peine achevé que le général Gallieni faisait commencer la construction de la ligne télégraphique de Fianarantsoa, laquelle doit être poussée incessamment jusqu'à Betroky, Tamotamo et finalement Fort-Dauphin, reliant ainsi à la capitale tous nos postes du Sud de l'île. En même temps s'exécutait l'embranchement Andevorante-Vatomandry, dont nous venons de parler. Dans l'Ouest, à défaut de communications télégraphiques que l'état encore troublé du pays ne permettait pas d'établir, un réseau de postes optiques, dû également à nos officiers, couvrait promptement les 2e et 4e territoires militaires, reliant bientôt Tananarive aux points extrêmes occupés par nos troupes sur le canal de Mozambique.

ITINÉRAIRE D'ANDEVORANTE A TAMATAVE.

Une heure de trajet nous conduit au village de Manakalambahiny, le dernier du district de Vatomandry. Après avoir cheminé tantôt à découvert, tantôt sous bois, entre des fonds marécageux, dominés par une ligne de collines et la mer, dont un mince rideau d'arbres nous sépare, nous passons à l'Iaroka ou rivière d'Andevorante.

Une grande foule nous attend à Andevorante; tout ce peuple en habits de fête forme un ensemble bariolé de couleurs diverses qui, encadré entre les eaux bleues de l'Iaroka et la masse de verdure d'Andevorante, produit, sous la lumière éclatante de cette belle journée d'été, un effet des plus pittoresques.

Le général Gallieni est salué par les officiers et fonctionnaires, par les membres de la Chambre consultative et les colons. M. Meuli, président de la chambre consultative, lit une adresse au nom de cette assemblée.

Le général, après avoir remercié, se rend à pied à la nouvelle résidence. Sur son passage, toute la population forme la haie, chantant, applaudissant, tandis que les garçons et les filles des écoles crient à pleins poumons des *Marseillaises* plus ou moins orthodoxes et que d'autres enfants, précédant le cortège, jonchent de fleurs la rue par laquelle il s'avance. Toute cette foule est très proprement vêtue, presque exclusivement à l'européenne, les hommes surtout, costumés de vêtements de toile blanche. Sur cet ensemble de costumes européens, les toilettes betsimisaraka, si originales, se détachent gracieusement. Cette toilette, très coquette, et portée avec aisance, se compose uniformément d'une jupe d'indienne claire, d'un corsage servant à la fois de taille et de corset, serrant, comprimant même la gorge et

1. Un beau pont a depuis été construit par les soins et sous la direction du lieutenant Cazaux.

la poitrine, et d'un châle bleu ou rose, à fleurs de couleur. Le tout est complété par un chapeau de paille forme bergère, à large ruban et à bordure également bleue ou rose, doublé intérieurement de soie de même couleur. Sous cette toilette, nos jeunes Betsimisaraka rappellent quelque peu la Virginie de Bernardin de Saint-Pierre. Andevorante, surtout dans le quartier de la résidence, a subi, depuis le dernier voyage du général, une transformation à peu près complète. Outre la nouvelle résidence, maison démontable, dont le montage vient à peine d'être terminé, et que le général inaugure, plusieurs constructions ont été élevées, notamment le bureau des postes et télégraphes, la caserne de la milice, la maison des officiers de passage, le magasin du service administratif, ce dernier non encore achevé. De plus, des rues ont été ouvertes, des avenues créées.

D'ailleurs, la ville en raison de sa situation même sur la route de Tananarive et sur le canal des Pangalanes, ne peut que se développer. Déjà sa population s'élève à près de deux mille habitants et son commerce paraît prospère. Andevorante, dont le nom signifie « le marché aux esclaves » peut être considéré comme le centre du groupement des Betanimenas, peuplade qui ne forme plus aujourd'hui qu'une toute petite enclave en pays betsimisaraka.



FEMMES BETSIMISARAKA. — PHOTOGRAPHIE DE M. PERROT

Toutes les cases betsimisarakas sont construites d'une manière uniforme. La carcasse est constituée par des bois non équarris, assemblés par mortaises et tenons, qui forment les poteaux d'angle, les poutres du faîtage etc. Les parois et les cloisons sont en *falafa*. On appelle falafa la nervure médiane, la côte de la feuille du ravenale. Ces falafa sont disposés de manière à s'emboîter les uns dans les autres et forment ainsi, maintenus entre des lattes transversales, des panneaux, qui constituent d'excellentes cloisons, des portes etc. La toiture de la case est faite de feuilles entières de ravenale appelées *ravinpotsy*.

Pas de clous. L'indigène y supplée par des lianes. Le plancher, élevé de 50 à 60 centimètres au-dessus du sol, est formé d'écorces aplaties, recouvertes de nattes. La porte est quelquefois en bois, mais toujours sans serrure ni aucune espèce de ferrure; elle est le plus souvent constituée par une simple claie de joncs glissant entre deux bambous ou pivotant autour de l'axe horizontal formé par la partie supérieure de l'encadrement. Deux ou trois portes situées dans les angles tiennent lieu de fenêtres.

Auprès de cette case servant d'habitation, une autre case, plus petite, élevée sur pilotis, avec plancher en bois. C'est le grenier à riz.

Le soir, toutes les maisons du chef-lieu s'illuminent brillamment tandis que les indigènes émerveillés par ce spectacle, nouveau pour la plupart d'entre eux, ne se lassent pas de parcourir la ville en tout sens. Bientôt des chants et des danses y s'organisent en vingt endroits, aux sons des accordéons.

Le lendemain, parmi les desiderata présentés par la chambre consultative, reparaît en première ligne cette éternelle question de la main-d'œuvre, dont la pénurie laisse presque sans moyens nos colons et nos industriels. Le général expose aux membres de l'assemblée les mesures qu'il compte prendre pour assurer l'exécution stricte de la réglementation sur le travail; il indique également celles qui ont été ou vont être prises pour pousser à la côte les Hovas, qui, nombreux, intelligents et laborieux trouveront pour leur activité, dans les riches régions du littoral, un aliment plus productif que les plateaux dénudés de l'Émyrne.

A l'issue de cette séance, bien employée comme toutes ses pareilles, a lieu la visite des écoles.

Le général questionne deci delà ce petit monde propret et à la mine éveillée qui ne se tire pas trop mal

de cet examen en plein air. Plusieurs des enfants de la mission anglicane d'Andevorante notamment écrivent assez couramment quelques lignes de français sur leur ardoise.

Le général reçoit ensuite à déjeuner les membres de la chambre consultative. Dans l'après-midi, les indigènes de la ville et des environs se réunissent devant la résidence pour le saluer et lui offrir les présents d'usage.

Le lendemain mercredi 31 août, le général quitte Andevorante de bonne heure pour continuer sur Tamatave. La distance qui sépare ces deux villes est de 100 kilomètres. La route si pittoresque d'Andevorante à Tamatave a été trop souvent décrite pour qu'il y ait lieu d'y revenir ici. Elle présente du reste beaucoup d'analogie avec celle de Farafangana à Mananjary dont nous avons parlé précédemment.

C'est avec une réelle satisfaction que le général voit les travaux considérables qui ont été exécutés depuis son dernier voyage (l'année précédente) sur cette partie de la ligne d'étapes, sous la direction de M. le capitaine du génie Cambier et de M. l'adjoint du génie Damiens. De vastes gîtes d'étapes, bien aménagés, munis de tables, de bancs, de lits de camp, de porte-manteaux, ont été créés à Andavakamenarana, Ampanotomaizina, Tampina et Ankarefo. Le passage des rivières, lagunes et marais a été assuré par la construction de ponts solides et larges. Enfin de sérieuses modifications ont été apportées au tracé primitif de la route, laquelle est maintenant constamment parcourue par les voitures Lefebvre.

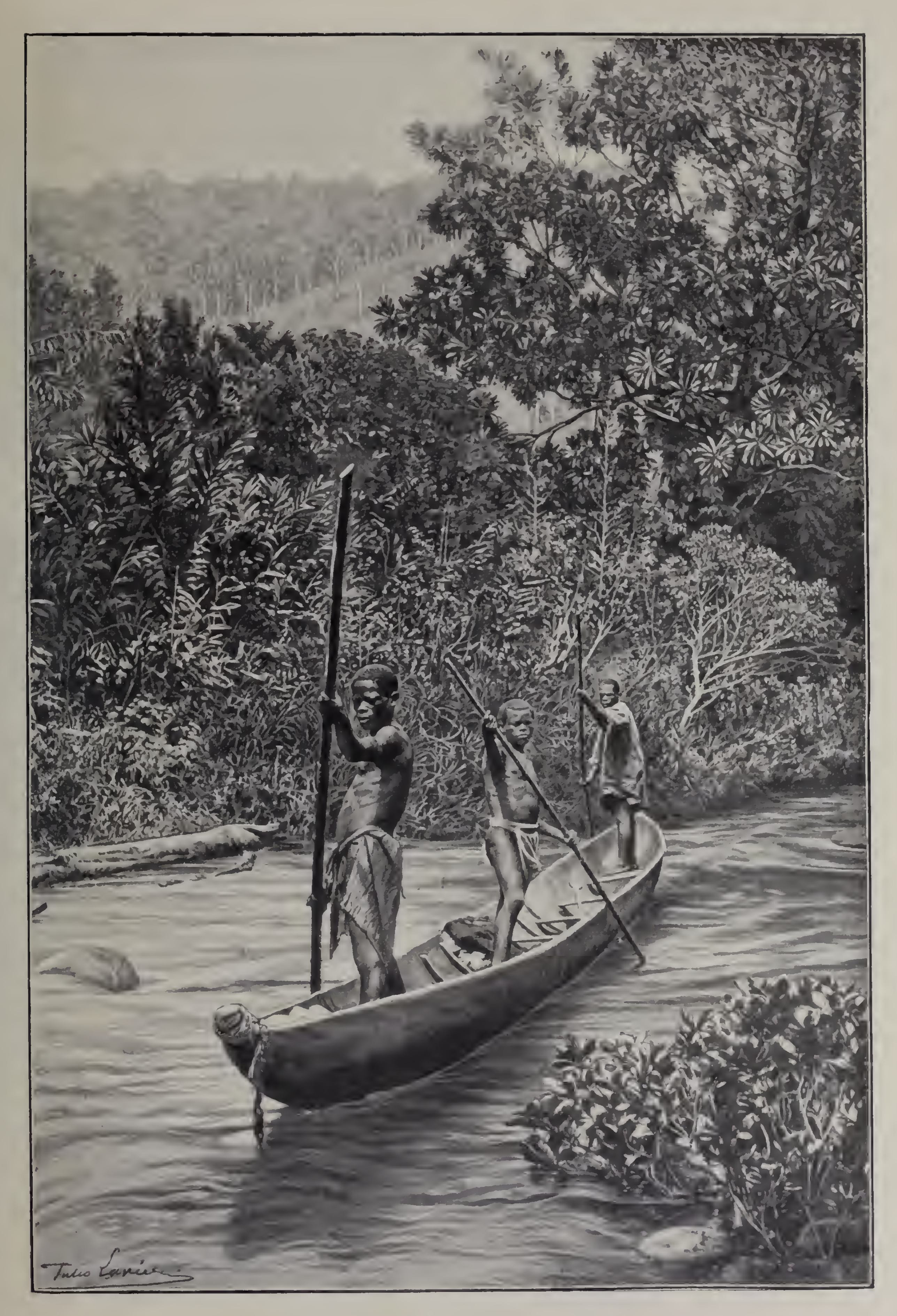


RÉCOLTE DU RIZ DE MONTAGNE SUR LES BORDS DE L'IVOLOINA.
PHOTOGRAPHIE DE M. MARIA.

Entre Ampanotomaizina et Tampina nous disons adieu au commandant Franquet qui, comme nous l'avons vu, remplit les fonctions d'administrateur de la province d'Andevorante.

Un peu plus loin, à Andranokoditra, le général trouve M. de Beeckmann, administrateur de la province de Tamatave, qui s'est porté au devant de lui avec M. le lieutenant de gendarmerie Belhomme, M. le commis de résidence Barrier et le gouverneur indigène Heurtevent. Puis nous atteignons Tampina, qui n'est plus qu'à 44 kilomètres de Tamatave et où le général doit passer la nuit.

Le lendemain jeudi 1er septembre, tout le monde est sur pied avant le jour. C'est cet après-midi que nous devons atteindre Tamatave, où le général séjournera pendant tout ce mois de septembre. Il n'est pas encore six heures quand nous quittons Tampina. Nous nous arrêtons pour déjeuner à Ambodisiny, à l'embouchure de l'Ivondrona, en face d'Ivondro. La traversée de l'Ivondrona se fait en chaloupe à vapeur. De l'autre côté de la rivière, Ivondro pavoisé et décoré de feuillage et de fleurs regorge de monde.



RAPIDES DE L'IVONDRONA — PHOTOGRAPHIE DE M. PERROT

Cependant l'heure s'avance et le moment est venu de se remettre en route pour atteindre Tamatave avant la nuit. La route a été plantée de drapeaux tricolores sur une longueur de plusieurs kilomètres.

Bientôt Tamatave apparaît dans un lointain confus. Les hautes toitures de ses maisons démontables émergent peu à peu du feuillage, puis le massif rempart du vieux rova profile sa crête à l'horizon tandis que des groupes de cases indigènes marquent de taches brun clair l'écran de sombre verdure qui nous masque encore la ville et ses détails. Le cortège pendant ce temps grossit de plus en plus. Les abords du bois de filaos que nous ne tardons pas à atteindre sont envahis par une foule énorme.

Mais déjà le cortège a franchi le petit pont de bois jeté sur le ruisseau marécageux qui précède Tamatave. Le coup d'œil alors est vraiment superbe. Devant nous, la vaste avenue de Manangarès s'étend en ligne droite, presque à perte de vue jusqu'à l'ancien fort hova. A l'origine de cette avenue, se dresse un arc de triomphe monumental à trois entrées.

Cette voie magnifique, véritable boulevard, a été plantée de palmiers dans toute sa longueur. Sur les côtés une foule immense se presse pour saluer le chef de la colonie, le pacificateur de Madagascar.

Dès que le général paraît, des milliers d'acclamations retentissent ; en même temps, les chapeaux s'agitent avec frénésie et les fleurs volent dans l'air, la musique municipale joue la *Marseillaise* tandis que tonne une batterie d'artillerie établie à proximité du rova, couvrant l'immense clameur de la voix sourde du canon.

Au moment où le général descend de filanzane, il est salué par les membres de la commission municipale et de la chambre consultative tandis qu'un détachement de tirailleurs malgaches rend les honneurs réglementaires. M. Bonnemaison, président de la Chambre consultative, doyen, avec M. Samat, des colons français établis à Madagascar (il ne compte pas moins de 30 années de séjour) lui souhaite alors la bienvenue au nom des colons français de Tamatave.

Après avoir pris jour avec les membres de la chambre consultative et de la commission municipale, pour examiner les différentes questions qu'ils pourraient avoir à lui soumettre, le général s'est installé au Gouvernement général établi dans une maison démontable.

Une transformation considérable s'est opérée à Tamatave depuis le précédent voyage du général (fin juin 1897). Outre les constructions effectuées par les services publics, un grand nombre de nouvelles installations ou améliorations dues à l'initiative privée, comme l'installation des magasins du Louvre et du nouvel Hôtel Continental ainsi que divers travaux de réparation et d'embellissement, ont très heureusement modifié la physionomie de la ville, et à la vérité le Tamatave d'aujourd'hui au moins dans les artères principales du quartier européen a un certain air de propreté, mieux que cela, d'élégance et d'aisance bien différent de l'aspect du Tamatave de 1896 avec ses rues étroites, sales, nauséabondes, bordées de mauvaises cases en bois n'ayant jamais connu la peinture, cadre misérable au milieu duquel s'agitait, à travers des nuages de sable et de débris de toute nature, une cohue de Betsimisarakas et de bourjanes sordidement vêtus, de Chinois, d'Asiatiques de tous pays, de conducteurs sénégalais déguenillés, mal recouverts de haillons du 200e, invectivant, fouettant, frappant des mules rétives, se cabrant et ruant sur des voitures Lefebvre. Sans doute il s'en faut encore de beaucoup que Tamatave soit la grande et belle ville qu'il est certainement appelé à devenir par sa situation hors pair sur la côte Est, seul port de ce littoral au Sud de la baie d'Antongil, origine de la navigation des pangalanes, tête de ligne du chemin de fer et de la route de Tananarive[1], etc., etc... Mais il n'en est pas moins vrai qu'un progrès considérable a déjà été accompli.



LE RAFIA. — DESSIN DE BOUDIER.

1. La population de Tamatave atteint déjà presque le chiffre de 8 000 habitants.

Si, comme nous l'avons dit plus haut, l'initiative privée a contribué dans une certaine mesure à cette transformation, il n'est pas douteux qu'elle est surtout et avant tout l'œuvre des services publics qui, sous l'active impulsion du général Gallieni, ont entrepris et déjà mené à bien une foule de travaux des plus utiles.

Ces travaux peuvent se diviser en deux catégories : ceux qui ont été exécutés dans la ville actuelle et ceux de la nouvelle ville.



LE GRAND PONT D'ANDAVAKAMERANANA. — DESSIN DE BOUDIER.

La ville actuelle a vu, depuis un an, s'élever les deux maisons démontables affectées aux administrateurs de la province et de la commune et à leurs bureaux, la maison démontable attribuée au service du trésor, la maison démontable occupée sur la plage par les bureaux et magasins de la douane. En outre, un abri a été également construit sur la plage pour les troupes de passage; le casernement de la gendarmerie a été achevé. Les bureaux du service des transports et approvisionnements ont été installés sur la place Bienaimé; un local a été aménagé pour les bureaux du génie, en même temps que ce service créait une pépinière, laquelle comprend déjà 200 pieds de bancouliers, 200 pieds de bananiers, 100 pieds de manguiers, etc.., le tout doublé d'un jardin potager. Une infirmerie de garnison, comprenant un pavillon Espitalier sans étage et plusieurs petits pavillons secondaires, a été installée à la limite de la ville actuelle. La place Duchesne a été plantée d'eucalyptus dont la venue s'annonce fort bien. Dans le but de dégager la nouvelle ville, le village indigène a été entièrement transporté sur les bords du Manangarès. Les marais du Ranonandriana, autrefois canalisés par Radama, ont été comblés. Enfin un boulevard maritime qui ira de la pointe Hastie à la pointe Tanio a été commencé. Le tronçon compris entre l'infirmerie de garnison et la pointe Tanio est actuellement en construction; quant à la partie s'étendant de l'infirmerie à la pointe Hastie, elle sera exécutée aussitôt après la digue de protection, qui va être entreprise incessamment. Ce boulevard, qui longera toute la rade, formera une promenade magnifique et contribuera beaucoup à l'embellissement de la ville, car il est incontestable que de nombreuses constructions ne tarderont pas à s'élever en bordure, profitant de cette situation absolument unique.

Voyons maintenant ce qui a été fait pour la nouvelle ville. Mais, d'abord, qu'est-ce que cette nouvelle ville ?

Dès son premier voyage (fin juin 1897), le général Gallieni, en visitant Tamatave, avait été frappé des conditions déplorables où il l'avait trouvé au point de vue de l'hygiène et de la salubrité publique. Et, à la vérité, il était difficile d'imaginer champ plus propice à l'éclosion et au développement de toutes sortes de maladies, contagieuses ou non [1] que cette agglomération, ce fouillis de mauvaises cases en bois, entassées sans alignement dans le sable et la verdure, sans air ni eau, quelquefois noyées dans un fond marécageux, presque toujours en contact direct avec le sol. A part deux ou trois rues parallèles, pas de percées pour permettre à l'air de circuler. Et dans ces cases, à l'exception des Européens et de quelques créoles aisés, une population misérable, Malgaches, Asiatiques, errant à peine vêtue, encore moins nourrie, ignorante de toute espèce d'hygiène, croupissant, le mot n'est pas trop fort, sur un sol constamment souillé par toutes les déjections, toutes les ordures. Pas de système de vidanges, un service de voirie absolument insuffisant.

Le danger présent et futur d'une telle situation ne pouvait échapper au coup d'œil du général Gallieni. Jugeant avec raison que toutes ces cases vermoulues étaient absolument indésinfectables, il avait reconnu que le seul remède à cette situation était de transporter la ville ailleurs ou, du moins, de l'amener à s'étendre progressivement vers une autre direction, de manière à abandonner peu à peu l'emplacement actuel. Dans ce

1. L'épidémie de peste bubonique qui a ravagé la ville pendant les mois de novembre et décembre 1898, janvier et février 1899 ne l'a que trop prouvé.

but, il avait immédiatement fait rechercher un emplacement. Nul ne pouvait mieux convenir que le plateau dit « des Manguiers », lequel remplissait toutes les conditions désirables.

Sitôt l'emplacement reconnu et préparé, le général avait fait allotir le terrain et mettre les lots en adjudication à des conditions exceptionnellement avantageuses. En même temps, voulant que l'administration donnât l'exemple dans cette évacuation, il avait prescrit d'établir immédiatement sur le nouveau terrain les maisons démontables destinées à l'hôpital, à la direction d'artillerie, au dépôt du 1er régiment malgache, aux bureaux de la place, etc., etc., en un mot, tous les services militaires ainsi que certains services civils comme l'école professionnelle, le service topographique, persuadé que le commerce ne tarderait pas à suivre cet exemple, déjà imité par les indigènes, dont le village, antérieurement en plein marais, avait été l'année précédente transporté entièrement sur un emplacement sain et sec, le *Tanambo*, à l'Ouest du plateau des Manguiers. Mais là, le général devait se heurter à la routine et à l'inertie de quelques vieux Tamataviens. Quoi qu'il en soit, de très importants travaux ont déjà été exécutés par les services publics pour l'aménagement et l'installation de cette nouvelle ville. La vente des terrains allotis est terminée. La démolition du Rova a été entreprise par le service des travaux publics. En même temps, le vaste boulevard du Manangarès conduisant de ce cours d'eau au Rova a été ouvert. Un cimetière a été créé près du nouveau village indigène; d'anciennes constructions en briques ont été aménagées pour servir de prison civile; les services des douanes, des travaux publics et le service topographique ont été installés dans deux maisons démontables ; non loin de ces services, celui de l'imprimerie officielle.

De son côté le génie, après des travaux de nivellement considérables, puisque les seuls terrassements exécutés sur le terrain militaire de la nouvelle ville s'élèvent à plus de 20 000 mètres cubes, a effectué le montage de neuf grands pavillons à étage du système Espitalier. Quatre de ces pavillons ont été affectés à l'hôpital. Les cinq autres pavillons ont été attribués au logement du gouverneur général, aux troupes de passage, aux isolés, au dépôt du 1er tirailleurs malgaches et à la direction d'artillerie. Il faut également mentionner un certain nombre de constructions secondaires élevées sur le même emplacement, telle que le casernement des tirailleurs, celui des ménages des tirailleurs, la cantine et les cuisines de la troupe, etc.

Tel est sommairement le bilan des travaux exécutés depuis une année par les services publics dans l'ancienne et dans la nouvelle ville. L'administration, on le voit, n'est pas restée inactive. On doit ajouter d'ailleurs que ce n'est là qu'une partie du programme qui a été arrêté. Nombre d'autres travaux sont actuellement en cours ou vont être entrepris incessamment. C'est ainsi qu'en attendant la création du port, dont les sondages sont poursuivis, le génie doit construire, près de l'appontement actuel, un appontement en bois parallèle à la plage, lequel recevra une grue de déchargement de 1 500 kilos et pourra être accosté par les chalands d'un tirant d'eau de 1m25. De plus, une digue de protection de 243 mètres de longueur doit être construite, de la maison Rebut à l'établissement des Pères Jésuites, pour préserver de l'érosion de la mer la plage particulièrement menacée sur ce point, puisqu'elle a perdu plusieurs mètres en moins d'un an. De même, il va être procédé incessamment à la construction de deux phares, un sur la pointe Hastie, l'autre sur la pointe Tanio. Des magasins à poudre doivent être construits près du Manangarès.



UNE RUE DU VIEUX TAMATAVE. — PHOTOGRAPHIE DE M. PERROT.

Il faut mentionner encore l'installation d'un Decauville d'Amboditonono au boulevard militaire précité, soit une voie d'environ 6 kilomètres de longueur. Ce Decauville est destiné à amener les pierres à bâtir des carrières de Farafate. De belles carrières de diorite noire ont en effet été découvertes récemment sur ce point.



LES BORDS DE L'IVOLOINA. — DESSIN DE BOUDIER.

Cette diorite noire est une sorte de granit excellent pour les constructions. A côté de cette diorite, on trouve aussi à Amboditonono une terre à brique de très bonne qualité et du sable à bâtir.

A cette énumération déjà longue, il faut ajouter la création d'un jardin d'essais sur l'Ivoloina, lequel va être réorganisé, de manière à sortir de la difficile période des commencements dans laquelle il se trouve encore. Signalons aussi les premiers travaux de la compagnie française de Madagascar, concessionnaire de l'entreprise du percement des pangalanes entre Ivondro et Andevorante. Cette compagnie a terminé le chemin de fer à voie étroite, de 12 kilomètres de parcours, qui relie Tamatave à Ivondro tête de la navigation du canal des pangalanes.

Cet exposé rapide permet de se rendre compte du progrès considérable réalisé à Tamatave depuis une année, et aussi de l'activité déployée par les services publics pour faire face à ces travaux multiples. Là, comme à Tananarive, comme sur nombre d'autres points de la grande île, un effort énorme, presque surhumain, a été produit sous l'impulsion ferme, irrésistible du chef de la colonie. Tamatave est aujourd'hui en pleine transformation et semble devoir devenir d'ici peu une ville propre, aérée, bien construite, élégante même.

Il ne saurait entrer dans le cadre de cette relation de décrire les nombreuses fêtes et réceptions auxquelles a donné lieu, durant tout ce mois de septembre, la présence du gouverneur général à Tamatave.

Nous nous bornerons à mentionner la fête indigène du 4 septembre aux Manguiers et le grand banquet offert au général Gallieni par la Commission municipale et la Chambre consultative.

Avant de quitter Tamatave, le général a visité la gracieuse et fertile vallée de l'Ivoloina, rivière qui a son embouchure à une douzaine de kilomètres au Nord de Tamatave. Au cours de cette excursion de deux jours et demi, il a visité successivement le jardin d'essais, le domaine de « l'Avenir », à M. Dupuy, ainsi que « Trianon », « la Chance », propriétés de M. Wilson, « Bagatelle », appartenant à M. Bauristhène, « Helvetia » et « Mauritia » à MM. Weitz et Laroque.

Le 24, le général rentrait à Tamatave par le jardin d'essais et le haut Mahanoro. De ce haut Mahanoro, plateau élevé et boisé, la vue s'étend très loin sur la mer et sur la plaine de Tamatave. On découvre très bien en particulier les fameuses hauteurs du Farafate, qu'attaquèrent nos troupes le 10 septembre 1885. Le vrai nom de ces hauteurs est en réalité Manjakandrianombana.

Un pauvre petit village couronne le sommet de ce plateau de Mahanoro. A quelques pas des cases, enfoui dans un bosquet de magnifiques camphriers et canneliers, s'élève le tombeau de Jean René, énorme tumulus qu'entoure une enceinte de palanques. Ce Jean René fut le dernier Mpanjakamena, ou chef, de Tamatave. Il fut assassiné de la main même de l'agent britannique Jean Hastie. C'était un ami de la France.

A peine de retour de son excursion, le général prescrivait la construction immédiate d'une route carros-

sable de Tamatave à l'Ivoloina pour desservir cette riche vallée déjà en pleine exploitation. Elle sera poussée le plus tôt possible jusqu'à Fénerive et Foulepointe. On ouvrira encore d'autres routes. En outre le général fondait immédiatement un bulletin bimensuel de renseignements commerciaux destiné à fournir à nos négociants et colons toutes les indications, données et nouvelles susceptibles d'aider à leurs transactions et opérations. Le premier numéro de cet organe spécialement destiné à la côte Est paraissait dès le 1er octobre. Un bulletin analogue devait être créé incessamment à Majunga pour la côte Ouest.



LE PREMIER CHEMIN DE FER DE MADAGASCAR, DE TAMATAVE A IVONDRO — PHOTOGRAPHIE DE M. PERROT.

Le 1er octobre à 6 heures du matin, le général Gallieni quittait Tamatave pour regagner Tananarive. Son séjour, on peut le dire, avait donné à Tamatave une intensité de vie et d'activité que cette ville n'avait jamais connue jusqu'ici.



ENTRÉE DU FORT DE FARAFATE. — PHOTOGRAPHIE DE M. PERROT.



UNE LAGUNE, PRÈS DE TAMATAVE. — PHOTOGRAPHIE DE M. NEVIÈRE.

CHAPITRE X

Le retour à Tananarive.



FEMME BEZANOZANO.
PHOTOGRAPHIE DU CAPITAINE TRALBOUX.

Nous avons déjà parlé des lagunes qui s'étendent le long de la côte Est et des seuils ou « pangalanes » qui les séparent, et nous avons dit qu'il semblait à première vue que ces lagunes constituaient une voie naturelle de navigation des plus avantageuses. La partie de cette voie comprise entre Ivondro et Andevorante était la plus importante ou tout au moins la plus urgente à créer puisqu'elle devait être utilisée pour les communications entre Tamatave et Tananarive. C'est donc par là que furent commencés les travaux.

Dans le but de se rendre compte par lui-même des facilités de communication et de transport que présentaient ces lagunes, ainsi que de l'état des travaux, le général décida, en regagnant Tananarive, de faire route d'Ivondro à Andevorante par les lagunes, soit en pirogue, soit en canot à vapeur.

On aura une idée de la facilité avec laquelle cette voie de communication peut-être créée en songeant que la longueur totale des pangalanes, d'Ivondro à Andevorante, ne dépasse pas 2 449 mètres.

Après avoir pris congé à Ivondro des nombreux colons fonctionnaires et officiers qui avaient bien voulu l'accompagner jusque-là, le général a pris passage sur une vedette avec le lieutenant-colonel Roques, directeur du génie et des travaux publics, le capitaine Ozil, chargé de ces deux services à Tamatave, et M. Guillaume, représentant de la Compagnie Française à Madagascar. La distance d'Ivondro au pangalane de Tanifotsy est de 25 kilomètres 200. Les lacs et lagunes entre ces deux points ayant en

tout temps une profondeur minima de 1m 50 permettent de faire ce trajet en canot à vapeur. De la lagune d'Ambodisiny, dont les bords sont peuplés, on pénètre dans le beau et vaste lac de Nossi-Vey, suivi de celui plus petit de Sarabakiny.

A Tanifotsy, le général visite la tranchée du canal à laquelle travaillent en ce moment cent dix-sept Antaimoro. Il monte ensuite en pirogue et atteint au bout de deux heures Andranokoditra. Le lendemain, 2 octobre, il part de grand matin, toujours en pirogue. Après Andranokoditra, on pénètre presque immédiatement dans le lac Marobé où se remarque une ancienne embouchure (*vinany*), qu'indique une trouée dans la bande boisée s'étendant le long de la côte.

A la sortie du lac, nous nous engageons dans un passage étroit sur le bord Ouest duquel s'élève le petit village d'Antanambo, dans une sorte de presqu'île.

Quelques villages, peu nombreux d'ailleurs, se remarquent encore sur les rives resserrées de la lagune, laquelle, après une heure et demie de traversée, aboutit au grand pont d'Ampanotomaizina, l'un des quatre principaux construits sur la route. On entre ensuite dans une lagune dont l'eau, noircie par les débris végétaux, est, au dire des indigènes, infestée de caïmans. Cependant ces sauriens se montrent assez rarement dans la région entre Tamatave et Andevorante.

Les deux pangalanes d'Ampanotomaizina une fois franchis, on repart en pirogue pour traverser successivement les lacs de Rasoa-Bé et Rasoa-Massay. C'est à l'extrémité Sud de ce dernier qu'est construit Vavony, dont l'importance s'est beaucoup accrue dans ces derniers temps.

De Vavony au pont d'Andavakamenarana, le trajet demande à peine deux heures. Le pangalane d'Andavakimenarana est le dernier et le plus long. Le percement de ce pangalane boisé et présentant des accidents de terrain assez sensibles, constitue certainement la plus grosse partie du travail.

Au delà, le trajet se fait moitié en pirogue, moitié en vapeur, par le Ranomainty, affluent de gauche de l'Iaroka. Cette rivière, dont les eaux sont noires comme de l'encre, est des plus curieuses. Sinueuse et surtout très étroite, au point que sa largeur souvent ne dépasse pas un mètre, laissant à peine le passage d'une pirogue, elle est partout très profonde, sa profondeur atteignant parfois 7 à 8 mètres. Elle coule ainsi resserrée entre des amas de végétaux aquatiques qui constituent ses rives sans l'aide d'aucune terre, vias gigantesques aux larges feuilles que nous frôlons en passant, tandis que des vacoas élancés forment avec une multitude d'autres végétaux exotiques une véritable forêt au-dessus de nos têtes. Et même, à chaque instant, des arbres inclinés d'un bord à l'autre comme des ponts nous obligent à nous courber.

Puis, peu à peu, les murailles végétales s'écartent, la voûte devient moins épaisse et s'éclaircit, le jour reparaît avec un clair et chaud soleil ; en même temps le chenal s'élargit. Le Ranomainty coule maintenant moins étranglé, plus libre, et bientôt, dans une sorte de petit lac circulaire, nous trouvons un vapeur qui nous attend pour nous transporter à Andevorante, dont une heure à peine nous sépare.

DE TAMATAVE A TANANARIVE.

Pendant cette dernière partie du trajet, plus de vacoas, mais un pays découvert et plat, planté de nombreux rafias avec quelques bouquets de beaux arbres à grappes de fruits rouge pourpre, terre fertile et riche, pleine de promesses pour le colon qui viendra s'y fixer.

La longueur totale du parcours sur le Ranomainty peut être évaluée à environ sept kilomètres. Cette rivière ayant partout plus de 1m 50 de profondeur ne nécessitera pas de travaux de dragage, mais il y aura lieu de l'élargir considérablement, la largeur du canal devant être de 8 mètres au début et de 15 mètres après achèvement complet.

Le général atteint Andevorante un peu avant 4 heures. Il est frappé du peu de difficultés que présente l'aménagement définitif de cette voie de communication naturelle, et d'autre part, des avantages énormes qu'elle

offrira. En effet, sur la distance de 300 et quelques kilomètres qui sépare Tamatave de Tananarive, le franchissement de 110 kilomètres sera assuré à l'aide de travaux peu importants dans les meilleures conditions d'économie et de célérité. Aussi est-il vivement à souhaiter que la compagnie concessionnaire ouvre le plus tôt possible à l'exploitation cette nouvelle voie, et même la prolonge sur Farafangana.

A Andevorante, quoique le général eût exprimé le désir qu'aucune réception ne lui fût faite, une foule considérable avait envahi les abords de l'appontement. Salué à son arrivée par les officiers, les fonctionnaires et les colons, le général assiste à des courses de pirogues vivement disputées.

Le lendemain, 3 octobre, nous continuons sur Mahatsara en canot à vapeur, remontant l'Iaroka, et nous débarquons avant 8 heures dans cette localité. Gare terminus de la navigation des pangalanes, origine de la route carrossable et appelée à prendre d'ici peu une réelle importance. Déjà, d'ailleurs, le chiffre de sa population a plus que triplé depuis deux ans.



UNE RIVIÈRE DANS LA FORÊT. — DESSIN DE BOUDIER.

A peine débarqué, le général inspecte les différents services ainsi que le détachement de conducteurs. Pendant ce temps, je questionne et m'informe du degré d'avancement de la route. Nous avons vu, dans la première partie de cette relation, les travaux exécutés sous la direction du capitaine Mauriès, de l'artillerie de marine, pour la construction d'une route praticable aux voitures, de Tananarive à Majunga ou plutôt, à Mevatanana. En même temps que s'exécutaient ces travaux, le génie entreprenait la construction méthodique d'une route carrossable sur le versant opposé, pour relier Tananarive à Tamatave. Si, de ce côté, la distance est moindre, par contre, en raison de la configuration de l'île, les difficultés sont plus sérieuses et plus nombreuses. Tandis, en effet, que sur le versant Ouest de l'île et en particulier dans la zone qui s'étend entre Tananarive et Majunga le terrain descend doucement, par de larges mouvements, jusqu'à la mer, le versant Est, moins large, s'abaisse brusquement jusqu'à l'océan Indien. On peut considérer ce dernier versant comme formé de trois paliers ou gradins gigantesques reliés entre eux par des talus très raides. Considérant, par exemple, le profil en travers tracé suivant la route d'Andevorante à Tananarive, nous voyons qu'entre la mer et Bedara le terrain forme un premier palier, Bedara n'étant qu'à 53 mètres d'altitude. La largeur de ce palier est d'environ 12 kilomètres. D'Analamazaotra à Mandrarahody, deuxième palier d'une trentaine de kilomètres. Enfin, à partir d'Ankeramadinika, troisième palier, celui de l'Émyrne, véritable région de hauts plateaux. Le premier palier est raccordé au deuxième par des pentes

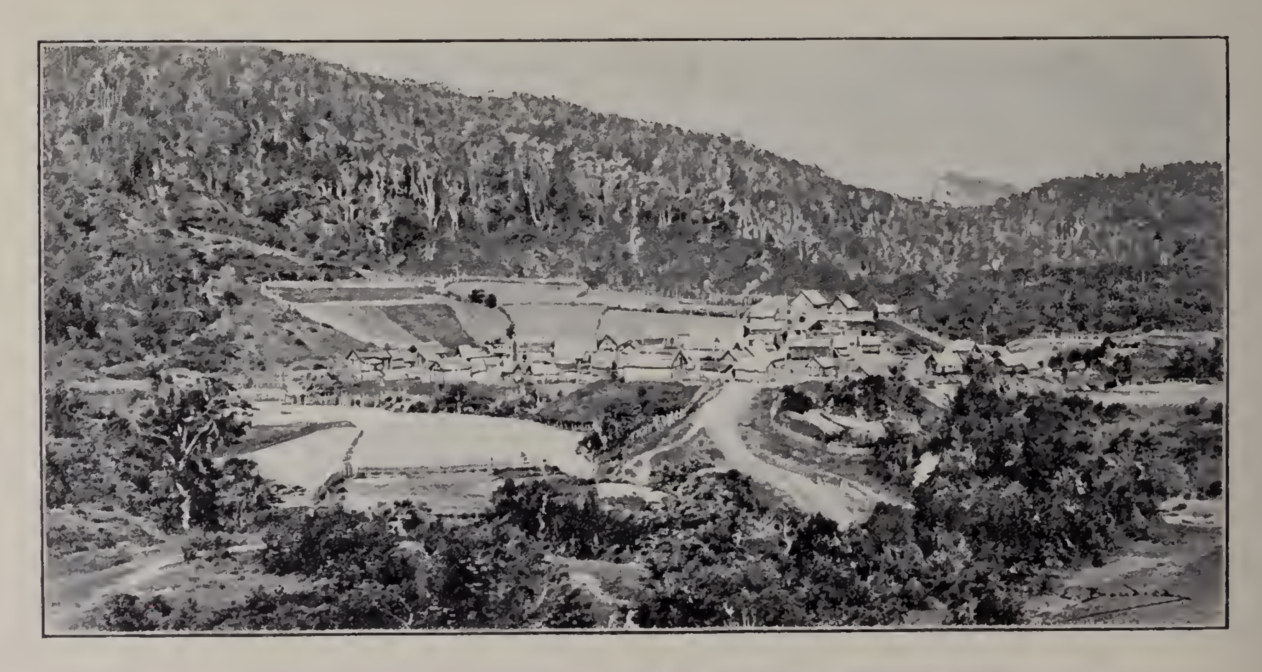
très raides entre Bedara et Analamazaotra. Mais l'escarpe qui sépare le deuxième palier de l'Émyrne est encore bien plus raide et, pour le voyageur qui venant de Tamatave arrive au col de Tangaina, cette escarpe formée par la montagne de l'Angavo se dresse à pic comme un rempart inaccessible de près de 600 mètres.

Si l'on ajoute que ce sol, en partie recouvert de forêts, est tourmenté, lacéré, déchiré par mille accidents de détail, rochers, hauteurs, ravins, fossés, gorges, et presque constamment raviné par des pluies torrentielles, on aura une idée des difficultés considérables que présente la construction de la route carrossable de Tananarive à Mahatsara et l'on comprendra que, dans de telles conditions, les travaux n'avancent qu'avec une certaine lenteur, étant donnée surtout l'inconstance de la main-d'œuvre. Quoi qu'il en soit, nous verrons qu'un effort énorme a déjà été fait et qu'en quelques mois à peine la plus grosse difficulté, l'escalade de la haute muraille de l'Angavo, a été surmontée. A l'heure actuelle on peut diviser cette route en quatre sections, de Mahatsara à Analamazaotra, d'Analamazaotra à Andakana, d'Andakana à Ankeramadinika et d'Ankeramadinika à Tananarive. Dans la première section, le génie poursuit, avec la main-d'œuvre indigène, la construction de la route carrossable définitive de cinq mètres de largeur. Dans la deuxième section, le commandant du cercle de Moramanga a, avec ses propres ressources, rendu praticable aux voitures l'ancien chemin muletier exécuté au début de notre occupation. La troisième section, d'Andakana à Ankeramadinika, qui est incontestablement celle qui présente le plus de difficultés, puisqu'elle comporte l'escalade d'une muraille de 600 mètres, est entre les mains du génie qui, comme nous le verrons, a, sur ce point, exécuté des travaux considérables et trouvé une solution acceptable du problème. Enfin, dans la quatrième section, une bonne route carrossable a été construite à peu de frais par l'infanterie de marine et, depuis longtemps déjà, les voitures circulent aisément entre Ankeramadinika et Tananarive.

Analamazaotra est séparé de Mahatsara par une distance de 115 kilomètres. Quoique le pays ne soit pas absolument difficile, les travaux n'ont pas pu être poussés aussi activement qu'on l'eût souhaité, et cela à cause du manque de main-d'œuvre fournie par les Antaimoros. La route, dans cette section, est aujourd'hui ouverte aux voitures jusqu'au village d'Ampasimbolo à 50 kilomètres de Mahatsara; 26 kilomètres sur ces 50 sont entièrement terminés. Les travaux de parachèvement et d'entretien de la partie déjà faite s'exécutent en même temps que se poursuit la construction proprement dite. Pour assurer la marche régulière et l'avancement méthodique des travaux, la route a été divisée en secteurs à la tête de chacun desquels est placé un capitaine du génie.

Nous retrouvons là des vétérans, des ouvriers de la première heure, qui connaissent les moindres plis du terrain et, ce qui n'est pas moins utile, le tempérament spécial de ce sol, si sensible aux intempéries et que bouleversent si aisément et si vite les pluies torrentielles de l'hivernage. Entre Mahatsara et Ampasimbolo, ce sont les capitaines Caloni et Plourin; au delà d'Ampasimbolo, les chantiers sont sous les ordres du capitaine Girod qui en est à son deuxième séjour à Madagascar et qui supporte avec vaillance les fatigues et le climat.

Donc, pour le moment, la route s'ouvrait devant nous praticable sur un parcours d'environ 50 kilomètres.



LE VILLAGE ACTUEL D'AMBATOFOTSY. — DESSIN DE BOUDIER, PHOTOGRAPHIE L. NEVIÈRE.

Pour qui connaissait le général Gallieni il était aisé de prévoir que le chef de la colonie tiendrait à faire ce trajet en voiture.

Aussi des ordres avaient-ils été donnés et l'on nous avait préparé deux breaks élégants, attelés chacun de quatre belles mules conduites à la Daumont. La vue de ces deux voitures, chose absolument nouvelle pour les indigènes, avait attiré une foule considérable. Le mulet, inconnu des Malgaches avant l'expédition de 1895, était, déjà seul, entouré d'un certain respect par les indigènes qui ne le nommaient jamais autrement que *Ramulet* (monsieur Mulet). Aujourd'hui ce respect devenait admiration.


FEMMES BEZANOZANO. — D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

Parti de Mahatsara après 8 heures 1/2, le général arrivait à Ambodimanga vers 10 heures 1/4, après avoir franchi en moins de 1 heure 3/4 une distance de plus de 16 kilomètres. Le soir nous atteignons le gîte d'étapes de Santaravy, faisant 10 kilomètres 750 en 1 heure 25 minutes.

Le lendemain 4 octobre, nous sommes rendus de bonne heure à Ampasimbolo, actuellement point terminus de la circulation des voitures. Le pont de la Mahela n'est distant que de quelques cents mètres; commencé par le capitaine Ferrand, il ne mesure pas moins de 140 mètres de longueur.

A partir d'Ampasimbolo, force nous est de renoncer à nos somptueux véhicules pour reprendre le filanzane. Le pays devient de plus en plus tourmenté et les bois se font plus nombreux. A une heure de Benandrambo, on pénètre dans la belle forêt du Madilo, laquelle présente le même caractère que la grande forêt d'Analamazaotra dont nous parlerons plus loin. Notre sentier maintenant s'élève par une pente assez raide, à flanc de coteau, et pendant une heure environ jusqu'au col du Madilo d'où la vue s'étend fort belle à l'Est et à l'Ouest. A l'Est, le pays légèrement tourmenté descend en pente douce jusqu'à la mer que l'on aperçoit à l'horizon et pour la dernière fois. A l'Ouest, la vue embrasse la grande forêt dont le profil sombre se dessine à une altitude moyenne de 1 100 à 1 200 mètres, dominé par le trapèze de Vohidrazana.

Le tracé de la nouvelle route au delà d'Ampasimbolo se maintient constamment au Sud de l'ancienne piste muletière, en suivant de préférence les versants Nord, généralement plus doux que ceux du Sud.

Vers 4 heures 1/2, nous atteignons Beforona, résidence du chef du génie chargé des travaux de la route, commandant de Mondésir et de l'administrateur adjoint du district, capitaine Wemel.

Le lieutenant Braconnier, commandant le secteur d'Anosibé, est accouru pour saluer le chef de la colonie.

Le lendemain 5 octobre nous quittons Beforona avant 6 heures du matin par un temps superbe.

Nous traversons une seconde fois la rivière de Beforona pour nous engager bientôt dans un étroit couloir et grimper ensuite à flanc de coteau par une pente assez raide jusqu'au col et à la crête de Marovolo. Là, nous sommes rejoints par le tracé de la nouvelle route qui, dès la sortie de Beforona, court parallèlement et à gauche de l'ancienne. Du col, une descente rapide nous conduit au village d'Irihitra, assez misérable dans un fort beau site. Devant nous se dressent le trapèze du Vohidrazana, à droite et à gauche de belles gorges boisées qui rappellent les Alpes, car depuis le Madilo nous sommes en pleine montagne.

*

Irihitra ne présente aucune ressource, mais c'est une bifurcation importante. C'est à Irihitra en effet que les bourjanes qui vont de Tananarive à Vatomandry quittent la route de Tamatave.

Un quart d'heure environ après avoir quitté Irihitra, nous pénétrons dans la grande forêt ou forêt d'Analamazaotra. Cette forêt n'est autre que la bande boisée de largeur variable qui s'étend sur le versant Est de l'île, parallèlement à la côte, de Vohémar à Fort-Dauphin. Au point où la route de Tamatave à Tananarive la franchit, son épaisseur est d'environ 26 kilomètres, jusqu'au col de Tangaina.

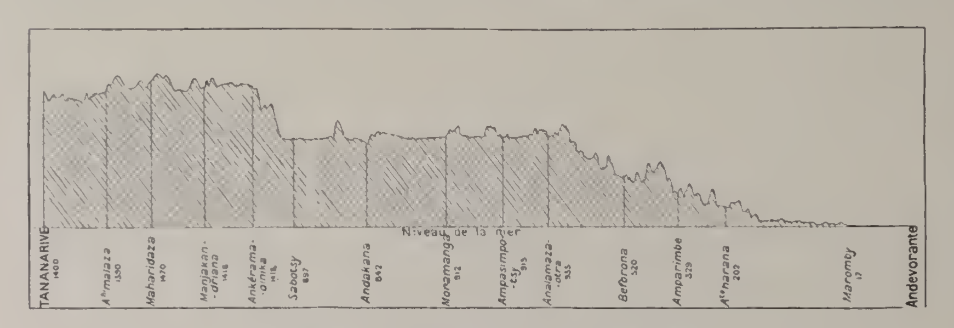


UN TYPE DES BLOCKHAUS DE LA LIGNE D'ÉTAPES.
PHOTOGRAPHIE DU CAPITAINE TRALBOUX.

Vue à quelque distance, cette forêt d'Analamazaotra présente une teinte particulière. Troncs et branches ont généralement un aspect grisâtre par suite de la quantité de mousses et de lichens qui les tapissent et qui, sous une certaine lumière, nuancent de reflets clairs la masse sombre de l'ensemble. Très épaisse, la forêt renferme de fort beaux arbres d'un diamètre moyen assez fort, mais ne dépassant pas certaines limites. La plupart de ces arbres sont remarquables par leur fût élancé, parfaitement droit, absolument dégarni de branches sur sa plus grande longueur et couronné souvent par un modeste bouquet hors de proportion avec les dimensions de son support. Mais si ces fûts sont dépourvus de branches, ils sont tapissés d'une infinie variété de plantes parasites, ornés souvent de gracieuses orchidées et très généralement reliés entre eux par des lianes qui forment un enchevêtrement bizarre, à travers lequel émergent çà et là les cimes élégantes de bambous flexibles qui ondulent et se balancent mollement au souffle léger de la brise. Le sous-bois est très épais, formé d'une multitude de plantes, d'orchidées, de ronces, de lianes, de débris végétaux de toute sorte et présente la plupart du temps un fouillis absolument inextricable. Calmes et silencieux sont ces bois, comme tous ceux de la grande île africaine. Le silence n'en est troublé que quelquefois pendant le jour, par le gémissement plaintif du *babakoto*, lémurien de grande taille, ou la nuit, par la voix agacé du *toratoroka* (*minox superciliaris*), semblable au grincement d'une roue.

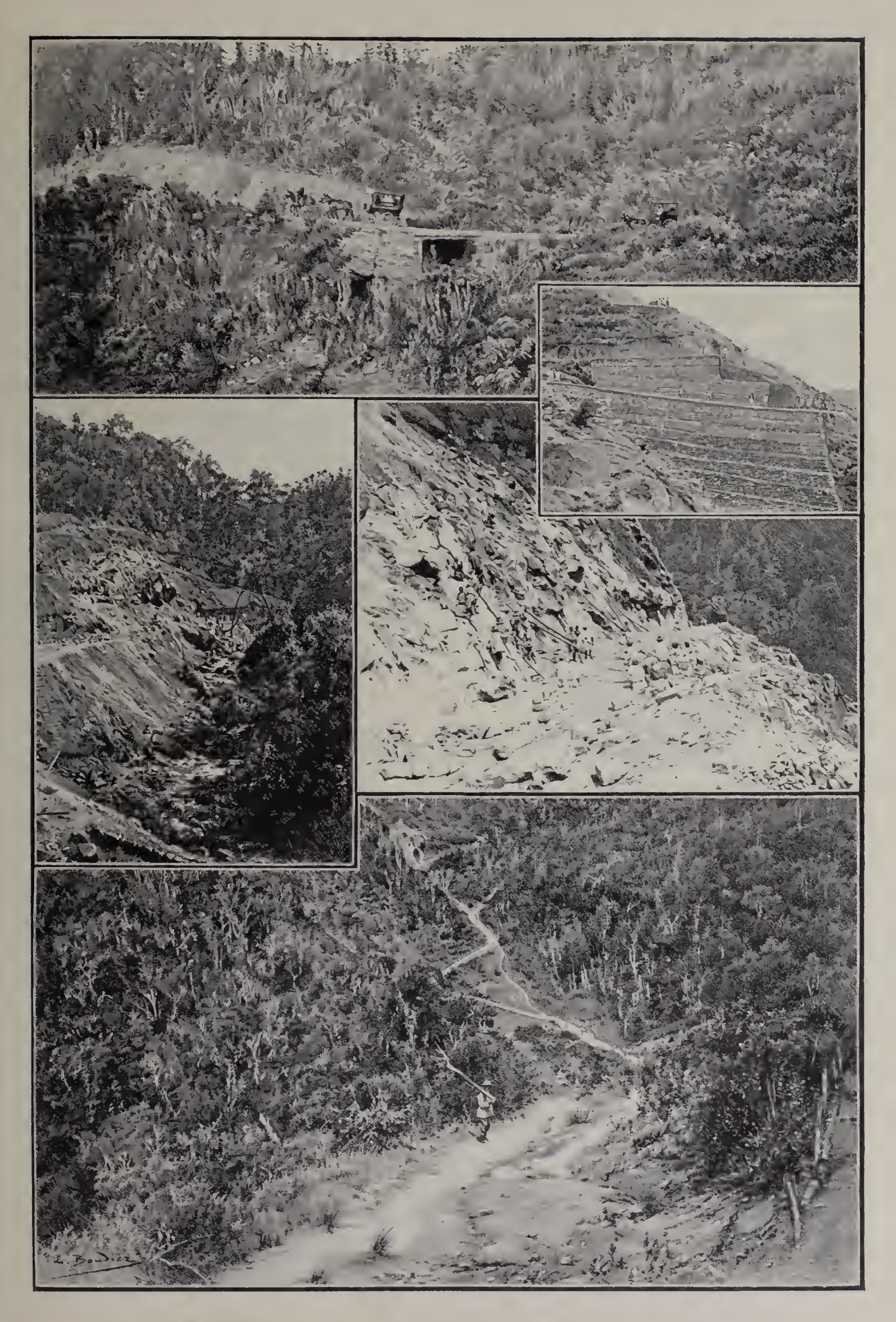
Une demi-heure de trajet sous bois nous conduit au col d'Ambavaniasy où nous trouvons les gens du village de ce nom, que nous découvrons au fond de la vallée. Au Sud se détache la dent d'Anevoka, absolument à pic. Le tracé de la nouvelle route, au lieu de passer au col d'Ambavaniasy, franchit cette chaîne à un autre col situé à quelques centaines de mètres au Nord. Les deux tracés se rejoignent près d'Analamazaotra. Avant d'atteindre ce point, le général s'arrête un instant à Anevoka, village créé tout récemment.

Un peu plus loin, au col d'Amboasary, limite du 1er territoire militaire et de la province d'Andevorante, il trouve le lieutenant-colonel Gouttenègre, commandant le 1er territoire, le capitaine Tralboux, son adjoint, et le capitaine Maillard, commandant le cercle annexe de Moramanga. Nous atteignons Analamazaotra un peu avant 11 heures. Situé au milieu d'une grande clairière, ce village, qui était assez misérable l'année dernière, est aujourd'hui entièrement reconstruit et repeuplé.



PROFIL DE LA ROUTE DE TAMATAVE A TANANARIVE.

C'est à une petite distance d'Analamazaotra, non loin du blockhaus d'Amparafara, que les bourjanes du général qui venait prendre le commandement du corps d'occupation, furent attaqués en plein jour et malgré une escorte par les fahavalos en septembre 1896. Cette attaque paraît de la légende pour qui voit aujourd'hui la ligne d'étapes constamment parcourue de nuit comme de jour, par des voyageurs ou des bourjanes isolés et sans la moindre arme, aujourd'hui où le mot même de fahavalo a disparu de la langue. Avec la sécurité sont revenus les habitants.



TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE DE TAMATAVE A TANANARIVE. — DESSIN DE BOUDIER, PHOTOGRAPHIE L. NEVIÈRE.

A Antsasaka paraissent les premières cases en torchis blanchi au kaolin ; 25 minutes après, nous atteignons le col de Tangiana, qui échancre la ceinture du bassin du Mangoro et nous quittons la grande forêt. Du col, la route descend rapidement à flanc de coteau. Le pays maintenant est entièrement découvert et bientôt s'ouvre devant nous la large vallée du Mangoro, fermée à l'Ouest par les montagnes de l'Émyrne, déjà masse confuse et bleuâtre dans la brume du soir et qui semble se dresser à pic jusqu'au ciel comme un rempart fantastique. Nous descendons à grand train sur Moramanga, chef-lieu du cercle-annexe.

Toute la population du cercle semble s'être réunie pour recevoir le général. Dès qu'il paraît, les acclamations éclatent de toutes parts en même temps que les enfants des écoles chantent la *Marseillaise*, et que tonne le canon sur la hauteur voisine. Il visite les écoles et les différents services. Moramanga a, depuis son passage en 1897, subi une métamorphose complète, grâce à l'activité infatigable des derniers officiers qui se sont succédé à la tête du cercle. Le village a été entièrement reconstruit en briques crues ; de nouvelles rues ont été percées. Toutes les cases ou plutôt toutes les maisons, car ce sont de véritables maisons bien blanches et pour la plupart à un étage, sont pourvues de numéros, accompagnés du nom de l'occupant avec indication du commerce auquel il se livre, en un mot de véritables enseignes comme dans nos villes de France.

Outre l'ambulance dont nous avons déjà parlé, le gîte d'étapes, une gérance d'annexe, une caserne pour la milice, un logement pour l'inspecteur, un pavillon pour les officiers de la garnison ont été construits. En outre, d'importants travaux de route ont été exécutés, depuis l'année dernière, dans l'étendue du cercle-annexe, notamment la route muletière de Moramanga à Ambatondrazaka, la route muletière de Moramanga à Beparasy, le chemin de Lakato.

A ces travaux, il faut ajouter l'aménagement en route carrossable de la partie de l'ancienne piste muletière comprise entre Analamazaotra et Andakana, tronçon de 43 kil. 500, que nous avons appelé deuxième section de la grande route de Mahatsara à Tananarive. Rectifiée et élargie, cette route est constamment entretenue, et, depuis le mois d'avril, les voitures Lefebvre y circulent presque chaque semaine.

La capitale des Bezanozanos qui n'était auparavant qu'une mauvaise et laide bourgade, est devenue presque une petite ville, propre et coquette, où le voyageur s'arrête avec plaisir et trouve d'ailleurs tout ce qui lui est nécessaire. Il est juste de dire que la plupart des commerçants établis à Moramanga sont des Hovas; les Bezanozanos même y sont en petit nombre, habitant plutôt les autres villages de la vallée.


UN ÉCOLIER D'ANKERAMADINIKA.
D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.

Les Bezanozanos, si nettement localisés dans cette vallée du Mangoro, diffèrent beaucoup des Hovas. Ils sont agiles, dégagés, d'une taille assez élevée (1^m 75), bien constitués, dolichocéphales. Ils ont le nez moyennement épaté, mais nullement écrasé, les lèvres généralement épaisses, les pommettes saillantes, la peau d'un brun jaune, les cheveux crépus, noirs et courts, beaucoup moins laineux que ceux des nègres. Au moral, les Bezanozanos sont doux, timides et paresseux. En les étudiant d'un peu près, on incline à croire qu'ils sont de race noire, tandis que les Hovas sont assurément des Malais.

Les Bezanozanos sont très peu nombreux, 10 000 à 12 000 environ ; ils peuplent tout le cercle-annexe de Moramanga, à l'exception de la partie Sud habitée par les Betsimisarakas.

C'est le jeudi 6 octobre que nous traversons la vallée du Mangoro. Partis de Moramanga vers sept heures du matin, nous atteignons, après un peu plus d'une heure de marche, le petit village d'Andranokobaka (9 kilomètres). A notre gauche, à l'horizon, s'élève la grande table du Marivolanitra, devant nous le Fody. Un peu plus loin, nous dépassons la colline d'Ambohitrany, sépulture des rois Bezanozanos. Puis nous arrivons à Andakana, point de passage du fleuve, pourvu aujourd'hui de deux bacs.

Le Mangoro est, comme de juste, infesté de caïmans; de plus, l'eau n'en est pas bonne, au point que les animaux même manifestent une certaine répugnance à s'y abreuver. Il présente à Andakana une largeur de 60 à 80 mètres et une profondeur de 6 à 7 mètres près de la rive gauche. Comme Moramanga, Andakana s'est très heureusement transformé. Le général quitte Andakana vers midi pour continuer sur Sabotoy, abandonnant la piste muletière pour suivre le tracé de la nouvelle route carrossable de la Mandraka, troisième section de la route de Mahatsara à Tananarive.

C'était cette section qui présentait le plus de difficultés. Comment, en effet, pensait-on escalader cette



KABARY SUR LE SOMMET DU MAHALAVA : LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES. — PHOTOGRAPHIE L. NEVIÈRE.

escarpe de l'Angavo, qui se dresse presque à pic à une hauteur de plus de 500 mètres ? Chargé de résoudre ce difficile problème, le lieutenant-colonel Roques, directeur du génie et des travaux publics, a reconnu la possibilité d'éviter l'escalade de l'Angavo en utilisant les gorges d'un torrent, la Mandraka, qui passe au Sud de cette montagne ou plutôt qui se précipite dans la vallée du Mangoro par une brèche en l'Angavo entre la montagne de Sanbaïna. Mais les gorges du torrent, presque à pic elles-mêmes, étranglées, hérissées de rochers, enfouies de plus sous une épaisse forêt vierge, où nul sentier n'avait jamais été frayé, semblaient, de par la nature même, se refuser à toute pénétration de l'homme.

Le général décida néanmoins d'y faire passer la route carrossable et l'on se mit immédiatement à l'œuvre. Mais telle était la nature du pays, que les travaux préliminaires, reconnaissance et levé du terrain, piquetage, etc., constituaient, à eux seuls, une tâche des plus ardues. Tout le mérite en revient au capitaine du génie Monneyres qui, d'après les indications du lieutenant-colonel Roques, a déterminé le tracé définitif. Quant aux travaux nécessités par l'organisation et l'installation des chantiers, ils n'ont pas demandé moins de cinq mois. Et l'on peut dire que cette route est la plus importante qui ait jamais été exécutée à Madagascar, et peut-être même dans toutes nos colonies.

Au pied du massif, et formant, au Nord, le fossé du donjon, la Mandraka, doucement, rejoint le Mangoro. Toute cette vallée de la Mandraka, jusqu'au confluent de l'Ambatomabodo, entre l'Angavo et la Sambaina, est fertile et présente de très nombreux terrains de rizière, en culture ou abandonnés. On ne peut douter que le passage de la route carrossable en fera une région riche et peuplée. Large de cinq à vingt mètres dans cette partie de son cours, la Mandraka y coule silencieusement dans un fouillis de verdure, sur un lit de sable, au milieu d'excellentes terres.

C'est avec une surprise mêlée d'admiration que le chef de la colonie voit le beau et énorme travail déjà exécuté. Sabotsy, où il passe la nuit du 6 au 7, s'est, aussi, très heureusement transformé.

Dans la matinée du lendemain 7, le général continue sur le camp du Mahalava, qu'on voit au Sud de l'Angavo, sur un sommet boisé dont les flancs sont sillonnés de lacets. Bientôt l'on arrive à hauteur du village d'Ambatoro, accroché aux escarpements de l'Angavo, et, après avoir laissé à gauche le camp de Manankasina, à droite celui de la Sambaina, on pénètre dans l'énorme brèche par où s'échappe la Mandraka,

entre l'Angavo, au Nord, la montagne de Sambaïna, au Sud, et en arrière de laquelle se dresse, comme une porte entre-bâillée, la haute masse du Mahalava. La brèche franchie, on a, à gauche, la vallée encaissée mais nue de l'Ambatomabodo, et, à droite, les gorges boisées et étroites de la Mandraka qui n'est encore qu'un torrent.

La route s'engouffre dans les gorges de la Mandraka, qu'elle remonte jusqu'à leur extrémité, non loin d'Ankeramadinika. Avant de s'y engager, le général fait l'ascension de la montagne de Mahalava au sommet de laquelle il trouve réunis : le colonel Houry, commandant le troisième territoire militaire (région de Tananarive), chargé, en son absence, de l'expédition des affaires; le chef d'état-major du corps d'occupation; les membres de la Chambre consultative de Tananarive; M. Crayssac, directeur des finances et du contrôle; M. Duflau, directeur du Comptoir d'escompte; M. Delhorbe, membre du Conseil supérieur des Colonies et secrétaire général du Comité de Madagascar; le docteur Lacaze, chef du bureau des affaires indigènes; M. Rasanjy, gouverneur principal de l'Émyrne, etc..., qu'il a conviés à visiter les travaux de la route.

Tout au sommet du Mahalava, qui atteint 1 500 mètres, a été dressé un élégant pavillon où le général doit distribuer des gratifications et des honneurs aux travailleurs les plus méritants. Tous les prestataires des chantiers voisins sont réunis. Ils sont là près de 2 000.

Le général adresse la parole à cette multitude pour bien lui expliquer le caractère d'utilité de ces travaux gigantesques, entrepris uniquement pour le bien du pays. Puis il distribue d'importantes gratifications et décerne des brevets d'honneur à un certain nombre de travailleurs. Ranaivo, 13me honneur, chef des prestataires du premier territoire, lit au général une adresse.

Le général réunit ensuite, dans un déjeuner, toutes les personnes présentes.

Un peu avant deux heures, il quittait le camp du Mahalava.

La route, à partir de ce camp, s'engouffre dans les gorges resserrées et boisées de la Mandraka dont elle suit constamment la rive droite. C'est la partie la plus dure de cette nouvelle voie et la tâche déjà faite accuse un effort énorme; c'est aussi l'une des plus pittoresques, à cause des rochers qui l'encadrent et des chutes nombreuses du torrent.

Dès qu'il avait vu la pacification suffisamment avancée, le général s'était préoccupé de relier Tananarive à la côte par un chemin de fer. Le choix du point où devait aboutir cette voie ferrée s'imposait pour ainsi dire, étant donné que Tamatave représente les deux tiers du total des transactions commerciales de l'île et possède, seul, de la baie d'Antongil à Fort-Dauphin, une rade relativement sûre ; enfin, ce point d'arrivée étant fixé, il fallait déterminer le tracé. A cet effet, un certain nombre de reconnaissances préliminaires avaient été effectuées. L'une d'elles, exécutée par le capitaine de génie Goudard, avait indiqué une direction qui constituait une solution très satisfaisante de la question. Le capitaine, après avoir suivi pendant 110 kilomètres le cours de la ligne d'eau formée par la Vohitra et son affluent la Sahantandra, avait reconnu qu'à la condition de se développer dans certains affluents, on pouvait faire franchir à une voie ferrée les nombreuses dénivellations brusques que présente la vallée.



TANANARIVE : LA RÉSIDENCE GÉNÉRALE. — PHOTOGRAPHIE L. NEVIÈRE.

Tel était l'état de la question au mois de décembre 1896 ; lorsque le général Gallieni demanda, par câblogramme, au Ministre des Colonies l'envoi d'une mission chargée d'établir l'avant-projet du chemin de fer. Cette mission débarqua à Tamatave le 7 mars 1897 et se trouva en présence de la situation suivante : grâce au travail du capitaine Goudard, le tracé général était déterminé de la basse Vohitra à Moramanga ; il lui restait à l'établir, d'une part entre Tamatave et la Vohitra, d'autre part entre Moramanga et Tananarive.

A la suite d'une série de reconnaissances elle arrêta, pour la première de ces sections, un tracé passant par Melville, Kalovarahina (où il franchit l'Ivondrona), la vallée du Manambolo, celle du Ranofotsy, Berano, et rejoignant la Vohitra à Aniverano.

Au sujet de la deuxième section, de Moramanga à Tananarive, l'étude du pays entre le Mangoro et l'Angavo montre que, dans cette partie du cours du fleuve, deux seulement de ses affluents de droite ouvrent une voie de pénétration en Émyrne, la Mandraka-Manambolo et l'Isafotra-Sahanjonjona. C'est cette dernière vallée qui, quoique plus longue, parut présenter moins de difficultés pour le tracé.



AMBODIMANGA, AU PIED DE L'ANGAVE. — PHOTOGRAPHIE DU « PRINTING ».

L'Angavo, une fois franchi, ce tracé coupe la ligne d'étapes entre Maharidaza et Manjakandriana pour rejoindre la vallée de l'Ikopa qu'il descend jusqu'à Tananarive.

Le tracé général et définitif du chemin de fer se trouvant ainsi déterminé, les différentes opérations que nécessite un projet, reconnaissances de détail, tracé et piquetage de l'axe provisoire, levé, etc....., furent menées activement. Quelques mois après, le général Gallieni adressait au Ministre des Colonies un projet complet de chemin de fer allant de Tananarive à Tamatave, 371 kilomètres.

Ce projet, immédiatement soumis à l'examen du Comité technique des Colonies, recevait peu après l'entière approbation de ce comité. Le 14 mars de cette année 1898, la Compagnie coloniale signait avec le Ministre des Colonies une convention pour la construction du dit chemin de fer de Tananarive à la mer, avec prolongement éventuel vers Tamatave.

Afin de pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause, la Compagnie a envoyé dernièrement à Madagascar une mission d'ingénieurs chargée d'étudier sur place le projet et de se renseigner aussi exactement que possible sur les difficultés et les moyens d'exécution, la main-d'œuvre, etc...

Cette mission, qui vient de terminer (octobre 1898) ses travaux, a adopté le même tracé général que la mission du génie et ses conclusions corroborent absolument les études de nos officiers.

L'aspect du pays ne se modifie pas sensiblement pendant les 50 kilomètres et plus qui séparent la sortie des gorges de la Mandraka, de Tananarive. Ce n'est qu'à proximité immédiate de la capitale que l'on débouche dans une vaste plaine, la plaine de Tananarive, ou mieux de Betsimitatatra, couverte, aussi loin que porte la vue, de merveilleuses rizières qui s'étendent comme un admirable tapis de velours vert.

Au pied du blockhaus Belot, nous franchissons la ligne de faîte entre le Mangoro et l'Ikopa.

La foule des indigènes qui escortent le général grossit maintenant de plus en plus. Tout ce cortège, que précèdent la musique de Tsiafahy et les partisans du secteur, est des plus curieux. Ceux-ci, au nombre de 300 environ, sont uniformément vêtus d'un veston blanc à galon bleu foncé et d'une culotte blanche à bande bleue également et coiffés d'un béret blanc à pourtour bleu.

La foule grossit toujours, et bientôt c'est à plus de 10000 personnes qu'il faut évaluer le nombre des indigènes qui escortent le chef de la colonie et qui s'étendent sur une longueur de près de 7 kilomètres.

Le 7 au soir nous arrivons à Manjakandriana, qui était l'an dernier encore un modeste village, et qui est devenu une petite ville très propre et très coquette.

Le lendemain, la foule est plus considérable encore. Au col d'Ampasimbolo, nous sommes à la dernière crête, ornée d'un monumental arc de triomphe. Devant nous, Tananarive se découvre entièrement, pavoisée d'innombrables drapeaux. Lentement le cortège énorme s'achemine vers la ville dans un épais nuage de poussière, au milieu d'incessantes acclamations et aux sons de dix orchestres indigènes. Le général étant descendu de filanzane au pied d'un second arc de triomphe, M. Rasanjy, gouverneur principal de l'Émyrne, lui adresse un long discours pour lui souhaiter la bienvenue et lui exprimer la joie que cause son retour. Le général remercie et exprime sa satisfaction des travaux exécutés pendant son absence. Puis il accorde, séance tenante, des avancements en honneurs aux chefs de quartier qui lui sont présentés comme s'acquittant avec le plus de zèle et d'activité de leurs fonctions.

Le cortège se remet ensuite en marche, précédé d'un peloton de gendarmerie et de l'escorte qui éprouvent la plus grande difficulté à lui frayer un passage au milieu de la multitude. La musique malgache qui a pris place derrière l'escorte exécute quelques morceaux que couvrent complètement les acclamations et les applaudissements de la foule. Le cortège prend maintenant par Faravohitra.

Le charmant quartier de Faravohitra, la perle de Tananarive, est plus coquet encore avec tous les pavillons qui le décorent et surtout les gracieuses toilettes groupées dans les jardins, sur les terrasses, sous les vérandas, au milieu d'une atmosphère calme et douce qu'embaume le parfum des lilas de Perse.

Cette longue, interminable procession continue ensuite par la belle rue de l'école anglicane, rue qui vient d'être construite pendant l'absence même du général. Au point où elle s'embranche sur la rue Antoni s'élève un autre arc de triomphe qui porte : « Vive Gallieni, notre infatigable général. » Enfin, à la sortie de cette nouvelle rue s'en dresse encore un qui a reçu l'inscription suivante : « O général, que notre mère patrie récompense vos loyaux et bons services ! » Quelques instants après, le cortège débouche enfin sur la place Jean Laborde. Là le coup-d'œil est vraiment féerique. Les édifices qui forment le cadre de cette vaste et belle place apparaissent magnifiquement pavoisés et décorés. Le cercle surtout, l'état-major, la direction d'artillerie, la gendarmerie, la maison du chef d'état-major, le trésor, la direction des affaires civiles, disparaissent sous les couleurs nationales, les écussons, les tentures, les guirlandes de feuillage et de fleurs. Il y a bien là plus de 50 000 indigènes. Jamais on n'a encore vu pareille affluence, disent les plus anciens Hovas.

Dès que le général paraît, il se produit comme un remous dans ce bloc humain, comme une houle dans cette mer jusqu'alors figée. Puis, tout à coup, de toutes parts, éclatent les acclamations qui, se mêlant aux chants et aux sons des musiques, s'élèvent dans l'air du soir vers le ciel si pur de l'Émyrne. En même temps, le canon tonne d'un son sourd. Le spectacle de toute cette multitude acclamant avec enthousiasme le représentant de la France est véritablement grandiose; s'il remplit d'une légitime fierté nos cœurs de Français, il nous fait, en même temps, bien augurer de l'avenir de ce peuple en montrant quelle transformation s'est opérée, depuis moins deux ans, dans l'esprit de nos nouveaux sujets que l'on peut considérer maintenant comme définitivement soumis et gagnés à leur nouvelle patrie.



LA PLACE JEAN-LABORDE A TANANARIVE, LE JOUR DU RETOUR. — PHOTOGRAPHIE L. NEVIÈRE.

CONCLUSION

Arrivés au terme de notre voyage à travers la grande île africaine, jetons un dernier regard sur cette terre aujourd'hui si française et résumons nos impressions sur le rôle admirable, on pourrait dire inespéré, rempli par la France dans sa nouvelle possession de l'Océan Indien.

Pour l'apprécier et juger de la grandeur de l'œuvre accomplie, il faut se rappeler quelle était la situation de l'île en septembre 1896, c'est-à-dire il y a quatre ans à peine.

Une loi promulguée le 6 août 1896 avait déclaré Madagascar et les îles qui en dépendent colonie française.

Colonie française ! Il était facile de prononcer le mot et de l'insérer dans un texte de loi, mais il n'en allait pas de même pour passer aux réalités d'exécution.

En 1895, la campagne du général Duchesne, énergiquement conduite, avait amené nos troupes à Tananarive. Ce n'était pas à dire pour cela que l'île fût conquise ; l'Émyrne elle-même ne l'était pas. Cependant tout se prêtait à un résultat décisif. Après avoir triomphé de la résistance des Hovas, nous arrivions dans la capitale, en nombre, avec le prestige de la victoire, ayant les moyens de parler en maîtres. Il eût fallu profiter de nos succès et de l'impression profonde produite sur les Hovas et leur gouvernement par notre marche sur la capitale, les effets de notre feu et la présence de nos troupes. Les conditions psychologiques étaient excellentes pour nous permettre d'affirmer nettement notre souveraineté et, en ce qui concernait les autres peuples de l'île, pour substituer notre suprématie directe à l'ancienne hégémonie hova.

Au lieu de cela, au grand étonnement de ceux qui connaissaient le pays et ses habitants, nous adoptons une politique diamétralement opposée. Trop préoccupés d'idées de clémence et de sentiments de courtoisie, nous n'affirmons par aucun acte la prépondérance qui devait être la conséquence de nos succès militaires. Rien n'est changé dans l'organisation et le fonctionnement du gouvernement. En dehors de l'Émyrne, la suprématie hova continue à s'exercer avec notre protection sur les peuplades vassales qui, déçues dans les espoirs d'indépendance que l'expédition leur avait fait concevoir, commencent à se retourner contre nous. En Émyrne, nous prenons plus au sérieux que jamais Ranavalo et sa cour ; on pratique vis-à-vis d'eux l'étiquette, le cérémonial des cours d'Europe et le protocole le plus rigoureux règle nos rapports officiels avec *Sa Majesté* et ses ministres.

Toute cette aristocratie indigène ne tarde pas à être étonnée de l'importance que nous lui accordons et en arrive vite à se prendre elle-même au sérieux. A force de déférence, nous nous diminuons devant les Hovas et leur gouvernement.

Aux yeux du peuple, une telle attitude équivalait à un aveu de faiblesse ; aussi notre présence dans l'île fut-elle bientôt considérée comme éphémère et la conquête comme un incident sans conséquence et sans portée.

En haut lieu, on nous prodiguait les protestations de dévouement, mais on songeait en même temps à se débarrasser d'un vainqueur qui, pour se montrer bon prince, n'en était pas moins l'étranger et par conséquent

l'ennemi. Aussi, fidèle en cela à ses traditions de fourberie, le gouvernement hova, tout en nous comblant de marques de déférence et d'assurances de fidélité, faisait-il parcourir le pays par ses émissaires chargés d'y fomenter l'insurrection.

Encouragé par notre mansuétude, il s'enhardit de plus en plus. Bientôt les intrigues se trament presque au grand jour, à Tananarive même.

On se réunit, on complote, on forme des associations, on organise des comités, on crée même une caisse de l'insurrection, destinée à fournir aux rebelles armes et munitions.

Dans les campagnes, les populations sont travaillées par les agents du gouvernement, presque tous anciens officiers de l'armée hova. Entraînées par les promesses ou effrayées par les menaces, celles-ci ne tardent pas à s'agiter; bientôt elles désertent les villages, abandonnent les cultures et gagnent les forêts. Certaines bandes se réunissent dans des camps où les chefs prêchent et organisent la révolte. Ainsi procèdent Rabezavana dans le Nord, Rabozaka dans le Nord-Est, Rainibetsimisaraka dans le Sud. Tous reçoivent le mot d'ordre et les subsides de la cour d'Émyrne.

Pendant que l'orage se prépare, nos relations ne cessent d'être courtoises et déférentes avec cette cour qui nous dupe et ses ministres qui nous trahissent presque ouvertement.

Tout à coup on apprend qu'Antsirabé est cerné et assiégé, qu'Arivonimamo s'agite, que la famille Johnson, les explorateurs Garnier, Duret de Brie ainsi que leurs compagnons, le père Berthieu et plusieurs autres ont été assassinés.

Déjà l'insurrection gronde aux portes de Tananarive. En vue de nos postes, dont les effectifs restreints sont impuissants à réprimer les désordres, des villages restés fidèles sont brûlés ou pillés; les Européens ne peuvent s'éloigner à 4 ou 5 kilomètres de la capitale sans courir le risque d'être massacrés. Le 18 octobre, le feu est mis au cantonnement d'Andrainarivo à un kilomètre à peine des dernières maisons de Tananarive!

D'autre part, on annonce que les trois grandes bandes du Nord, du Sud-Est et de l'Ouest s'avancent pour une attaque en masse sur la capitale.

L'Émyrne n'est pas seule insurgée et si certaines peuplades sont encore hésitantes, plusieurs autres se disposent à faire cause commune avec les rebelles.

Le pays betsiléo lui-même si longtemps pressuré, écrasé par les Hovas est sur le point de se soulever contre nous. Des émissaires de Tananarive font miroiter aux yeux de ces populations, calmes encore, toutes sortes de promesses pour les entraîner dans la révolte.

Enfin, par suite de l'abandon des cultures, la crainte d'un soulèvement général de l'île se double bientôt de celle d'une famine à brève échéance.

Le gouvernement hova reste impassible et se pose même en victime de cette insurrection qu'il organise et qu'il encourage en secret. A toutes nos sollicitations, nos mises en demeure d'agir, il oppose la force d'inertie la plus complète, allègue son impuissance et couvre avec une évidente mauvaise foi les menées de ses agents contre notre autorité.

De notre côté, rien n'est préparé pour faire face aux graves événements qui s'annoncent. Inconscients du danger, nous manquons de fermeté vis-à-vis du gouvernement malgache et, au lieu de surveiller étroitement la reine et son entourage, nous continuons à prendre au sérieux les simulations mensongères dont la Cour d'Émyrne couvre sa trahison et sa perfidie.

Dans les autres parties de l'île, les agissements des autorités hovas que nous avons imprudemment maintenues, échappent presque entièrement à notre contrôle. Nos fonctionnaires, nos officiers disséminés dans les différentes provinces, sans communications avec Tananarive ou Tamatave, sans instructions, ni directions politiques, sont entièrement livrés à eux-mêmes.

Quant à nos forces militaires, les événements vont les surprendre disséminées, sans projet d'organisation, sans plan d'action, sans ordres d'aucune sorte. On se contentera de lancer à de grandes distances, à la poursuite d'un ennemi insaisissable, de fortes colonnes qui, au lieu d'occuper les régions visitées, ne font que les traverser pour les laisser après leur passage à la merci de la rébellion.

Au milieu d'aussi graves préoccupations, il ne pouvait évidemment être question du développement économique de l'île. Comment dans de telles circonstances songer à donner de l'extension aux entreprises agricoles ou industrielles, à faire appel aux capitaux de la métropole? A ce moment, les situations déjà acquises périclitent, la vie de chacun est menacée et l'existence même de la colonie est compromise.

Telles apparaissaient les destinées de l'île à l'arrivée du général Gallieni. Nous aurons complété ce tableau en rappelant qu'au cours de son voyage entre Tamatave et Tananarive l'escorte du général dut faire le coup de feu à diverses reprises et que, pour couvrir la circulation de nos convois sur cette même route, il était nécessaire de mobiliser la plus grande partie du corps d'occupation.

Le nouveau chef de la colonie allait donc se trouver aux prises avec une tâche des plus délicates. Il ne s'agissait pas alors d'étendre notre autorité à des peuplades insoumises ou entièrement sauvages, mais de reconquérir notre domaine au cœur de Madagascar, l'Émyrne, qui avait été le principal objectif de la conquête

et qui était déjà aux trois quarts perdue. Il fallait empêcher aussi que la rébellion ne s'étendît à toute l'île et que les bandes déjà en mouvement ne vinssent nous cerner et nous réduire dans Tananarive même.

Pour mener à bien une pareille tâche, venir à bout de l'insurrection et tenir en respect un pays plus grand que la France, la Belgique et la Hollande réunies, c'était peu de 12 000 hommes, surtout avec des difficultés de communication inimaginables, qu'on ne rencontre en aucune autre contrée.

Trois années à peine se sont écoulées et ce grand pays où nous ne tenions plus qu'en quelques points, dont une révolte générale allait faire notre tombeau, est aujourd'hui entièrement[1] conquis, occupé, administré. Aussi faut-il voir dans les résultats obtenus par le général Gallieni beaucoup plus qu'une œuvre de pacification. En réalité, il s'agit là d'une véritable conquête dans le sens le plus large, le plus philosophique du mot, conquête plus politique que militaire, méthodique, progressive, et avant tout civilisatrice, dans son but et dans ses moyens. Au point de vue militaire, c'est l'extension du centre à la périphérie, le système de la tache d'huile, qui a été employé. On ne pouvait songer avec 12 000 hommes à guerroyer à la fois contre toutes les populations de l'île, disséminées sur un immense territoire et dont le nombre dépasse quatre millions d'habitants. Là a été précisément l'habileté du chef, d'avoir su, avec des moyens hors de proportion avec le but à atteindre, vaincre cette difficulté et mener à bien une pareille tâche.

Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les phases successives de cette conquête, ni les méthodes qui ont prévalu, mais il sied cependant de placer en épilogue de cette relation de voyage la constatation de l'œuvre accomplie.

Jugeant nettement la situation du premier coup d'œil, le général a annihilé, en attendant qu'il la supprime, la monarchie hova, institution dangereuse entre les mains de nos ennemis et incompatible avec les droits souverains de la France sur sa nouvelle colonie. C'est de très haut que vient l'excitation à la révolte, il faut donc frapper à la tête. L'exemple produit son effet. Les ministres ne conservent qu'une ombre d'autorité, le sceau de la Reine est remis entre nos mains, le pavillon royal est amené au sommet du grand palais de Manjakamiadana où flottent et flotteront désormais seules nos couleurs nationales.

En présence de ces actes, on sent que la France est maintenant représentée, qu'elle est à sa place, c'est-à-dire à la première. Nos compatriotes, nos colons, étroitement cernés dans Tananarive sous la menace d'une Saint-Barthélemy malgache, commencent à reprendre confiance. Puis, commence aussitôt ce mouvement régulier d'expansion qui, progressivement, méthodiquement et presque toujours pacifiquement, porte nos postes, des hauteurs de Tananarive aux rivages du canal de Mozambique et de l'Océan Indien. En même temps, les habitants, qui avaient fui dans les bois en incendiant les villages, désertent les camps fahavalos et viennent faire leur soumission; le pays se repeuple, les villages se reconstruisent, les rizières sont remises en culture et pour parer à une famine que cet exode en forêt a rendu imminente, l'administration fait des distributions de vivres et de semences. L'organisation et l'administration des régions reconquises sont menées de front avec leur occupation militaire.

Le pays est divisé en territoires qui se subdivisent eux-mêmes en cercles ou cercles-annexes. Ceux-ci comprennent des secteurs et sous-secteurs. Les habitants sont astreints au payement d'un léger impôt; par sa nature et sa quotité cet impôt se rapproche autant que possible des anciens droits perçus par le gouvernement malgache: il est prudent en effet de ne pas trop charger ces populations impressionnables, craintives et méfiantes par nature. Ce tribut, en même temps qu'il crée à la colonie un commencement de ressources, établit surtout nettement la sujétion des indigènes vis-à-vis de la France. Car la France est désormais seule maîtresse.

L'hégémonie hova a vécu. Tous les gouverneurs hovas sont rappelés des différents points de l'île. Sous l'autorité de la France, chaque peuplade jouira désormais d'une autonomie complète. C'est le principe de la politique de race que le général a déjà appliquée avec tant de succès au Tonkin et au Soudan et qui à Madagascar donnera aussi les meilleurs résultats.

Ainsi se créa progressivement l'organisation politique administrative et financière.

Mais l'insurrection n'était pas encore terminée que commençait une nouvelle lutte, sans effusion de sang, il est vrai, mais plus acharnée peut-être et assurément plus difficile à apaiser : la lutte religieuse. Calvinistes, luthériens, catholiques, anglicans, quakers, indépendants, etc... se disputent les âmes malgaches, si profondément sceptiques cependant en matière de croyances. En Émyrne, la plupart des villages sont divisés en deux camps : catholiques et protestants. C'est d'ailleurs un simple conflit d'intérêts auquel la foi et la conviction religieuse sont complètement étrangères. Peu à peu, les haines s'attisent, on en vient aux injures et même quelques coups sont échangés.

Que cette surexcitation continue et nous allons en venir à une guerre de religion. A ce moment, le général intervient personnellement; bientôt, par une douce et fine persuasion, il amène ces frères ennemis à désarmer et à comprendre qu'ils sont Français avant tout.

1. On peut dire entièrement puisque à l'heure actuelle c'est à peine si le pays Mahafaly et quelques parties du territoire sakalave échappent encore à notre autorité.

Des ordres sévères sont donnés pour que tous les officiers et fonctionnaires se renferment dans la plus stricte neutralité et fassent preuve de la plus large tolérance à l'égard des différentes confessions. C'est à l'école surtout, à l'école libre, on le comprend, que la prédication religieuse engendre la division et fait ennemis les enfants d'un même peuple. Aussi, à côté de l'école libre, le général installe-t-il une école officielle qui observe la neutralité la plus absolue et se borne strictement à l'enseignement. Pas de discussions irritantes, pas de diatribes contre la ou les confessions opposées. Le résultat ne se fait pas attendre. Les écoles libres se vident, les irréconciliables se retrouvent sur les bancs de l'école officielle, et l'apaisement s'en suit. D'ailleurs, les indigènes, qui souvent n'ont embrassé tel ou tel culte que par intérêt, presque exclusivement guidés par l'orientation de la politique, tiédissent promptement en voyant que les autorités françaises n'inclinent ni d'un côté ni de l'autre; profondément indifférents en matière religieuse, ils n'attachent plus la même importance qu'autrefois — importance toute diplomatique — à l'assiduité à la messe ou au prêche du pasteur.

Ainsi se calme cette lutte qui avait menacé de tout compromettre et qui tout au moins pouvait, par le spectacle de nos divisions porter une atteinte très sérieuse au prestige de la France.

L'insurrection étant terminée et la lutte religieuse apaisée, le général Gallieni peut maintenant tourner toute son activité vers le développement économique, agricole, commercial et industriel de la colonie.

Nos soldats déposent le fusil pour prendre l'angade, pousser la charrue et ensemencer les champs que la révolte a laissés en friche; nos officiers installent des jardins, enseignent aux indigènes de nouvelles cultures, créent des pépinières, construisent des routes, bâtissent des maisons, dirigent des écoles, etc.

Malgré leur apathie si bien définie par le proverbe malgache : « Reposons-nous, le temps ne nous manque pas, » les indigènes, traités avec douceur et peu à peu remis en confiance, cultivent à nouveau leurs rizières, plantent des arbres, font des jardins, apprennent à se servir de la charrue, exécutent des travaux de route, relèvent maisons et villages, reprennent le chemin de l'école et du marché.

L'île, un instant désolée et ravagée par la guerre et la rébellion, ressuscite tout à coup ; les villes et les villages se repeuplent, les champs reverdissent, les marchés s'animent, en un mot Madagascar revient à la vie agricole, industrielle et commerciale.

Mais le « *to be or not to be* » de Madagascar, ce sont les voies de communication. Dans ce pays où la nature semble s'être plu à accumuler les accidents de toute sorte, montagnes, bois, cours d'eau, ravins, gorges, marais, etc., il n'existe pas une seule route, pas un seul pont.

Dès que la pacification le permet, le général Gallieni met à exécution un vaste programme qui couvre l'île d'un réseau de routes dont les mailles vont devenir chaque jour plus serrées. La plupart de ces routes sont praticables aux voitures et celles-ci peu à peu se substituent à l'homme jusqu'alors unique moyen de transport. Mais la construction des routes n'est pas la seule préoccupation de l'administration. Un grand nombre d'autres travaux de voirie, d'assainissement ou d'embellissement, sont exécutés dans les villes, et en particulier à Tamatave, et à Tananarive.

Le pays s'ouvre ainsi au commerce et à la colonisation. En même temps que le commerce français, efficacement protégé par des tarifs spéciaux, prend un essor inconnu jusqu'alors, que de grandes maisons françaises, comme le Louvre, les établissements Gratry, créent des succursales dans l'île, la colonisation elle aussi se développe rapidement.

Nos nationaux trouvent en arrivant dans la grande île des lots de colonisation tout préparés, reconnus, étudiés, délimités et au sujet desquels toutes indications utiles leur sont remises par écrit. De la sorte, le colon, sans perdre de temps ni d'argent, entre immédiatement en possession du lot qu'il a choisi.

L'exploitation des richesses minières ou forestières de l'île est de même ouverte dans des conditions aussi libérales qu'expéditives.

Partout s'installent des jardins d'essais qui fournissent à nos colons tous les renseignements utiles sur les cultures à entreprendre et leur évitent les tâtonnements coûteux, pénibles et si souvent décourageants du début.

Toutes ces mesures sur lesquelles nous nous étendrons plus loin, sont complétées par une foule de créations d'utilité publique et qui déjà portent les meilleurs fruits. C'est ainsi qu'a côté de l'hôpital mixte européen de Tananarive, le général fonde un hôpital malgache, une école de médecine pour les indigènes, crée l'école le Myre de Vilers où se recrutent instituteurs, fonctionnaires indigènes, géomètres, etc., l'école professionnelle où sont enseignés tous les arts manuels, un ouvroir pour les jeunes filles malgaches, un musée commercial et un musée historique installés dans le grand palais de Manjakamiadana. Il institue aussi des cours de malgache pour les Européens, des comices agricoles, fonde un journal d'influence française, le *Vaovao* (les nouvelles), qui en peu de temps devient extrêmement populaire, etc.

Jusqu'alors Tananarive n'a ni rues, ni service de voirie; on n'y circule que dans de mauvais chemins

sans entretien, s'insinuant dans le dédale des maisons, escaladant les collines par des pentes invraisemblables, et se transformant en torrents à la saison des pluies. Comme par enchantement, la capitale voit s'ouvrir de larges et belles rues à rampes très douces et en bordure desquelles s'élèvent bientôt d'élégantes et confortables maisons en briques cuites ou en pierres, des avenues spacieuses, de vastes places. La place d'Andohalo ou place Jean Laborde mérite une mention spéciale. Cet ancien cloaque, terrain vague réceptacle de toutes sortes de débris, d'immondices, véritable marais pendant l'hivernage, peut aujourd'hui rivaliser avec nos plus belles places d'Europe par son kiosque, son square toujours vert et déjà ombragé de beaux arbres, le tout entouré d'une élégante balustrade. Deux fois par semaine, la musique du 13e régiment d'infanterie de marine y donne des concerts qui attirent toujours une foule considérable, Européens et Malgaches. Un théâtre a été installé dans l'ancien palais du premier ministre et donne des représentations bi-mensuelles qui obtiennent le plus grand succès. En outre, une société sportive, le *Sport Club* s'est fondée dans la capitale et compte déjà de nombreux Malgaches ; doués d'un grand esprit d'imitation, ils se son mis à l'envi à la bicyclette en attendant qu'ils deviennent *chauffeurs*. Cela ne peut tarder car deux tricycles à pétrole ont déjà paru à Tananarive. Là, comme en tout ce qui est progrès, le général prêche d'exemple et, non content d'être fervent de la pédale, il possède tricycles et voitures. La route circulaire, superbe, parfaitement plane, entièrement plantée d'arbres et présentant un développement d'une quinzaine de kilomètres est déjà la promenade favorite de nombreux cyclistes.

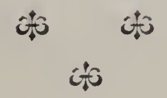
Mais si Tananarive a été dotée de rues larges et spacieuses, ce qui évidemment faisait le plus défaut, là ne se sont pas bornées les mesures prises par ses nouveaux édiles. Toutes les toitures végétales et inflammables en herana ou en zozoro, ont été remplacées par d'élégantes couvertures en tuiles. En outre, nombre d'édifices ont été bâtis ou transformés pour recevoir les différents services civils ou militaires. Parmi les constructions neuves, il faut citer la mairie, les bureaux de la place, etc.; d'anciens bâtiments ont été aménagés pour loger le Trésor, la gendarmerie, la Direction des affaires civiles, la Direction de l'artillerie, la Direction du génie, l'État-Major, le quartier général, les tribunaux, les postes et télégraphes, etc. Des égouts magnifiques ont été construits pour régulariser et diriger les torrents d'eau que la saison des pluies jette sur la ville et soustraire à leur action dévastatrice toutes ces créations nouvelles.

Aux portes de la ville, le jardin d'essais déjà célèbre de Nahanisana constitue un champ d'expériences des plus utiles, augmenté d'une bergerie et d'une bouverie; ici c'est une jumenterie qui commence déjà à rendre de réels services car, jusqu'alors, les chevaux manquaient presque complètement à Madagascar. Là, sur la hauteur d'Ambohidempona, c'est l'observatoire qui se relève de ses ruines et où le savant père Colin reprend ses études si intéressantes du ciel austral et ses observations météorologiques.

Nous pourrions prolonger cette énumération.

Résumons-la d'un mot en disant que de ce néant qu'étaient Madagascar et sa capitale, de ce pays d'où la France menaçait d'être irrévocablement bannie, le général Gallieni a fait, en trois ans, une nouvelle patrie française, un véritable État, avec son organisation politique, administrative, financière, État dont le développement économique, agricole, industriel, dépasse toutes les espérances.

Telle a été l'œuvre accomplie à Madagascar; nous sommes loin, on le voit, d'une simple pacification, et l'histoire dira qu'après avoir conquis à la France, pied à pied, avec une poignée d'hommes et quelques officiers, un empire de 600 000 kilomètres carrés, on a pu en quelques mois en faire une colonie, appelée, grâce à d'énergiques efforts, à un brillant avenir.



APPENDICE

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES COMMERCIAUX, ÉCONOMIQUES

En écrivant les dernières lignes du récit de voyage qu'on vient de lire, il nous a paru qu'étant retracés l'aspect, l'ethnologie, les ressources diverses des régions que nous avons successivement parcourues, ces renseignements pouvaient trouver un complément utile dans une synthèse générale du développement économique de la grande île.

Par ce qui précède, on a pu entrevoir que la France possède dans les mers australes une terre qu'elle a découverte, dans le sens philosophique du mot, terre d'avenir qui a eu ses vicissitudes et n'est peut-être pas — mettons les choses au pis — au bout de ses épreuves, mais qui cependant a fait éclater des manifestations admirables de vitalité et peut, sous une direction ferme et habile, prendre un essor considérable.

Nous en achèverons la preuve en rappelant dans ce qui va suivre les mesures d'ensemble prises par le général Gallieni dans un but économique et colonisateur, la situation agricole, commerciale et industrielle de l'île et les prévisions auxquelles elle peut donner lieu pour l'avenir.

Un tel exposé, fait de bonne foi et puisé aux sources officielles [1], pourra peut-être créer un courant en faveur de Madagascar et contribuer à augmenter le nombre encore trop restreint de ceux qui, ayant foi dans notre colonie, se décident à y porter leur énergie et leurs capitaux. Il pourra aussi, et cette leçon n'est pas inutile pour l'avenir, montrer l'erreur de ceux qui pensent qu'un général, placé à la tête d'un gouvernement colonial, ne peut être autre chose qu'un commandant militaire. Nulle part, en effet, plus qu'à Madagascar, on n'a vu le chef de la colonie provoquer les initiatives, aller au devant des contradictions et les aimer même, parce qu'elles peuvent éclairer, donner des solutions rapides et précises, s'affranchir de la bureaucratie et de la routine.

D'après ces considérations, notre appendice se divisera en quatre chapitres — Ressources agricoles et forestières — Commerce — Industrie — Colonisation.

Dans chacun d'eux nous indiquerons, en même temps que les résultats, les mesures qui ont permis de les obtenir. Il en ressortira qu'à Madagascar, la réglementation — si tant est que ce mot, symbolisant les formules toutes faites, puisse être de mise ici — est empreinte du moins de cet esprit large et libéral, ferme et souple en même temps, dont la manifestation constante est indispensable à la prospérité des colonies modernes.

1. Rapport d'ensemble du général Gallieni.

CHAPITRE I

RESSOURCES AGRICOLES & FORESTIÈRES

§ 1. — CULTURES TROPICALES. — CULTURES EUROPÉENNES

Les qualités du sol de Madagascar peuvent être discutées, mais on peut dire dès à présent que l'île offre au moins cet avantage de posséder, sous une même latitude, des climats absolument distincts ; à ce point de vue, on peut la diviser en trois grandes zones de culture : les régions centrales, les côtes, la zone intermédiaire.

Disons un mot de chacune d'elles.

A. RÉGIONS CENTRALES. — Dans ces contrées, les principales cultures, susceptibles de réussite, et qui sont par conséquent à introduire ou à développer, sont celles du café, du thé, du tabac, du cotonnier, du camphrier, des plantes potagères, des arbres fruitiers et enfin de la vigne.

Au lendemain de la conquête et jusque vers le milieu de 1897, l'insurrection entrava l'installation des exploitations agricoles sur le plateau central; mais, lorsque le calme fut rétabli, le mouvement de colonisation commença à se dessiner et des essais divers furent entrepris.

Café. — Quelques colons se portèrent dans le Betsiléo dans le but de s'y livrer à la culture du caféier d'Arabie ; la douceur de la température et la grande altitude des régions centrales leur avaient donné à penser que cette plante pouvait être cultivée avec succès dans le haut pays. Les débuts furent, en effet, des plus encourageants. Soit à cause du climat, soit par suite de la direction des rayons solaires, les plantes semblent posséder dans le voisinage de l'équateur des facultés plus grandes de préhension et d'assimilation que dans les pays d'Europe. Peut-être aussi savent-elles, dans ce milieu spécial, mieux utiliser les parcelles minérales disséminées dans le sol. En fait, les plantations de caféiers créées en 1896 et 1897 par quelques colons de Fianarantsoa, donnaient tout d'abord les plus belles espérances ; mais, en 1898, elles commençaient à dépérir, soit qu'elles aient eu à souffrir de la gelée blanche, fréquente dans le Betsiléo pendant la saison froide (juin, juillet, août), soit qu'elles aient été atteintes par « l'hemileïa vastatrix », soit enfin que, demeurées indemnes du fléau, elles n'aient pas trouvé dans le sol les éléments nutritifs suffisants, en raison du défaut de profondeur et de perméabilité, ainsi que de l'absence de phosphore et de calcium, qui caractérisent la majeure partie des terres des régions centrales.

Il ne faudrait pas cependant conclure de ces faits, que la culture du caféier ne peut être entreprise avec quelque succès dans le haut pays. Le café récolté par les indigènes dans les fossés des villages est de qualité supérieure. Aussi, est-il probable qu'on pourra trouver dans l'Imérina et le Betsiléo des parcelles de terres, riches et profondes, abritées des vents régnants, pour la création de plantations de cette nature ; mais ces terres seront en somme assez rares dans ces deux régions et leur choix exigera des recherches longues et minutieuses. Il est donc certain que la culture du caféier ne saurait être considérée comme la base d'importantes exploitations agricoles sur le plateau central.

Des considérations identiques s'appliquent au vanillier, qui exige un climat humide et chaud, et au cacaoyer, qui ne prospère que dans les riches terres d'alluvions.

Thé. — Par contre, le théier est peu exigeant sous le rapport de la composition chimique du sol. A Ceylan, il réussit dans des régions presque privées de calcaire, pauvres en acide phosphorique et en potasse, mais riches en fer et en magnésie, c'est-à-dire ayant beaucoup d'analogie avec celles de l'Imérina et du Betsiléo.

Les plantations faites en 1890, dans les propriétés de l'ex-premier ministre Rainilaiarivony, aux environs de Sabotsy et celles entreprises plus récemment, aux environs de Fianarantsoa, démontrent que cette culture peut donner lieu, dans le haut pays, à des exploitations rémunératrices. Les produits seront vraisemblablement plus abondants dans les régions côtières, et particulièrement sur la côte Est, dont le climat chaud et humide est plus favorable au développement des feuilles ; mais on peut présumer, par l'exemple de Ceylan, que le thé sera de meilleure qualité à 1 200 ou 1 400 mètres, c'est-à-dire dans l'Imérina et le Betsiléo, qu'au voisinage des côtes.

Tabac. — Le tabac pousse avec une vigueur remarquable dans tout le haut pays et les indigènes le cultivent sur une étendue relativement considérable. Cette culture deviendra certainement rémunératrice le jour où les colons seront en mesure d'exporter leurs récoltes dans des conditions écono-

miques, c'est-à-dire lorsque les centres de production posséderont des débouchés et des moyens réguliers de communication et de transport. Cette culture serait en outre susceptible, avec l'introduction des procédés perfectionnés de récolte et de préparation, de provoquer la création d'industries locales d'un rendement avantageux.

Cotonnier, Camphrier. — Quelques expériences de culture du cotonnier et du camphrier ont été faites aux environs de Tananarive et de Fianarantsoa, dans des terrains judicieusement choisis; elles semblent devoir réussir. On peut d'ailleurs rappeler à ce sujet qu'il y a une quarantaine d'années les Malgaches cultivaient le coton et tissaient les produits de leur récolte. L'insouciance du gouvernement malgache pendant les derniers règnes a laissé perdre cette industrie, mais elle pourra certainement se reconstituer, parallèlement à la culture de la plante.

Plantes potagères, arbres fruitiers, vignes. — Sans parler pour le moment des cultures vivrières indigènes : riz, manioc, patates, etc., on peut dire que l'Imérina et le Betsiléo se prêtent à la culture des plantes potagères et des arbres fruitiers des pays d'Europe. Celle de la vigne peut également y être faite avec chances de succès, à en juger par les essais déjà entrepris. C'est ainsi qu'un colon, établi aux environs de la capitale, a récolté en 1897 un vin de bonne qualité, bien que clair de couleur et peu chargé en alcool. Les pères de la mission catholique de Fianarantsoa ont fait, la même année, leur première récolte de vin — 25 hectolitres — sur un petit vignoble de 2 hectares, créé en 1894-1895.

Le cépage américain pousse en Imérina et dans le Betsiléo avec une extrême vigueur; malheureusement, la maturation a lieu en pleine saison des pluies, et la vigne, abondamment arrosée, ne produit qu'un raisin très aqueux et peu mûri; c'est ce qui explique le faible degré alcoolique du vin produit. On peut croire — et l'expérience sera faite — qu'en utilisant les pieds de vigne indigènes, analogues au cépage américain dit « Othello », comme porte-greffes de bonnes espèces françaises, on obtiendrait, dans des terrains préalablement ameublis, abrités et fumés, de bons résultats. Sans doute, la culture de la vigne ne prendra pas un grand développement à Madagascar, car il ne faudrait pas en exporter les produits de façon à concurrencer la métropole; mais elle rendrait de grands services, si l'on considère qu'une fois les routes terminées, les hauts plateaux pourront devenir, grâce à la salubrité de leur climat, une excellente colonie de peuplement.

Enfin, les essais qui ont été commencés dès la fin de 1896 et poursuivis depuis avec persévérance et méthode, sur les divers points des régions centrales, ont démontré la possibilité d'introduire et d'acclimater certains arbres fruitiers, certaines plantes potagères et de développer la culture de certaines autres, qui seront d'une utilisation précieuse, soit pour l'élevage du bétail, soit pour la création d'entreprises industrielles.

B. RÉGIONS CÔTIÈRES. — Les régions côtières, caractérisées par un climat chaud et humide, se prêtent à la culture des plantes tropicales, parmi lesquelles il convient de citer le cacaoyer, le caféier, l'arbre à thé, le girofiier, le vanillier, le cocotier, le poivrier, la canne à sucre, les essences à caoutchouc.

Ces régions présentent, toutefois, des aspects différents suivant que l'on considère la côte Est ou la côte Ouest.

Sur la côte Est, depuis Vohémar jusqu'à Fort-Dauphin, la division de l'année en deux saisons — saison sèche et froide, de mai à octobre; saison pluvieuse et chaude, de novembre à avril — qui est le régime normal de l'Imérina et du Betsiléo, se traduit seulement par une chaleur plus ou moins forte et une abondance plus ou moins grande des pluies. Constamment chaud et humide, le littoral de l'Est présente en tout temps une végétation luxuriante et offre, dans les fertiles vallées des nombreux cours d'eau qui le parcourent, de vastes espaces particulièrement propres aux cultures tropicales. C'est surtout dans les régions de Sambavaha et d'Antalaha au nord, dans celles de Vatomandry, Mahanoro et Mananjary au centre de la côte Est, que des plantations ont été entreprises. Elles ont eu principalement pour objet la culture du vanillier, du caféier Liberia, du cacaoyer, et donnent aujourd'hui les meilleures espérances; quelques planteurs de Mahanoro, de Mananjary et de Fort-Dauphin ont essayé, en outre, la culture du caoutchouc Ceara — *manihot glaziowii.* — En raison des avantages que présenterait sa réussite à Madagascar, cette espèce mérite une mention toute spéciale.

Introduit, en 1888, au jardin d'essais de Nampoa, à proximité de Fort-Dauphin, le « manihot glaziowii » planté en semis s'est rapidement et vigoureusement développé. On compte aujourd'hui à Nampoa plus de trois cents pieds en rapport, dont quelques-uns atteignent déjà 7 mètres de hauteur sur 1 mètre de tour; en outre, un grand nombre de pieds plus jeunes s'annoncent aussi fort bien. Les plantations ont été faites dans divers terrains. Les essais entrepris dans un sol riche et humide ont échoué et il est permis d'en conclure que le caoutchouc Ceara se plaît surtout dans les terrains secs et rocailleux.

Les expériences de Nampoa amenèrent quelques planteurs de Mananjary à tenter à leur tour la culture du « manihot glaziowii », qui fut introduit dans cette région en juillet 1896. Les semis, effectués en pots et repiqués, après une germination rapide, dans un terrain frais mais non humide, donnèrent des plants qui, au bout de six mois, atteignaient 3 mètres et 3^{m} 50 de hauteur, en même temps qu'ils accusaient une remarquable vigueur.

Cette croissance ne laissa pas d'étonner les plus sceptiques et, parmi eux, un planteur de Java qui, témoin de l'insuccès des plantations de cette essence tentées il y a quelques années dans les îles de la Sonde put établir un parallèle tout à l'avantage de Madagascar.

Les plants obtenus dans la province de Mananjary ont déjà donné des semences à l'âge de dix-huit mois, et, bien que la récolte du latex ne doive être effectuée que sur des sujets de cinq à six ans, une saignée pratiquée sur l'un deux a produit un excellent caoutchouc qui permet de concevoir les plus sérieuses espérances.

En présence de ces résultats, nombre de colons des régions côtières se sont empressés, en 1897-1898, d'employer une partie de leurs concessions à la culture du manihot glaziowii; certains d'entre eux s'y sont même uniquement consacrés, à l'exclusion de toute autre plante. D'ailleurs, cette méthode des monocultures ne saurait être recommandée. Lorsqu'il s'agit de plantes tropicales d'un rendement riche, mais sujettes à des maladies, les cultures multiples sont une garantie de réussite et offrent au planteur un revenu plus assuré.

Une constatation faite par un planteur de Mahanoro sur la culture du « manihot glaziowii », met en évidence l'importance de cette règle.

Une plantation de caoutchouc Ceara entreprise au commencement de 1897 sur les bords du Mangoro a, tout d'abord, admirablement prospéré; la végétation arborescente s'est développée avec une rapidité et une vigueur surprenantes, dans un sol profond, riche en éléments fertilisants, produits des alluvions, sous un climat chaud et humide. Mais, en juillet 1898, les arbres commençaient à dépérir, bien qu'aucune maladie ne fût venue les atteindre et qu'ils eussent été l'objet de soins constants. L'explication, très vraisemblable, qu'on a donnée de ce fait est que le développement exubérant de la plante se fait au détriment des racines, formées d'un gros tubercule ; celui-ci, manquant de forces, ne peut plus, au bout de trois ou quatre ans, alimenter l'arbre, qui dépérit, s'abat et meurt. Cette observation semble, en outre, confirmer celles déjà faites à Fort-Dauphin tendant à prouver que les sols situés à l'abri de l'humidité et de composition rocailleuse conviennent de préférence à la culture du « manihot glaziowii ».

On peut, dès maintenant, présumer qu'avec ses climats très divers, Madagascar offre des régions favorables à l'exploitation du caoutchouc Ceara. Si d'ailleurs on considère les utilisations nombreuses de cette gomme et la demande de plus en plus forte dont elle fait l'objet sur les marchés d'Europe, il n'est pas douteux que sa culture en grand, méthodiquement dirigée, constituerait dans un bref délai une source de richesse considérable pour la colonie.

Toutefois, avant de se lancer dans de grandes plantations de cette essence, les colons de la côte auront intérêt à procéder à de nouvelles expériences en même temps qu'ils entreprendront d'autres cultures d'un rendement assuré.

Au début, les essais ont été limités par la rareté des semences; celles-ci ont atteint des prix tellement excessifs que le Gouverneur général a dû demander le concours du Ministre de France au Brésil pour l'envoi de ce qui était strictement nécessaire aux premiers besoins. On reçut ainsi une trentaine de kilogrammes de grains qui ont été répartis entre les intéressés.

Jusqu'à la fin de 1897, les colons en quête d'une installation à Madagascar jetaient de préférence leur dévolu sur la côte Est. La raison de cette prédilection est qu'antérieurement à la conquête les commerçants européens s'étaient, pour la plupart, établis dans cette partie du littoral, habitée par des populations plus douces que celles de la côte Ouest; il n'était pas surprenant que les nouveau-venus aient continué la tradition.

Les ressources, les richesses agricoles de la côte Ouest étaient donc, en 1897, encore ignorées ou à peine soupçonnées. Quelques colons créoles s'étaient, il est vrai, fixés dans la plaine de Sambirano (Nord-Ouest), ils y cultivaient la canne à sucre et fabriquaient de l'alcool de qualité inférieure qu'ils vendaient aux indigènes. Mais leurs exploitations, rudimentaires et conduites « à la malgache », ne pouvaient être considérées comme ayant quelque valeur agricole ou industrielle. D'autre part, les colons de Nossi-Bé venaient de traverser une crise qui les avait fortement éprouvés. Adonnés pendant longtemps à la culture de la canne et à la fabrication du sucre, ils n'avaient pu, lors de l'apparition du nouvel outillage des sucreries, soutenir la lutte sur les marchés européens et ils commençaient, dès la fin de 1895, à abandonner ce genre d'exploitation pour y substituer la culture du vanillier et du caféier Liberia. Les premiers essais furent encourageants et dès le mois de juin 1897, la réussite de ces cultures s'annonçait sous les plus heureux auspices.

A partir du mois d'août de la même année, lorsque la tranquillité fut rétablie dans les régions du Nord-Ouest, l'étude économique de cette partie de la colonie révéla de vastes régions, telles que les vallées du Sambirano et de la basse Mahavavy, qui semblaient réunir toutes les conditions favorables à la culture des plantes tropicales. Des ingénieurs qui, peu après, parcoururent le pays, confirmèrent ces premières indications.

En outre, la comparaison des climats des côtes Ouest et Est fait présumer que certaines cultures rencontreront sur le littoral occidental un milieu plus favorable à leur réussite. C'est ainsi que le « manihot glaziowii » et le cotonnier trouveront sur la côte ouest la période de sécheresse qui paraît nécessaire à leur développement normal et à leur

production ; de même, le cocotier y sera à l'abri des maladies cryptogamiques qui, sur la côte Est, sont activées par une excessive humidité.

La reconnaissance des zones côtières comprises dans les cercles de Maintirano, Morondava et Tuléar a fait également ressortir que ces régions offrent de vastes superficies, dont la fertilité naturelle et les conditions climatériques sont très favorables aux cultures riches. Dans la description précédemment faite de ces régions de la côte Ouest, nous avons eu l'occasion de nous étendre sur ce point.

C. Zone intermédiaire. — Entre les terres basses du littoral et la grande terrasse du plateau central, il est intéressant d'étudier les contrées d'altitude moyenne (500 à 800 mètres) qui tiennent à la fois, au point de vue du climat et du sol, des versants auxquels elles se rattachent et du haut pays. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la côte, l'argile, qui est la base de la presque totalité des terrains de Madagascar, devient de plus en plus compacte; le sol, de moins en moins perméable, cesse d'être approprié aux cultures tropicales. Il est aisé cependant d'y découvrir des vallées fertiles, très favorables à la plantation du cotonnier et du caféier d'Arabie. Celui-ci, à une altitude moyenne, résiste plus facilement que dans les basses terres aux atteintes de « l'hémileïa vastatrix » sans être exposé, comme dans le Betsiléo, aux gelées blanches, dont les effets sont des plus néfastes à la végétation et à la production.

Cette zone intermédiaire conviendra surtout à l'élevage du bétail qui y était déjà pratiqué en grand par les Hovas; on l'entreprendra de préférence dans des régions riches en pâturages naturels permanents, où la date récente de notre occupation ne permettrait qu'à grand'peine aux colons de se procurer la main-d'œuvre nombreuse et experte que nécessitent les cultures tropicales. La haute vallée de la Mahajamba dans le Nord-Ouest, la vallée de la Tsiribihina dans l'Ouest, la région située au nord de Vohémar, les vallées de l'Ionaivo, de l'Itomampy et du Haut-Menarahaka dans le pays bara, la moyenne vallée du Mangoro sur le versant oriental, semblent plus particulièrement répondre aux conditions générales qui viennent d'être indiquées.

D'ailleurs, lorsque nous parlerons des mesures prises pour aider à la création et au développement des entreprises agricoles et industrielles, nous signalerons les régions où les colons semblent, actuellement, devoir s'établir de préférence.

§ 2. — CULTURES INDIGÈNES

Il ne fait de doute pour personne que le développement économique de la colonie est intimement lié à la création d'exploitations agricoles modernes et, par suite, à la connaissance scientifique et de plus en plus approfondie de la nature des cultures à entreprendre dans les diverses régions. Cependant, le besoin et l'amour du progrès ne doivent pas faire perdre de vue que l'extension de l'agriculture indigène est également un facteur puissant de la richesse du pays. Elle mettra à la portée de tous les denrées nécessaires à l'alimentation des travailleurs; elle augmentera les ressources des indigènes qui se créeront des besoins nouveaux, offriront un débouché de plus en plus important aux produits de notre industrie et contribueront ainsi au développement de notre commerce d'importation à Madagascar.

Les cultures indigènes aujourd'hui prospères avaient été mises en péril par l'insurrection. A la fin de septembre 1896, leur abandon complet était imminent et nous avions la perspective de la famine venant s'ajouter aux autres obstacles à surmonter. Les principaux chefs de l'insurrection avaient donné l'ordre de laisser les rizières incultes, de manière à augmenter les difficultés de ravitaillement du corps d'occupation, composé en grande partie de troupes noires se nourrissant de riz.

Le général Gallieni s'efforça de remédier à cet état de choses. Les autorités indigènes visitèrent les rizières et exhortèrent les populations à reprendre leurs cultures; en même temps, les rizières appartenant aux rebelles furent confisquées et distribuées aux Malgaches soumis, principalement aux esclaves récemment libérés. Les biens — confisqués au profit du domaine — des personnages convaincus d'avoir participé à l'insurrection furent cultivés soit en régie, soit de compte à demi avec les indigènes.

D'autre part, on encouragea les Malgaches à transformer en rizières les marais se prêtant à cette opération. C'est ainsi que les travaux de canalisation de la basse vallée de la Moriandro, commencés dans les premiers mois de 1897, ont eu pour résultat, dès 1898, de rendre à la culture 450 hectares de terres d'alluvions excellentes pour les rizières.

Afin de faciliter l'exécution de semblables travaux et d'assurer l'extension de l'agriculture indigène, on restreignit le plus possible, pendant la période des cultures, l'emploi de la main-d'œuvre malgache pour les travaux de routes, d'aménagements de postes, etc., qui n'étaient pas d'une urgence absolue. Dans certaines régions particulièrement éprouvées par l'insurrection, des prêts de semences furent faits aux indigènes. On dut même réagir contre leur apathie pour les amener à exécuter les travaux agricoles qui devaient les préserver de la disette.

Enfin, le Gouverneur général poussa au développement des cultures accessoires indigènes, principalement celles du manioc, du maïs et de la patate ; il tint également la main à ce que de vastes champs fussent plantés en pommes de terre.

A l'expiration de l'année 1897, la culture de ce tubercule avait pris un grand développement dans

certaines régions. Dans le Vakinankaratra notamment, les Malgaches l'ont apprécié au point que les marchés en sont aujourd'hui abondamment pourvus et qu'il entre pour une bonne part dans l'alimentation de la population.

A Madagascar, comme en France, l'agriculture n'est pas exempte de vicissitudes. L'une des plus redoutées, principalement en Émyrne, est l'inondation qui, par les dégâts qu'elle occasionne, prend presque toujours le caractère d'une calamité publique.

Pour en prévenir les effets dans la mesure du possible, des ordres ont été donnés, pour que les digues soient réparées et entretenues avec soin; pendant la saison des pluies, où les orages sont si soudains, des veilleurs visitent constamment les chaussées destinées à contenir l'effort des eaux, de manière à prévenir les habitants aux premiers indices d'une rupture et à les faire concourir aux travaux jugés nécessaires; de nombreux hectares de rizières ont été préservés ainsi de la ruine, particulièrement en Imérina et dans la superbe plaine de Betsimitatatra qui entoure Tananarive au Nord, à l'Ouest et au Sud.

Grâce à ces diverses mesures, la famine a pu être évitée et les cultures indigènes ont reçu progressivement, de 1896 à 1899, une impulsion qui a profité largement à la prospérité du pays.

Un des moyens les plus efficaces d'augmenter le rendement des cultures indigènes sera — et nos colons ne sauraient trop s'y intéresser — d'amener progressivement les Malgaches à améliorer leurs procédés de culture par la fumure, à économiser la main-d'œuvre et à suppléer à celle qui fait défaut par l'emploi d'instruments aratoires plus perfectionnés que la primitive angady (sorte de bêche droite), outil national confectionné avec du fer de fabrication indigène, de mauvaise qualité.

Le général Gallieni a déjà cherché à vulgariser parmi les Hovas l'usage de la charrue. Au commencement de novembre 1897, il a, dans ce but, fait procéder devant lui, avec une certaine pompe, au premier essai de cet instrument, dans une rizière de Tananarive, en présence des autorités indigènes et d'une affluence considérable de Malgaches. Plusieurs officiers, commandants de territoires militaires, se sont, à leur tour, efforcés d'encourager les indigènes à entrer dans cette voie. C'est ainsi que M. le lieutenant-colonel Lyautey, dont l'inépuisable activité a laissé une trace profonde à Madagascar, a introduit dans le cercle d'Ankazobé 20 défonceuses, dont l'essai a été effectué devant un grand concours d'indigènes. Un grand nombre d'entre eux s'étant initiés au maniement des nouveaux instruments, en ont ensuite demandé la cession qui leur en a été faite par groupe de villages. Ils n'ont pas tardé à apprécier que le travail exécuté dans une demi-heure de labourage à la charrue représentait celui de 80 bourjanes pendant le même temps. Ces résultats ont frappé leur esprit, et les amèneront certainement d'ici peu à adopter l'usage de cet instrument aratoire, surtout s'il se trouve à côté d'eux des colons pour leur donner l'exemple.

Dans l'intérêt du développement de l'agriculture indigène, les administrateurs civils et militaires usent de leur autorité pour que les Malgaches se livrent tous à culture : le principe de l'obligation pour tout indigène de cultiver est même officiellement posé. Cette mesure sera très profitable aux entreprises des colons : en retour des emplacements que les concessionnaires pourront accorder à leurs engagés et des quelques journées de liberté qu'ils leur donneront pour cultiver, ils obtiendront d'eux qu'ils s'attachent à l'exploitation, les retenant ainsi non seulement par le salaire, mais par l'amour de la propriété. D'ailleurs, quelques colons ont déjà appliqué ce régime, et tous se félicitent du résultat acquis.

L'organisation du personnel indigène dans les provinces autres que l'Imérina étant plus récente, les renseignements agricoles sur ces contrées sont forcément moins complets. Il est permis d'affirmer cependant que les cultures y ont été en progrès continu au cours de ces dernières années.

Dans le Betsiléo, du jour où les indigènes, — qui subissaient jadis de la part des Hovas l'oppression la plus dure, — ont eu la certitude de ne plus être dépouillés du fruit de leur travail, ils se sont mis résolument à la culture ; la superficie des terrains cultivés en rizières est actuellement de 5 000 hectares environ, alors que, d'après l'administrateur en chef Besson, elle atteignait seulement la moitié de ce chiffre au début de l'année 1896.

Sur la côte Est, les progrès ont été particulièrement sensibles dans les provinces de Vohémar, Fénérive, Andevorante, Vatomandry, Mahanoro, Farafangana, Fort-Dauphin.

Dans la première de ces circonscriptions, le district du nord, habité par des Sakalaves exclusivement adonnés à l'élevage, était en 1896 presque entièrement dépourvu de cultures vivrières ; aujourd'hui, il compte 5 000 hectares de rizières et se trouve en mesure de suffire à sa consommation.

Il y a lieu de signaler de même une surabondance de production dans les circonscriptions d'Andevorante, Vatomandry, Mahanoro et aussi dans la province de Farafangana, où l'établissement de notre autorité, en mettant les peuplades Antaimoros du littoral à l'abri des incursions des pillards Tanalas, leur a permis d'accroître sensiblement leurs cultures.

La province de Fort-Dauphin qui, très troublée encore en 1897, avait besoin de recourir à l'extérieur pour s'approvisionner, a pu, à la fin de 1898, suffire aux besoins de sa consommation, à tel point que certains commerçants, qui avaient voulu spé-

culer sur le riz, se sont trouvés à la tête de stocks importants dont ils n'ont pu trouver qu'à grand' peine l'écoulement.

Dans le cercle de Tuléar, même reprise des cultures, mêmes progrès, même surproduction en perspective.

Déjà les régions des Baras-Imamonos et des Tanosys donnent un excédent qui est utilisé pour l'alimentation des troupes noires.

Cultures potagères et industrielles. — A côté des cultures vivrières, il était très important de donner aux indigènes le goût de celles qui sont susceptibles d'augmenter le bien-être de la population européenne. C'est ainsi que des distributions de graines potagères faites aux habitants du plateau central ont propagé avec rapidité l'industrie maraîchère. Aujourd'hui, un grand nombre de marchés, principalement celui de Tananarive, sont approvisionnés durant toute l'année, de la plupart des légumes d'Europe.

D'autre part, certaines cultures, caféier, blé, — qui, dans le haut pays, sont aléatoires pour un colon, — ou d'autres, comme celles du mûrier, qui ne sauraient constituer à elles seules la base d'une exploitation, sont susceptibles d'être tentées, sur une échelle restreinte, par l'indigène qui n'a pas de capitaux engagés, et qui est fixé à demeure dans le pays. Elles peuvent d'ailleurs, soit constituer pour la population malgache un article de vente, soit préparer le développement d'une industrie telle que la sériciculture, qui paraît devoir rencontrer dans l'Imérina et le Betsiléo un milieu des plus favorables.

Vers la fin de 1896, on trouvait en assez grand nombre, dans les fossés des villages, des caféiers vigoureux, susceptibles de produire, mais laissés dans un complet état d'abandon. A défaut d'autre chose, leur présence témoignait du moins qu'ils pouvaient vivre dans le pays. Le général Gallieni prit un ensemble de mesures pour faire entretenir ces plantations par les habitants des villages et même pour en provoquer l'augmentation en leur attribuant désormais le produit des récoltes.

Dans cet ordre d'idées, une circulaire prescrivit de faire procéder, par chaque Malgache du sexe masculin, âgé de 16 à 60 ans, à la plantation, chaque année, d'un caféier et d'un mûrier blanc. Ainsi pourra-t-on arriver sans peine, au bout de cinq ou six ans, à avoir sur les divers points des régions centrales des produits qui, en accroissant les ressources des indigènes, augmenteront leur capacité de consommation de nos produits ou faciliteront le développement d'une industrie qui paraît avoir été une source de richesse pour le pays.

Dans les régions côtières, il faut tout particulièrement recommander les plantations de cocotiers sur les dunes du littoral.

Le général a essayé également de développer chez les indigènes d'Imérina la culture du blé. A cet effet, on a tout d'abord distribué gratuitement des semences et exempté d'impôt foncier les terres soumises aux essais. En outre, afin de donner l'exemple, les officiers des cercles ont directement procédé à la mise en culture de quelques emplacements. L'expérience a démontré que les semailles doivent être faites au commencement de février, dans des terrains choisis avec soin, abrités des vents, non humides et préalablement bien amendés et fumés. Les résultats obtenus avec le blé de Noë, le blé de Bordeaux, le blé de Médéah, ont varié de 6 à 11 pour 1 ; ils démontrent qu'il serait prématuré encore de conseiller aux Européens la culture du blé, en raison surtout de la difficulté du choix des semences ; mais il y a intérêt à ce que les Malgaches s'y adonnent pour pourvoir, en partie, tout au moins, aux besoins de la consommation des Européens ; et, en effet, jusqu'au jour où le chemin de fer reliera les régions centrales à la côte, le prix de la farine restera très élevé et rendra très onéreuses les conditions de l'existence en Imérina.

§ 3. — ÉLEVAGE

De tout temps, Madagascar a été réputé posséder, sur toute l'étendue de son territoire, de nombreux troupeaux de bœufs qui constituaient l'une des principales richesses de l'île. Cette appréciation n'est qu'en partie exacte, car, tout au moins pour certaines régions, l'importance des ressources en bétail a été exagérée. D'autre part, pendant l'insurrection les troupeaux de bœufs ont été décimés par les rebelles dans une proportion telle, que certains districts de l'île, autrefois riches en bétail, en étaient, au début de 1897, presque totalement dépourvus. Or les bœufs qui peuvent alimenter un commerce d'exportation des plus fructueux jouent aussi un rôle considérable dans la plantation du riz ; les indigènes s'en servent pour piétiner les rizières au moment des semailles et aussi pour la production du fumier.

Pour remédier à cette pénurie de troupeaux et reconstituer le cheptel, le général Gallieni prit divers arrêtés de circonstance interdisant l'abatage ou l'exportation des vaches et des génisses.

Il prescrivit, en outre, un recensement minutieux du bétail dans toutes les régions soumises à notre autorité. Cette opération confirma pleinement qu'on s'était un peu illusionné sur la richesse de l'île en bétail. Certaines personnes, venues à Madagascar antérieurement à 1895, évaluaient le cheptel à 6 ou 8 millions de bœufs. Le recensement a fourni, à la fin de l'année 1897, les résultats suivants pour les pays de l'Imérina, des Bezanozanos, des Sihanakas, du Betsiléo et pour quelques provinces côtières :

	Têtes.
Anjozorobé	4 080
Ankazobé	14 413
Tsiafahy	9 814
Tananarive	15 275
Arivonimamo	51 384
Bétafo	45 222
Miarinarivo	20 288
Ambatondrazaka	35 670
Moramanga	6 080
Betsiléo	123 201
Vohémar	70 000
Majunga	43 114
Analalava	24 003
Andévorante	5 871
Tamatave	4 040
Diégo-Suarez	20 000
Mananjary	5 000

Le total donne un chiffre de 500 692 têtes pour les régions les plus peuplées et les plus riches de la colonie, représentant le tiers environ du territoire. En admettant que la moitié du bétail ait échappé au recensement et que les autres régions de l'île, non recensées ou insoumises, possèdent autant de bétail proportionnellement à la superficie, bien que la population y soit, en certaines parties, très clairsemée, il semble qu'on sera au-dessus de la vérité en évaluant à 3 000 000 le nombre des animaux de l'espèce bovine existant à Madagascar. C'est en raison de ces considérations que le général interdit l'abatage des vaches et établit un droit de sortie de 15 francs par tête de bétail. Grâce à ces mesures et à la pacification, il est à présumer que les troupeaux de Madagascar seront reconstitués dans un délai assez court qu'on peut estimer à cinq ans environ.

L'effet des premières dispositions prises s'est déjà fait sentir d'une façon très marquée dans certaines régions de l'Imérina, où le Hova, intelligent et âpre au gain, n'a pas tardé à en comprendre l'intérêt. C'est ainsi qu'en juin 1898 le cheptel du cercle de Tsifahy, qui comprenait seulement, en septembre 1897, 9 814 têtes, s'était augmenté de 1 639 veaux. Dans le cercle de Miarinarivo, l'augmentation a été encore plus sensible; on y comptait, en juin 1898, 16 456 veaux. Dans le Betsiléo, le dernier recensement, effectué en juin et juillet 1898, a donné le chiffre de 132 785 têtes de bétail, soit une augmentation de près de 10 000 têtes dans l'espace d'un an.

Pour témoigner aux indigènes l'intérêt qui s'attache au développement de l'élevage, de l'agriculture et des industries qui s'y rattachent, des concours agricoles ont été organisés en 1898, dans le cercle d'Anjozorobé, et en 1899, à Tananarive.

Des récompenses ont été décernées aux principaux éleveurs et producteurs indigènes.

§ 4. — LE SERVICE DE L'AGRICULTURE. — JARDINS D'ESSAIS. — JUMENTERIES ET DÉPOTS D'ÉTALONS

Le Service de l'Agriculture.

Après cette revue rapide des ressources agricoles de l'île et de la situation générale des cultures, il convient de dire un mot de la réglementation ou, pour parler plus exactement, des mesures prises et des expériences organisées par le gouvernement de la colonie, pour l'amélioration des procédés agricoles et l'introduction des cultures nouvelles.

Tout d'abord, il importe d'éviter aux immigrants des expériences coûteuses qui touchent aux problèmes les plus difficiles de l'agronomie et nécessitent des connaissances techniques très étendues. Aux colonies ces recherches ne peuvent être abordées que par l'Administration ou par des sociétés disposant de capitaux considérables. Les sociétés viendront plus tard, il faut l'espérer, mais, en attendant que leur initiative ait pu se manifester, l'Administration s'est préoccupée d'entreprendre les déterminations auxquelles est subordonné le développement agricole de la colonie.

C'est dans ce but que, dès les premiers résultats de la pacification, le général Gallieni mit en œuvre tous les moyens dont il disposait pour constituer d'une façon effective et agissante le service de l'agriculture à Madagascar.

Un inspecteur de l'agriculture fut chargé de la direction, avec un personnel fort restreint tout d'abord, mais qui s'augmenta successivement de plusieurs chefs jardiniers, affectés aujourd'hui aux postes de Tananarive, Tamatave, etc. Un jardin d'essais fut créé au début dans chacune de ces deux villes.

L'expérience démontra bientôt la nécessité de soumettre les cultures tropicales à une étude des plus suivies et des plus attentives. Aussi, décida-t-on la création de nouveaux jardins d'essais à Mananjary, Majunga et Fort-Dauphin, et celle d'un poste de sous-inspecteur. Cette extension du service permettra de donner aux établissements de la côte une direction active et compétente.

Jardins d'Essais.

Tananarive. — La station agronomique de Nahanisana, la première en date, est située à une demi-heure au nord-ouest de Tananarive. Installée dans une ancienne propriété de l'ex-premier ministre Rainilaiarivony achetée par la colonie, elle est aujourd'hui reliée à la ville par une route carrossable. Sa contenance est de 20 hectares, dont 160 ares de rizières. Le but de cet établissement est de rechercher les améliorations à apporter aux systèmes de culture pratiqués dans le pays et d'introduire les plantes pouvant intéresser les colons et les indigènes. Les méthodes d'élevage y sont égale-

ment étudiées. On y créa des pépinières et on y fit des plantations diverses pour fournir au public des graines et des boutures. Enfin, l'établissement est aussi destiné à former de bons surveillants d'exploitations agricoles, des jardiniers et des ouvriers de fermes indigènes.

Grâce à l'intérêt que diverses personnes, notamment M. Cornu, professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, le gouverneur général de l'Algérie, le gouverneur de la Réunion, les consuls de France à Maurice, à la Nouvelle-Orléans, à Rio-de-Janeiro, au Caire, le résident général de France en Tunisie, etc., ont manifesté, dès sa création, à la station agronomique de Nahanisana en lui envoyant des semences, le service de l'agriculture a pu obtenir, dès 1897, de nouvelles variétés jusqu'alors inconnues dans l'île et parmi lesquelles on peut citer diverses essences de mûriers, de pommiers, de poiriers, de pêchers qui seront surtout précieux pour l'industrie du tannage des peaux, de figuiers, de vigne, toute une collection d'eucalyptus et de filaos, le « manihot glaziowii », le cotonnier, de nombreuses plantes fourragères, entre autres le cactus inerme, enfin des essences forestières, telles que le chêne pédonculé et le chêne-liège.

Les principaux efforts ont porté sur les plantes fourragères dont la culture présente, en Imérina et dans le Betsiléo, une importance capitale, si l'on considère que les pâturages y font souvent défaut pendant la saison sèche et que cependant, dans ces contrées, toutes les autres conditions sont favorables à l'élevage du bétail. D'autre part, le fourrage produit la fumure et celle-ci est le complément indispensable de toute exploitation agricole.

On a pratiqué aussi divers essais de céréales. Jusqu'à ce jour, les résultats ont été médiocres pour le blé et l'orge; au contraire, pour le sarrasin et l'avoine, les rendements ont été aussi satisfaisants que dans la métropole.

Les pépinières installées à la station agronomique de Nahanisana ont fourni, en 1897, tant aux colons qu'aux services publics : 5 195 plants et boutures, comprenant principalement des arbres d'abri contre le vent, des espèces fruitières et des essences d'arbres d'avenue ; les livraisons se sont élevées, en 1898, au chiffre de 122 500.

Nahanisana a été complété en mars 1897 par une bouverie-vacherie et une bergerie. Il avait été question d'y introduire quelques producteurs sélectionnés. Le bœuf de Madagascar, en effet, s'il présente l'avantage d'être résistant, est généralement de petite taille; quant au mouton, dit à grosse queue, il est dépourvu de laine, et sa viande est de qualité médiocre. Un essai a été fait avec des moutons mérinos de Rambouillet. Quelques sujets furent amenés à Tananarive; mais, soit par raison de tempérament, soit faute de bons fourrages, ils n'ont pas prospéré. La question en était là, lorsque des sociétés ont demandé de vastes concessions en vue de se livrer à ces expériences. Cette initiative était ce qu'on pouvait souhaiter de mieux et l'Administration, fidèle en cela à ses principes, ne manquera pas de l'encourager.

Fianarantsoa. — L'importance acquise par la ville de Fianarantsoa comme centre de colonisation agricole a conduit également à créer un jardin d'essais à proximité de cette localité. Cette installation a été faite à la fin de l'année 1897 sur un terrain d'une superficie de 45 hectares, situé à 3 kilomètres environ du chef-lieu du Betsiléo. Des essais variés des cultures des pays tropicaux, aussi bien que de celles des pays tempérés y ont été effectués dans le courant de l'année 1898; leurs résultats permettront de donner aux colons désireux de se fixer dans la région des indications pratiques qui suppléeront de coûteuses expériences.

Tamatave. — Les jardins d'essais de Nahanisana et de Finarantsoa ne peuvent, en raison du climat des régions où ils sont situés, servir à l'étude des cultures riches, qui se font presque uniquement sur le littoral et dans les régions moyennes de l'île. Il était donc indispensable d'installer aux environs du principal point de débarquement un jardin d'essais permettant au nouveau-venu de se rendre compte des ressources agronomiques des régions côtières, des modes de culture à employer, et aussi de s'approvisionner des plants destinés à former la base de son exploitation.

C'est dans ces conditions qu'a été créé le jardin d'essais de Tamatave. Il est situé dans la vallée de l'Ivoloïna, à 17 kilomètres environ au nord de Tamatave, et se trouve dans de bonnes conditions d'exposition et d'irrigation.

Ainsi installé, le jardin d'essais de Tamatave rendra à l'agriculture, sur la côte est, les meilleurs services.

Des considérations identiques à celles qui avaient motivé la création de la station agronomique de Tamatave, ont conduit le général à prescrire également l'installation d'un jardin d'essais aux environs de Majunga. Enfin, des stations de culture ont été créées aussi à Mananjary et Fort-Dauphin. Dans cette dernière ville, l'Administration utilisera à cet effet le jardin d'essais de Nampoa, où M. Marchal a exécuté les expériences intéressantes dont nous avons parlé dans la première partie de cet ouvrage. Ce colon s'étant offert à céder sa propriété, contre la concession de 25 000 hectares de terres incultes, où il projette d'effectuer des plantations de caoutchouc, l'Administration a accepté cette proposition, y voyant à la fois une excellente affaire pour la colonie et un encouragement à donner à M. Marchal, qui est digne à tous égards du plus bienveillant intérêt.

En dehors des stations agronomiques et jardins d'essais, les administrateurs et commandants de

cercle se sont attachés à créer, dans un cadre modeste, de petites fermes modèles, en vue de vulgariser parmi les indigènes nos procédés agricoles, de les inciter à des cultures nouvelles et à l'amélioration de celles qui leur sont familières.

Chaque fois que les essais effectués ont donné des résultats intéressants, il en a été rendu compte dans le *Journal Officiel*, de manière à mettre les colons en mesure d'en faire leur profit. On y a lu aussi fréquemment des chroniques agricoles de vulgarisation, dans lesquelles ont été condensées des indications pratiques, dictées par l'expérience, émanant souvent de vieux colons, et de nature à éviter aux nouveaux les tâtonnements et les déboires du début.

Jumenteries et dépots d'étalons.

En dehors de l'intérêt qui s'attachait au renouvellement de la race bovine et à la transformation de la race ovine, l'amélioration ou, plutôt, la création et la multiplication de la race chevaline ne s'imposent pas moins. On ne peut pas considérer comme constituant une race les quelques chevaux indigènes, au nombre de 800, qu'on rencontre à Madagascar, en Imérina et dans le Betsiléo. Descendants d'animaux importés pour la première fois de 1810 à 1820, puis d'autres envoyés de Zanzibar, Maurice, etc., ils se sont acclimatés et ont fait souche dans la région des hauts plateaux. C'est la meilleure preuve à donner que cette région est favorable à l'élevage du cheval. Cependant, aucune tentative sérieuse n'ayant été faite, cette noble conquète est restée jusqu'à ce jour sans utilité pratique. Aujourd'hui, il n'en va plus de même; l'ouverture de nombreuses voies de communication, la difficulté et la cherté des transports par bourjanes, les avantages qu'il y aurait, au point de vue de l'économie et de la bonne exécution du service, à doter nos administrateurs et nos officiers de montures de selle, enfin la nécessité de fournir au corps d'occupation les animaux de bât et de trait qui lui sont indispensables, ouvriront forcément à l'industrie chevaline un important débouché à Madagascar.

Afin d'encourager cette industrie, le général Gallieni créa au début de l'année 1897, à Ampasika, près de Tananarive, une jumenterie constituée par 28 juments tarbaises et quelques juments du Cap et du pays. Un peu plus tard, il organisait en outre, à Tananarive, un dépôt de 4 étalons; ces animaux devaient être mis à la disposition des éleveurs de l'Imérina. A titre de stimulant, il fut décidé qu'une indemnité de 100 francs, pour frais d'installation, serait allouée à tout propriétaire de 5 juments de trois ans et au delà aptes à la reproduction et qu'une prime de 5 francs serait accordée à chaque éleveur qui présenterait une jument à la saillie des étalons de l'État. Enfin, on prévoyait l'organisation de concours et l'allocation de primes aux meilleurs produits.

L'expérience a démontré que, quant à présent, la meilleure solution consiste à s'en tenir aux juments du pays et à améliorer leur race en les faisant saillir par des animaux de choix. Dans cet ordre d'idées, le général a prescrit l'achat d'animaux en Algérie, le type barbe étant, parmi ceux de race française, celui qui paraît devoir le mieux s'acclimater et se multiplier à Madagascar.

En même temps que s'organisait la jumenterie d'Ampasika, trois juments tarbaises étaient envoyées à Fianarantsoa dans le but d'encourager aussi l'élevage du cheval dans le Betsiléo; mais, du jour où les colons se seront munis de juments et auront manifesté leur initiative particulière, on substituera à la jumenterie officielle un dépôt d'étalons analogue à celui de Tananarive.

§ 5. — RESSOURCES FORESTIÈRES

A. — Ressources forestières et aspect des forêts de Madagascar.

Les reconnaissances effectuées jusqu'à ce jour permettent d'évaluer à environ 12 millions d'hectares la superficie des massifs forestiers de la colonie. Encore faut-il ajouter que l'exploration de certaines régions encore peu connues de l'Ouest et du Sud amènera peut-être la découverte de nouvelles surfaces boisées.

Les forêts connues actuellement ont une physionomie différente suivant les régions dans lesquelles elles sont situées.

A cet égard, on peut les ranger en trois catégories : celles de la zone côtière, celles des régions moyennes jusqu'à 700 ou 800 mètres d'altitude, enfin celles des régions comprises entre 800 et 1 300 mètres d'altitude. On retrouve, dans les forêts du Sud de l'île, à peu près les mêmes éléments que dans celles de l'extrême Nord.

La nature des essences forestières n'est donc pas entièrement liée à la latitude, fait intéressant à signaler, car il n'a pas son équivalent en France ni même peut-être en Europe.

Forêts côtières. — Les forêts situées dans le voisinage de la mer revêtent à peu près toutes, sur la côte Est du moins, un caractère uniforme, avec cette nuance que les bois précieux sont plus nombreux dans le Nord que dans le Sud de l'île. La plupart d'entre elles sont peu étendues. Les vides qui les séparent sont dus au déboisement, ou représentés par des lagunes et des marécages. La caractéristique des forêts du littoral consiste dans la présence de végétaux supérieurs qu'on ne trouve que là. Tels sont, par exemple : le copalier, que les indigènes désignent sous le nom de nandrorofo, le hintsina ou hazelia bijuga, le terminalia batappa ou badamier, le varongy, le voapaka, le nato, le nanto, le fantsikahitra, le fototra, le filao, deux

variétés de ficus, et, parmi les essences particulièrement propres à l'ébénisterie, des ébènes, des palissandres, des bois de rose, une variété d'acajou appelée mahibo dans l'Ouest. Comme essences secondaires, on trouve un arbre à caoutchouc, le barabanja, appelé quelquefois hazondrano, des lianes à caoutchouc, du genre vahéa, landolphia ou hancornia, des arbres à fruits comestibles, comme le voantaka et le citronnier; puis des pandanus, des palmiers, etc.

Les forêts du littoral sont d'autant plus précieuses qu'elles contiennent des essences qui ne pourraient se développer ailleurs; elles forment, en outre, un rideau de protection contre les vents qui soufflent du large et dont les effets seraient fâcheux pour les cultures voisines.

Forêts des régions moyennes. — Les forêts des régions de moyenne altitude qui, dans certaines parties de l'île, le voisinage de la baie d'Antongil, par exemple, s'épanouissent presque jusqu'à la côte, sont de beaucoup, quant à l'étendue et à la richesse de leurs peuplements, les plus importantes de l'île.

A la même altitude, les forêts du Nord-Ouest de l'île ressemblent sensiblement, dans leur aspect et leur composition, à celles du versant Est. Alors que sur celui-ci la dominante, dans la flore générale, est formée par la famille des filices, elle appartient aux légumineuses sur le versant Ouest. De là, un aspect très différent dans la physionomie générale des forêts; sur la côte Est, les arbres feuillus qui les composent sont presque tous à feuilles persistantes; sur la côte Ouest, au contraire, de nombreux végétaux sont à feuilles caduques.

On évalue à environ 1 200 le nombre des divers végétaux arborescents qui peuplent la zone moyenne. Plus de 800 dépassent 8 mètres de hauteur et s'élèvent parfois jusqu'à 30 ou 40 mètres. Parmi les essences les plus remarquables par leurs dimensions et au point de vue économique (ébénisterie et construction), il faut citer les familles botaniques ci-après :

1° Rubiacées. — Le tambaribarisa, le sohisy ou sondindantro, le fantsikahitra.

2° Saxifragées. — Le lalona, le hazomena.

3° Légumineuses. — Le voamboana et plusieurs autres spécimens du même genre, qui ne sont autres que des palissandres; le harahara, un des bois les plus durs de l'île, avec des teintes remarquables; le volomborona.

4° Malvacées. — Le baobab ou bontono, le varo.

5° Guttifères. — Le ramy, un des spécimens les plus remarquables de la famille, le foraha et le vintanina.

6° Chlœnacées. — Le fotona et l'anjananjana.

7° Taccacées. — Le tavolo.

8° Conifères. — Le hetatra, seul représentant de cette famille à Madagascar.

9° Urticacées. — Le fanidy et trois ficus.

10° Euphorbiacées. — Le tapia, le voapaka.

11° Protéacées. — Le vivaona.

12° Monimiacées. — Les diverses variétés d'ambora, dont plusieurs rappellent le santal.

13° Zoganiacées. — Le lambinana et le valanirana.

14° Ébénacées. — Trois ou quatre variétés de diospyrus (ébène noir, vert panaché) que les indigènes appellent hazomainty.

15° Rhizophorées. — Le hazomamy.

16° Liliacées. — Le vanana, le hazondrano.

17° Sapotacées. — Le nato, le nanto.

18° Lauracées. — Le varongy (2 ou 3 espèces).

19° Composées. — Le merana.

20° Myrtacées. — Le rotra.

21° Térébinthacées. — Le manibo ou acajou à pomme.

22° Melastomacées. — Le bongo.

23° Bignonaciées. — Le hitsikitsika.

Forêts des régions centrales. — Les forêts des régions comprises entre 750 et 1 300 mètres d'altitude paraissent représenter le quart de la superficie boisée de l'île, soit environ 3 000 000 d'hectares. Dans les parties contiguës aux forêts de la deuxième zone, les peuplements se ressentent de ce voisinage et leur composition en espèces est sensiblement la même. Mais, au fur et à mesure que l'on s'élève, la flore se modifie peu à peu, sans transition brusque. Les bois d'ébénisterie n'y sont guère représentés que par des palissandres et quelques autres espèces sur lesquelles l'opinion du commerce n'est pas encore faite. On n'y rencontre plus soit l'acajou, soit l'ébène, soit le bois de rose. Ces essences de choix ne dépassent guère 600 mètres d'altitude, leur station favorite étant vers 300 ou 400 mètres.

Cependant, on en trouve de remarquables et nombreux spécimens là où la forêt s'est prolongée jusque dans le voisinage de la mer, aussi bien sur la côte Est que sur la côte Ouest, notamment dans le Nord de l'île.

Assises, en général, sur un terrain peu profond et très mouvementé, les forêts de la zone supérieure sont d'un parcours très difficile. De plus, leurs peuplements ne présentent presque jamais cet état de propreté qu'on rencontre dans beaucoup de forêts des régions inférieures et qui rappellent certaines forêts d'Europe où les lianes sont inconnues. Ici, au contraire, c'est le plus souvent au milieu d'un fouillis inextricable que l'on avance; lianes de toute espèce, plantes buissonnantes, bambous sarmenteux et nombre d'autres végétaux en sous-étage rendent la pénétration des plus laborieuses. Aussi le service technique a-t-il dû, provisoirement, se borner à ne faire des massifs de la zone supérieure qu'un inventaire sommaire. Des ressources importantes ont pu cependant y être signalées. Parmi les bois utilisables il faut citer notamment : le lalona, le hazo-

mainty, quelques voamboana; une variété de nato, le harahara, le hazovola, l'ambora, le voanana, le vivoana, le varonjy, le famelona, réputé pour son élasticité, le hazondrano, qui possède à peu près les mêmes qualités que le précédent; le mokarano, le paka, le fanidy, le valarinana.

Les reconnaissances n'ont pu être faites que sommairement, en raison du nombre restreint des agents techniques de la colonie, dont les ressources budgétaires n'ont pas permis, au début, d'augmenter l'effectif. Cependant, ces premières études démontrent que Madagascar possède de très appréciables richesses forestières.

Il a été aisé de se rendre compte que ces richesses ont été, depuis une époque relativement récente, considérablement diminuées, à la suite d'abus d'exploitation. Ils sont imputables tant aux indigènes qu'aux étrangers de diverses nationalités qui, ayant obtenu de l'ancien gouvernement malgache des concessions forestières couvrant de vastes superficies, sacrifiaient à l'appât d'un gain immédiat l'avenir des peuplements.

Dès son arrivée à Madagascar, le général s'efforça de mettre un terme à cet état de choses par l'organisation d'un service de surveillance et par l'élaboration d'une réglementation sur l'exploitation des forêts.

B. — Organisation et fonctionnement du service des forêts.

En raison de l'étendue des forêts de la colonie et eu égard aux lourdes charges incombant déjà au budget local, on ne pouvait songer à organiser à Madagascar un service des forêts chargé, à la fois, de la reconnaissance et de la surveillance des massifs boisés. Actuellement, le rôle de ce service doit encore se borner à diriger l'action des chefs de province et à assurer ainsi, par leur intermédiaire, la conservation et la mise en valeur des richesses forestières.

En 1898, les ressources de la colonie s'étant sensiblement accrues, il a été possible d'augmenter le personnel. Il se compose actuellement d'un inspecteur-adjoint, chef du service, de deux gardes généraux, d'un brigadier et de deux gardes. Le dernier budget prévoit, en outre, un troisième emploi de garde général et deux emplois de gardes. Enfin, dans le but de faciliter la surveillance et la conservation des massifs boisés et pour fournir aussi des chefs de chantier destinés aux exploitations à entreprendre par les colons, un corps de gardes indigènes est actuellement en voie d'organisation.

D'autre part, les chefs de province ont aussi un rôle à remplir au point de vue forestier et s'emploient pour la sauvegarde et le repeuplement des massifs boisés. Les forêts sont exclues des superficies domaniales qui peuvent être données en concession. Enfin, la mise en culture des sous-bois n'est autorisée qu'autant qu'ils ne contiennent aucune essence pouvant être utilisée par le commerce et l'industrie.

L'administration a aussi pris des mesures pour l'interdiction des feux de brousse que, suivant une coutume aussi ancienne que fâcheuse, les Malgaches allument aux abords des forêts pour s'éviter la peine de défricher. Les autorités indigènes ont été rendues responsables des abus qu'elles laisseraient commettre. Pour que la surveillance soit facilitée, sans interdire cependant aux Malgaches le séjour dans la forêt, ils ne sont autorisés à s'établir dans les massifs forestiers que par grosses agglomérations.

Ces diverses dispositions ont déjà produit des résultats : dans le Betsiléo, en particulier, la forêt est, sur certains points, en très bonne voie de reconstitution.

C. — Reboisement.

Les forêts ne sont pas également réparties dans toutes les régions de Madagascar. C'est ainsi qu'il existe, dans les régions centrales surtout, de vastes superficies où l'absence de toute végétation ligneuse est des plus préjudiciable non seulement à l'agriculture, mais encore à l'industrie et au bien-être des colons, par les difficultés qu'éprouvent ceux-ci à se procurer le bois de construction et de chauffage. Il importait donc d'entreprendre le boisement de l'Imérina et du Betsiléo, et, à cet effet, des pépinières furent créées à Tananarive et dans les provinces des régions centrales.

La pépinière de Tananarive, installée à côté de la station agronomique de Nahanisana, a surtout été utilisée comme champ d'expériences pour la détermination des essences à introduire ou à propager. Elle compte actuellement 1 211 650 plants de végétaux arborescents divers, parmi lesquels il y a lieu de signaler particulièrement le mélia azédarach, qui paraît être l'arbre par excellence pour la constitution rapide de massifs boisés, des variétés de filaos (casuarina tenuissima et casuarina equisetifolia), l'acacia Lebbeck ou bois noir, l'acacia heterophylla, qui a donné d'excellents résultats, divers eucalyptus (robusta, rostrata et botryoïdes), le manihot glaziowii, le sycomore, le pin de Norvège, le châtaignier, le chêne-liège, le chêne rouvre, le niaouli. Les pépinières des provinces, qui ont été l'objet de soins assidus de la part des administrateurs civils et militaires, ont produit, en 1897 et 1898, 4 000 000 de jeunes plants, dont un grand nombre ont été distribués aux indigènes et aux colons. Enfin, il a été créé, aux environs de Tananarive, quatre périmètres de boisement d'une superficie de 537 hectares, où 400 000 jeunes plants ont été mis en place. Les nombreuses réserves de jeunes arbres constituées

dans les diverses pépinières permettront de donner à ces travaux de boisement une grande extension.

D. — Réglementation.

Le droit d'exploitation des produits des forêts a été réglementé dans la colonie par un arrêté du 3 juillet 1897. Ce texte détermine les conditions dans lesquelles les concessions forestières peuvent être accordées temporairement. Ces concessions sont, en effet, toujours temporaires et cette précaution était indispensable, car on ne pouvait songer à accorder le droit d'exploiter sous la forme adoptée en France, c'est-à-dire par coupes annuelles et après désignation des bois à abattre ou à réserver. Ce mode de procéder eût exigé une organisation administrative forestière incompatible avec les ressources du budget. L'arrêté du 3 juillet 1897 règle, de plus, le mode d'exploitation et établit un système de redevance basé sur le payement par les concessionnaires d'une somme de 10 centimes par hectare et par an pour les concessions d'une superficie égale ou inférieure à 20 000 hectares; au-dessus de cette surface, le taux augmente de cinq centimes par hectare pour chaque lot ou fraction de lot de 20 000 hectares, dans les concessions d'un seul tenant seulement.

Afin de hâter la solution des demandes de concession, le même texte prévoit la délivrance par les chefs de province de permis d'exploiter provisoires, dont la transformation en permis définitifs, stipulant les conditions spéciales d'exploitation, est faite par le gouverneur général sur la proposition du chef du service des forêts.

Les indigènes sont autorisés comme par le passé à faire la récolte des sous-produits forestiers tels que caoutchouc, cire, gomme, safran, etc., qui constituent un élément important du commerce d'exportation. Toutefois, des mesures ont été prises pour que les sources de ces richesses ne soient pas taries par des récoltes abusives. D'autre part, les colons et les indigènes sont autorisés à prélever dans les forêts les bois nécessaires aux usages domestiques et à la construction de leurs habitations, moyennant le payement de redevances minimes à fixer d'après la qualité, la quantité et la grosseur des bois. Pour éviter les abus, ces prélèvements ne peuvent être faits que dans les parties de forêts déterminées par les chefs de province.

CHAPITRE II

COMMERCE

Les quelques renseignements qu'on possède sur le commerce à Madagascar pour la période antérieure à la conquête de 1895 montrent que le chiffre total des affaires variait peu d'une année à l'autre et oscillait aux environs de 9 millions.

Il n'est pas douteux que notre prise de possession d'abord et l'insurrection ensuite jetèrent quelque perturbation dans la situation commerciale. Mais les besoins nouveaux qui se manifestèrent produisirent bientôt une réaction et le chiffre des importations, après avoir fléchi tout d'abord, se releva rapidement.

Enfin, grâce aux mesures énergiques prises par le général Gallieni, la prépondérance définitive finit par être assurée au commerce français sur le marché de Madagascar.

§ 1. — Commerce extérieur

L'un des principaux obstacles au développement d'un pays neuf est l'ignorance dans laquelle sont généralement les commerçants et les industriels métropolitains des moyens d'écoulement de leurs produits dans la nouvelle possession.

Préoccupé, dès le début, de remédier à cette situation, le général s'appliqua tout d'abord à faire explorer Madagascar et à vulgariser la connaissance des ressources et des produits du pays. Dans ce but, il entra en relations directes avec les colons — commerçants, industriels, agriculteurs — établis dans l'île; il créa en outre dans les principaux centres de la colonie des chambres consultatives françaises appelées à le renseigner sur tous les faits économiques.

Dans le même ordre d'idées, il se mit en rapport avec les chambres de commerce de la métropole, leur donnant des renseignements et leur exposant les moyens qu'il convenait d'employer pour accroître les transactions entre la France et sa nouvelle colonie.

Pour permettre aux commerçants et industriels français de faire connaître leurs produits à Madagascar, un musée commercial fut créé à Tananarive et installé dans une des salles de l'ancien palais de la reine. Le règlement fixant les conditions d'admission prévoit très libéralement que les objets d'un poids maximum de 50 kilogrammes envoyés de l'extérieur pourront être transportés aux frais de la

colonie, à la condition qu'ils deviennent la propriété du musée après un an d'exposition. Plusieurs salles sont déjà installées ; néanmoins la difficulté des communications n'a pas encore permis de donner à cette institution toute l'importance qu'elle doit comporter.

D'après ce même principe et en raison de l'extension acquise par les ports de Tamatave et de Majunga, on créa, en 1898, dans chacune de ces deux villes, des établissements analogues, où seront centralisés les échantillons des marchandises d'importation écoulées principalement dans les provinces côtières et les produits d'exportation que peuvent fournir ces mêmes régions.

Enfin, pour atténuer la rigueur obligée des règlements de douane, on mit à l'étude, dès le début de l'année 1897, la création d'entrepôts réels et de magasins généraux.

Vers la fin de 1896, l'attention du chef de la colonie avait été appelée sur les difficultés que créait aux commerçants de Tamatave l'absence d'un entrepôt leur permettant de déposer, en suspension des droits de douane et des taxes de consommation, les marchandises qu'ils recevaient de l'extérieur. L'étude de cette question aboutit à la construction de magasins à usage d'entrepôt réel, qui fonctionnent aujourd'hui à la satisfaction générale des commerçants de Tamatave.

Les services que rend cet établissement seront encore accentués par une modification de perception des taxes actuellement à l'étude. Il faut considérer, d'ailleurs, que l'entrepôt a pour but, non de procurer des recettes, mais de faciliter les transactions. Il a été particulièrement profitable aux planteurs de la Réunion, qui ont pu ainsi écouler plus facilement leurs rhums. Ceux-ci se sont progressivement substitués aux rhums de Maurice, qui jusqu'alors arrivaient en grande quantité dans la colonie. Aussi, les commerçants des principaux ports de la côte — Majunga, Tuléar, Fort-Dauphin, Mananjary, Vatomandry, ont-ils été unanimes à demander au Gouverneur général l'application de la même mesure. Il leur a été donné satisfaction par la construction dans ces ports de magasins dans lesquels certaines marchandises de consommation courante pourront être reçues en entrepôt réel.

Pour activer le commerce d'exportation, des tempéraments ont été apportés à la réglementation forestière, trop rigoureuse peut-être, qui interdit l'enlèvement sans autorisation de tous les produits des forêts. L'application stricte de cette disposition eût tari la principale source du commerce d'exportation, alimenté par le caoutchouc, le rafia, la cire, le crin végétal, la gomme copal, que récoltent les indigènes. Comme on l'a indiqué dans le chapitre précédent, les Malgaches ont été autorisés à continuer à se livrer à ce trafic sous la condition qu'une surveillance étroite et l'application de la responsabilité des villages assure la conservation des massifs forestiers et des essences précieuses.

Dans le même ordre d'idées, on peut signaler une mesure qui, tout d'abord accueillie avec quelque scepticisme, a donné dans son application d'excellents résultats : il s'agit de l'interdiction faite aux indigènes de détailler les bœufs et les porcs avec la peau y adhérente. Depuis, les peaux de bœufs dont le commerce avait été abandonné, sont redevenues l'objet d'un trafic important. Les soies de porc, employées dans l'industrie métropolitaine pour la fabrication de brosses et de pinceaux, et les peaux de bœuf peuvent donc être avantageusement utilisées par les commerçants pour leurs remises.

§ 2. — COMMERCE INTÉRIEUR

Le développement des transactions est intimement lié à la facilité avec laquelle les relations peuvent s'établir entre les commerçants et les indigènes. Du jour où l'insurrection fut réprimée en Imérina, il y eut le plus grand intérêt à utiliser le Hova comme intermédiaire pour la vente des produits d'industrie européenne. Dans ce but, tous les marchés détruits par l'insurrection furent reconstitués et les habitants invités à les fréquenter. C'est ainsi que dans le cercle de Tsiafahy, le nombre des marchés atteignait, à la fin de l'année 1897, le chiffre de 105, dont 51 grands et 54 petits ; on en compte actuellement 111, dont 57 grands et 54 petits. Des résultats analogues ont été obtenus dans les autres circonscriptions de l'Imérina. De même, dans les provinces côtières où des lieux de réunion étaient assez rares, on en poursuivit peu après la création. Certains chefs de province ont aussi facilité le colportage, qui a pris quelque développement dans plusieurs contrées.

En outre, on s'est attaché à rechercher les voies commerciales autrefois suivies par les marchands indigènes et les porteurs de marchandises, de manière à rétablir les courants d'échanges qui assuraient jadis l'écoulement des produits de certaines régions. On reconnut ainsi la grande artère commerciale d'Imérimandroso à Fénérive, qui met en relation le pays sihanaka et la côte Est et par laquelle les produits de la riche plaine du lac Aloatra parvenaient anciennement à la mer ; il en a été de même des routes de Tananarive à Mahanoro, de Tananarive à Vatomandry et d'Ambositra à Mananjary par Ambohimanga ; ces diverses voies sont aujourd'hui très fréquentées.

A cette même occasion et pour encourager les aptitudes commerciales des Hovas, les indigènes de l'Imérina ont reçu toute liberté de sortir de leur pays d'origine en vue de se livrer au commerce et à l'industrie. C'est ainsi que, dans le courant de l'année 1898, un certain nombre de Hovas se sont établis commerçants dans certaines villes de la côte, telles

que Mahanoro, Mananjary, Analalava, Fort-Dauphin. Plusieurs d'entre eux s'y sont installés avec leur famille.

Enfin, dans les pays douteux, des lignes de postes militaires protègent les grandes routes commerciales. Parmi ces dernières on peut citer celle de Tuléar à Fianarantsoa dans les vallées de l'Onilahy et de la rivière d'Ihosy, celle de Fort-Dauphin à Betay, et de Fort-Dauphin-Tsivory-Tamotamo qui se prolonge par la voie militaire Betroka-Fianarantsoa. L'occupation de ces deux dernières lignes a amené, en 1898, une reprise du commerce du caoutchouc que les indigènes Antanosys de Fort-Dauphin ont pu aller récolter dans la région de la rive gauche du Mandraré.

Poids et mesures. — Une des mesures les plus efficaces prises par le général pour faciliter les transactions a été la substitution du système métrique aux poids et mesures plus ou moins bizarres en usage jusqu'alors à Madagascar.

Les Malgaches n'avaient pas de poids proprement dits ; ils ne disposaient, pour faire les pesées de faible importance, que des poids monétaires correspondant aux subdivisions de l'ancienne piastre mexicaine (27 grammes); la livre anglaise était l'unité de poids pour les marchandises denses. Ils ne possédaient pas non plus de mesure de longueur nationale et employaient indifféremment celles dont se servaient les étrangers; l'article 79 des lois locales de 1881 spécifiait que le gouvernement en reconnaissait sept : le pied anglais, le yard, le mille, le mètre, le kilomètre, la brasse ou refy ($1^m 82$) et le mamakitratra ou demi-refy ($0^m 91$). Le mètre et le kilomètre étaient cependant fort rarement employés. Les mesures intermédiaires de longueur et celles de distance n'étaient nullement déterminées. Quant aux mesures à riz (vata), elles étaient essentiellement variables d'une contrée à l'autre ; la « vata » contenait 19 litres environ.

Une telle diversité était de nature à entraver les transactions commerciales et à nuire, sur le terrain économique, au développement de l'influence française. C'est dans ces conditions qu'intervint un arrêté interdisant l'emploi de poids et mesures autres que ceux établis par les lois françaises, à savoir le kilogramme, le litre, le mètre et leurs multiples et sous-multiples. Les transformations des anciens poids et des anciennes mesures et la fabrication de nouvelles unités ont été effectués à l'école professionnelle de Tananarive ou dans les chefs-lieux des provinces à l'aide d'étalons fournis par cet établissement.

Le système décimal français est aujourd'hui généralisé dans les régions définitivement soumises à notre autorité.

Monnaies. — Antérieurement à l'occupation, les transactions se faisaient, à Madagascar, soit par voie d'échange dans toutes les provinces côtières où l'autorité des Hovas n'était pas fermement assise, soit au moyen de monnaie coupée. Depuis notre prise de possession définitive, la substitution de nos pièces divisionnaires à la piastre fractionnée a été acceptée avec empressement par les Hovas et les Betsiléos ; les autres peuplades, celles de la côte Est en particulier, n'ont pas tardé non plus à reconnaître les avantages de notre monnaie. Enfin la réforme a été acceptée assez aisément chez les Sakalaves de la côte Ouest et chez les indigènes des provinces de Farafangana et de Fort-Dauphin.

Le succès de la monnaie divisionnaire trouva d'ailleurs sa contre-partie dans la dépréciation rapide de l'argent coupé. Il en résulta même une sorte de crise monétaire qui s'est terminée récemment par le retrait complet de cette monnaie par trop primitive.

Mesures prises spécialement en faveur du commerce européen. — Taxe de séjour. — En même temps qu'on facilitait aux commerçants européens le placement de leurs marchandises à Madagascar et qu'on encourageait la récolte et l'exportation des produits indigènes, il fallut se préoccuper aussi de garantir le commerce contre la concurrence des négociants asiatiques et africains. Par leur tendance à l'accaparement, les Hindous et les Chinois étaient particulièrement dangereux.

En 1896, tous les commerçants européens établis à Madagascar souffraient de cette concurrence. Elle était d'autant plus difficile à combattre que l'Hindou et le Chinois, vivant très économiquement, peuvent se contenter d'un très faible gain et vendre à très bon compte. La lutte était surtout fort difficile pour les commerçants français, dont les produits sont souvent de qualité supérieure aux produits étrangers, mais aussi d'un prix plus élevé. Aussi était-il bien rare de voir les commerçants asiatiques s'approvisionner de marchandises françaises. Pour atténuer, autant que possible, les inconvénients de cette situation, il a paru indispensable d'imposer aux Hindous et aux Chinois, l'obligation d'un permis de séjour accordé contre payement d'une taxe annuelle. Au début, ils furent soumis à un droit fixe de 25 francs et à un droit supplémentaire de 50 ou de 75 francs, proportionnel à l'importance de leur commerce ou de leur industrie. Cette mesure avait, en outre, un but de police; elle impliquait, en effet, une surveillance sur ces étrangers, suspects à bon droit de se livrer sur la côte Ouest à la traite des esclaves et au commerce de la poudre et des armes.

Une expérience de quelques mois fit ressortir l'insuffisance du tarif adopté tout d'abord pour enrayer l'envahissement dont la colonie était menacée. Et même, une enquête montra que le nombre des Hindous établis sur la côte Nord-Ouest avait augmenté dans de notables proportions, tandis que les centres les plus importants de la côte Est voyaient également s'ouvrir de nouveaux magasins asiatiques.

La réglementation reçut les modifications que comportait la situation; le droit proportionnel fut porté à 1 000 francs pour les patentables des catégories hors classe et de 1re classe, à 400 francs pour ceux des 2e et 3e classes, à 200 francs pour ceux de la 4e classe et enfin à 100 francs pour ceux qui se bornent à acheter sur place des produits français pour les revendre aux consommateurs.

Toutefois on tint compte des situations qui paraissaient dignes d'intérêt. La plupart des Hindous et des Chinois viennent dans la colonie pour y gagner une somme déterminée et retourner ensuite dans leur pays d'origine. Il y a cependant des exceptions; c'est ainsi que quelques Asiatiques, établis depuis longtemps dans certains ports de la côte Ouest, s'y sont fixés sans esprit de retour, y ont fait souche, et ont accepté, sans arrière-pensée, notre autorité. A ceux-là, très rares d'ailleurs, on a accordé l'exemption des nouveaux droits en maintenant simplement à leur égard les dispositions primitives.

En outre les étrangers asiatiques doivent être groupés dans chaque province en congrégations responsables de l'exactitude des déclarations faites par chacun de leurs membres pour l'établissement de l'impôt, le payement de la taxe et des amendes. Enfin, les chefs de province demeurent libres d'assigner sur leur territoire un point unique de débarquement aux Asiatiques et aux Africains; les exotiques ne peuvent, non plus, quitter la colonie qu'autant qu'ils ont avisé l'autorité locale au moins quinze jours à l'avance. Cette dernière disposition répond aux vœux de tous les commerçants d'origine européenne qui commanditaient les Hindous ou les Chinois. Elle a pour but de prévenir les départs brusques et de tenir sous la main de la justice ces Asiatiques, qui n'hésitent pas à recourir à une faillite ou à une banqueroute pour réaliser au plus vite, et rentrer en hâte dans leur pays.

Ajoutons que l'ensemble de cette réglementation ne peut en aucune façon éveiller les susceptibilités des nations dont relèvent les Asiatiques ou Africains qui y sont soumis; elle est beaucoup moins rigoureuse en effet que celles adoptées par d'autres pays qui ont pris à l'égard des Hindous et des Chinois des mesures draconiennes.

Enfin, en dehors même des ressources financières appréciables qu'elles procurent à la colonie, ces taxes ont arrêté l'intensité du courant d'immigration des commerçants hindous et chinois, sans toutefois provoquer l'exode en masse de ceux déjà installés.

Mesures prises pour favoriser le commerce français. — L'ancien gouvernement malgache s'était montré tout particulièrement hostile au commerce et aux commerçants français. A la suite de la conquête, il était donc de toute justice de leur donner des compensations en raison directe des dommages qu'ils avaient subis.

Dans ce but, le général s'attacha à favoriser l'introduction et l'écoulement dans les populations indigènes des produits de l'industrie nationale; c'est ainsi qu'il laissa aux chefs de province la latitude d'exempter, pendant quelque temps, du payement des droits de place tout colporteur indigène apportant, pour la première fois, des produits français sur le marché.

Au début de l'année 1898, les industriels français se décidèrent à entreprendre à Madagascar la lutte contre le commerce des tissus étrangers et commencèrent à transformer leur outillage pour confectionner, d'après les renseignements qui leur avaient été fournis, des étoffes conformes aux goûts des indigènes. Cette initiative fut encouragée en donnant aux marques françaises la publicité du journal officiel malgache, le *Vaovao*. D'ailleurs, les susceptibilités étrangères n'avaient pas lieu d'être en éveil, car les autorités françaises et indigènes savaient que, tout en facilitant le commerce de nos compatriotes, elles ne devaient apporter aucune entrave à la vente et à la circulation des marchandises étrangères. Enfin, l'établissement du régime douanier et la création de taxes spéciales aux tissus étrangers ont assuré au commerce français la suprématie dans la colonie.

§ 3. — RÉGIME DOUANIER

Au lendemain de l'occupation, M. le général Duchesne avait maintenu le régime des traités conclus par le gouvernement hova avec les puissances étrangères, notamment avec la France. Il s'ensuivit, entres autres particularités, que les importations françaises continuèrent à être frappées, comme précédemment, et sans distinction avec les importations étrangères, d'un droit de 10 0/0 *ad valorem*. Cette anomalie subsista jusqu'au jour de l'annexion de l'île à la France par la loi du 6 août 1896. L'admission en franchise des produits français fut alors décidée, mais elle resta limitée d'abord aux seuls ports occupés par le service des douanes.

Ce régime était cependant insuffisamment protecteur et ne devait avoir qu'un caractère transitoire. Le général fit bientôt procéder à une étude approfondie des conditions de vente et de consommation de chaque espèce d'objets importés, en vue d'arriver à une tarification donnant satisfaction aux divers intérêts en jeu, à ceux notamment de l'industrie nationale.

C'est dans ces conditions qu'intervint la loi du 16 avril 1897 plaçant Madagascar et ses dépendances sous le régime douanier institué par la loi du 11 janvier 1892, qui porte application du tarif général des douanes pour les colonies et possessions françaises. Cette situation fut précisée par le décret du 28 juillet 1897 fixant les exceptions au tarif général des douanes en ce qui concerne les produits étrangers importés dans la colonie.

En même temps, un arrêté indiqua les ports où

pouvaient être importés directement de l'extérieur, les marchandises soumises aux droits. En raison des difficultés techniques d'application du tarif d'importation ces ports étaient et sont encore ceux pourvus d'un receveur des douanes : Diégo-Suarez, Vohémar, Sainte-Marie, Tamatave, Vatomandry, Mananjary, Fort-Dauphin, Nossi-Vé (transféré ensuite à Tuléar), Majunga et Nossi-Bé.

Malgré l'application du nouveau régime douanier, les maisons étrangères manifestaient nettement leur intention de lutter énergiquement pour conserver le marché des tissus de la colonie qui, à la fin de l'année 1897, représentait un chiffre d'affaires de 8 millions.

D'autre part, les commerçants qui s'étaient décidés à s'adresser à la fabrication française, déclaraient que les droits de douane fixés par le décret du 28 juillet 1897 étaient insuffisants pour protéger efficacement les produits de cette fabrication, puisque les étrangers pouvaient non seulement fournir des tissus à meilleur compte que ceux provenant de l'industrie française, mais étaient fermement résolus à faire tous les sacrifices nécessaires pour ruiner la concurrence.

En même temps, on annonçait l'arrivée prochaine à Madagascar de 2 000 balles de tissus étrangers dont le débarquement imminent rendait plus urgente encore la nécessité de la surélévation des droits. C'est à la suite de ces faits qu'est intervenu le décret du 31 mai 1898, majorant les droits de douane applicables aux tissus. Le même texte a prévu l'exonération complète des droits de douane, d'une part, pour les sacs de jute, dont l'usage est indispensable à l'industrie locale des salines, d'autre part, pour les animaux destinés à la reproduction, afin de faciliter les entreprises d'élevage dans la colonie.

Le général a fait étudier aussi une autre modification du tarif douanier consistant à réduire les droits imposés aux chevaux, ânes et mulets. Quant au tarif des droits de sortie, il a été établi, sur de nouvelles bases, modifiant sensiblement les droits de même nature qui avaient été fixés en 1896 par M. le général Duchesne.

Il faut signaler trois dispositions intéressantes de ce tarif : l'une exemptant de droits de sortie les produits provenant du traitement industriel du bétail, l'autre faisant bénéficier de la même faveur les rhums et alcools fabriqués dans la colonie; la dernière, enfin, élevant les droits de sortie pour les animaux de l'espèce bovine. Ces mesures spéciales appellent quelques explications qui en démontreront l'opportunité.

L'exonération des droits de sortie pour les produits provenant du traitement industriel du bétail et destinés aux approvisionnements de l'armée et de la marine a été décidée sur la demande d'une compagnie coloniale française. Cette société, qui avait acquis en 1896 d'importants établissements de fabrication de conserves de viande, a fait ressortir que cette mesure de faveur lui permettrait de soumissionner à des prix inférieurs à ceux qu'elle pouvait alors consentir. En donnant satisfaction à ce désir, le général n'a donc fait que se conformer à cette règle qu'il a faite sienne, de favoriser toutes les entreprises de nos compatriotes à Madagascar, et plus particulièrement celles dont la réussite doit contribuer à la prospérité de la colonie.

L'arrêté qui a exempté de droits de sortie les rhums et alcools fabriqués dans la colonie, a eu également pour objet d'encourager l'initiative des planteurs et de faciliter le développement d'une industrie locale.

Par contre, un autre arrêté a élevé de 7 fr. 50 à 15 fr. par tête le droit perçu sur les animaux de la race bovine exportés de la colonie. En traitant de l'élevage, on a déjà indiqué que cette mesure avait été prise en vue d'aider à la reconstitution des troupeaux dans la grande île. Il est peu probable d'ailleurs qu'elle entrave les opérations sérieuses. En revanche, elle empêchera certainement les exportations que faisaient les Hindous et les Comoriens dans des conditions tellement défectueuses, qu'elles avaient déjà donné, sur certains marchés de la côte orientale d'Afrique, une opinion désavantageuse du bœuf de Madagascar et n'avaient pas tardé à en provoquer la dépréciation. Ajoutons d'ailleurs que, sauf dans des cas tout particuliers comme celui que nous citons, les droits de sortie ne sont pas à recommander.

Le développement d'une colonie naissante a sa source dans l'exploitation de ses richesses naturelles et dans l'accroissement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Le procédé le plus efficace pour atteindre ce résultat, consiste évidemment à permettre au colon de faire figurer ses produits sur les divers marchés du monde à un prix tel, que le placement en puisse être assuré. Ceci équivaut à dire que l'absence de droits de sortie apparait comme très séduisante. Mais il faut compter aussi avec l'obligation de procurer à la colonie les ressources financières sans lesquelles elle ne saurait que végéter, et l'impôt indirect, sous forme de droit de sortie, est certainement l'un des moyens les plus équitables auxquels il soit possible d'avoir recours. Dans ces conditions, l'exonération des droits de sortie, même en faveur seulement des produits exportés à destination de la métropole, serait de nature à compromettre l'équilibre du budget s'il n'était point décidé en même temps que les produits envoyés à l'étranger payeront des taxes de sortie majorées en proportion du montant des dégrèvements dont bénéficieront les autres.

Mais, dans cette hypothèse encore, le système sera d'une application difficile, et ce traitement différentiel provoquera des réclamations de la part des étrangers. En outre, la mesure la plus efficace

pour diriger vers la métropole les produits de Madagascar — qui, à l'exemple du caoutchouc et de la vanille, prennent malheureusement encore la route de l'étranger — serait de supprimer les droits très élevés dont ces produits sont grevés à leur importation en France.

Organisation du service des douanes. — L'étude du régime douanier de la colonie nous conduit à parler des conditions dans lesquelles en a été assurée l'application, c'est-à-dire de l'organisation du service des douanes.

Antérieurement à l'expédition de 1895, le service des douanes malgaches fonctionnait dans les conditions les plus défectueuses, en se basant sur des traditions et des usages et non sur des règlements écrits. Les fraudes considérables et les prélèvements non moins importants effectués par les agents hovas sur leurs recettes, réduisaient dans de fortes proportions les sommes perçues par le Gouvernement. Toutefois, le produit des douanes dans certains ports de l'île ayant été abandonné au Comptoir national d'escompte à partir de 1886, comme garantie de l'emprunt consenti par cet établissement financier au gouvernement malgache, les recettes augmentèrent, grâce au contrôle exercé par les agents du Comptoir. Avant 1895, les Hovas possédaient 27 postes de douanes ainsi répartis :

Sur la côte Est : Ambohimarina, Vohémar, Sambavaha, Antalaha, N'Gontsy, Anonibé, Marvontsetra, Vohijanahary, Soamianina, Fénérive, Mahambo, Foulpointe, Tamatave, Vatomandry, Mahanoro, Mahela, Mananjary, Vohipeno, Farafangana, Vangaindrano et Fort-Dauphin.

Sur la côte Ouest : Anorontsangana, Maivarano, Majunga, Andakabé (Morondava), Tuléar et Nossi-Vé.

Nous avons déjà dit que le général Duchesne maintint le taux des droits de douane, nominalement fixé par les Hovas à 10 0/0 *ad valorem*. En même temps, il prévit la création de postes de douane dirigés par des agents français assermentés et placés sous les ordres du chef des services administratifs. Les sommes perçues devaient être versées dans les ports affectés à la garantie de l'emprunt, entre les mains de l'agent du Comptoir d'escompte, mais seulement à titre de dépôt, sans qu'il fût préjugé en rien de leur destination définitive. En fait, cette réglementation ne reçut pas une application bien étendue et ne fut mise en vigueur qu'à Majunga, Marovoay et Tamatave.

A la suite de la prise de possession de l'île par la France, il était rationnel que l'organisation des douanes passât complètement sous la direction des autorités françaises. Inscription fut faite au budget de la colonie des crédits nécessaires pour payer au Comptoir d'escompte l'annuité qu'il recevait antérieurement sous forme de recettes douanières. En même temps, l'inspecteur des douanes envoyé dans la colonie pour organiser le service, procédait au remplacement du personnel hova des postes de douane par un personnel français.

A la fin de l'année 1897, le service des douanes était assuré par 12 postes français : Vohémar, Tamatave, Vatomandry, Mahanoro, Mananjary, Fort-Dauphin, Maroantsetra, Farafangana, Vangaindrano, sur la côte Est ; Majunga, Marovoay, Nossi-Vé, sur la côte Ouest. Sur les autres points, les anciens postes de douane étaient provisoirement maintenus. Dans les trois Dépendances, les recettes douanières étaient perçues d'après un tarif spécial par les agents locaux.

A la fin de 1896, il était évident qu'en raison de l'état de notre établissement dans l'île, les perceptions douanières devaient constituer au début le principal appoint du budget des recettes ; il était d'ailleurs indispensable que notre autorité succédât immédiatement à celle des officiers de douane hovas, surtout chez les peuplades qui, délivrées du joug de la race conquérante, auraient pu abuser de leur indépendance pour piller les commerçants. Il y avait enfin urgence à mettre, sans plus attendre, un frein à la contrebande des armes et des munitions, qui se faisait impunément sur la côte Ouest et par certains ports du Sud et de la côte Est. En se plaçant à ce point de vue, le général Gallieni s'efforça, dès l'année 1897, de donner au service des douanes, jusque là insuffisamment constitué, une organisation et une extension conformes aux vues qui viennent d'être indiquées.

L'expérience a démontré que le douanier ne doit pas être seulement un agent fiscal ; il est aussi appelé à protéger le commerce, à garantir la sécurité du traitant, à assurer la pacification dans les zones côtières. Ce double rôle fut assigné au personnel envoyé de France qui, dès son arrivée, fut réparti entre les points où sa présence était le plus particulièrement nécessaire.

Chaque poste a été ainsi composé d'au moins deux agents européens secondés par six à douze auxiliaires indigènes. Le personnel métropolitain a été complété avec des agents recrutés sur place, en faisant appel aux militaires du corps d'occupation libérés dans la colonie et désireux de s'y fixer.

A la fin de 1897, le service des douanes était ainsi composé : un inspecteur chef de service, un premier commis de direction, un contrôleur, huit vérificateurs, six vérificateurs adjoints, quatre commis, dix-sept brigadiers, huit sous-brigadiers, soixante-dix préposés et vingt et un préposés auxiliaires. Ce personnel était réparti entre dix bureaux ayant chacun à sa tête un vérificateur ou vérificateur adjoint faisant fonctions de receveur, savoir : Diégo-Suarez, Vohémar, Sainte-Marie, Tamatave, Vatomandry, Mananjary, Fort-Dauphin, sur la côte Est ; Nossi-Bé, Majunga et Nossi-Vé sur la côte Ouest, et vingt-deux postes commandés par des

sous-officiers ou des préposés : Loky, Sambavaha, Antalaha, N'Gontsy, Maroantsetra, Mananara, Soamianina, Fénérive, Andevorante, Mahanoro, Farafangana, Benanoramana (Vangaindrano) sur la côte Est ; Anorontsangana, Ambanoro (Nossi-Bé), Ampasimena, Andranosamonta, Nossi-Lava, Analalava, Maivarano, Ambenja, Marovoay, Soalala, sur la côte Ouest. Dans les régions où l'insuffisance du personnel n'a pas permis en 1897 de créer des postes dirigés par des agents du cadre, notamment sur la partie de la côte Ouest comprise entre le cap Saint-André et Tuléar, le service a été assuré, au fur et à mesure de l'occupation, par des sous-officiers et des soldats : c'est ainsi que des recettes douanières ont pu être effectuées à Morondava avant la fin de 1897, et à Maintirano et Ambohibé dès le commencement de 1898.

Au cours de cette dernière année, de nouveaux postes ont été occupés, d'autres ont été transférés en des points où, après étude de la côte, il a été reconnu que la surveillance serait plus efficacement assurée. Actuellement, le service des douanes est organisé de la façon suivante : un inspecteur chef de service, deux commis attachés à la direction, un vérificateur ou faisant fonction de sous-inspecteur, un receveur principal, neuf receveurs, trois vérificateurs, six vérificateurs adjoints et un commis, douze brigadiers, onze sous-brigadiers, cinquante-deux préposés, trois matelots.

Le bureau de Nossi-Vé a été transféré à Tuléar et le nombre total des postes de douane a été porté de 22 à 32.

Ce sont, sur la côte Est : Sambavaha, Antalaha, N'Gontsy, Maroantsetra, Manahara, Soamianina, Tintingue, Mahela, Andevorante, Mahanoro, Farafangana, Benanoramana ; sur la côte Ouest : Nossi-Andriana, Ambavatobé, Betsara, Ambanoro, Anorontsangana, Berangona, Analalava, Ambenja, Marovoay, Boïna, Soalala, Beravina, Maintirano, Benjavilo, Tsimanandrafozana, Ambohibé, Morondava, Manombo, Nossi-Vé, Saint-Augustin.

Avant de terminer cet aperçu sur l'organisation du service des douanes de la colonie, il convient de rendre hommage à l'esprit de dévouement apporté par le personnel dans l'accomplissement de sa mission.

Le général Gallieni a proclamé que grâce aux qualités qu'il a montrées, les revenus de la colonie ont augmenté dans une notable proportion, la traite des esclaves a disparu, la contrebande et le commerce des armes ou des munitions ont notablement diminué. A ces divers titres, le service des douanes a contribué pour une large part à l'œuvre commune de pacification et d'organisation du pays.

§ 4. — IMPOTS DE COMMERCE

Impôt des patentes. — La contribution des patentes frappe tout individu exerçant un commerce, une industrie ou une profession, exception faite pour les fonctionnaires, les maîtres d'école, les fabricants travaillant seuls avec deux ouvriers au plus, les marchands établis sur les marchés, les agriculteurs et les concessionnaires de mines. Le taux établi en 1896 variait au début entre 5 francs et 1 000 francs suivant le chiffre de la population et la catégorie du patentable. Les marchands et fabricants d'objets de consommation, à l'exception des débitants, ainsi que les succursales n'étaient soumis qu'au demi-droit.

Quelques modifications aux premiers tarifs furent introduites un peu plus tard, tant sur la demande des intéressés que sur l'initiative de l'administration.

Profitant de l'expérience acquise, on a établi une répartition plus équitable des patentables ; on a prévu, notamment, pour les marchands en gros, des catégories qui répondent, logiquement, à la situation insulaire de Madagascar et à la nature spéciale du commerce de traite qui s'y fait avec le plus d'activité ; de plus, les établissements de crédit, dont les opérations comprennent le commerce de l'or, ont été assujettis à une patente hors classe de 1 800 francs. On a créé en outre une patente de colporteur qui, étant donné son tarif réduit, facilitera les transactions dans les provinces côtières, où les populations ne fréquentent pas encore les marchés. Très disséminées par groupes de quelques cases, elles attendent le commerçant au lieu d'aller au-devant de lui et, n'ayant que peu de besoins, ne sont incitées à l'achat que si l'on met sous leurs yeux l'objet susceptible d'exciter leur convoitise ou leur vanité.

En 1897, les établissements de Diégo-Suarez, Nossi-Bé et Sainte-Marie, dépendances de Madagascar, ont continué à être régis, en matière de patentes, par les textes édictés dans ces possessions avant leur rattachement à Madagascar. En fait, il n'y avait aucun motif de les maintenir sous un régime distinct de celui de la grande île et de continuer à y assujettir le commerce à une taxation qui, telle qu'elle résultait des textes locaux, était plus élevée que celle en vigueur dans les autres circonscriptions de la colonie. La réglementation établie à Madagascar a donc été appliquée à Diégo-Suarez, à Nossi-Bé et Sainte-Marie, à partir du 1er janvier 1898.

Enfin, il a paru indispensable de préciser les conditions d'application du décret du 17 juillet 1896, prévoyant que le commerce de l'or, des métaux précieux et des pierres précieuses à l'état brut ne peut être fait que moyennant le payement d'une patente annuelle de 1 800 francs. Des difficultés d'interprétation avaient été soulevées, en ce qui concerne l'assujettissement à cet impôt des commissionnaires en métaux précieux et pierres précieuses ; d'autre part, il était équitable d'imposer une taxe aux agents que les exploitants ou commerçants de ces mêmes

matières emploient dans leurs relations avec les divers points de la côte; un arrêté mit fin à cette controverse, en spécifiant que la patente de 1 800 fr. doit être acquittée par tous ceux qui trafiquent de l'or, soit en qualité de commerçant, soit en qualité de commissionnaire et en assujettissant chacun des patentables au versement du demi-droit pour l'ensemble de ses agents.

Taxes de consommation. — Les taxes de consommation perçues dans la colonie résultent d'abord d'un décret du 7 mars 1897 qui a ratifié, sur un point spécial, la loi locale du 25 août 1896, frappant d'un droit de 120 francs par hectolitre les alcools de toute origine et de toute provenance fabriqués ou importés dans la colonie. Diverses taxes s'appliquent, en outre, aux vins, cidres et poirés, liqueurs, opiums, poudre à feu, pétards et artifices, tabacs, tissus, huiles minérales propres à l'éclairage, allumettes, cartes à jouer.

Le décret du 7 mars 1897, a été modifié, à la date du 7 février 1898, en ce qui concerne la taxe de consommation sur le vin. Conformément à la première réglementation, les vins ordinaires étaient imposés à raison de 5 francs l'hectolitre, ou 5 centimes la bouteille, suivant que leur titrage était inférieur ou supérieur à 12 degrés. L'expérience ayant démontré que les vins ne pesant que 12 degrés supportaient assez mal le transport de France à Madagascar, le décret du 7 février 1898, a réduit la taxation imposée aux vins en élevant à 14 degrés le titrage de ceux qui sont assujettis à l'impôt de 5 centimes par bouteille. Cette mesure, portant sur un produit de première nécessité, a été accueillie avec la plus grande satisfaction.

Licences. — Dans le courant de 1897, l'attention du général fut appelée sur les progrès de l'alcoolisme dans la population indigène, à la suite de la création, dans les principaux centres, de nombreux débits de boissons. Pour mettre un frein à ces abus qui nuisaient à la santé et au bon ordre publics, un arrêté du 25 décembre 1897, dont le décret du 30 avril 1898 a sanctionné les dispositions pénales, assujettit le commerce de la vente au détail des boissons alcooliques à l'obtention d'une licence délivrée par les autorités locales, moyennant le versement d'une somme de 600 francs pour Tananarive, Tamatave, Hellville, Antsirane, Majunga, Fianarantsoa, et de 300 francs pour toutes les autres localités.

Le même texte a stipulé, en outre, que les débitants devaient gérer eux-mêmes leurs débits ou les faire gérer par des mandataires autorisés après enquête, mais qu'en aucun cas cette autorisation ne pouvait être accordée à des indigènes. Cette réglementation a semblé indispensable pour préserver la population malgache du mal dont elle était menacée; en outre, l'établissement du droit de licence a fourni le moyen de procurer des ressources au budget local, en n'atteignant, en somme, qu'une catégorie peu intéressante de commerçants, ou du moins ceux dont les efforts servent le moins au développement de la colonisation.

Malgré de nombreuses réclamations, la réglementation sur les licences reçut donc sa stricte application.

La pratique a même démontré la nécessité de rendre plus rigoureuses encore les dispositions de l'arrêté du 25 décembre 1897 pour atteindre pleinement le but visé, tout en supprimant certaines exigences qui frappaient les commerçants sérieux.

Lors de l'élaboration de ce texte et de son examen par le conseil d'administration de la colonie, il avait été admis que, seul, le commerce de la vente au détail des boissons alcooliques à consommer sur place serait assujetti à la licence; le commerce des mêmes boissons à emporter était sciemment laissé libre, et cela, dans le but de ne pas nuire au négoce français en entravant l'écoulement, dans la colonie, de liqueurs et vins de marques françaises, et en restreignant ainsi l'important débouché offert à la viticulture et à l'industrie de la métropole.

Malheureusement, cette disposition libérale a ouvert la porte à des abus de la part de commerçants peu scrupuleux, qui ont pu se soustraire à la licence sans cesser cependant de détailler des alcools de mauvaise qualité; il leur suffisait pour cela d'éviter que la consommation fût faite dans leur établissement. C'est ainsi que, dans les localités de la côte surtout, on voyait les indigènes aller acheter quelques centilitres de mauvais rhum, d'absinthe frelatée ou d'eau-de-vie anisée, boisson réellement toxique, qu'ils buvaient ensuite dans la rue.

Les textes en vigueur ne permettant pas de sévir contre les commerçants qui usaient de semblables manœuvres, une réglementation nouvelle dut être établie pour combler cette lacune. Un nouvel arrêté assujettit donc à la licence toute vente au détail, par quantités inférieures à un litre, de boissons autres que celles introduites dans la colonie en des bouteilles revêtues de cachets ou capsules portant une marque connue.

§ 5. — REVUE DE LA SITUATION COMMERCIALE DE LA COLONIE

COMMERCE EXTÉRIEUR.

Le développement du commerce étant intimement lié à l'état de sécurité du pays, on s'explique aisément que la guerre, l'insurrection des populations de l'Imérina et les troubles survenus dans diverses régions de l'île aient eu une répercussion fâcheuse sur les transactions.

L'absence de renseignements précis sur la situation du commerce extérieur à l'époque qui a immédiatement précédé notre dernière campagne à Madagascar, ne permet pas d'indiquer d'une façon

bien affirmative si les événements qui ont amené notre prise de possession et la résistance qu'a rencontrée l'établissement de notre autorité ont eu seulement pour effet d'arrêter momentanément les opérations commerciales ou ont eu la conséquence plus grave de provoquer une diminution dans le mouvement des affaires.

On sait uniquement que, de 1891 à 1895, de très importantes transactions y avaient été effectuées sur le caoutchouc, principalement dans la région du Sud de l'île, comprise aujourd'hui dans les provinces de Farafangana et de Fort-Dauphin. Quoi qu'il en soit, dès la fin de 1896, le commerce extérieur reprenait une réelle activité, qui n'a fait que s'accroître depuis dans une forte proportion. Si l'on se reporte aux renseignements statistiques qui ont été donnés en 1890 par M. d'Anthouard, chancelier de la résidence de France à Tananarive, on peut conclure, par comparaison avec les documents analogues établis pour les années 1896-97 et 1898, que la prise de possession de Madagascar par la France a eu pour conséquence un accroissement rapide et considérable du chiffre des affaires. D'ailleurs c'est surtout le commerce d'importation qui a bénéficié de ce relèvement. Pour le commerce d'exportation les progrès ont été moins sensibles; on se l'explique du reste car ce commerce est intimement lié à la mise en valeur du pays et celle-ci n'a pu encore, faute d'un réseau suffisant de voies de communication, prendre son essor définitif à Madagascar.

Le croquis schématique ci-après fait ressortir les variations du mouvement commercial dans la période que nous venons d'indiquer.

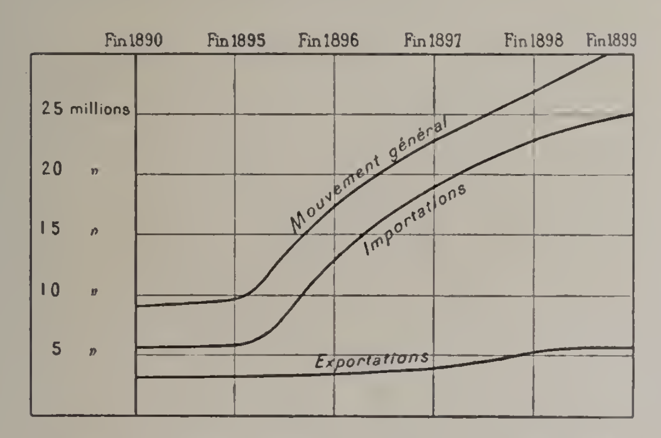


SCHÉMA DU MOUVEMENT COMMERCIAL A MADAGASCAR DE 1890 A 1899.

Voici maintenant un second schéma, qui fait ressortir les résultats des mesures prises dans ces trois dernières années pour favoriser le commerce de nos nationaux à Madagascar. Il met en parallèle, et de la façon la plus satisfaisante, l'augmentation, sans cesse croissante, des transactions avec la France et le mouvement d'affaires en sens inverse du commerce étranger. Il faut, toutefois, excepter l'Allemagne dont le trafic avec notre colonie est en léger progrès.

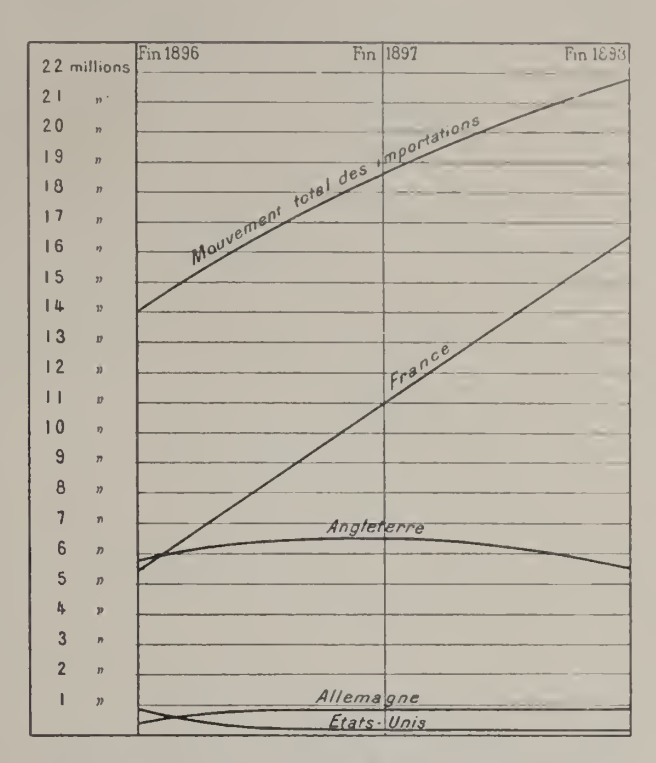


SCHÉMA COMPARATIF DES IMPORTATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES A MADAGASCAR DE FIN 1896 A FIN 1898.

Toutefois, ce croquis donnerait une impression erronée de l'importance réelle du commerce américain à Madagascar si l'on ne tenait pas compte de ce fait que les tissus, qui constituaient presque exclusivement la base des opérations des maisons américaines dans l'île, étaient importés sous pavillon anglais.

Le troisième schéma, ci-dessous, s'applique spécialement aux importations de tissus et montre que, là encore, le commerce français possède la prépondérance à Madagascar.

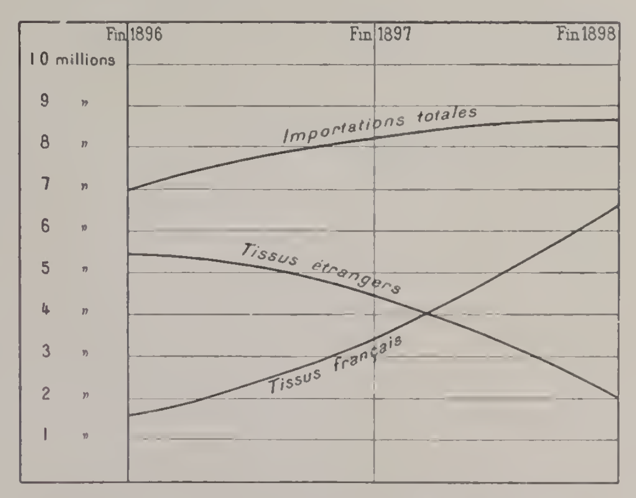


SCHÉMA COMPARATIF DES IMPORTATIONS DES TISSUS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS A MADAGASCAR DE FIN 1896 A FIN 1898.

En résumé, il y a lieu de se féliciter de la place que la France a su se faire sur le marché de la grande île. Reléguée, antérieurement à l'occupation, à un rang bien secondaire parmi les autres nations dont le commerce y était représenté, elle est aujourd'hui arrivée au premier, par étapes rapides et victorieuses.

Il est tout particulièrement intéressant de constater que, grâce à l'initiative des industriels et des commerçants français et à l'application à Madagascar du régime douanier de protection, édicté par la loi du 16 avril 1897, ainsi que par les décrets du 28 juillet de la même année et du 31 mai 1898, les toiles de notre fabrication ont acquis la prépondérance dans l'île. Les Anglais et les Américains ont bien constitué, pendant le premier et même le second semestre de l'année 1897, un stock important de marchandises, dans le but de provoquer une baisse qui, dans leur pensée, devait décourager nos industriels et nos commerçants. Il n'en a, heureusement, rien été; ce sont, au contraire, les maisons étrangères qui ont dû restreindre leurs opérations; l'une d'elles, même, a liquidé dans le courant du deuxième semestre 1898 ses comptoirs de Fianarantsoa et de Tananarive.

Dans cette lutte économique, les négociants allemands ont fait preuve du meilleur esprit, admettant très bien que la France, en toute légitimité, cherche à se réserver le marché de sa colonie au moyen de l'établissement de droits protecteurs; ils n'ont pas hésité à s'adresser à des industriels français pour la fabrication des tissus nécessaires à leur commerce. Cette attitude mérite d'être signalée; d'ailleurs l'administration locale n'a cessé de rencontrer chez les nationaux allemands la plus parfaite correction, contrastant singulièrement avec les procédés de certains autres commerçants étrangers.

C'est ainsi que, dans le court espace de trois années et malgré les nombreux obstacles qu'a rencontrés l'établissement de notre autorité à Madagascar, la France s'est assurée dans sa nouvelle possession un marché de plus de 16 millions par an; après dix-huit ans d'occupation, son marché en Indo-Chine ne dépasse pas encore 31 millions.

Mais, quelque satisfaisants que soient les résultats obtenus, l'industrie et le commerce français ne devront pas considérer cependant que la victoire sur leurs concurrents étrangers leur soit définitivement acquise. Avec le maintien du tarif douanier actuel, les Américains ont nettement manifesté l'intention de nous combattre chez nous, en installant en France des fabriques de tissus. Les industriels de la métropole n'auront donc pas à négliger de perfectionner leur outillage et leurs procédés de fabrication; enfin, il faudra aussi que nos commerçants se préoccupent de se tenir au courant des goûts des indigènes. L'importance du débouché qui leur est offert par Madagascar est bien de nature à motiver ces efforts, d'autant que cette importance augmentera au fur et à mesure que notre civilisation pénétrera plus intimement chez les populations malgaches. Il faut ajouter aussi que tout le stock des tissus français introduits à Madagascar, en Imérina particulièrement, pendant les années 1898 et 1899, n'est pas encore épuisé, que de nouvelles commandes ont été faites et qu'une réduction du tarif douanier aurait par conséquent la plus fâcheuse répercussion sur la situation dans l'île des maisons françaises et de certaines maisons étrangères qui ont demandé des tissus à notre industrie.

NATURE DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS.

Les principales importations portent sur les tissus, les boissons alcooliques, les vins, les farines, le sucre raffiné, les tabacs, les bougies. Le schéma ci-dessous donne leur importance relative pour l'année 1898.

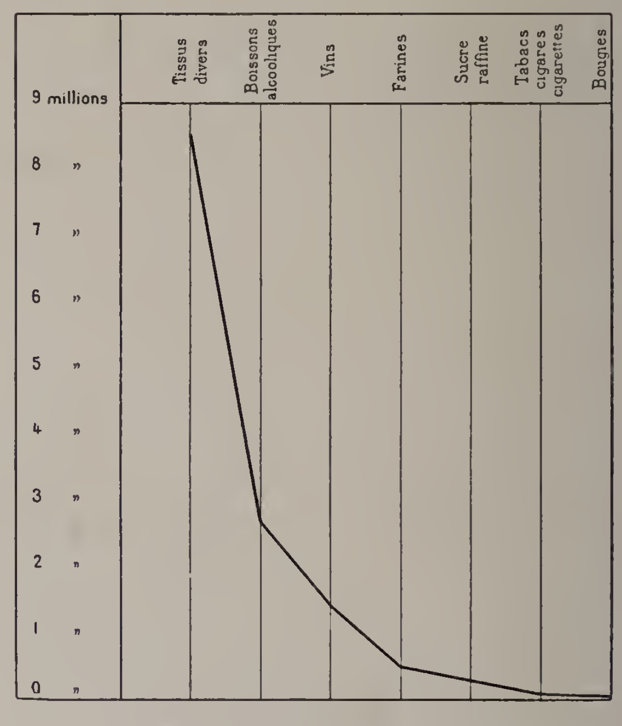


SCHÉMA DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS POUR L'ANNÉE 1898.

Les principales exportations sont celles des bœufs, des peaux et des produits naturels tels que bois, caoutchouc, cire et rafia. Le schéma ci-dessous donne leur importance relative pour l'année 1898.

Le commerce d'exportation du caoutchouc qui tient actuellement la tête a subi depuis dix ans des variations considérables dues à la méthode déraisonnable d'exploitation qui a été pratiquée pendant plusieurs années et qui a failli ruiner les centres de production.

Dans la province de Fort-Dauphin, par exemple, où le commerce d'exportation du caoutchouc se fai-

sait avec le plus d'activité, les quantités expédiées à l'extérieur étaient, en 1891, de 20 000 kilogr. et atteignaient, en 1892 et 1893, 400 000 kilogr. Elles ne s'élevaient plus en 1895 qu'à 200 000 kilogr., après avoir passé par 27 000 kilogr. seulement en 1894.

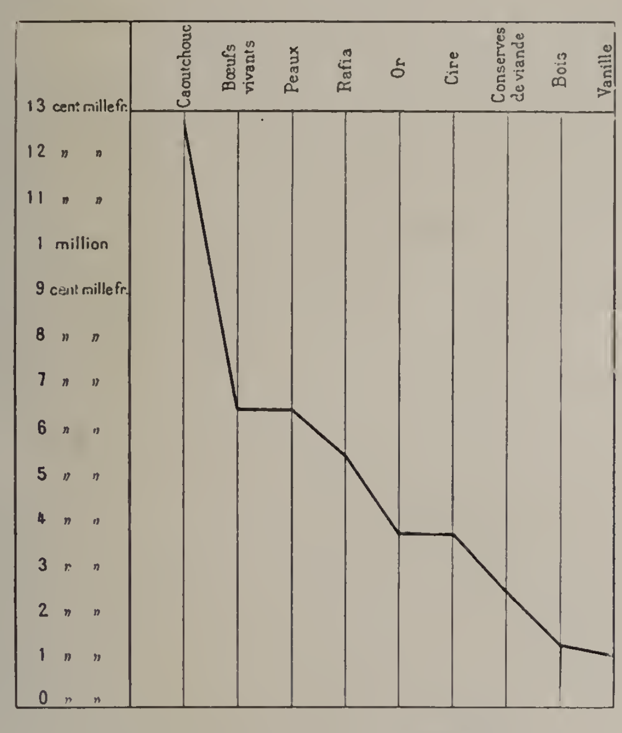


SCHÉMA DES EXPORTATIONS POUR L'ANNÉE 1898.

Dès 1896, les peuplements de caoutchouc dans la région comprise entre Fort-Dauphin et la rive gauche du Mandraré étaient considérablement amoindris, sinon complètement dévastés. D'autre part, les peuplades antandroys interdisaient aux indigènes de la côte l'accès de leur pays. Ce n'est donc qu'avec la pacification et une surveillance rigoureuse des procédés d'entretien que l'exploitation du caoutchouc dans le Sud reprendra son activité première.

Par contre, l'exportation des peaux de bœuf est en progrès constant.

L'importance acquise par l'exportation des produits de la culture (vanille) et des produits industriels (conserves de viande) est aussi à remarquer.

Il est permis de présumer que, dans un avenir prochain, à la faveur des progrès de l'organisation et de la pacification de la colonie, de nouvelles régions, riches en produits naturels, telles que les pays sakalaves de l'Ouest, du Sud et du Sud-Ouest, seront ouvertes au commerce; des entreprises d'élevage et des établissements industriels se créeront pour accentuer encore ce mouvement d'exportation.

SITUATION DES PRINCIPAUX PORTS.

Le mouvement commercial des principaux ports de la colonie n'a cessé de s'accroître depuis l'occupation française. Le schéma ci-dessous fait ressortir l'importance relative de leur trafic pour l'année 1898.

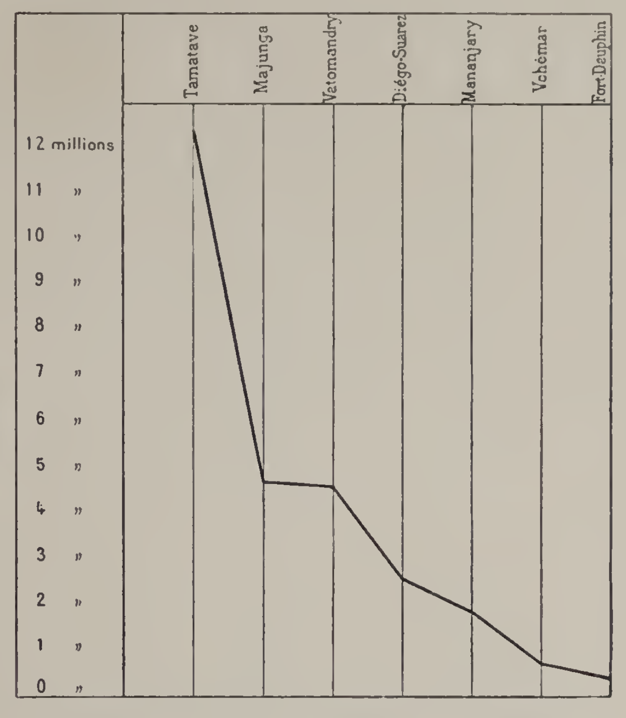


SCHÉMA DU TRAFIC DES PORTS PENDANT L'ANNÉE 1898.

D'autres ports secondaires, tels que Farafangana et même Morondava ont vu également leur commerce se développer considérablement pendant ces trois dernières années.

Il faut ajouter que, depuis 1896, nombre de maisons françaises, ayant leur établissement principal à Tamatave ou à Majunga, ont créé des succursales dans plusieurs ports moins importants où, auparavant, les étrangers avaient, en quelque sorte, le monopole des transactions. C'est ainsi qu'à Vohémar, Maroantsetra, Fénérive, Mahambo, Vatomandry, Mananjary, Farafangana, des comptoirs français ont été récemment ouverts.

Sur la côte Ouest, à Morondova, quelques commerçants français se sont heureusement substitués aux traitants hindous qui détenaient le commerce dans la région.

Pour terminer, résumons maintenant la situation du commerce dans l'intérieur de l'île.

Au fur et à mesure que la sécurité se rétablissait et que notre autorité, en s'affirmant, rayonnait d'une part de la côte vers l'intérieur, d'autre part des centres tels que Tananarive et Fianarantsoa vers la périphérie, les produits reçus de la côte se répandaient par les voies ainsi ouvertes, et en même temps que le nombre des Européens dans les principales localités s'accroissait, de nouveaux comptoirs se créaient dans les régions éloignées du littoral.

Au commencement de 1896, les transactions

étaient en quelque sorte centralisées à Tananarive pour l'Imérina et à Fianarantsoa pour le Betsiléo; dès la fin de la même année, on les voit tout d'abord prendre une importance plus grande dans cette dernière province et plusieurs maisons de commerce s'installent à Fianarantsoa.

En 1897, Ambositra commence à devenir un centre commercial important et plusieurs maisons françaises y installent des comptoirs, qui viennent disputer à la maison anglaise établie dans le pays depuis dix ans le marché de cette partie du Betsiléo.

Des établissements commerciaux se fondent, en 1896, dans le cercle de Betafo, en 1897, dans le Betsiriry récemment occupé et dans le cercle d'Ankazobé; en même temps, des agents hovas parcouraient le cercle annexe d'Ankavandra en liant des relations commerciales avec les Sakalaves. Dans la capitale de l'île, une dizaine de maisons françaises ou étrangères créent, en 1897 et 1898, d'importants établissements.

Quelque rapide que soit cette énumération, elle permet d'apprécier l'extension acquise, en peu de temps, par le commerce dans l'intérieur de l'île et montre qu'à un accroissement de l'activité commerciale de la colonie a correspondu une augmentation du nombre des commerçants.

On doit cependant reconnaître qu'à l'exception des maisons importantes qui ont développé leurs opérations, les commerçants disposant de moindres ressources, au lieu d'installer des comptoirs d'échange dans le pays même de production, incitant ainsi les indigènes à l'extraction des richesses naturelles, se sont bornés à s'établir à Tamatave, Tananarive, Majunga, Mananjary, Vatomandry, où ils ont ouvert des magasins contenant à peu près identiquement les mêmes articles; dans ces conditions, l'activité de la concurrence a nui au commerce particulier de chacun.

D'autre part, les facultés commerciales d'un pays sont en raison directe de ses productions agricoles et industrielles et de la capacité de consommation de ses habitants. D'après ce principe, le général s'est efforcé de prendre toutes les mesures susceptibles d'augmenter cette capacité de consommation de la population malgache, en encourageant et facilitant le plus possible l'extension des cultures et la récolte des produits naturels. Cependant, les résultats, quelque appréciables qu'ils soient, ne peuvent avoir pour effet d'amener immédiatement une modification très sensible dans la situation économique du pays.

Aussi, l'équilibre nécessaire qui doit exister entre le nombre des commerçants d'une part, l'intensité de la production et la capacité de consommation d'autre part, semble-t-il actuellement atteint dans les principaux centres, Tananarive, Tamatave, etc. On ne saurait par suite conseiller, à de nouveaux commerçants de s'établir, de quelque temps encore, dans ces localités.

Les nouveau-venus auront intérêt à s'installer dans les localités où ils n'auront pas à craindre une concurrence exagérée et où ils seront à proximité des régions où se récoltent les produits naturels; mais, pour les motifs déjà indiqués, leur nombre devra être limité pendant deux ou trois ans et il faudra, d'ailleurs, qu'ils possèdent des capitaux; le principal obstacle au succès de beaucoup de commerçants français venus dans la colonie est l'absence d'un fonds de roulement suffisant pour leur permettre de donner aux indigènes, intermédiaires indispensables, le large crédit sans lequel ces derniers ne font pas d'opérations commerciales.

§ 6. — NAVIGATION

A. Réglementation. — La navigation est demeurée libre pour tous les pavillons dans les eaux de Madagascar.

Un règlement local a rendu applicables à la colonie les formalités de la francisation des navires, de la délivrance des congés et des passeports, ainsi que les taxes qui en sont la conséquence. Cette mesure et les dispositions de détail auxquelles elle a donné lieu sont de nature à faciliter le développement de la navigation sous pavillon français dans les eaux de la colonie.

Pour assurer le recrutement des équipages, les indigènes des régions côtières ont été encouragés à se livrer à la profession maritime. Dans ce but, les marins indigènes régulièrement inscrits sur rôle d'équipage, ont été exemptés de l'impôt personnel et des prestations.

Un arrêté a fixé les conditions dans lesquelles les maîtres au cabotage de la métropole peuvent être admis à commander des navires armés au grand cabotage dans la colonie.

Voici maintenant quelques chiffres relatifs au mouvement de la navigation. Les navires des diverses nationalités qui sont entrés dans les ports de l'île en 1898 se répartissent ainsi :

Français :	Nombre :	3 497,	Tonnage :	734 068
Anglais :	—	2 298	—	82 345
Allemands :	—	111	—	39 305
Autres pavillons	—	155	—	23 641

En 1898, le nombre des passagers débarqués a atteint le chiffre de 23 703 et celui des passagers embarqués s'est élevé seulement à 20 466, soit une augmentation de 3 237 de la population immigrée.

Actuellement, les ports de Madagascar sont reliés entre eux uniquement par des bâtiments français appartenant aux trois grandes compagnies des Messageries maritimes, des Chargeurs Réunis et de la Havraise péninsulaire. Toutefois, les services maritimes existant ne répondent déjà plus aux besoins de

l'administration et du commerce; il est indispensable que des communications régulières s'établissent entre les points du littoral Ouest devenus aujourd'hui des centres administratifs et commerciaux, de même qu'entre les ports de la côte Est, dont l'importance va sans cesse en croissant.

CHAPITRE III

INDUSTRIE

§ 1. — RESSOURCES INDUSTRIELLES

L'INDUSTRIE était autrefois insignifiante dans les régions côtières de l'île ; les habitants, en rapport depuis longtemps avec les étrangers, recevaient d'eux les ustensiles de ménage et les quelques instruments nécessaires à leur subsistance. La fertilité du sol et la présence de richesses naturelles d'une exploitation facile, assuraient d'ailleurs à ces populations peu laborieuses les ressources indispensables à la satisfaction de leurs besoins, sans qu'elles eussent à recourir à la transformation des matières premières pour accroître leur bien-être ; leur activité industrielle était presque nulle et se limitait à la confection de quelques rabannes pour l'habillement et à la fabrication du toaka (jus de cannes distillé), ou de la betsabetsa (jus de canne fermenté), dont elles faisaient grand usage. Enfin l'introduction, en quantité considérable, de mauvais rhum de Maurice avait, dans ces dernières années, provoqué l'abandon d'un grand nombre de moulins servant à l'écrasement de la canne, dont les plantations avaient également diminué.

Au contraire, dans le haut pays, l'aridité de la plus grande partie du sol, les aptitudes particulières et la civilisation plus avancée de la race conquérante avaient provoqué la naissance de diverses industries; c'est ainsi, par exemple, que les Hovas fabriquaient du savon, des rabannes fines, des tissus de coton et de soie, des instruments en corne, de la poterie, et qu'à l'instigation de quelques bons conseillers, tels que Jean Laborde, ils étaient parvenus à un certain degré de perfectionnement dans l'industrie métallurgique et dans celle du bâtiment.

En réalité, Madagascar offre de nombreuses ressources pour la création d'entreprises industrielles : en dehors de l'exploitation des gisements aurifères, la sériciculture, la métallurgie, la fabrication des briques, la récolte du sel, l'exploitation des bois y trouveront un milieu favorable et des matières premières abondantes. Mais ces industries exigent, pour leur mise en œuvre, du temps et des moyens de transport faciles et peu onéreux ; la courte période qui s'est écoulée depuis la pacification et la nécessité d'achever les routes ne permettent pas encore de donner des résultats. Toutefois, des mesures ont été prises par l'administration et des efforts accomplis par l'initiative individuelle pour le développement industriel de la colonie ; il en sera question plus loin dans l'exposé du développement de la colonisation.

§ 2. — MESURES PRISES POUR FAVORISER L'INDUSTRIE INDIGÈNE

En attendant que la création d'entreprises industrielles par les colons vînt donner un appoint à la vitalité économique de Madagascar, il était opportun d'encourager les Hovas à reprendre et à perfectionner celles qui avaient été déjà introduites dans le pays.

L'école professionnelle créée à Tananarive, les ateliers manuels organisés à Manjakandriana, à Ankazobé, à Fianarantsoa, ont eu pour but d'initier les Malgaches aux méthodes perfectionnées et de les pousser ainsi à améliorer leurs procédés industriels.

D'autre part, l'administration a favorisé, par tous les moyens en son pouvoir, l'extension des industries indigènes. Au cours de ses tournées, le général encourageait les populations à se livrer à leurs anciens travaux tels que la fabrication des rabannes, à multiplier les ruches dans les contrées forestières, à exploiter la cire et le caoutchouc, etc.

C'est ainsi que, dans certaines régions, notamment à Fihaonana, la fabrication des rabannes a accusé une reprise sensible au cours de l'année 1898 ; dans le cercle d'Anjozorobé, les indigènes se sont adonnés au tannage des peaux ; pour encourager cette branche d'industrie, l'administration a réservé aux Malgaches la partie de forêt qui leur fournit les écorces employées au tannage et leur a attribué les terrains sur lesquels ils ont installé leurs établissements.

L'industrie séricicole était autrefois assez active dans les régions centrales ; l'Imérina et le Betsiléo produisent chaque année une grande quantité de cocons ; il en est de même du pays bara et des régions de la côte Nord-Ouest, en particulier de la province de Majunga, où les Hovas allaient jadis

acheter les cocons qu'ils employaient ensuite en Imérina à la fabrication des lambas et des dentelles.

Ces étoffes sont encore confectionnées, comme jadis, dans divers centres disséminés autour de Tananarive, tels qu'Ambohimalaza (1er territoire militaire), et les femmes adonnées à ce genre de travail sont arrivées à une certaine perfection. On raconte, à ce propos, qu'aux environs d'Ambohidrabiby, un colon français avait, il y a quelques années, fait fabriquer, d'après des dessins de Valenciennes, une pièce de dentelle de soie très soignée qui ne mesurait pas moins de 100 mètres de longueur sur 40 centimètres de large.

Quelle que soit la véracité du fait, il est certain que la sériciculture peut être une source d'importantes richesses pour la colonie, en raison de la facilité d'élevage du ver à soie et de l'abondance de sa production : il donne, en effet, de 4 à 6 éducations par an, alors que les sériciculteurs de la métropole n'en obtiennent qu'une au prix de beaucoup de soins. Toutefois, il serait indispensable d'améliorer les méthodes d'élevage ainsi que la race elle-même, qui, mal nourrie et mal soignée, a résisté, mais s'est abâtardie. Il y aurait lieu aussi d'introduire nos procédés industriels de filage et de tissage en perfectionnant l'outillage ; il serait d'ailleurs facile de développer l'habileté pratique des dentellières et des tisseuses, dont le recrutement sera toujours aisé, principalement dans les provinces centrales.

Il existe diverses variétés de vers à soie à Madagascar ; on les classe en deux groupes : le « landybé », qui se contente des feuilles de certains végétaux tels que l'ambrevade, le tapia, le pignon d'Inde et vit en plein air ; le « landykely », ou ver à soie de Chine, d'importation récente, qui se nourrit de feuilles de mûrier et est élevé en chambre. C'est cette dernière espèce qui donne les meilleurs produits et dont il y a lieu de poursuivre la multiplication. Il y aura encore là un préjugé à combattre, car les indigènes préfèrent l'autre espèce, dont l'élevage est beaucoup plus facile.

Un grand nombre de plants de mûrier ont été mis en terre, dans les divers cercles de l'Imérina, pendant l'année 1898 ; ces plantations n'ont exigé que peu de peine, car ce végétal réussit admirablement dans les régions centrales ; en outre, une mûrerie destinée à fournir des plants et des boutures, concurremment avec le jardin d'essais, a été créée par les soins du service des forêts à proximité de Tananarive.

Il était, d'autre part, indispensable d'étudier la valeur du ver à soie indigène et la possibilité de l'améliorer par sélection ou par croisement avec des produits étrangers. Ces études ont été poursuivies en 1898 par l'école professionnelle. D'autre part, on a créé dans ce dernier établissement un atelier de filature, qui a pu être installé grâce à l'envoi de France d'un contremaître très expert dans cette partie. Quelques indigènes des deux sexes ont pu ainsi commencer à s'initier à cette industrie.

En même temps, on s'appliquait à vulgariser parmi les indigènes nos procédés d'élevage des vers et de récolte de la soie ; l'école professionnelle s'est encore adonnée à cette tâche, mais n'a pas donné à cet enseignement tout le développement désirable, pour ne pas nuire à ses nombreux ateliers de professions manuelles, d'un intérêt plus immédiat.

Un colon de Tananarive, qui compte un très long séjour à Madagascar et qui s'est déjà livré dans le pays à de très intéressantes expériences de sériciculture, a offert spontanément son concours à l'administration pour arriver au résultat cherché.

Si, comme il y a lieu de l'espérer, cette expérience réussit, il sera possible d'organiser, chaque année, avec les jeunes gens qui auront suivi l'enseignement pratique de l'établissement, des magnaneries dans les diverses provinces de l'Imérina. Les indigènes seront en outre des auxiliaires utiles pour les colons qui voudraient aborder l'industrie séricicole.

Les indigènes des régions côtières, malgré leur naturel très apathique, montrent de réelles aptitudes pour tous les travaux qui touchent à la profession de marin. Ces aptitudes ont été utilisées et, en 1898, l'administration a créé dans un port de la côte Ouest une école de construction d'embarcations, premier embryon, peut-être, d'un important établissement maritime.

CHAPITRE IV

COLONISATION

§ 1. — GÉNÉRALITÉS

Antérieurement à l'occupation française, la colonie européenne ou d'origine européenne était presque uniquement composée de commerçants ; elle ne comptait que peu d'agriculteurs ; en outre, les tentatives industrielles qui avaient été faites n'avaient pas réussi.

Cette situation provenait, soit de l'insécurité dans laquelle se trouvaient les étrangers, les Français en particulier, dans certaines régions, soit des entraves que leur suscitait le gouvernement hova, arbitraire

et tracassier. Celui-ci, désireux de s'élever au niveau des nations civilisées, se voyait dans l'obligation, pour atteindre ce but, d'attirer à lui les Européens ; mais, par un sentiment complexe de jalousie et de crainte, il redoutait, en même temps, l'extension de leur influence.

D'une part, il refusait de leur aliéner le sol autrement qu'à titre précaire et révocable suivant le bon plaisir de la reine, c'est-à-dire de quelques notabilités indigènes qui se vendaient au plus offrant; d'autre part, il leur accordait de vastes concessions, mais leur imposait, comme contre-partie, des obligations qui plaçaient les concessionnaires dans sa dépendance complète et subordonnaient au caprice d'une autorité trop souvent fantaisiste la réussite d'entreprises basées sur des avantages séduisants seulement en apparence.

Aussi les Européens, ou plutôt nos compatriotes, venus à Madagascar sur la foi des traités passés avec le gouvernement malgache, ne tardèrent-ils pas à reconnaître que c'eût été courir à une dangereuse aventure que d'exposer leurs capitaux dans des entreprises de longue haleine dont le fruit était loin de leur être assuré ; ils préféraient donc s'adonner au négoce, dont les bénéfices étaient immédiats, et quelquefois considérables, en raison de la valeur des produits naturels tels que l'or, la cire, le caoutchouc, troqués par les indigènes contre des marchandises de pacotille.

Le nombre et l'étendue des plantations créées dans l'île avant sa prise de possession par la France étaient, par suite, des plus réduits ; à part la caféerie installée aux environs de Tananarive, elles se bornaient à quelques rares vanilleries éparses sur le littoral de la côte Est, dont les produits ne donnaient lieu qu'à un chiffre d'exportation insignifiant ; quelques Bourbonnais et Mauriciens avaient également procédé, sur de petites étendues, à des essais de plantation de caféiers de diverses espèces, essais qui n'avaient pas été développés, mais qui avaient permis de se rendre compte quelque peu de l'avenir auquel paraît être appelée la culture du café Liberia dans les provinces de la côte Est. Seule la canne à sucre faisait l'objet d'exploitations relativement importantes, notamment près de Vatomandry et de Tamatave où avaient été installées des distilleries dont les produits étaient uniquement écoulés sur place, principalement parmi les populations indigènes. Les cultures entreprises à Sainte-Marie, à Diégo-Suarez et à Nossi-Bé ne donnaient lieu qu'à un trafic assez restreint.

Pourtant, ce sont les exploitations agricoles et industrielles qui assureront surtout le développement de Madagascar et lui procureront les éléments d'une richesse durable ; déjà, ce sont elles qui alimentent le commerce, et cela, malgré les procédés abusifs des indigènes et les exploitations déraisonnables qui ont rendu plus rares les produits naturels.

Les Européens établis dans le pays se sont rendu compte de son avenir agricole et industriel et s'y sont employés, tout en continuant à s'adonner aux affaires commerciales.

Ces colons avaient souffert du régime arbitraire auquel nous succédions; il importait, du jour où nous étions les maîtres, de les aider à exercer leur activité et à tirer parti des ressources offertes par notre nouvelle conquête aux gens d'initiative courageuse et persévérante.

Dans cet ordre d'idées, nous retracerons ici les mesures adoptées spécialement pour permettre l'attribution aux particuliers des terrains de colonisation et l'exploitation des ressources industrielles.

§ 2 — COLONISATION AGRICOLE

Réglementation et organisation. — Lors de l'arrivée du général dans la colonie, les concessions étaient régies par la loi locale du 9 mars 1896. Ce texte disposait que les aliénations devaient être opérées par le directeur des domaines et approuvées par le gouverneur général, qu'elles seraient consenties au prix de 5 francs par hectare dans les régions de l'Ouest et du Nord et de 10 francs par hectare sur la côte Est et dans le haut pays, que les concessions gratuites étaient réservées aux personnes justifiant du dépôt, dans une banque, de 5 000 francs et qu'elles ne pouvaient excéder une superficie de 50 hectares; enfin, qu'aucune terre domaniale ne pourrait être louée ou vendue avant d'avoir été immatriculée.

Certaines de ces dispositions étaient de nature à entraver l'essor de la colonisation ; elles fixaient, pour le prix des terres, un taux relativement élevé, si l'on considère que le sol n'a de valeur que par les facilités d'exploitation qu'il présente ; d'autre part, la loi locale du 9 mars 1896 prévoyait l'immatriculation préalable à la délivrance des titres de concession, c'est-à-dire l'attribution immédiate du sol en toute propriété, sans condition de mise en valeur. Cette clause offrait un double inconvénient : elle subordonnait l'occupation et la mise en exploitation du sol à l'immatriculation qui comportait une instance judiciaire et exigeait des délais relativement longs, pendant lesquels le colon, réduit à l'inaction, perdait un temps précieux et entamait ses ressources; ensuite, elle ne garantissait, en aucune façon, la mise en valeur des terrains concédés, condition essentielle de la colonisation, et pouvait par conséquent se prêter, dans une certaine mesure, à la spéculation. Il était stipulé, que, seules les personnes disposant d'un capital de 5 000 francs pouvaient obtenir une concession gratuite; or, ce capital, ou bien était insuffisant pour la généralité des exploitations agricoles à Madagascar, ou bien constituait un sérieux obstacle pour les colons qui, énergiques, sobres et persévérants, auraient voulu, quoique sans

capitaux, tenter la fortune. C'est dans ces conditions qu'intervint l'arrêté du 2 novembre 1896, abrogeant la loi locale du 9 mars précédent et spécifiant que des titres de concession provisoires pouvaient être délivrés par les chefs de province, afin d'éviter aux colons toute attente infructueuse. Cet arrêté a imposé aux concessionnaires l'obligation, sous peine de déchéance, de mettre en valeur leurs terrains dans un délai de trois années à dater de la délivrance du titre.

Il est vrai que le titre provisoire de concession n'était accordé que sous toutes réserves des droits des tiers et qu'au début quelques personnes craignaient des revendications contre lesquelles elles auraient été désarmées; mais, sauf dans un cas où le concessionnaire eut, d'ailleurs, gain de cause devant les tribunaux, ces revendications ne se produisirent pas. D'ailleurs, par application d'une loi locale, portant cette même date du 9 mars 1896, les indigènes ne peuvent, à juste titre, prétendre qu'à la propriété des terrains cultivés par leurs soins, leur situation étant, en cela, grandement améliorée, puisque, antérieurement à l'occupation, ils ne pouvaient, en aucune façon, devenir propriétaires définitifs, le sol demeurant toujours la propriété de la reine.

Cependant, lors de la mise en application de l'arrêté du 2 novembre 1896, quelques colons de l'Imérina, en instance pour obtenir la concession de certains terrains, s'étaient heurtés à des réclamations d'indigènes; ces terrains étaient pourtant incultes, inoccupés et, à ce titre, avaient bien le caractère de propriété domaniale. Mais les enquêtes auxquelles il fut alors procédé permirent de constater qu'ils dépendaient des Tompomenakely, véritables seigneurs féodaux, appartenant à la famille royale ou descendants d'anciens rois de l'Imérina, qui exerçaient autrefois une suzeraineté sur de grands espaces, sans se préoccuper, du reste, de les mettre en valeur; le maintien de cette institution, qui immobilisait le sol entre les mains de quelques-uns, était une entrave sérieuse à l'expansion de la colonisation; le général en prononça la suppression, usant, en cela, d'un droit qui appartenait aux anciens souverains de l'Imérina; en même temps, on posa le principe que des concessions de terres pourraient être accordées à ceux des Tompomenakely qui auraient rendu des services à la France.

D'autre part, il fut prescrit de procéder, au reçu de chaque demande, à une enquête ayant pour objet de faire ressortir la disponibilité des terrains et de provoquer les réclamations des colons titulaires de baux emphytéotiques; en outre, pour éviter des empiétements, il était prescrit que les terrains devaient être bornés avec soin.

Dans ces conditions, le colon nanti d'un titre provisoire pouvait commencer sans crainte sa première installation.

En facilitant au colon l'obtention du sol, on s'appliqua en outre, par un ensemble de mesures, à multiplier les garanties qui lui étaient données contre les revendications, à hâter son établissement, à l'aider dans le choix des terrains et à lui éviter des recherches parfois longues et dispendieuses.

Après une enquête minutieuse, le général décida d'appliquer à Madagascar une méthode déjà employée avec succès au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande; elle consiste à déterminer, comme périmètres de colonisation, certains territoires judicieusement choisis, fertiles, autant que possible salubres, situés près des centres habités ou des grandes voies de communication et d'une étendue variable, de 100 hectares jusqu'à plusieurs milliers d'hectares. Les chefs de province furent invités à étudier attentivement leur circonscription au point de vue économique et à choisir ces périmètres de colonisation qui devaient ensuite être divisés en lots immatriculés, un titre de propriété étant établi au nom de l'État pour chaque lot. Lorsqu'une concession est demandée, un titre provisoire est délivré à l'intéressé, qui est garanti par l'immatriculation contre toute revendication; les conditions requises pour la mise en valeur une fois remplies, il suffit, pour donner au concessionnaire la propriété définitive, d'inscrire une mention de transfert du titre immatriculé, pour produire, sans autres formalités, le dessaisissement de la propriété à son profit.

Il a été créé, dans toutes les provinces, des bureaux de renseignements économiques dirigés, autant que possible par des agents du service topographique, qui mettent à jour toutes les indications réunies sur la province et ont en outre pour mission de tenir à la disposition du public des renseignements aussi détaillés et aussi précis que possible sur les ressources et les conditions climatériques, les moyens d'accès, la nature du sol, les mœurs des indigènes de la région.

Après acceptation par le gouverneur général des projets de lotissement qui lui sont soumis, la procédure d'immatriculation est entamée par les soins du service des domaines et de la conservation foncière.

Dans les provinces côtières, le personnel restreint dont disposaient les administrateurs ne leur permettait pas de procéder immédiatement à la reconnaissance des périmètres de colonisation; mais, dans les régions du centre érigées en territoires militaires, on a utilisé sans retard pour ces travaux les connaissances spéciales de nos officiers et de nos sous-officiers.

Afin de permettre la décentralisation indispensable à la prompte solution des questions étudiées, l'île a été partagée, pour le service de la colonisation, en trois subdivisions principales correspondant aux trois grandes régions géographiques de la colonie :

1° L'Imérina et le Betsiléo;

2° La côte Est;

3° La côte Ouest.

A la tête du service technique, dans chacune de ces régions, est placé un vérificateur du service topographique, chargé de veiller à la bonne exécution, par les géomètres de toute la subdivision, des règlements et des circulaires sur la colonisation, de diriger et de vérifier leurs travaux techniques.

Dans les territoires militaires et les cercles où il n'existe pas encore d'agents du service topographique, il importait que la reconnaissance et le levé des plans de terrain fussent exécutés dans les conditions de prix les plus économiques pour les colons.

Une expérience faite à la fin de l'année 1897, pour la reconnaissance et le levé d'un périmètre de colonisation de 4 358 hectares dans la vallée de la Mananara (cercle d'Anjozorobé), démontra que la manière la plus rapide et la plus économique de procéder à ces opérations était de les faire effectuer, pendant la belle saison, par des brigades volantes du service topographique. Trois brigades, correspondant aux trois subdivisions territoriales indiquées plus haut, furent créées à la suite de cet essai.

Les travaux accomplis dans la vallée de la Mananara permirent aussi de déterminer le prix de remboursement des frais d'arpentage qui furent fixés à un taux moins élevé que dans toute autre colonie.

Notamment, ces frais s'élevaient, en 1893, pour la Tunisie, à une moyenne de 2 fr. 21 par hectare, et de 2 fr. 78 pour les États-Unis. A Madagascar, ils furent fixés à 2 francs par hectare jusqu'à 100 hectares; au-dessus de cette superficie, le tarif décroissait au fur et à mesure que la contenance était plus considérable.

Enfin, pour compléter ces différentes dispositions, un arrêté exempta de tous droits les détenteurs de concessions gratuites en ce qui concerne l'établissement, pour le service de la conservation foncière, des titres de propriété.

La mise en pratique de cette organisation a permis, en 1898, de reconnaître les améliorations à y apporter encore. Certains colons exprimèrent le désir de pouvoir choisir eux-mêmes, dans les périmètres, les lots devant constituer leur concession, suivant ce qu'ils jugeraient le plus profitable à leurs intérêts, et de manière à obtenir les terrains les mieux appropriés à telle ou telle exploitation qu'ils avaient en vue. Le fait s'étant produit fréquemment, l'allotissement préalable devenait superflu. On reconnut ainsi qu'il était plus simple et plus économique de procéder à la délimitation et à l'immatriculation globale du périmètre, sauf ensuite à prélever des lots, suivant les demandes des colons. En outre, les concessions accordées et les lots de colonisation reconnus et immatriculés sont repérés dans chaque province sur une carte d'ensemble, afin de faciliter au colon le choix des terrains qu'il désirerait exploiter.

Pour permettre d'apprécier les résultats pratiques de l'organisation actuelle, il n'est pas inutile de résumer dans un exemple toutes les formalités à remplir par un colon, depuis le jour de son débarquement à Madagascar jusqu'au moment où il recevra le titre définitif, immatriculé, de la concession qu'il aura choisie.

M. X..., arrivant de France dans l'intention de se fixer à Madagascar comme planteur, fait escale à Diégo-Suarez; il se rend au bureau de colonisation et y trouve un vérificateur qui lui met sous les yeux la carte générale de la colonie, sur laquelle sont repérées toutes les concessions accordées et tous les lots de colonisation offerts aux immigrants et encore disponibles. Le chef de bureau de colonisation fournit au colon des renseignements généraux sur chacune des provinces, et le nouvel arrivant peut fixer son choix, d'après ses connaissances spéciales et suivant les capitaux dont il dispose. Le colon continue alors sa route sur Tamatave ou Majunga, suivant qu'il a opté pour la côte Est ou pour la côte Ouest.

En supposant que M. X... ait débarqué à Tamatave, il trouvera au bureau de colonisation de cette ville les renseignements particuliers sur chacune des provinces de la côte Est et du haut pays et alors, s'il juge par exemple que la province de Mananjary lui offre des chances particulières de succès, on lui indiquera aussi les moyens de s'y rendre et le prix des transports.

Arrivé à Mananjary, M. X... sera adressé par l'administrateur de la province au chef du bureau de la colonisation, qui le mettra au courant du mouvement de la colonisation dans la région, des résultats obtenus et des essais à tenter.

Le colon aura alors à faire un choix entre les terres domaniales mises à sa disposition et devra se décider entre un lot de colonisation déjà immatriculé ou une concession qu'il choisira lui-même et dont il fixera les limites comme il le jugera convenable.

1[er] Cas : *Lot de colonisation.* — M. X..., après avoir visité les lots, désigne celui qui lui convient et en fait la demande au chef de la province, qui lui délivre aussitôt un titre provisoire d'occupation. Si le lot choisi est de 100 hectares, le colon aura à payer immédiatement 100 francs et pourra aussitôt commencer son exploitation.

Le jour où la propriété sera mise en valeur, M. X... obtiendra le titre définitif en demandant au chef de la province de faire constater l'importance des travaux exécutés. Si la commission estime que la prise de possession a été réelle, le gouverneur général décidera que le titre définitif doit être délivré; le transfert du titre immatriculé sera fait aussitôt au nom de M. X... qui, après payement de la somme de 100 francs restant due au service topographique, sera mis en possession définitive de sa concession.

2[e] Cas : *Concession choisie par le colon.* — M. X..., préférant choisir et limiter lui-même sa concession, adresse une demande au chef de la province, indi-

quant la situation et les limites des terres dont il demande la concession.

Le chef du bureau de colonisation fait faire aussitôt le bornage et le croquis de la concession, puis la demande est affichée dans les formes prescrites.

Après un délai de huit jours, le chef de la province examine, s'il y a lieu, les oppositions ou les revendications qui ont été adressées au bureau de colonisation et, lorsque rien ne s'opposera à la délivrance du titre provisoire, il fera préparer aussitôt le titre d'occupation provisoire. Ce titre est remis à M. X..., après payement de la somme de 50 fr., en supposant la concession de 100 hectares.

Lorsque le colon aura mis la propriété en valeur et dans le délai maximum de trois ans, il pourra obtenir le titre définitif, en faisant constater l'importance de son exploitation. Si le gouverneur général décide que la demande de M. X... doit être accueillie, le bureau de colonisation adresse au sous-conservateur de la propriété foncière tous les documents permettant l'établissement de la réquisition d'immatriculation : la procédure suit son cours ordinaire, et, si l'immatriculation est prononcée, le colon obtient le titre immatriculé, transféré à son nom, après payement de la somme de 100 francs restant due au service topographique (pour une concession de 100 hectares).

Les colons pourront ainsi obtenir, dans le plus bref délai, les titres provisoires leur permettant de s'établir sur les terres qu'ils auront choisies et pourront recevoir, dans les trois ans qui suivront leur installation, le titre immatriculé qui les mettra en possession définitive du sol.

Ajoutons enfin que, tout en encourageant le plus possible la colonisation européenne, il est essentiel, pour le développement économique de la colonie, de pousser activement les Malgaches à se livrer à la culture et de leur donner, par suite, toutes les garanties désirables. L'administration de la colonie y a pourvu et des mesures ont été prises pour conserver aux indigènes les terrains indispensables à leurs cultures.

Développement acquis par la colonisation agricole. — Il ne saurait être question de donner dès maintenant les résultats obtenus par les colons. La colonisation est une œuvre de temps, et son développement ne se manifeste sous un aspect très sensible qu'après une période relativement longue.

Les constatations faites depuis trois années permettent cependant de formuler une appréciation sur l'avenir de la colonisation agricole, tant d'après les efforts des colons que d'après le mouvement de véritable vogue qui s'est manifesté en faveur de Madagascar et y a amené des immigrants et des capitaux.

Il est intéressant tout d'abord de constater l'activité manifestée par certains colons pour la mise en culture de terrains qu'ils détenaient en vertu de baux emphytéotiques consentis par le gouvernement malgache, et que les fantaisies arbitraires auxquelle ils étaient exposés n'avaient pas permis de mettre en valeur; du jour où la prise de possession de Madagascar par la France leur a donné les garanties d'avenir sans lesquelles il ne peut être d'entreprises sérieuses, ils ont nettement affirmé la volonté de se mettre à l'œuvre.

D'autre part, certains colons arrivés à Madagascar depuis le commencement de 1896 y ont déjà créé d'importantes plantations qui permettent d'augurer heureusement de l'avenir.

C'est sur la partie de la côte Est comprise entre Tamatave et Fort-Dauphin que les efforts semblent s'être plus particulièrement portés tout d'abord.

On y voit des plantations échelonnées sur les cours d'eau qui arrosent le littoral, principalement le long du Mangoro et du Mananjary. Citons dans ces régions les exploitations agricoles de MM. N... et C... colons français arrivés dans la province de Mananjary, l'un en mai 1896, l'autre en mars 1897.

Le cas de M. N... est particulièrement intéressant. Ce colon, après avoir réalisé quelques économies dans un commerce de boulangerie qu'il pratiquait à Paris, avait résolu de venir s'installer à Madagascar. A son arivée, il visite quelques régions de la côte, puis, comprenant que son métier de boulanger ne l'a pas initié aux connaissances qui lui sont désormais nécessaires, il va à la Réunion faire son apprentissage, se familiariser avec les nouvelles cultures qu'il désire entreprendre. Instruit par un séjour de plusieurs mois, il revient à Madagascar en compagnie de sa femme, achète à un indigène quelques hectares de terre sur les bords du Mananjary et se met résolument à l'œuvre. A la fin de 1897, il avait déjà, au prix, il est vrai, d'un travail assidu, créé une installation complète et se trouvait à la tête d'une belle plantation de caféiers et de vanilliers.

M. C..., appartenant à une riche famille de Marseille, n'a pas hésité à se mettre personnellement à l'œuvre, dirigeant lui-même les travaux de son installation et de sa plantation qui donne aujourd'hui de belles espérances.

On pourrait citer sur la côte Est de nombreux exemples analogues.

Dans les autres régions le mouvement de colonisation s'est dessiné plus lentement. Toutefois, à la fin de l'année 1897, une concession de plus de 4000 hectares a été accordée à M. B..., représentant la maison L..., de Bordeaux, dans la province de Majunga; une autre concession de 11600 hectares a été accordée dans la plaine de Marovoay, à M. G..., négociant à Majunga. La reconnaissance des lots de colonisation effectuée à la fin de la même année a révélé que cette province contenait, dans la basse vallée de la Betsiboka, de très fertiles terrains; aussi, en 1898, les demandes se sont-elles

produites plus nombreuses. Parmi les concessions, on peut citer celle de 10 500 hectares obtenue par M. F... (plaine d'Ankaboka), et une autre, de 1 913 hectares, accordée à une Compagnie qui paraît disposer d'importants capitaux.

Enfin, de vastes concessions, mesurant en totalité 12 000 hectares environ, ont été délivrées dans la province de Diégo-Suarez pour des entreprises d'élevage.

En Imérina, l'insurrection n'a pas permis, en 1897, la création d'exploitations agricoles auxquelles, en l'absence de voies de communication, le pays ne pouvait se prêter que dans une faible mesure pour alimenter d'importants capitaux. Mais, à la fin de la même année et au cours de 1898, des commerçants, des industriels, entrepreneurs de travaux ou exploitants de mines, ont commencé à s'adonner à l'agriculture dans les divers cercles.

Dans la province d'Ambositra, une compagnie a obtenu, en 1897, la régularisation d'un bail emphytéotique portant sur une superficie de 10 000 hectares; elle a créé dans cette propriété une entreprise d'élevage.

On a déjà signalé que, séduits par la réputation de douceur du climat et de fertilité du sol, des colons s'étaient portés dans le Betsiléo pour s'y livrer à la culture des plantes tropicales. Le mouvement de colonisation s'est manifesté activement dans cette province, et, bien que deux colons aient renoncé à y poursuivre la culture du café, pour aller créer une exploitation similaire dans la province de Farafangana, d'autres ne cessent pas de compter sur d'heureux résultats. L'administrateur en chef de cette province est lui-même convaincu que la culture du caféier, entreprise dans des terrains choisis avec soin, peut donner par ses produits, d'une qualité très supérieure, des résultats avantageux.

Colonisation militaire. — Les militaires du corps d'occupation qui, arrivés au terme de leur service, se font libérer à Madagascar, constitueront un précieux élément pour le développement de la colonisation. Il y a le plus grand intérêt, non seulement en vue de l'essor économique de l'Imérina et du Betsiléo, mais aussi dans l'intérêt de la sécurité et de la défense du pays, à utiliser, pour commencer le peuplement des régions centrales, ces auxiliaires qui sont sur place et que ne désillusionneront pas les obstacles auxquels ils pourront se heurter.

Les militaires du corps d'occupation n'ont plus en effet à se familiariser avec le milieu avant de rien entreprendre.

Habitués au climat, ils n'en redouteront pas les atteintes et sauront observer les règles d'hygiène indispensables. L'agriculteur français, qui a rarement perdu de vue le clocher de son village, l'ouvrier des villes lui-même, bien que son esprit soit plus éveillé, sont tentés de considérer que les facilités de l'existence, le bien-être doivent être le prix immédiat de leur expatriement et non la récompense d'efforts persévérants secondés par beaucoup d'initiative et d'énergie; en outre, souvent craintifs ou imprudents, sous un climat nouveau, ils peuvent être surpris, découragés bientôt par les difficultés qui surgissent inopinément et par l'absence du nécessaire dans un pays où il faut tout créer. Tel ne saurait être le cas pour les anciens militaires du corps d'occupation. Placés souvent en face de nécessités imprévues auxquelles ils doivent parer avec de faibles moyens, ils ne seront pas surpris par les difficultés inhérentes à la création d'une exploitation agricole; ils sont accoutumés à faire preuve d'ingéniosité.

Beaucoup d'entre eux ont acquis, au contact de la population indigène, la connaissance de la langue, des mœurs et des coutumes locales, autant d'avantages précieux sur le colon nouveau-venu. Appelé en de nombreuses circonstances à exercer son initiative, le militaire libérable, déjà préparé moralement et intellectuellement dans les postes où il était employé à la création de pépinières, d'ateliers professionnels, à des essais de culture, à la construction de routes, se transformera vite en colon. Bien choisie, son installation dans le pays répondra à une double nécessité : elle affirmera aux yeux de tous notre prise de possession définitive, absolue; elle constituera un noyau solide de colons énergiques qui, de soldats qu'ils étaient naguère, seront des défenseurs tout prêts en vue d'éventualités qu'il est toujours prudent d'entrevoir. Enfin, ces colons constitueront des centres de groupement et serviront d'exemples et de guides aux nouveau-venus, lorsque le moment sera venu de faire appel à ceux de nos compatriotes qui, disposant de quelques ressources, pourront se livrer à la petite colonisation.

Ces considérations ont amené le général Gallieni à encourager le plus possible l'installation, sur des lots de colonisation, de militaires accomplissant leur dernière année de service. Les résultats ont été très satisfaisants et tous les anciens soldats ainsi établis ont activement travaillé.

Dans ces conditions, les premières mesures ont été complétées et il a été décidé en principe que des titres provisoires de concession seront accordés et que des avances, en nature autant que possible, seront faites à des militaires libérables du corps d'occupation dont le nombre sera fixé annuellement suivant les ressources du budget local et qui seront choisis parmi les plus méritants.

En retour des avantages qui leur seront concédés, ces soldats colons devront s'engager à concourir pendant trois années, à dater de leur libération, au maintien de la sécurité du pays; ils formeront en quelque sorte, avec leurs ouvriers indigènes, des corps de partisans qui permettront de restreindre peu à peu l'occupation militaire des régions centrales.

Importantes exploitations projetées. — Grandes communes. — On a dit plus haut que la vulgarisa-

tion des productions multiples et diverses de Madagascar avait attiré sur notre nouvelle colonie l'intérêt de beaucoup de personnes tant à l'étranger que dans la métropole. Cet intérêt s'est traduit par de très nombreuses demandes de renseignements, par des témoignages de sollicitude pour les choses de Madagascar, par l'envoi de missions d'étude, enfin par l'arrivée de colons disposant de capitaux et par la constitution de sociétés financières formées en vue de l'exploitation des ressources de la colonie.

C'est ainsi qu'un syndicat de capitalistes français a manifesté en 1897 l'intention de fonder à Madagascar une vaste exploitation agricole en vue de laquelle une concession de 50 000 hectares de terre, dans la province de Farafangana, a été demandée. Cette concession ayant été accordée en principe, la société envoya immédiatement dans la colonie un mandataire chargé de procéder aux premières installations et à la mise en exploitation.

D'autres industriels ou sociétés de colonisation, disposant de capitaux, sont en voie de créer à Madagascar d'importantes exploitations agricoles, après avoir fait choix de concessions variant de 5 000 à 10 000 hectares. L'administration a été saisie aussi de nouvelles demandes de concessions en vue de l'élevage du bétail, de la culture des plantes tropicales et de l'exploitation d'essences à caoutchouc.

Enfin, plusieurs de nos compatriotes se trouvant en mesure de grouper d'importants capitaux, ont sollicité l'attribution de vastes superficies dans les régions du centre, du nord-ouest et du sud de l'île, pour l'exécution d'entreprises dont la réalisation semble devoir être des plus profitables à l'intérêt général de la colonisation.

Dans un pays nouveau, où l'acceptation de notre autorité par les indigènes est récente, où le sol, pour se prêter à la petite et à la moyenne colonisation, doit faire l'objet de gros travaux d'appropriation, la création d'exploitations importantes est subordonnée à beaucoup d'études, d'efforts persévérants et à l'apport de capitaux considérables, intelligemment répartis.

De plus, l'introduction de plantes étrangères et la multiplication de certaines essences précieuses, celles qui produisent le caoutchouc, par exemple, impliquent de fortes avances de fonds par les expériences qu'elles nécessitent et par la longue période d'attente qu'elles supposent avant l'époque du rendement. Il en est de même de l'élevage des animaux de trait, de l'amélioration de la race bovine et surtout de la race ovine qui, à Madagascar, ne donne qu'une viande médiocre et ne fournit pas de laine, alors que ce dernier produit a fait la richesse de l'Australie.

Ces expériences ne sont donc pas susceptibles d'être tentées utilement par des colons ne possédant que de faibles sommes. Seuls de puissants capitalistes ou des sociétés peuvent les entreprendre, à la condition toutefois de disposer de superficies assez vastes pour être à même d'équilibrer, par la diversité des travaux, les dépenses considérables à engager. Mais, au fur et à mesure que des résultats seront acquis, ces grandes entreprises de colonisation attireront des commerçants, des agriculteurs, des industriels moins fortunés, qui n'auront qu'à profiter de l'influence acquise sur les populations indigènes, des essais effectués, des travaux accomplis en vue de l'appropriation du sol aux cultures. Il en a été ainsi en Australie, dans les États du Nord de l'Amérique, au Canada.

Le général favorise ce système à Madagascar, à condition que les demandeurs présentent des garanties sérieuses, que la réalisation des projets et la mise en valeur des territoires soient assurées par des clauses formelles, que les coutumes et les droits d'usage des indigènes soient sauvegardés conformément à l'équité.

C'est dans ces conditions qu'ont été accueillies des demandes de concession formulées par différents colons ou diverses sociétés, soit pour l'élevage du mouton à laine ou des animaux de race bovine, soit pour la recherche et l'exploitation de gisements miniers, soit pour l'installation d'usines de fabrication de conserves de viande. Ces entreprises faciliteront l'essor de la colonie en y attirant des capitaux considérables.

§ 3. — COLONISATION FORESTIÈRE

L'absence de voies de communication praticables dans les zones boisées de l'île constitue un gros obstacle à la mise en valeur des forêts. Toutefois, les ressources que Madagascar offre à ce point de vue ont tenté l'initiative de quelques colons. En 1897, l'administration a délivré des permis d'exploiter pour des massifs forestiers de 900 hectares et de 700 hectares, respectivement situés dans la forêt d'Ankeramadinika (40 kilomètres est de Tananarive) et dans les environs de Sabotsy (plaine du Mangoro). De vastes concessions ont été aussi accordées pour l'exploitation du caoutchouc dans le Nord-ouest de l'île.

Au cours de l'année 1898, des titres de concession ont été délivrés pour 1 050 hectares dans la province de Majunga, pour 1 000 hectares dans le district d'Andevorante, pour 110 et 780 hectares dans la forêt à l'Est de Tananarive. De vastes superficies forestières, choisies dans le Nord-Ouest de l'île, ont été attribuées en principe aux sociétés qui se proposent de grandes entreprises de colonisation et dont les contrats sont encore en instance.

Enfin, diverses demandes formulées par des particuliers recevront sous peu une solution. Il est permis de supposer que, d'une part dans la zone côtière comprise entre Fénérive et le cap Masoala, qui offre quelques mouillages d'assez bonne tenue et où les

forêts descendent parfois sur le bord de la mer, et, d'autre part, dans les régions du Nord-Ouest où les rivières navigables par boutres facilitent la pénétration sur des parcours de 40 à 60 kilomètres à partir de la côte, les exploitations donneront des rendements rémunérateurs.

Pour terminer, nous indiquerons ci-après les valeurs approximatives des principaux produits forestiers dans les diverses régions de l'île :

1° A Tananarive :

Le mètre cube de bois de construction ;

De 1er choix, environ 120 à 130 francs ;

De 2e choix, environ 105 à 110 francs ;

Le mètre cube de vieux bois, environ 90 à 100 fr. ;

Les 100 kilogr. de charbon de fabrication indigène (selon la qualité), environ 10 à 14 francs ;

Les 100 kilogr. de charbon de fabrication française, environ 28 francs ;

2° Sur la côte, rendus dans les ports secondaires tels que Vohémar, N'Gontsy, etc. :

La tonne de bois de rose, en billes, environ 25 francs ;

La tonne de bois d'ébène, en billes, environ 30 francs ;

La tonne de bois de palissandre, en billes, environ 14 francs ;

La tonne de bois d'acajou, en billes, environ 14 francs ;

Le mètre carré de planches, environ 0 fr. 90 ;

Le mètre courant de madriers de divers équarissages, en moyenne 8 fr. 50, le prix minimum étant 3 fr. 50 et le prix maximum 13 fr. 50) ;

Le millier de bardeaux, 20 fr.

Le kilogramme de caoutchouc, 3 fr. 50 à 4 fr. 50 ;

Le kilogramme de cire animale, 1 fr. 75 ;

Le kilogramme de gomme copal, 1 fr. 40 ;

Le kilogramme de fibres de rafia, 0 fr. 35.

Ces prix sont majorés dans les grands ports tels que Diégo-Suarez, Tamatave, Majunga, etc. : 1° de la valeur du fret et du prix d'embarquement et de débarquement, qui sont en moyenne de 30 à 40 francs par tonne ; 2° du bénéfice du traitant qui varie évidemment selon les localités et les conditions du marché.

§ 4. — COLONISATION INDUSTRIELLE

I. — INDUSTRIE MINIÈRE.

Les seules entreprises industrielles qui ont donné lieu jusqu'à ce jour à un commencement de réalisation sont les exploitations des gisements aurifères.

Réglementation. — Une loi locale, sanctionnée elle-même par un décret du 17 juillet 1896, réglementa d'abord les conditions de recherche et d'exploitation des mines de métaux précieux. Un autre décret, du 20 juillet 1897 a institué un régime analogue pour l'exploitation des mines de métaux communs, sauf en ce qui concerne l'attribution des concessions.

L'expérience pratique de cette réglementation a d'ailleurs amené à y apporter quelques modifications nécessitées par la situation politique du pays.

En voici quelques exemples :

Aux termes du décret du 17 juillet 1896, l'exploitation des métaux précieux et des pierres précieuses ne peut se faire que dans les périmètres ouverts à l'exploitation publique, et les exploitants doivent acquitter des redevances dont le montant varie avec la catégorie dans laquelle le service des mines a classé le gisement minier. Or, au début de l'organisation de la colonie, les régions où l'action administrative peut se faire assez étroitement sentir pour permettre l'établissement de périmètres miniers sont encore assez limitées ; d'autre part, il serait impossible de s'opposer à l'extraction de l'or dans les territoires où notre autorité n'est pas suffisamment assise et de poursuivre les délinquants. Il a donc semblé opportun d'adopter un régime provisoire permettant à la colonie de réaliser des recettes sur l'or extrait en dehors des prescriptions légales et sauvegardant néanmoins les intérêts des colons qui exploitent régulièrement dans les périmètres ouverts.

A cet effet, le général a pris une décision qui a institué un droit de 10 p. 100 *ad valorem* sur l'or provenant des régions où les dispositions du décret du 17 juillet 1896 ne sauraient être appliquées. Afin d'éviter toute fraude, cette décision a créé un certificat d'origine délivré dans le premier centre administratif traversé par le métal précieux extrait de ces contrées, ce certificat ne peut être accordé dans un rayon de 20 kilomètres à partir du rivage de la mer, sur toutes les côtes de l'île.

Afin de faciliter aux prospecteurs l'accomplissement des formalités requises dans les régions centrales, dont la réputation de richesse minière a provoqué les recherches du plus grand nombre, un arrêté a autorisé les commandants de secteurs autonomes à délivrer des permis de recherches et à recevoir des déclarations de pose de signaux. En outre, une circulaire a résumé les devoirs et les attributions des chefs de province au point de vue de l'application des décrets des 17 juillet 1896 et 20 juillet 1897.

Pour laisser aux seuls prospecteurs européens ou d'origine européenne le bénéfice des richesses minières de la colonie, il a été décidé que les Asiatiques et les Africains ne pourraient être admis à la recherche et à l'exploitation des gisements miniers. La même restriction a été appliquée à l'égard des indigènes.

Enfin, pour permettre au service des mines l'établissement d'une carte géologique, les chefs de province ont été invités à envoyer à ce service des collections d'échantillons des terrains alluvionnaires : serpentins, micas, fossiles qu'ils rencontreraient

dans leurs tournées ou qu'ils pourraient se procurer.

Des spécimens doivent être aussi adressés au Muséum d'histoire naturelle ou à l'École des mines de Paris ainsi qu'au musée commercial de Tananarive. Les collections constituées dans ce dernier établissement peuvent ainsi être examinées par les prospecteurs de passage dans la capitale.

SITUATION DE L'INDUSTRIE MINIÈRE, RECHERCHES.

Au point de vue des richesses minières, notre nouvelle colonie n'a peut-être pas jusqu'ici répondu aux espérances qu'avaient fondées sur elle ceux qui s'étaient attendus à y trouver d'opulentes mines d'or ou de pierres précieuses, dont la présence aurait pu être expliquée par le voisinage du Transvaal. Les recherches effectuées depuis l'occupation n'ont amené la découverte de l'or que dans les alluvions, la plupart modernes; aucun filon sérieux n'a encore été signalé ; on n'a découvert non plus aucun gisement argentifère ; des pierres précieuses, comprenant surtout de la pierre de lune, du quartz améthyste, de la topaze d'Espagne, des grenats, des saphirs, des rubis, des corindons, de l'aigue-marine, de l'amazonite, des tourmalines ont été rencontrées, mais en très petites quantités, dans le Bouéni, la région de Bétafo, le pays des Baras et la province de Farangana; de beaux échantillons de cristal de roche ont été extraits dans le district de Mahanoro et dans la province de Vohémar. On sait, d'autre part, que l'ancien gouvernement malgache avait tenté l'exploitation de gisements de cuivre à Ambatofangehena (Vakinankaratra), et que le fer existe en abondance dans les diverses régions de l'île. M. le garde d'artillerie Vuilliaume, chargé en 1898 d'une mission géologique, a relevé la présence dans les régions sakalaves de l'Ouest, de riches gisements de cuivre; il a signalé des minerais de nickel à forte teneur dans le Betsiléo, du plomb et du manganèse dans l'ouest de l'île, du charbon de terre ou peut-être du lignite dans l'Ankaratra ; ce combustible se trouve aussi dans la presqu'île de Bavato-Bé, mais sa valeur industrielle et l'exploitabilité de la couche ont été l'objet d'appréciations assez contradictoires; enfin, le zinc a été rencontré à Bétafo et le cinabre dans l'ouest sakalave.

L'énumération qui précède démontre que Madagascar pourra sans doute se prêter à la création d'importantes entreprises minières portant sur l'exploitation des métaux autres que l'or, lorsque des voies de communication permettront à peu de frais le transport des minerais. Jusqu'à ce jour, c'est l'or qui a presque exclusivement excité les convoitises des prospecteurs.

Recherches aurifères.— Dès l'apparition du décret réglementant la recherche et l'exploitation de l'or, les demandes de permis de prospection et les déclarations ont afflué au service des mines.

C'est ainsi qu'au 1er octobre 1896, il avait été délivré 235 permis de recherches aurifères. Le nombre total des déclarations de pose de signaux parvenues au service des mines à cette même date atteignait le chiffre de 138, dont 119 ont dû être annulées ultérieurement pour diverses causes d'irrégularité.

Au 31 décembre 1897, sur 172 déclarations de pose de signaux faites au cours de l'année, 146 avaient été acceptées et 27 refusées par le service des mines.

En 1898, il a été délivré 448 permis de recherches aurifères, dont 84 à titre de renouvellement de déclarations déjà acceptées et 364 pour servir à des recherches nouvelles. D'autre part, 227 déclarations de pose de signaux sont parvenues au service des mines qui en a refusé 48 comme irrégulières, soit qu'elles aient été faites sans permis, soit qu'elles n'aient pas donné toutes les indications nécessaires ou aient porté sur des terrains déjà réservés; 152 ont été acceptées; 27 déclarations restaient à l'étude au 31 décembre 1898.

Le 1er février 1899, la situation au point de vue des recherches aurifères se traduisait en définitive par l'existence de 241 signaux acceptés, 27 déclarations à l'étude, 172 permis de recherches valables entre les mains des propriétaires et non encore utilisés.

Recherches de mines de métaux communs.— Pour les mines autres que celles de métaux précieux ou de pierres précieuses, on comptait, au 31 décembre 1897, 8 déclarations de bornage, 1 déclaration à l'étude qui a été agréée en 1898, et 11 permis de recherches restés ensuite inutilisés.

Des 9 déclarations reconnues valables, 3 ont donné lieu à l'attribution de concessions et 2 ont été annulées pour défaut de renouvellement de permis périmés.

Dans le courant de l'année 1898, il a été délivré 29 permis de recherches, dont 5 à titre de renouvellement de déclarations acceptées et 24 pour servir à de nouvelles recherches ; 8 de ces dernières sont servi à valider de nouvelles déclarations sur lesquelles 6 ont été acceptées. En résumé, la situation au 31 décembre 1898 comportait : 10 déclarations acceptées, 2 déclarations à l'étude et 16 permis de prospection valables entre les mains des prospecteurs. Depuis cette époque jusqu'au 1er février, le nombre des permis a été porté à 17.

EXPLOITATION.

Mines d'or.— Au 1er octobre 1896, aucune exploitation aurifère n'avait été entreprise; seule, à Madagascar, la « Compagnie coloniale et des mines d'or de Suberbieville » et la société anglaise « Harrisson, Smith et Cie » procédaient à l'extraction du métal précieux, sur des territoires qui leur avaient été concédés par l'ancien gouvernement malgache.

Il existait, au 31 décembre 1897, six périmètres miniers ouverts à l'exploitation pour un total de 25 lots mesurant chacun une superficie de 25 hectares. Des titres provisoires avaient été accordés pour 6 concessions représentant une surface totale de 11 900 hectares. Une société avait obtenu un titre définitif portant sur une surface de 1 499 hectares. Enfin, deux demandes d'exploitation pour 4 lots de 25 hectares restaient en instance à la même date.

En 1898, 30 nouveaux périmètres miniers ont été ouverts à l'exploitation publique. Vingt et un explorateurs ont, à la suite de pose de signaux, entrepris 26 exploitations, représentant un total de 154 lots de 25 hectares en périmètres ouverts; 14 exploitants ont organisé 19 exploitations pour 70 lots de 25 hectares, soit en totalité 45 exploitations comprenant 224 lots. Mais des abandons totaux ou partiels se sont produits, soit en raison de l'épuisement des gisements, soit à cause des difficultés de recrutement de la main-d'œuvre. En outre, des mutations et des fusions de groupes de lots sont venues modifier l'assiette des exploitations.

En résumé, au 31 décembre 1898, 21 exploitants différents dirigeaient 41 exploitations comprenant au total 193 lots de 25 hectares; trois sociétés distinctes détenaient cinq titres définitifs de concessions pour une superficie totale de 8 557 hectares; deux demandes de transformation de groupes de lots en concessions, portant sur des surfaces de 734 hectares et 625 hectares, restaient seulement en instance.

En dernier lieu, la situation se traduisait au 1er février 1899, par 45 exploitations représentant un total de 209 lots de 25 hectares, au nom de 22 exploitants; par 5 concessions définitives et par deux demandes de concessions nouvelles pour la transformation de groupes de lots.

Mines autres que celles de métaux précieux. — Aucune exploitation de mines autres que celles de métaux précieux n'avait encore été entreprise à la fin de l'année 1897. En 1898, il a été accordé à un seul exploitant 3 concessions pour des mines de fer sur une superficie totale de 249 hectares.

Résultats. — Une seule exploitation de mines de fer a été entreprise aux environs de Tananarive. Toutefois, elle n'a pas encore donné les résultats qu'on est en droit d'attendre, non que les gisements soient pauvres, — le minerai y est au contraire très riche, très abondant, et d'une extraction facile, — mais parce qu'aucune installation industrielle n'a été en réalité effectuée.

Il est incontestable cependant qu'avec la proximité de la forêt, l'utilisation aisée des forces naturelles, l'existence de nombreuses chutes d'eau qui avoisinent les gisements et vu la faible distance (40 kilomètres environ) qui sépare ceux-ci de Tananarive, où les produits peuvent être transportés par une route en grande partie carrossable, une exploitation de minerais de fer entreprise rationnellement par un colon procurerait des bénéfices.

Pour se faire une idée exacte du rendement en métal précieux des gisements aurifères en exploitation à Madagascar, il faut tout d'abord écarter la considération du nombre de lots exploités dans l'année ou dans une entreprise comportant plusieurs lots. Ceux-ci ne sont pas tous exploités simultanément et, d'autre part, les exploitations ont été commencées, puis abandonnées parfois à des dates très diverses. L'or est d'ailleurs disséminé dans des alluvions très différentes. On ne saurait donc *a priori* formuler, d'après le nombre de lots exploités, une appréciation sur la prospérité de l'industrie aurifère dans la colonie. Il faut se borner à tirer des conclusions des constatations faites.

Ces constatations démontrent, il faut bien le reconnaître, que la révélation, par les prospecteurs, des richesses aurifères de Madagascar n'a fait, depuis notre prise de possession, que de faibles progrès ; presque tous les gisements exploités actuellement l'avaient déjà été par les indigènes, souvent même plusieurs fois, et c'est grâce seulement à l'enrichissement progressif amené par chaque saison des pluies que l'on peut encore y revenir. Il semble, de plus, que la préoccupation de certains exploitants ait été surtout d'acquérir beaucoup de lots d'exploitation, quitte à remettre à plus tard l'exécution des attrayantes promesses qu'ils avaient faites pour obtenir l'application aux indigènes de l'interdiction de rechercher et d'exploiter les gisements aurifères. Ces projets n'ont pas été, pour la plupart, suivis de réalisation et les sociétés minières aux puissants capitaux comme les exploitants disposant de moindres ressources, ont presque exclusivement adopté la battée pour extraire l'or des alluvions.

Dans ces conditions, la production étant évidemment d'autant plus importante que le nombre des laveurs est plus considérable, l'emploi de ce procédé devait logiquement provoquer une demande de main-d'œuvre de plus en plus forte, étant donné surtout que les lots et concessions obtenus par les prospecteurs avaient été déjà exploités pour le compte de l'ancien gouvernement malgache. C'est ce qui n'a pas manqué de se produire et les entreprises minières ont instamment demandé l'intervention de l'administration pour recruter des travailleurs. Le nombre en était évalué à près de 6 000 ; le mode de rétribution consistait, en général, non en un salaire fixe, mais dans l'achat, à raison de dix à treize fois le poids en argent, de l'or récolté.

La quantité considérable d'indigènes ainsi employés au lavage et à la battée des alluvions, les faibles résultats obtenus par les exploitants, les plaintes des commerçants de la côte révélant une diminution très sensible sur la production du métal précieux avaient conduit à se demander s'il n'y aurait pas intérêt à autoriser les indigènes, sous certaines con-

ditions étroites qui auraient fait l'objet d'une étude approfondie, à se livrer à l'exploitation des gisements aurifères. Les chambres consultatives des provinces côtières avaient fait remarquer, en effet, que l'or, devenu le monopole de quelques exploitants, était autrefois très utile aux commerçants dans leurs échanges commerciaux et que, depuis longtemps, les fournisseurs d'Europe étaient habitués à se faire couvrir de leurs livraisons par des remises en poudre d'or.

On ajoutait aussi que l'indigène, peu prévoyant et ignorant l'économie, serait rapidement amené, au contact des Européens, à employer le produit de ses récoltes d'or à l'acquisition d'objets destinés à accroître son bien-être, que peu à peu les besoins augmenteraient au grand avantage de notre commerce; qu'enfin les finances de la colonie trouveraient dans la levée de l'interdit frappant le Malgache un élément appréciable de recettes nouvelles, grâce à une production plus abondante.

De leur côté les principaux intéressés affirmaient que leurs entreprises étaient très prospères et promettaient à la colonie un revenu considérable; ils les considéraient même comme un moyen précieux de pacification, grâce au travail rémunérateur qu'elles fournissaient à des populations rendues misérables par la guerre, l'insurrection, et réduites à vivre de rapines, si elles ne trouvaient pas à s'employer sur les chantiers des Européens.

Dans ces conditions, le *statu quo* a été provisoirement maintenu.

Mais, bien qu'il soit avéré que l'indigène aime le travail de l'or, on n'a pas tardé à constater que les Malgaches ne s'engageraient au service des exploitants que contraints et forcés, croyant même travailler pour le compte du gouvernement.

Aussi, pour mettre fin à cet état de choses qui, en se perpétuant, aurait pu avoir de fâcheuses conséquences sur la situation politique du pays, l'administration a-t-elle dû renoncer à intervenir désormais dans le recrutement de la main-d'œuvre.

Quoi qu'il en soit de ces difficultés, il est certain que quelques colons qui, par un long séjour, possèdent une grande connaissance du pays, réalisent des bénéfices avantageux.

De l'exposé qui précède, il ressort que, en l'état actuel des recherches faites et des connaissances acquises, les exploitations aurifères à Madagascar entreprises par des sociétés au capital en actions considérable, ayant à leur tête un personnel européen, payé naturellement en raison de ses connaissances et des fatigues auxquelles il est exposé, courent de graves risques d'insuccès; conduites par des particuliers, n'ayant pas de frais généraux, elles peuvent au contraire devenir très rémunératrices. Il reste d'ailleurs de vastes régions à explorer : la plus grande partie des pays de l'ouest et du sud n'ont pas encore été visités, et c'est là que peuvent être reportés les efforts et les espérances.

II. — Sources thermales.

La nature volcanique du sol de Madagascar explique la présence des nombreuses sources thermales que l'on y rencontre.

La plus importante de ces sources, celle d'Antsirabé, a été concédée à la fin de l'année 1896, avec un délai expirant le 13 décembre 1900 pour la mise en exploitation. Les eaux d'Antsirabé se rapprochent beaucoup, par leur composition, de celles du bassin de Vichy, et particulièrement de la source de la Grande Grille. Elles sont donc très efficaces dans le traitement curatif de certaines maladies et ont l'avantage de se trouver dans une des régions les plus saines de Madagascar, ce qui contribuera sans doute à la réussite de l'établissement thermal projeté.

Il faut signaler aussi dans le cercle de Bétafo la présence à Ramainandro d'eaux minérales dont la concession a été accordée à un pharmacien de Tananarive.

De l'analyse effectuée par ce praticien, il résulte que les eaux de Ramainandro se rangent parmi les bicarbonatées calciques mixtes et sont, par conséquent, analogues à celles de Contrexéville, Saint-Amand et Saint-Galmier.

III. — Fabrication de l'alcool.

A. *Réglementation.* — Sous l'ancien gouvernement hova, des lois très sévères interdisaient la fabrication et la circulation de l'alcool dans un certain périmètre autour de Tananarive; l'ivresse était punie de peines rigoureuses.

En vue d'empêcher le développement de l'alcoolisme chez des populations qui ont une tendance marquée à l'ivrognerie, la loi malgache a été en grande partie maintenue; en outre, une première réglementation établissait une taxe de 120 francs par hectolitre d'alcool pur fabriqué ou introduit dans la colonie; toutefois, comme il y avait intérêt à voir des colons se livrer à la fabrication du tafia ou du rhum, la même réglementation prévoyait que des autorisations de distiller pourraient être accordées dans les circonscriptions pourvues d'une résidence ou d'un bureau de douanes françaises; elle stipulait aussi que le monopole de la fabrication de l'alcool pourrait être concédé par voie d'adjudication à un seul industriel.

L'ensemble des dispositions actuellement en vigueur doit être refondu, d'une part en assurant la perception de la taxe de consommation sur l'alcool, sans grever le budget de dépenses; d'autre part en facilitant la création et le fonctionnement des entreprises sérieuses; on prévoit notamment, dans ce

double but, que les chefs de province accorderont les autorisations de distiller, assureront la surveillance des établissements, et que l'abonnement pourra être substitué à l'exercice pour la perception des taxes de consommation.

En outre, le projet stipule, en termes précis, les pénalités dont seront passibles les contrevenants; il maintient enfin le principe de l'interdiction dont sont frappés les indigènes en matière de boissons alcooliques.

A Nossi-Bé, un régime spécial a été institué, en 1897, pour venir en aide aux planteurs déjà très éprouvés par la ruine de l'industrie sucrière. Il a été créé à Hellville un dépôt central des alcools, où ces derniers sont admis en suspension du droit de consommation. En dehors de la période de distillation, les cols de cygne des alambics doivent être réunis au dépôt, d'où ils sont retirés, avant chaque opération, sur une déclaration écrite du bouilleur, indiquant le temps présumé de ladite opération et portant engagement de se soumettre au contrôle et à la visite des agents de l'administration.

B. *Fabrication.* — L'industrie de la fabrication de l'alcool n'a pris quelque importance que dans les régions côtières; peu de colons cependant paraissent vouloir s'y adonner et à Nossi-Bé même, où elle avait été jadis florissante, les planteurs possédant des distilleries, ceux-mêmes qui avaient créé les établissements les plus importants sont décidés à l'abandonner pour se livrer à la culture des plantes tropicales.

Les seules distilleries réalisant une production notable sont aux environs de Tamatave et dans la circonscription de Vatomandry. L'alcool et le rhum fabriqués trouvent leur écoulement sur place.

IV. — Autres industries.

En dehors des entreprises dont il vient d'être question, quelques colons se sont livrés, aux environs de Tananarive, à la fabrication de la chaux, des briques et des tuiles. Des briqueteries ont été installées aussi, près de Majunga et à Marololo.

La compagnie qui a acquis au commencement de l'année 1897 les usines de fabrication de conserves de viandes créées à Antongobato (Diégo-Suarez) a donné une vive impulsion au fonctionnement de cet établissement, dont la production s'est élevée à 766 761 kilogrammes en 1898, alors qu'elle était seulement de 140 345 kilogrammes en 1897.

Il y a lieu de mentionner aussi le développement des salines de Diégo-Suarez qui ont récolté en 1898 environ 5 000 tonnes de sel, alors que précédemment la production n'avait guère dépassé 4 000 tonnes; une première expédition de 550 tonnes a été faite à destination de Calcutta et, par l'extension donnée à son industrie, une des sociétés compte obtenir, en 1899, une production de 15 000 à 16 000 tonnes. Enfin, la construction de boutres, goëlettes, chalands pontés, a pris, en particulier à Mahanoro, sur la côte Est, et à Belo, sur la côte Ouest, une activité nouvelle en rapport avec l'accroissement des besoins du commerce local.

V. — Mesures prises pour développer la colonisation industrielle.

Les mesures par lesquelles l'administration peut aider au développement de l'industrie consistent essentiellement dans les facilités données à la recherche des richesses naturelles du sol, dans l'application de réglementations libérales permettant leur exploitation, dans l'adoption de mesures aidant au recrutement de la main-d'œuvre, dans l'ouverture des voies de communication nécessaires à l'extraction, à la fabrication et au transport des produits, enfin dans l'établissement d'une législation douanière donnant à ces produits la faculté de pouvoir lutter avec avantage contre leurs similaires sur les marchés du monde. On a vu, par ce qui précède, les efforts déployés par l'administration locale pour satisfaire dans la mesure du possible à ces diverses conditions. Le concours fourni aux ingénieurs et aux explorateurs, une organisation large et tolérante des divers services, enfin l'impulsion très vive donnée à la création des routes ont permis d'obtenir à cet égard des résultats considérables.

Il a paru toutefois qu'on pouvait encore aider à l'établissement futur de nos compatriotes, en faisant former par des contremaîtres français une pléiade d'ouvriers indigènes de divers métiers. C'est dans ce but que le général a créé l'École professionnelle de Tananarive et que des établissements analogues sont en voie d'organisation à Tamatave, Majunga et Nossi-Bé.

L'École professionnelle de Tananarive, instituée par arrêté du 17 décembre 1896, est rattachée à l'administration des travaux publics. Les élèves sont recrutés parmi les Malgaches qui en font la demande; le régime de l'école est l'externat. Après six mois de présence, les apprentis subissent un examen de capacité à la suite duquel ils reçoivent une petite allocation journalière. La durée de l'enseignement est de deux ans: les élèves de seconde année qui ont satisfait à l'examen de première année touchent un salaire quotidien allant de 25 à 60 centimes, suivant leur classement.

L'enseignement théorique, professé par des fonctionnaires habitant la capitale, est donné aux élèves pendant deux heures par jour et comporte des éléments d'arithmétique, de géométrie, de géologie, de physique et de dessin, de comptabilité commerciale et des notions sur l'industrie des vêtements, celles du cuir et de la construction. L'instruction pratique est assurée par des contremaîtres européens dont le nombre, fixé à six en 1897, a été porté à sept en

1898, et par un contremaître indigène, ancien élève de l'école des arts et métiers d'Aix. Les ateliers, au nombre de huit, sont ainsi répartis :

1° Forge, serrurerie ; 2° ajustage ; 3° ferblanterie ; 4° menuiserie, charpente, ébénisterie ; 5° tissage, avec les industries annexes (sériciculture, filature, teinture) ; 6° tannerie, corroirie, maroquinerie ; 7° poterie ; 8° horlogerie, bijouterie.

Ces différents ateliers étaient fréquentés, en 1897, par 150 élèves appartenant à toutes les classes de la société malgache ; en juin 1898, l'école comptait 180 élèves et on dut refuser, faute de place, plus de 40 jeunes gens ; c'est dire la faveur dont cette institution jouit auprès des Hovas. Les résultats obtenus n'ont pas été moins satisfaisants. Outre qu'elle a formé des apprentis, l'école professionnelle a suppléé à l'absence d'ateliers privés en fabriquant des meubles, de la quincaillerie, des instruments de travail qui ont été des plus appréciés par les services publics et les particuliers auxquels ils ont été cédés; grâce à la supériorité du tannage effectué au moyen de l'écorce de pêcher, que l'on peut se procurer facilement aux environs de Tananarive, elle a également pu préparer des cuirs qui rivalisent avec ceux venant de la métropole et qui sont employés par les cordonniers militaires des troupes stationnées à Tananarive.

En dehors de cette école professionnelle, les soldats du corps d'occupation qui sont ouvriers de profession ont été, autant que possible, répartis dans les principaux centres administratifs de l'Imérina et à Fianarantsoa, où des ateliers, dans lesquels un certain nombre d'indigènes reçoivent un enseignement pratique, ont été ouverts sous leur direction.

VI. — Conditions du développement de la colonisation de certaines régions.

De la connaissance des ressources agricoles et industrielles de Madagascar, des efforts déjà tentés par les colons et du mouvement des capitaux qui se sont portés vers notre jeune colonie, il est possible de dégager quelques conclusions sur les conditions dans lesquelles l'initiative privée trouvera à s'exercer avec fruit.

Les régions centrales ne paraissent pas convenir à de grandes exploitations agricoles susceptibles de rémunérer des capitaux considérables, car, en raison de la nature du sol et des conditions atmosphériques, les cultures riches ne semblent pas devoir y réussir.

Les terres rouges, très ferrugineuses, qu'on y rencontre manquent en général de principes fertilisants : calcaire, potasse, acide phosphorique. Elles sont de plus compactes, imperméables et il semble difficile de les transformer en terres arables de très bonne qualité.

Par contre, le pays se prête particulièrement à l'établissement des Européens, qui peuvent s'y livrer aux travaux manuels sans avoir trop à redouter la fièvre et l'anémie, maux ordinaires des pays tropicaux et des régions côtières de Madagascar. On peut citer l'exemple de colons qui, aux environs de Tananarive, ont défriché eux-mêmes leurs concessions et qui, par le jardinage, par la transformation de marais en rizières, par l'élevage du bétail, en retirent dès maintenant des produits rémunérateurs relativement aux capitaux engagés.

L'Imérina et le Betsiléo seraient donc très favorables à la colonisation de peuplement s'il n'y manquait, en ce moment, certains éléments essentiels : la fertilité du sol sur certains points et des débouchés pour les productions.

Le peuplement complet des hauts plateaux doit, par suite, être reporté à l'époque où des voies de communication permettront, d'une part le transport des éléments fertilisants : chaux, phosphates, qui se trouvent absolument localisés sur certains points alors que d'autres en sont presque totalement dépourvus ; d'autre part l'écoulement des produits des exploitations vers les principaux centres et surtout à l'extérieur.

La création de voies de communication est donc le premier facteur de la colonisation de ces régions, aussi bien au point de vue industriel qu'au point de vue agricole.

A cet égard, les deux routes carrossables de Tananarive à Tamatave et à Majunga qui seront achevées sous peu, et d'autre part la construction du chemin de fer de Tananarive à la côte Est dont les Chambres ont adopté le projet, réaliseront, comme nous le disions dans notre préface, une révolution considérable dans les moyens d'action et de développement de la Colonie.

D'autre part, l'exploitation des gisements aurifères ne paraît, en l'état actuel de nos connaissances, devoir procurer des bénéfices satisfaisants qu'à la condition d'être entreprise par des particuliers réduisant le plus possible les frais généraux.

Les régions qui, par leur salubrité, permettent à l'Européen une dépense active de forces physiques sont l'exception à Madagascar, relativement à la vaste superficie de l'île. Dans la plus grande partie du territoire, le colon est exposé aux atteintes de la fièvre et de l'anémie, après un séjour relativement court. Une observation faite dans la plupart des pays tropicaux est, d'ailleurs, que la fertilité naturelle est souvent en raison directe de l'insalubrité du climat.

Dans ces régions, la colonisation ne peut se faire à peu de frais : alors que dans l'Imérina et le Betsiléo le climat permettra au colon de mettre lui-même, si besoin est, la main à la pioche ou à la charrue, il s'oppose, dans les régions côtières, à ce que l'Européen ait un rôle autre que celui de directeur ou de surveillant de l'exploitation.

Pour pouvoir exercer cette direction ou cette surveillance avec continuité, le colon a tout d'abord à se préoccuper de sauvegarder son bien le plus précieux, sa santé; il est donc tenu à des précautions hygiéniques qui seraient superflues sur les hauts plateaux; après un certain temps de séjour, il doit, en outre, aller se retremper dans un climat sain; comme il ne dispose que d'une main-d'œuvre imparfaite, il lui faut encore s'entourer d'un personnel plus nombreux de contremaîtres et d'ouvriers. Sans doute, les cultures riches des régions côtières peuvent, par leurs produits, procurer des gains considérables, mais elles comportent quelques aléas et surtout, avant d'entrer en production, une période d'attente pendant laquelle le colon doit vivre sur ses ressources propres et non sur les revenus de son exploitation. Pour toutes ces raisons, il doit disposer d'un capital dont l'importance variera avec celle de son exploitation, avec ses charges de famille, etc., mais qui sera relativement élevé.

Le colon qui ne possédera que des ressources moyennes devra donc, semble-t-il, s'établir dans des conditions telles qu'ils puisse affecter directement son capital au but immédiat de son entreprise, c'est-à-dire à l'exploitation du sol, déduction faite de ce qui sera nécessaire à son installation et à son entretien. Il sera, en outre, essentiel qu'il ne dissémine pas ses efforts en voulant mettre en valeur une superficie trop grande par rapport au chiffre de ses ressources.

Il y a, évidemment, entre l'étendue de la concession et les dépenses que comportera son exploitation, une relation étroite que la pratique permet de déterminer au bout de peu de temps, d'après la nature des cultures à entreprendre et le coût de la main-d'œuvre.

On peut considérer que, pour les cultures riches, il faut en moyenne cinq ouvriers par hectare. Il est donc indispensable que les terrains sur lesquels s'établira le colon réunissent à la fois ces deux conditions : fertilité naturelle et minimum de travaux préparatoires pour être susceptibles de recevoir les cultures.

Les opérations de gros défrichement, celles de desséchement, de drainage, etc., contribueraient largement à l'utilité générale, mais ne feraient qu'absorber inutilement les capitaux restreints du colon, puisque celui-ci peut faire choix de terres meilleures, plus avantageusement situées, où, par conséquent, ces gros et dispendieux travaux ne s'imposeront pas. Il faut, en outre, que le pays soit entièrement pacifié, la population indigène douce et maniable.

Lorsque ces conditions sont réunies, c'est la moyenne colonisation qui peut contribuer le plus efficacement à la richesse du pays, car le colon qui n'a à exercer son activité que sur un champ restreint peut donner à son exploitation une direction toute personnelle, plus attentive et par conséquent plus efficace.

Les basses et moyennes vallées des cours d'eau qui descendent sur le versant oriental, particulièrement dans les circonscriptions de Sambavaha et d'Antalaha, de Vatomandry, de Mahanoro, de Mananjary, de Faranfagana, enfin, les environs de Fort-Dauphin, paraissent particulièrement convenir à cette colonisation.

En dehors des territoires où l'établissement de notre influence se heurte encore, de temps à autre, à la résistance des populations et où les entreprises de colonisation seraient, par conséquent, prématurées, la colonie comprend encore des étendues considérables où l'acceptation de notre autorité par les indigènes est de fraîche date et où le colon qui ne dispose que de ressources moyennes n'aurait, actuellement, aucun intérêt à s'installer.

Les peuplades qui habitent ces contrées sont méfiantes et réfractaires au travail. Pourtant, la reconnaissance de ces régions, les études dont elles ont fait l'objet au point de vue économique, lorsque les préoccupations militaires sont devenues moins intenses, ont révélé des richesses naturelles et une fertilité dont il serait regrettable de ne pas chercher à tirer profit.

Leur mise en valeur pourra être effectuée au moyen de la grande colonisation.

***

Ici s'arrêtent les renseignements qu'il nous a paru le plus utile de faire figurer dans un livre de vulgarisation sur Madagascar. Ils nous ont semblé suffisants pour donner un aperçu assez net de la situation de la grande île et des conditions dans lesquelles les exploitations diverses peuvent y être entreprises et offrir des chances de réussite.

Peut-être ces indications détermineront-elles quelques vocations coloniales, quelques dévouements à l'œuvre dont nous avons cherché à plaider la cause.

Que ce résultat soit atteint et nous nous jugerons récompensé de nos efforts.

X.....

TABLE DES GRAVURES ET CARTES

CHAPITRE I

DE TANANARIVE A ANKAZOBÉ

Départ de Tananarive. (D'après une photographie de M. Nevière.) 1
Un bourjane. (D'après une photographie de M. Nevière.). 1
Vue d'Ambohidratrimo. (D'après une photographie de M. Nevière.) 2
Le labourage dans l'Imérina. (D'après une photographie de M. Nevière.) 3
Maison natale de Ranavalo. (D'après une photographie de M. Nevière.) 4
Monsieur Paul. (D'après une photographie de M. Nevière. 4
Vallée de Moriandro. (Dessin de Boudier, d'après une photographie de M. Nevière.) 5
Le général Gallieni et son état-major. (D'après une photographie de M. Nevière.) 6
Groupe de Sakalaves. (Dessin de J. Lavée, d'après une photographie de M. Nevière.) 7
Un bazar malgache à Fihaonana. (D'après une photographie de M. Nevière.) 8
L'arrivée à Ankazobé. (Dessin de Mignon, d'après une photographie de M. Nevière.) 9
Vues d'Ankazobé. (Dessins de Boudier, d'après des photographies de M. Nevière. 10
Ferme-école d'Ankazobé. (D'après une photographie de M. Nevière.) 11
École de Fihaonana : la récréation. (D'après une photographie de M. Nevière.) 12

CHAPITRE II

D'ANKAZOBÉ A SUBERBIEVILLE

Soldats hova manoeuvrant. (Dessin d'Oulevay, d'après une photographie de M. L. Nevière.) 13
Rabezavana. (Dessin d'Oulevay, d'après une photographie de M. L. Nevière.) 13
Construction d'un poste. (Dessin de Massias, d'après une photographie de M. L. Nevière.) 14
Moutons de l'Imérina. (Dessin d'Oulevay, d'après une photographie de M. L. Nevière.). 15
Itinéraire du général Gallieni. 15
Le poste de Mahatsinjo. (Dessin de Boudier, d'après une photographie de M. L. Nevière.) 16
Un gouverneur hova et ses subordonnés. (Dessin de Massias, d'après une photographie de M. L. Nevière.) . . . 17
Tirailleurs miliciens. (Dessin de Mignon, d'après une photographie de M. L. Nevière.) 18
Soldats hovas. (Dessin de J. Lavée, d'après une photographie de M. L. Nevière.) 19
Le pic d'Andriba. (Dessin de Boudier, d'après une photographie de M. L. Nevière.) 20
Les chutes de Mamokomita. (Dessins de Boudier, d'après des photographies de M. L. Nevière.) 21
Le gouverneur d'Andriba et sa femme. (D'après une photographie de M. L. Nevière.) 22
Voitures Lefebvre abandonnées sur la route de Majunga. (Dessin de Boudier, d'après une photograpie de M. L. Nevière.). 23
Le boeuf de Madagascar. (D'après une photographie de M. L. Nevière.). 24

CHAPITRE III

A SUBERBIEVILLE

Arrivée à Suberbieville : les femmes offrant des fleurs au général. (D'après une photographie de M. L. Nevière. 25
Femme betsimisaraka. (Dessin de Mignon, d'après une photographie de M. L. Nevière.). 25
Maison de M. Suberbie, à Suberbieville. (D'après une photographie de M. L. Nevière.). 26
Jardin de l'habitation Suberbie. (D'après une photographie de M. L. Nevière.) 27
Vue de Suberbieville. (Dessin de Boudier, d'après une photographie de M. L. Nevière.) 28
Indigènes employés aux mines. (D'après une photographie de M. L. Nevière.) 29
Un filon. (Dessin de Massias, d'après une photographie de M. L. Nevière.) 30
Recherche d'un filon. (Dessin de Massias, d'après une photographie de M. L. Nevière. 30
Danse des femmes sakalaves à Suberbieville. (Dessin de J. Lavée, d'après une photographie de M. L. Nevière.). 31
Campement de chercheurs d'or. (D'après une photographie de M. L. Nevière. 32
Lavage de l'or à la battée. (Dessin d'Oulevay, d'après une photographie de M. L. Nevière. 33
Travail à la battée. (D'après une photographie de M. L. Nevière. 34
Le chenal de l'Ikopa à Suberbieville. (Dessin d'Oulevay, d'après une photographie de M. L. Nevière.) 35
Mevatanana : arrivée du gouverneur. (D'après une photographie. 36

CHAPITRE IV

DE SUBERBIEVILLE A MAJUNGA

Chasse au caïman à bord du « Boëni ». (Dessin de Mignon, d'après une photographie de M. L. Nevière.). 37
Un Antalaotra. (D'après une photographie de M. L. Nevière.) 37
Pirogue transportant des marchandises sur l'Ikopa. (Dessin d'Oulevay, d'après une photographie de M. L. Nevière.) 38
La Betsiboka. (Dessin de Boudier, d'après une photographie de M. L. Nevière.) 39
Vue de Marovoay. (Dessin de Boudier, d'après une photographie de M. L. Nevière.) 40
Le « Boëni », vapeur faisant le service de Suberbieville à Majunga. (Dessin d'Oulevay, d'après une photographie de M. L. Nevière.) 41
Un Sakalave. (D'après une photographie de M. L. Nevière.) 42
Les rives de la Betsiboka. — Caïman endormi. (D'après des photographies de M. L. Nevière.) 43
Une Nossi-Béenne. (Dessin de Mignon, d'après une photographie de M. L. Nevière. 44
Une Nossi-Béenne. (D'après une photographie de M. L. Nevière.). 45
Vue générale de Majunga. (Dessin de Boudier, photographie de M. L. Nevière. 46
Le wharf et la rade de Majunga. (Photographie de M. L. Nevière.). 47
Baobab à Majunga. (D'après une photographie de M. L. Nevière.) 48

CHAPITRE V

Le « La Pérouse » en rade d'Hellville. (Dessin de Boudier.) 49
La reine Binao. (Photographie de M. Nevière.) 49
Carte de Majunga à Morondava. 50
Boutre indien en rade de Morondava. (Dessin de Taylor.) 50
Nossi-Bé. le village d'Ambakotoko. (Dessin de Boudier.) 51
L'ancien réduit de Morondava. (Dessin de Taylor.) . . . 52
M. Samat et quatorze de ses enfants 53
Pignon de l'Inde, support de la vanille. (D'après une photographie. 54
Funérailles des Sakalaves du Ménabé. (Composition de M[me] Crampel.) 55
Tombeaux sakalaves à Morondava. (D'après une photographie.) 56
Sakalaves du Ménabé. (D'après une photographie. . . . 57
La popote des tirailleurs sakalaves à Morondava 58
Sakalave vezo à Morondava. (D'après une photographie.). 59
Morondava vue de la plage. (Dessin de Boudier. 60

CHAPITRE VI

Baras et leurs femmes à Tuléar. (D'après une photographie. 61
Un guerrier bara. (D'après une photographie.) 61
Carte de Morondava à Tuléar. 62
La table de Tuléar, vue prise de la mer. (Dessin de Boudier.) 62
Remise des insignes de grand officier de la Légion d'honneur au général Gallieni, à bord du « La Pérouse ». (D'après une photographie.) 63
Plage de Tuléar. (Dessin de Boudier.) 64

Vue de Tuléar. (Dessin de Boudier.) 65
Femme sakalave vezo et son enfant. (D'après une photographie.) 66
Guerriers baras d'Ankazaola. (Dessin de Gotorbe.). . . . 67
Femme sakalave. (D'après une photographie.) 68
Types antanosy, à Tuléar. (D'après une photographie.). . 69
Panorama de Fort-Dauphin. (Dessin de Boudier.) 70
Panorama de Fort-Dauphin. (Dessin de Boudier.) 71
Types baras d'Ankazaobo. (D'après une photographie.) . . 72

CHAPITRE VII

Vue de Fort-Dauphin. (Dessin de Boudier, photographie du lieutenant Maroix.) 73
Type antanosy. (D'après une photographie.) 73
Type antanosy. (D'après une photographie.) 74
Chef de région antatsimo, à Fort-Dauphin. (D'après une photographie.) 75
Entrée d'un village aux environs de Fort-Dauphin. (D'après une photographie de M. Prudhomme.) 76
La rivière Tsilamahana. (D'après une photographie de M. Prudhomme.) 77
Monseigneur Crouzet. (D'après une photographie.). . . . 78
Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul à Fort-Dauphin. (D'après une photographie.). 78
Naufrage du « La Pérouse ». (D'après une photographie.) 79
Le tanguin (tanghena venenifera). (D'après une photographie de M. Prudhomme.) 80
La brousse à caoutchouc aux environs de Fort-Dauphin. (D'après une photographie de M. Prudhomme.) 81
Caoutchouc ceara (feuilles et fruits). (D'après une photographie de M. Prudhomme.) 82
Intisy, ou caoutchouc antandroy. (D'après une photographie de M. Prudhomme. 83
Entrée de l'ancien fort de Flacourt. (Dessin de Boudier.) 84

CHAPITRE VIII

Femmes tanalas jouant du volo à Farafangana. (D'après une photographie. 85
Tsifolakarivo, roi des Antaifasy. (Photographie de M. L. Nevière.). 85
Itinéraire de Fort-Dauphin à Tamatave. 86
Femme betsimisaraka donnant à boire à sa fille. (Photographie de M. L. Nevière. 86
Isambo, le roi des Baras be (Photographie du capitaine Tralboux.) 87
Caféier liberia, des environs de Mahanoro. (Photographie de M. Prudhomme.) 88
Voahena, liane à caoutchouc de la côte est. (Photographie de M. Prudhomme.). 89
Le chef des Mavorongy, tribu de pillards au sud de Farafangana. (Photographie de M. L. Nevière.) 90
Guerriers tanalos. (Photographies de M. Nevière.). . . . 91
Femmes tanalas. (Photographies de M. L. Nevière.) . . . 91
Rainisolofo, ancien gouverneur hova de Mahanoro. (Photographie de M. L. Nevière) 92
Les bords du Mangoro. (Dessin de Boudier, d'après le *Printing*.) 93
Vues de Mahanoro. (Dessins de Boudier.) 94
Un coin de la côte est. (Dessin de Gotorbe, photographie de M. Perrot.) 95
Un coin de la route de Farafangana à Mananjary. (Dessin de Taylor.) 96

CHAPITRE IX

Famille betsimisaraka déjeunant. (Photographie de M. Perrot.). 97
Femme betsimisaraka préparant le rafia. (Photographie de M. Maria.). 97
Cimetière betsimisaraka. (Photographie de M. Perrot.). . 98
Le port de Vatomandry. (Dessin de Boudier. 99
Itinéraire d'Andevorante à Tamatave. 100
Femmes betsimisaraka. (Photographie de M. Perrot.) . . . 101
Récolte du riz de montagne sur les bords de l'Ivoloina. (Photographie de M. Maria.). 102
Rapides de l'Ivondrona. (Photographie de M. Perrot. . . 103
Le rafia. (Dessin de Boudier.). 104
Le grand pont d'Andavakamerana. (Dessin de Boudier. . 105
Une rue du vieux Tamatave. (Photographie de M. Perrot.). 106
Les bords de l'Ivoloina. (Dessin de Boudier.) 107
Le premier chemin de fer de Madagascar, de Tamatave à Ivondro. (Photographie de M. Perrot.) 108
Entrée du fort de Farafate. (Photographie de M. Perrot.) 108

CHAPITRE X

Une lagune, près de Tamatave. (Photographie de M. Nevière.). 109
Femme bezanozano. (Photographie du capitaine Tralboux.) 109
De Tamatave à Tananarive. 110
Une rivière dans la forêt. (Dessin de Boudier.) 111
Le village actuel d'Ambatofotsy. (Dessin de Boudier, photographie L. Nevière.). 112
Femmes bezanozano. (D'après une photographie.). 113
Un type des blockhaus de la ligne d'étapes. (Photographie du capitaine Tralboux.) 114
Profil de la route de Tamatave à Tananarive. 114
Travaux de construction de la route de Tamatave à Tananarive. (Dessin de Boudier, photographie L. Nevière.) . 115
Un écolier d'Ankeramadinika. (D'après une photographie.) 116
Kabary sur le sommet du Mahalava : la distribution des récompenses. (Photographie L. Nevière.). 117
Tananarive : la résidence générale. (Photographie L. Nevière.). 118
Ambohimanga, au pied de l'Angave. (Photographie du *Printing*.) 119
La place Jean-Laborde à Tananarive, le jour du retour. (Photographie L. Nevière. 120

TABLE DES MATIÈRES

DE TANANARIVE A ANKAZOBE

I. Départ de Tananarive. — Les bourjanes et le filanzane. — Les Fahavalos. — Fihaonana. — Ankazobé et ses constructions, son école professionnelle, sa ferme-école. — Le zèle religieux de Rakotomanga 1

D'ANKAZOBÉ A SUBERBIEVILLE

II. Le plateau du Manankazo. — Les villages militaires. Le déserteur d'Ankarabe. — Les mokafohys. — Le pont du Manokomita. — Nous entrons dans le Boeni. — Andriba. — Le Marokolohy. — Antsiafabositra. — Combats de Tsarasaotra et du Beritzoka 13

A SUBERBIEVILLE

III. Fêtes en l'honneur du général Gallieni à Suberbieville. — Histoire de la société Suberbie. — État actuel de l'exploitation des mines 25

DE SUBERBIEVILLE A MAJUNGA

IV. Le départ de Suberbieville. — La Betsiboka. — La descente de la rivière. — Les caïmans. — Marovoay. — Arrivée à Majunga. — La situation à Majunga 37
V. De Nossi-Bé à la côte Est. — Le cap Saint-André. — Maintirano. — Morondava. — Le Ménabé et ses ressources. — Les Sakalaves 49
VI. La côte Ouest de Morondava à Fort-Dauphin. — Tuléar 61
VII. Fort-Dauphin. — Le vieux fort. — Les trois races indigènes. — Commerce et productions de la région. — Les Pères Lazaristes. — Le jardin d'essais de Nampoa. — M. Marchal. — Le naufrage du *La Pérouse* 73
VIII. Départ de Fort-Dauphin. — La *Tafna*. — Arrivée à Farafangana. — Grand kabary sur la place de la Résidence. — La province de Farafangana. — Mananjary-Mahanoro 85
IX. La côte des naufrages. — Un cimetière betsimisaraka. — Arrivée à Vatomandry. — La communauté à Vatomandry. — Grand kabary. — Un lundi à Vatomandry. — Le télégraphe à Madagascar. — Andevorante-Ivondro. — Tamatave 97
X. Le retour à Tananarive 109

